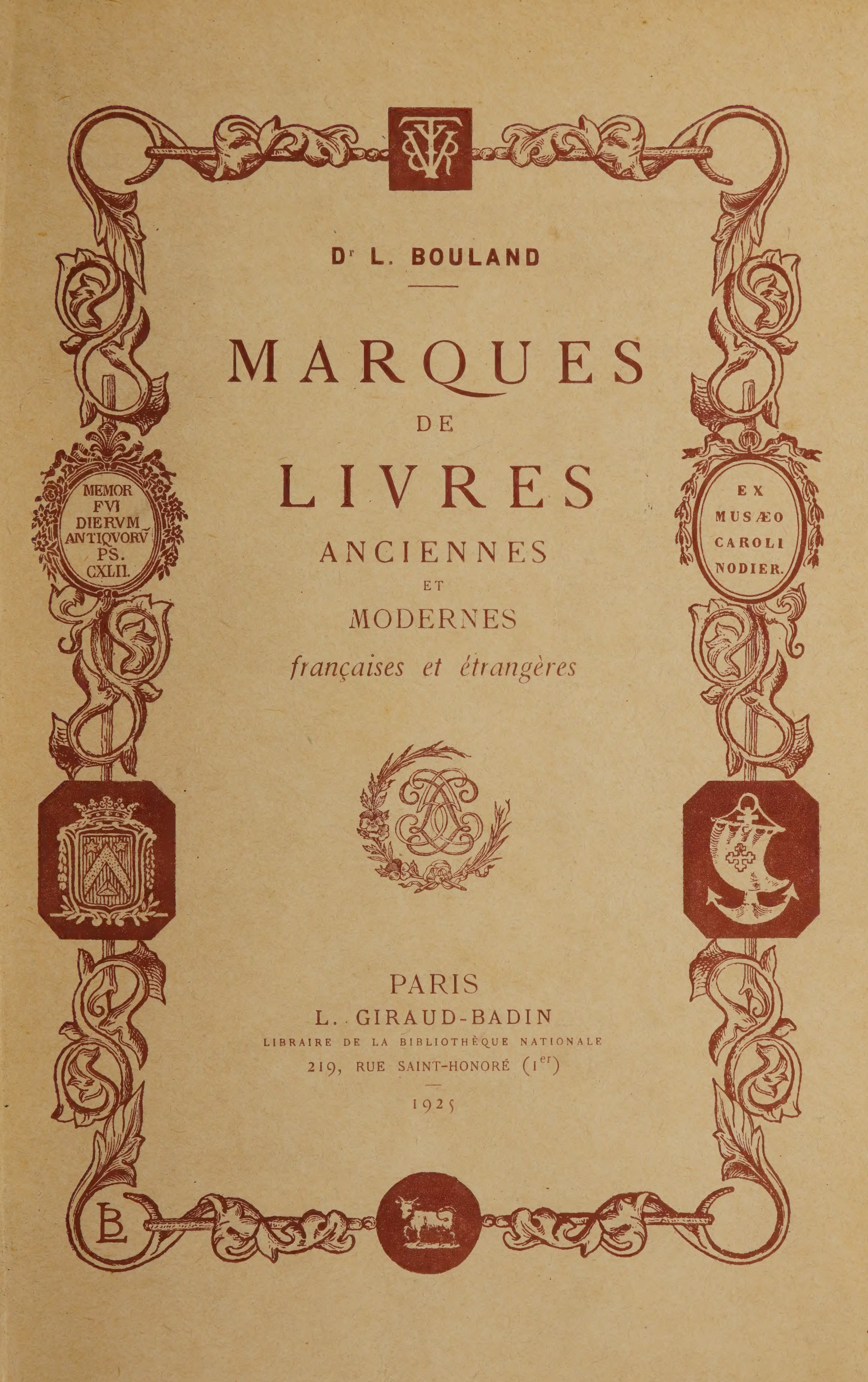


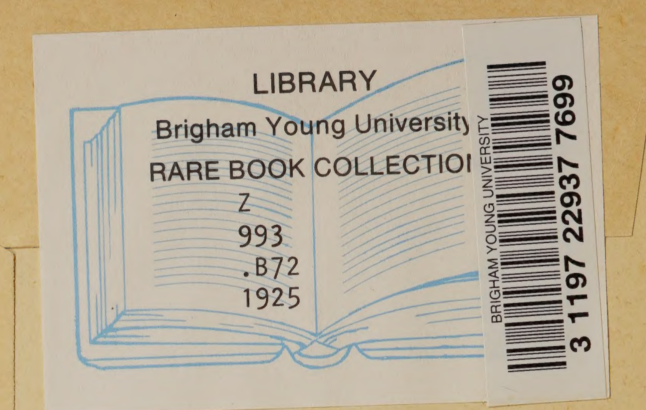
Dr L. BOULAND

MARQUES DE LIVRES ANCIENNES ET MODERNES

françaises et étrangères

PARIS
L. GIRAUD-BADIN
LIBRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
219, RUE SAINT-HONORÉ (1er)

1925


LIBRARY
Brigham Young University
RARE BOOK COLLECTION
Z
993
.B72
1925
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 22937 7699

MARQUES

DE

LIVRES

28

Dr L. BOULAND

MARQUES
DE
LIVRES
ANCIENNES

ET

MODERNES

françaises et étrangères



PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
L. GIRAUD-BADIN
LIBRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
Successeur
219, RUE SAINT-HONORÉ (1er)

1925

Le livre que nous offrons aujourd'hui aux bibliophiles et aux libraires n'est pas un ouvrage de fantaisie ; c'est un recueil, sérieusement documenté, de quelques marques de livres relevées sur des volumes qui ont passé entre les mains de l'auteur depuis plus de trente ans. Ces marques ont été fixées par frottis au moyen d'un noir spécial, ou bien par photographie directe, et avec leurs dimensions vraies, sauf quelques très rares exceptions dont il est fait mention dans le texte.

*Bien que la plupart des marques décrites soient des armoiries, l'auteur a préféré au titre d'*Armorial *celui, plus juste en même temps que plus modeste, de* Marques de Livres, *car dans le nombre de celles qui se trouvent décrites et reproduites il en est qui ne sont pas des blasons et certaines même n'ont rien d'héraldique, tels, par exemple, les chiffres ou monogrammes.*

A un ouvrage comme celui-ci le chercheur, amateur ou professionnel, est en droit de demander :

L'attribution certaine de la marque de livre qu'il veut identifier ;

Des références lui permettant de contrôler l'exactitude de cette attribution ;

Des détails biographiques sur le premier possesseur du livre.

C'est ce que l'auteur s'est efforcé de fournir avec tout le soin qu'il met dans ses recherches. Il a donné le titre et la date du livre portant la marque décrite et il a fait

suivre l'attribution de références permettant d'en contrôler l'exactitude, et de renseignements, souvent très détaillés, sur le propriétaire de cette marque. Enfin, une Table *spéciale, tout particulièrement disposée par ordre* alphabético-numérique *de* chacune *des pièces d'un blason, permet de retrouver sans peine et très rapidement le nom du propriétaire ainsi que la page où la marque est décrite.*

Il est facile de dire : « Ces armoiries sont celles de tel ou tel personnage. » Il l'est beaucoup moins de mettre le lecteur à même de s'en assurer ou de lui démontrer, par exemple, que les armes d'une Ville ou d'un Collège ne sont pas celles d'un particulier.

La partie documentaire de l'ouvrage que nous publions en augmente la valeur et l'intérêt et en fait tout à la fois un livre de curiosité et un instrument de travail. Nous espérons qu'il saura conquérir la faveur du public, amateurs et libraires, auquel il s'adresse.

L'ÉDITEUR

ABBAYE DE MORIMOND

Les livres portant sur leurs plats les armoiries dont nous donnons ci-contre la reproduction ne sont pas rares, on en rencontre un peu partout, mais en revanche ce que l'on n'y rencontre pas en même temps, c'est l'indication de leur provenance. Ils ne laissent pourtant pas que d'intriguer les amateurs par leur curieux blason, par la couronne royale de France, ainsi que par la mitre et la crosse dont il est surmonté.

De nombreux volumes portant cette marque me sont passé par les mains, c'était presque tous des ouvrages de travail : histoire, philosophie, hagiographie, etc... Celui qui a servi pour notre reproduction portait le titre : Histoire Critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les Savants, etc. Par un prêtre *** de l'Oratoire (1), *A Rouen, Guillaume Béhourt,* 1701, in-12, veau marbré, tranches rouges.

En rétablissant les émaux absents sur le fer de reliure, le blason doit se décrire : « *d'argent à la croix ancrée de gueules cantonnée des lettres M. O. R. S. de sable.* » Ce sont les armoiries de la célèbre abbaye de Morimond, diocèse de Langres (Haute-Marne), quatrième fille de Citeaux. Le *Dictionnaire des Abbayes et Monastères...*

(1) D'après le *Dictionnaire des anonymes* de A. Barbier, c'est le P. Pierre Le Brun.

tome XVI, de l'*Encyclopédie Théologique* de l'abbé Migne, nous apprend que « cette abbaye fut fondée « dans une étroite et profonde vallée du Bassigny l'an « 1114 par Olderic d'Aigremont seigneur de Choiseul « et Adeline sa femme. Cette abbaye fut la mère « féconde d'environ 200 monastères avec les 5 ordres « militaires de Calatrava, d'Alcantara, d'Avis, de Mon- « tesa, et du Christ, qui tous ont longtemps fleuri en



« Espagne et en Portugal. On en ajoute un sixième, « celui des Saints Maurice et Lazare de Savoie. L'abbé « de Morimond quoique régulier était reconnu pour « général, père et supérieur immédiat de toutes ces « milices religieuses. »

Et c'est ce qui explique pourquoi l'abbé ayant une juridiction en dehors de son couvent la crosse qui accompagne le blason est tournée en dehors. Par suite d'une situation territoriale exceptionnelle « cette abbaye « batie sur les confins de trois évêchés, ceux de Langres, « de Toul, et de Besançon avait cela de remarquable « qu'elle appartenait à plusieurs états. Ainsi la moitié « du réfectoire était, dit-on, sur les terres de Lorraine, « tandis que l'église était sur les terres de France. On

« priait, on chantait donc en France, mais on mangeait « en Lorraine. Sur la porte de l'église on lisait ces « mots écrits en lettres gothiques : **Vive le Roi notre « seigneur,** et au milieu de la flèche il y avait une « couronne de fleurs de lis, » semblable à celle qu'on voit au-dessus de l'écusson de notre reproduction.

La description du blason que nous avons donnée ci-dessus est celle qu'on trouve dans le manuscrit de l'abbé Brédeault (1). Elle est aussi conforme à la peinture d'un vitrail de l'abbaye, décrit par l'abbé Dubois dans l'*Histoire de l'abbaye de Morimond, diocèse de Langres, avec les principaux ordres militaires d'Espagne et de Portugal,* Paris, 1852, in-8°.

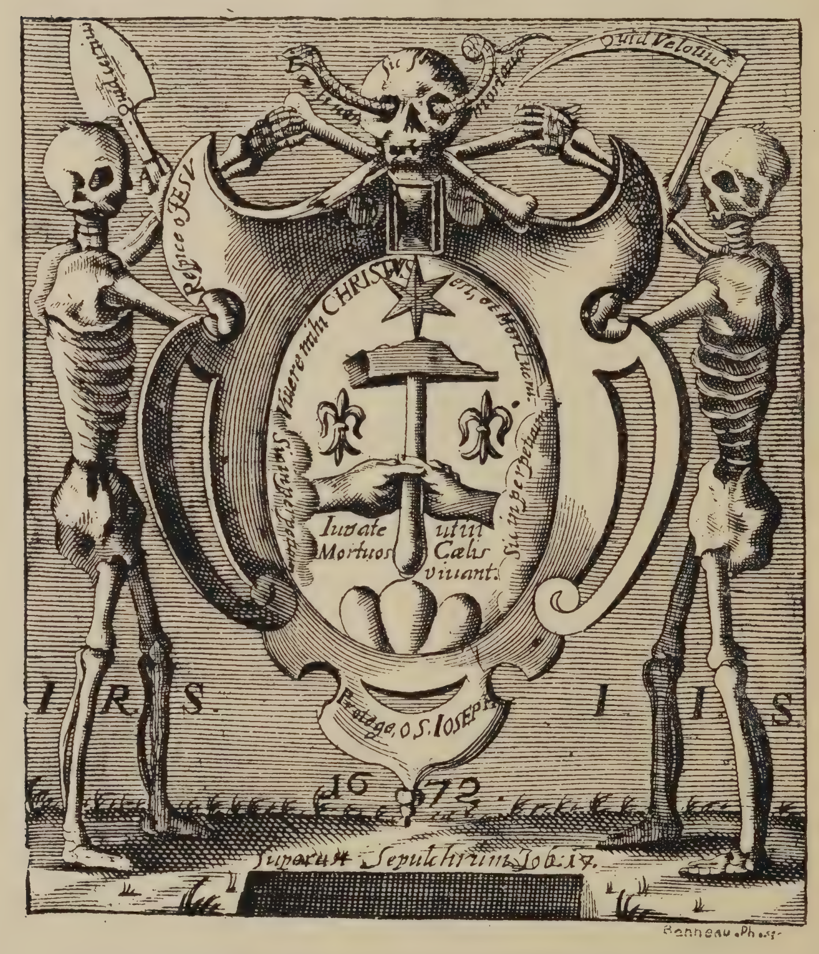
Nous devons ce dernier renseignement ainsi que le suivant à M. Eugène Harot, architecte.

Dans l'*Histoire des Ordres monastiques religieux et militaires... &c.,* par le Pe P. Hélyot, tome V, page 372, cette description de blason est « d'*argent à « la croix de Calatrava, qui est fleuronnée, de gueules et « accompagnée des quatre lettres* M. O. R. S. *de sable.* « L'écu couronné de la couronne de France et pour « supports deux squelettes de morts. »

On voit qu'à part une légère différence dans la figuration de la croix (fleuronnée au lieu d'ancrée) c'est encore le blason de notre reproduction. Une particularité intéressante de cette description mérite de nous arrêter encore un instant, ce sont les supports du blason indiqués par le P. Hélyot : *deux squelettes de morts* [sic]. Ce genre de supports est en effet bien peu commun dans les armoiries. On en a un *curieux* spécimen sur

(1) *Armoiries de Communautés, associations, corporations religieuses et civiles françaises et étrangères extraites d'un armorial manuscrit de l'abbé Bredault,* par Louis Morand — Paris — Bureaux du Bulletin héraldique de France — 1900 — in-8°.

l'Ex-libris des Capucins de Zug (Suisse) décrit et reproduit dans l'ouvrage du pasteur L. Gerster : Die



Schweizerischen Bibliothekzeichen... Kappelen. CT. *Berne*, 1898, in-4°, dont nous donnons la reproduction.

L.-A.-A. D'AFFRY

COLONEL GÉNÉRAL DES GARDES SUISSES

Le volume portant les armes dont nous donnons la reproduction est intéressant tout autant par la personnalité de son propriétaire que par son contenu : c'est un beau manuscrit, relié en maroquin rouge de l'époque, ayant à l'intérieur la date de 1775. Il porte ce titre que nous reproduisons en entier :

ÉTAT GÉNÉRAL *des officiers Suisses au service du Roi, suivant leur rang dans chaque régiment au 1er Avril 1775, avec leur ancienneté, le lieu de leur naissance, leur traitement, les grades, dignités, pensions et gratifications annuelles dont ils jouissent ; un État de toutes les compagnies de fusiliers qui forment actuellement les onze Régiments Suisses ; une Table du nombre des officiers de chaque canton ou pays allié de la Suisse ; une note sur l'Origine du Régiment des Gardes Suisses, une Table chronologique des Colonels Généraux des Suisses et Grisons, et une note sur les Prérogatives de cette charge, le tout précédé du Tableau Général de la Suisse et de l'énumération des Alliances de la France avec le Corps Helvétique.*

Les armoiries que nous reproduisons ici avec leurs dimensions exactes doivent se décrire : « *Chevronné d'argent et de sable de six pièces,* casque taré de face supportant une couronne de comte de laquelle sort un

bonnet albanais surmonté de trois plumes ou panaches recourbés. » Ce sont bien les armes de la famille d'Affry (Suisse, Fribourg) que l'on trouve aussi décrites : *d'argent à trois chevrons de sable,* casque couronné, cimier un bonnet pyramidal aux armes de l'écu, panaché de



plumes d'autruche d'argent et de sable (Rietstap). Ce cimier absolument semblable à celui de notre reproduction se voit *identiquement* représenté dans l'*Armorial du Pays de Vaud,* par le colonel de Mandrot, ce qui ne laisse aucun doute sur l'attribution au colonel général des Gardes Suisses.

D'après la continuation de l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* du P. Anselme, par P. Potier de

Courcy, tome IX, première partie, page 891, Louis-Auguste-Augustin, comte d'Affry, seigneur de Saint-Barthélemy et de Brétigny, paroisse d'Assens au pays de Vaud, né à Versailles le 28 août 1713, maréchal de camp au service de France en 1748, ambassadeur près des Provinces Unies en 1755, lieutenant général en 1758, colonel des Gardes Suisses en 1767, mort à son château de Saint-Barthélemy le 10 juin 1793, et inhumé à Saint-Germain d'Assens, était fils unique de François, comte d'Affry, lieutenant général au service de France, tué à la bataille de Guastalla en 1734 et de Marie-Madeleine-Alexie de Diesbach.

On pourrait peut-être s'étonner de ne pas voir figurer les Colliers des Ordres sur le fer de reliure, mais cela provient de ce que le comte d'Affry n'en fut nommé chevalier que dans la promotion de janvier 1784 alors que le manuscrit a été exécuté en 1775.



FER DE RELIURE

DE

AGAR DE MERCUEZ

COMTE DE MOSBOURG

Quoique relativement récente cette petite marque dont nous donnons ci-dessous la reproduction exacte mérite qu'on l'examine par suite des particularités qu'elle présente.

1° — Étant un véritable fer de reliure, elle peut donc



être ou bien appliquée directement sur les plats des livres, ou bien imprimée en or sur des disques soit de peau soit de papier et peut être collée dans l'intérieur, pouvant ainsi servir et comme super-libris et comme ex-libris selon le cas.

2° — Malgré sa forme héraldique, ce n'est pas le blason complet de la famille Agar de Mercuez de Mosbourg ; ce n'en est que la première partition représentée dans un écusson de style français, posé lui-même

sur la plaque de l'Ordre de Sainte-Anne de Russie, et au-dessous duquel est suspendue la croix de la Légion d'honneur; le tout est circonscrit par deux traits circulaires entre lesquels on lit : Ex-libris Mosbourg. Les armoiries de la famille Agar de Mercuez de Mosbourg sont : « *tiercé en fasce*, au 1 *de gueules à la croix tréflée d'or accostée de deux molettes du même* — au 2 *d'or au lion de sable* — au 3 *de sinople à la Syrène d'argent.* »

3° — La bibliothèque fournit deux ventes, mais la seconde partie fut vendue en Décembre 1892 *avant la première* qui ne le fut que du 6 au 9 Février 1893 ; et qui d'après le *Bulletin du Bibliophile* (année 1893) page 20, fournit la somme de 332 000 francs.

« Michel-Pierre-Antoine-Laurent Agar de Mercuez comte de Mosbourg, ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'Honneur, était né le 8 Novembre 1824, il mourut à Paris en Avril 1892, sans alliance », d'après le Vte A. Révérend dans : 1° — *Armorial du Ier Empire*.. etc.. tome 1er, page 4 ; 2° — *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration,* tome 1er, page 8. En 1850 le comte de Mosbourg faisait partie de l'ambassade française à Saint-Pétersbourg ce qui explique la plaque de l'ordre de Sainte-Anne.

LES AGONOTHÈTES

OU

DONATEURS DE PRIX

Avant d'aller plus loin dans ces études il est bon de donner à nos lecteurs quelques explications sur ce qualificatif dont nous aurons plus d'une fois l'occasion de nous servir, et qui pour beaucoup d'entre eux sans doute est bien nouveau, quoiqu'il soit pourtant assez vieux. Sa définition nous est fournie par un ouvrage ancien déjà : le *Dictionnaire Universel françois et latin, contenant la signification et la définition... &c.....* Nancy, Pierre Antoine, 1740, six volumes in-folio, et dont le faux-titre porte qu'il est *vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux.*

« On donne encore dans les collèges le nom d'*Ago-*
« *nothète* à celui qui fait la dépense des prix qu'on
« distribue aux écoliers. *Agonothète perpétuel* est celu
« qui a fondé ces prix. »

Les rois de France, les princes du sang, les ducs de Lorraine, les gouverneurs de province, les évêques, les grands seigneurs, voire même de simples bourgeois, et les municipalités de certaines villes firent ainsi les frais de livres plus ou moins richement reliés, portant leur blason imprimé en or sur les plats, souvent dans un semis de fleurs de lis ou de chiffres et de monogrammes. Ceci explique la grande abondance de

livres armoriés qu'on rencontre encore aujourd'hui en France et à l'étranger, mais surtout en France, où cet usage florissait avant la Révolution de 1789.

Je n'ai pas la prétention, loin de là, de dire que tous les livres aux armes de personnages célèbres qu'on rencontre dans le commerce sont des volumes dus à la munificence de ces Agonothètes, je tiens seulement à établir qu'il y en a beaucoup, qu'ils ont plus ou moins un certain cachet particulier que l'expérience finit par nous faire bien saisir, et qu'au cours de ces études nous aurons l'occasion d'en signaler plus d'un.

Qu'un prince ou autre personnage ait eu pour marquer ses livres un fer de reliure spécial et caractéristique, quelquefois même plusieurs, c'est indiscutable; mais aussi rien n'empêche d'admettre que lorsqu'il a fait les frais d'une distribution de prix, soit l'un, soit l'autre de ces fers n'ait été employé à imprimer sur ses livres cette marque de sa générosité. De sorte que l'on peut trouver des livres dont les armoiries sont une marque de propriété personnelle, et d'autres où ces mêmes armes sont une marque de donation. En ce cas le sujet même du livre, la qualité des matériaux employés par le relieur, la facture générale du volume peuvent faire soupçonner qu'on se trouve en présence d'un prix.

LOUIS DUC D'ORLÉANS, DE VALOIS, ETC.

Lorsque le blason est accompagné d'un chiffre ou d'un monogramme ne répondant pas aux lettres initiales des noms, titre ou qualités de la personne dont ce sont les armoiries, on doit chercher de suite si ce n'est pas un prix? En voici un exemple : sur un volume dont le titre gravé est : SYMBOLA DIVINA ET

HUMANA PONTIFICUM IMPERATORUM REGUM ACCESSIT BREVIS & FACILIS ISAGOGE IAC. TYPOTII. (Imprimé à Prague de 1601 à 1603 par Egidius Sadeler, in-folio), se trouve



une bonne reliure en veau rouge dont les plats portent les armes (ci-dessus) de LOUIS, DUC D'ORLÉANS, PREMIER PRINCE DU SANG (1), entourées d'une large bordure de

(1) Pour sa généalogie ainsi que pour le blason, voir le P. Anselme, *Grands officiers de la Couronne,* tome I, pages 190-91 et tome IX, page 261 ; — pour sa biographie v. *Biographie Didot,* par le Dr Hœfer, tome 38, colonnes 821 et suivantes.

l'époque, et dans les angles de laquelle se voit le chiffre B. C. M. en majuscules anglaises, que nous reproduisons ici exactement, mais dans lequel il n'y a ni lettre L. ni lettre O.

Nous en concluons que quoiqu'il porte les armoiries du prince avec les colliers des ordres, ce volume ne saurait être qu'un prix. La preuve nous en est fournie, avec l'explication du chiffre, par l'inscription suivante qui se trouve sur le feuillet de garde : *In*



Solemni praemiorum distributione ac munificentia serenissimi principis aurelianensis ducis, in quarta proemium solutae orationis gallicae consecutus est Andreas Savague convictor die 3ª mensis augusti anni 1744 in Collegio Montargiensi Clericorum Regularium Sancti Pauli vulgo Barnabitorum

D. Sulpitius Petault
Collegii Prœfectus.

Je viens de dire que de plus elle permettait l'explication du chiffre B. C. M. qui n'appartient pas au duc Louis d'Orléans : car en rangeant les lettres dans l'ordre suivant C. M. B. on trouve les initiale des mots Collegium Montargiense Barnabitorum. Si ce feuillet

portant tout à la fois le nom de l'Agonothète, celui du Lauréat, et celui du collège avait été enlevé, comme cela se voit malheureusement trop souvent, le chiffre que l'on serait tenté d'appliquer au donateur viendrait donc compliquer les recherches bien malencontreusement.

Ce feuillet qu'on désigne sous le nom de *Prœmium, Palmares, Ex dono, Testimonium, Ex munificentia,* pouvait aussi servir en quelque sorte de marque de propriété, d'ex-libris ; malheureusement pour diverses raisons et en particulier pour vendre plus facilement certains livres dont on tenait à dissimuler l'origine, on a enlevé cette feuille, ce qui gêne les recherches. Cet enlèvement toutefois n'est pas sans laisser de traces ; enfin, lorsqu'on a en mains un livre dépouillé de gardes, dont le titre se trouve pour ainsi dire à nu en face de la couverture, il y a les plus grandes probabilités pour que ce soit un prix dont le Prœmium a été arraché.

Par la suite, et peu à peu, le Prœmium manuscrit fut remplacé par une espèce d'étiquette dont le texte imprimé laissait aux endroits voulus des espaces blancs que le Præfectus studiorum remplissait, ou faisait remplir, avec les noms du lauréat, l'indication de sa classe la date de la distribution des prix et au-dessous desquels il apposait sa signature, avec ou sans le sceau du collège. Quelques-uns de ces prœmia ne manquent pas d'un certain cachet artistique, comme celui par exemple qui fut gravé par Baumès à Montpellier pour le collège des Pères de la Doctrine Chrétienne de Carcassonne, dont on voit la reproduction à la page 73 du livre de feu Gaston Jourdanne : *Les Bibliophiles, les collectionneurs et les imprimeurs de l'Aude* (Bibliothèque de la Revue Méridionale, in-4).



EX MUNIFICENTIA

D. D. D. JOAN. LANE, ANT. DRUOT, CLAUD. TISSERAND. Dæ. ABIGAIL MATTHIEU.

Prætore D. D. LUD. FRANC. GAUTHIER.

Consulib. D.D.D.D. GAUTHEY. BONABEL, GUYENNOT, COCHON.

Procuratore Sindico D. BERRY.

Hoc præmio *in Secundâ* Classe donatus est. *Gulielmus Charlois Secundo Doctrinæ Christianæ*

In Collegio Cabillonensi Soc. JESU, Anno Domini 1735.

Alb. Eug. Delchoin S.J. Præfectus

Nous reproduisons hors texte le Prœmium du Collège des Jésuites de Châlon-sur-Saône, en 1735, non point qu'il soit remarquable par son exécution, tant s'en faut ! mais parce que, avec un volume donné en prix dans ce collège, il a été l'occasion des recherches qu'on va lire sur les Agonothètes de cet établissement, et qu'il fait bien comprendre les détails qui suivent. Nous les devons à l'obligeance et à l'érudition de M. Millet, bibliothécaire-archiviste de Châlon-sur-Saône. On y verra que certains donateurs ne se bornaient pas à faire une générosité passagère mais faisaient une fondation établie sur de sérieuses garanties ou sur une rente, ce qui les constituait *Agonothètes perpétuels* selon la définition du Dictionnaire de Trévoux citée plus haut.

« Par acte notarié en date du 21 Janvier 1579 Antoine Druhot, sommelier du Roi, capitaine des châteaux de Germolles et de Montaigu près Châlon-sur-Saône, donna à cette ville un sien domaine sis à la Pire, près de Saint-Didier en Bresse, comprenant maisons, grange, cour, jardin, 55 journaux de terre arable, 9 soitures de prés, 16 arpents de bois taillis futaie et un étang ; cette donation fut faite à condition que la ville emploierait le revenu de ces héritages à payer les honoraires du maître qui instruirait la jeunesse en la première classe du collège et aux grandes écoles de Châlon ; que de plus elle préleverait annuellement sur ce revenu *deux écus sol pour acheter des livres à donner en prix aux élèves les plus méritants*.

« Autre acte, du 20 Avril 1581, par le quel le même Antoine Druhot sommelier du Roi, capitaine des châteaux de Germolles et de Montaigu donne au Maire et aux échevins de Châlon une rente perpétuelle de

13 livres par an, dont 6 devront être employées *à l'achat de livres pour les étudiants du collège* et le reste partagé entre lesdits maire, et échevins, le procureur syndic, le secrétaire et les sergents de mairie.

« D'autres qu'Antoine Druhot fondèrent comme lui des prix pour le collège de Châlon-sur-Saône. Voici



leurs noms, avec la date, la quotité et l'objet de chaque donation.

« 1° — Jean Lasne, chanoine et archidiacre en la cathédrale St-Vincent de Châlon, le 23 Mai 1614, rente annuelle de dix livres, pour achat d'un prix consistant en un *rameau de Laurier d'argent ;*

« 2° — Claude Tisserand, prieur et vicaire général de l'abbaye de Saint-Pierre de Châlon, le 16 Septembre 1616, rente annuelle de vingt livres pour achat de six volumes ;

« 3° — Abigaïl Mathieu, baronne de Traves, le

27 Mai 1619, rente annuelle de vingt livres pour acquisition de quatre médailles d'argent, pesant chacune une demi-once, et portant gravés le nom et les armoiries de la dite donatrice. Ultérieurement les médailles ainsi que le rameau d'argent de Jean Lasne furent remplacés par des livres ;

« 4° — Claude Tapin, conseiller au baillage de Châlon et receveur des dimes au Châlonnois, le 10 Mai 1631, rente annuelle de 25 livres pour achat de volumes.

« Les livres provenant de ces fondations portent sur



leurs plats outre les armes de France et celles de Châlon les mots *Ex-Dono* suivis du nom du donateur avec la date ; le nom de Claude Tisserand, y est de plus accompagné de ses armoiries personnelles, qui étaient *d'azur au chevron d'or, et une coquille du même en pointe*.

« Les prix ordinaires, c'est-à-dire ceux donnés aux frais de la ville, portent seulement sur l'un des plats, l'écusson de France, et sur l'autre celui de Châlon ancien : *d'azur à trois annelets d'or*, avec la date. »

Druot (Druhot), Lane, Tisserand, Mathieu, ce sont les noms que l'on trouve sur les volumes et sur l'*Ex*

Munificentia reproduit un peu plus haut, voilà donc pourquoi j'ai choisi celui-là plutôt qu'un autre, car il montre bien pourquoi les armoiries ou les noms des Agonothètes se trouvent appliqués en or sur les plats des livres.

« Toutefois il faut attirer l'attention sur des livres « portant les armoiries de Châlon-sur-Saône : « En « 1659 la commune de Châlon fit la dépense de la « reliure de cent exemplaires de l'*Histoire de Châlon* « par le P. Perry. *Châlon-sur-Saône,* 1659, in folio » « et qui portent sur les plats les armes de la ville mais « ceux-là n'ont jamais été donnés en prix. »

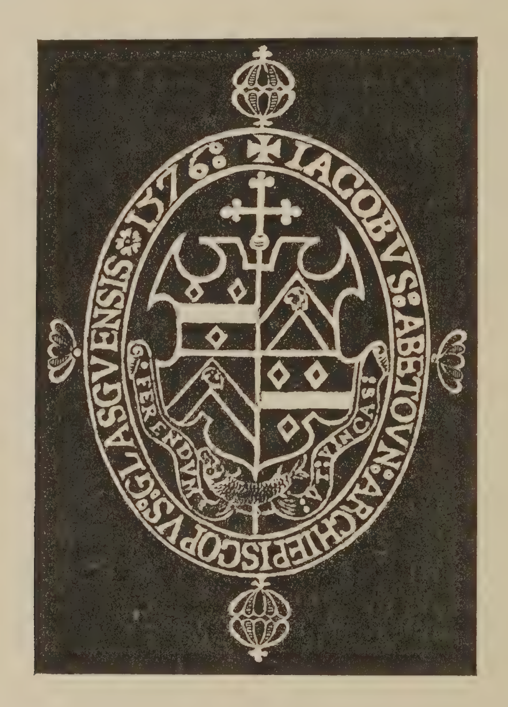
J. A. BETOUN

Quoiqu'elle figure dans la deuxième édition (tome I, page 237) de l'*Armorial du Bibliophile* par Joannis Guigard, nous tenons à profiter de l'occasion pour donner ici une reproduction de la marque (1) de Mgr Jacques de Béthune (A. Betoun) archevêque de Glascow et ambassadeur en France, parce que nous la considérons, non pas comme un super-libris personnel, mais comme l'empreinte d'un fer de reliure marquant les livres distribués en prix aux lauréats du collège des Écossais, dont ce prélat était un des fondateurs, dont il fut un généreux Agonothète et où il mourut en 1603.

Nous remarquons d'abord que ces armoiries portent une date (1596) ce qui n'était pas du tout l'habitude pour les marques personnelles, et ce que l'on trouve au contraire dans les ex-dono comme on vient de le voir pour Châlon-sur-Saône.

(1) Nous prévenons nos lecteurs qu'elle a subi une réduction de quatre centimètres sur la hauteur, qui se répartit proportionnellement sur sa largeur.

Guigard dit formellement que cette date représente celle d'une des deux fondations de prix que Mgr de Béthune fit pour le collège des Ecossais, malheureusement nous n'avons pas pu trouver encore où il a pris



ce renseignement, car il ne donne presque jamais de références.

Dans son excellent ouvrage sur les Bibliothèques de Paris M. Alfred Franklin fait observer (page 419, en bas) que « le collège des Écossais ne mettait pas d'estampille sur ses volumes » ce qui revient à dire qu'au cours de ses patientes et minutieuses recherches dans les bibliothèques de Paris il n'en a point rencontré. Et cela vient à l'appui de notre manière de voir : que

si le fer de reliure a été gravé pour orner les prix du collège des Écossais il n'était pas du tout destiné à marquer tous les autres livres formant la bibliothèque de cet établissement. Les livres du collège ont pu être détruits pendant la tourmente révolutionnaire de 1793, mais ceux qui avaient été donnés en prix, ayant été emportés par les lauréats dans leur pays, ont été dispersés à travers le monde ce qui permet d'en retrouver quelques-uns.

Celui sur lequel nous avons relevé notre frottis est : Le Pimandre de Mercure trismégiste de la philosophie Chrestienne, Cognoissance du verbe divin...... traduit de l'exemplaire grec...... par François Ms de Foix... *Bourdeaux, Millanges,* 1569 ; bonne reliure en veau brun avec filets sur les plats, coins ornés de fers azurés, tranches dorées. Le blason et les ornements ont été appliqués avec un or compact d'un beau ton rougeâtre qui leur donne des reflets rutilants et nous laisse l'impression d'une reliure de luxe.

D'après *A Genealogical History of the Commoners of Great Britain and Ireland,* London, H. Colburn, 1836, in-8, (tome III, page 381), Jacques de Béthune archevêque de Glascow, envoyé comme ambassadeur en France par la reine Marie, fille de Jacques IV, et fondateur du Collège des Ecossais, était de la famille de Béthune-Balfour dont les armoiries sont : « écartelé au 1 et 4 *d'argent à la fasce accompagnée de trois macles le tout d'or* (1) ; au 2 et 3 *d'argent au chevron de sable chargé d'une tête de loutre arrachée d'argent.* »

En Lorraine, depuis Jean de Lenoncourt (1592) jusqu'au duc François II qui devint Agonothète per-

(1) D'après cette description, comme d'après celle de Rietstap, ce sont des armes à *enquerre* puisqu'on y voit des pièces d'or sur champ d'argent.

pétuel par sa fondation de 1628, l'Université de Pont-à-Mousson eut de généreux donateurs, aussi trouve-t-on de nombreux livres à leurs armes tant dans les bibliothèques publiques ou privées de la région que dans le commerce de la librairie. L'étude de ces donations a fourni la matière de deux intéressantes brochures. La première a pour titre : LES AGONOTHÈTES OU LES DONATEURS DE PRIX A L'UNIVERSITÉ DE PONT-A-MOUSSON, par l'abbé Charles Hyver, *Pont-à-Mousson, imprimerie E. Ory,* 1873, in-8. La seconde : NOUVELLE ÉTUDE SUR L'UNIVERSITÉ DE PONT-A-MOUSSON. COMMENT ON Y DEVENAIT MAÎTRES ÈS-ARTS, par J. Favier, *Nancy, Librairie Sidot,* 1880, in-8, illustrée de vingt-neuf dessins reproduisant les armoiries des Agonothètes, et dans le nombre desquelles il y en a qui sont accompagnées d'une inscription *datée* comme celles dont nous venons de nous occuper. Nous renvoyons à ces deux publications les amateurs curieux de renseignements plus complets sur les donateurs de prix en Lorraine.



MGR P. D'ALBERT
DIT LE
COMTE DE MONTFORT
PLUS TARD
CARDINAL DE LUYNES

Étant donné que tous les gros points qui sèment le champ de cet écusson y ont été mis par un graveur ignorant ou malhabile pour représenter le pointillé classique qui en héraldique représente l'or, ce blason doit se décrire : « *d'or à un lion de gueules couronné du même ;* il est surmonté d'une couronne de duc avec mitre à dextre, et crosse à senestre, le tout sous un chapeau d'évêque. »

Cette curieuse marque se trouve frappée en or sur les plats du volume dont voici le titre : EXTRAIT DE L'HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DE BEAUMONT SUIVI DE L'HISTOIRE ABRÉGÉE D'AMBLARD DE BEAUMONT MINISTRE D'HUMBERT IIe DERNIER DAUPHIN ; ET DE FRANÇOIS DE BEAUMONT BARON DES ADRETS. MDCCLVII (sans autre indication), petit in-4, reliure du temps en maroquin rouge, bordure de dentelle, doublure de soie bleue, tranches dorées. Ce volume fait partie de la bibliothèque de la Ville du Mans, et cette description m'a été confirmée par Mr. J. L. Lhermitte, architecte départemental de la Sarthe. J'attribue la possession du livre à Paul d'Albert connu d'abord sous le nom de comte de Mont-

fort plus tard sous celui de cardinal de Luynes. Il fut évêque de Bayeux en 1729, membre de l'Académie Française en 1743, premier aumônier de Madame la Dauphine en 1746, archevêque de Sens en 1753, chevalier du Saint-Esprit en 1759 ; il est mort à Paris



en 1788. Voir son article dans l'*Histoire des Grands officiers de la Couronne* par le P. Anselme, continuée par P. Potier de Courcy (tome IX, première partie, page 795).

Mon frottis est accompagné d'une note disant que ce livre n'a que 79 pages. Dans la *Bibliothèque Héraldique de la France* (n° 3473) il y a la description de l'Extrait de l'Histoire Généalogique de la maison de Beaumont...&c... dont le titre est absolument semblable

à celui du livre qui nous occupe et Guigard y indique en plus le nom de l'auteur, Annet de *Pérouse* évêque de Gap, et le lieu de la publication, *Paris*; il ajoute que la Vie d'Amblard de Beaumont serait de l'abbé *Pérau* ce qui me porte à croire que le volume actuellement à la bibliothèque du Mans serait un exemplaire offert en don?... il en a du moins les apparences.



C.-F. D'ALBERT, DUC DE PICQUIGNY

ET

SOPHIE DE COURCILLON

Le super-libris dont on voit ci-dessous la reproduction n'est pas plus difficile à décrire qu'à faire la détermination du nom de ses propriétaires, car les armoiries qui s'y trouvent sont caractéristiques. Sur



un manteau de pair surmonté d'une couronne de duc on y voit deux blasons accolés. Celui du mari est : « Écartelé, au I et 4 *d'or au lion couronné et lampassé de gueules* au 2 et 3 *de gueules à neuf macles d'or,* c'est celui des D'ALBERT DE LUYNES ; celui de la femme

est : *d'argent à la bande fuselée de gueules accompagnée en chef à sénestre d'un lion d'azur*, armoiries des Courcillon. » Et la question se réduit alors à ceci : quel est le duc d'Albert de Luynes qui a épousé une Courcillon ?

Les généalogies de ces familles nous répondent : c'est Charles François d'Albert, comte, puis duc de Picquigny, né le 6 Septembre 1707, qui fut le 6 Décembre 1721 colonel d'un régiment d'infanterie, puis Lieutenant de la compagnie des Chevaux-légers de la Garde ordinaire du Roi en 1729, mort le 14 Juillet 1731. Il avait épousé le 17 Janvier 1729 Marie Sophie de Courcillon, fille unique de Philippe Egon de Courcillon, marquis de Dangeau, héritière de Pompadour, dame du duché de la Valette. Devenue veuve en 1731 elle se remaria avec Hercule Mériadec de Rohan prince de Rohan et de Soubise le 31 Août 1732, qui lui aussi était veuf (d'Anne Geneviève de Lévis). Marie Sophie de Courcillon mourut au mois d'Août 1756.

D'après ce qui précède elle n'aurait donc pu avoir des livres portant la marque reproduite plus haut que jusqu'à la date de son second mariage en 1732 soit pendant trois ans.

A l'époque où j'ai relevé le frottis qui a servi pour faire la reproduction ci-dessus je n'avais pas encore l'habitude de prendre la copie du titre de l'ouvrage ainsi que la date d'édition du livre sur lequel se trouvait le blason et ne puis l'indiquer comme d'ordinaire, ce qui dans ce cas-ci n'a pas d'importance, l'attribution étant indiscutable. Depuis j'ai rencontré dans le commerce un fragment de couverture de livre relié en veau portant la même marque, ce qui indiquerait que la bibliothèque de ce ménage devait être assez nombreuse.

LIVRES AUX ARMES

DE LA

VILLE D'AMSTERDAM

Quoique ces livres ne soient pas rares et que depuis longtemps il en passe soit dans les ventes aux enchères, soit sur les catalogues des libraires avec la simple mention « *livre aux armes* », il y a encore beaucoup de personnes qui n'en connaissent pas la provenance. Les armoiries imprimées en or sur leurs plats ne diffèrent que par les détails de leur entourage, c'est ce qui nous a décidé à en reproduire au moins deux types qui permettront d'identifier facilement les autres. Car si leurs armoiries se trouvent dans des ornements quelque peu différents, le blason est si caractéristique qu'il sera facile de les reconnaître toutes par la suite. Ce sont les armes de la ville d'Amsterdam, qui en rétablissant les émaux absents sur le fer de reliure, doivent se décrire : « *de gueules au pal de sable chargé de trois sautoirs d'argent.* »

Au cours de nos recherches sur les super-libris, qui datent de plus de trente ans, nous avons trouvé *neuf* marques de livres aux armes de la ville d'Amsterdam, car à l'exemple de généreux personnages comme nous l'avons vu à l'article des Agonothètes, certaines villes se faisaient donatrices de prix, et si l'on en juge par

le nombre de ceux que l'on rencontre un peu partout, la ville d'Amsterdam avait fait pendant longtemps et



largement les frais de nombreuses distributions de prix marqués à ses armes.

La première de ces marques de livres, celle qui attire plus particulièrement l'attention, est celle que nous reproduisons ici avec ses dimensions vraies; on pourrait l'appeler la marque à la Minerve. Dans un

écusson ovale surmonté d'une couronne impériale, entouré de branches de laurier, on voit le blason décrit ci-dessus, le tout est horizontalement surmonté d'un large nuage d'où émerge à mi-corps une femme (Minerve, ou peut-être la ville elle-même) tenant de la main gauche une lance, et de la main droite un livre marqué des trois sautoirs du blason, vers lequel un petit amour tend les bras : elle semble distribuer les prix...; un peu au-dessus de son bras vole un petit amour qui sonne de la trompe, tandis qu'à sa gauche un autre petit amour tient une palme. Nous avons pris ce frottis sur le volume suivant : AULII GELLII NOCTIUM ATTICARUM LIBRI XX PROUT SUPERSUNT, QUOS AD LIBROS MSS. EXEGERUNT PERPETUIS NOTIS ET EMENDATIONIBUS ILLUSTRAVERUNT J. F. ET JAC. GRONOVII ; ACCEDUNT.... *Lugduni Batavorum, Corn. Boutesteyn,* 1706, in-4, relié en vélin blanc. Cette marque du type à la Minerve existe de *trois dimensions* tout à fait *semblables par le dessin,* la plus grande, pour livres in-folio, mesure 0^{m},135 de haut, nous n'indiquons que la mesure de la hauteur parce qu'elle est suffisante pour l'identification et plus facile à prendre. La seconde, pour in-4, est celle reproduite ci-dessus, elle mesure 0^{m},098. Enfin la troisième, pour les livres de moindres dimensions, mesure 0^{m},088 de haut. — Ici se place une remarque assez curieuse, c'est que la ville d'Amersfoort (province d'Utrecht) a fait exécuter une marque absolument semblable, car elle ne diffère de celle que nous venons de décrire que par son blason qui est : « *d'argent à la croix de gueules* » et par la devise : SIC ITUR AD ASTRA, inscrite aux flancs de l'écusson. J'en ai donné une reproduction très exacte dans les *Archives des collectionneurs d'ex-libris*, année 1898, page 148, accompagnée d'abondants renseignements.

Une autre marque, que l'on peut donner comme type des armoiries d'Amsterdam appliquées sur des livres, est celle que nous représentons ci-dessous avec ses dimensions vraies, $0^{m},057$ de haut, c'est le blason décrit précédemment, dans un ovale qui est placé sur un ornement losangique formé d'accolades et de fleurs



de lis ; c'est la plus petite des *quatre* marques de ce type qui ne diffèrent entre elles que par les arabesques formant le losange et par leurs dimensions qui sont : $0^{m},098$ de haut, $0^{m},106$ de haut, et $0^{m},125$ de haut ; cette dernière toutefois diffère légèrement des autres en ce que l'ornement losangique est formé de menus feuillages et de fleurettes n'ayant plus de ressemblance avec la forme fleurdelisée qui se trouve aux angles des précédentes.

La huitième marque dont je ne possède qu'un seul frottis diffère complètement des autres : le blason dans un écusson du type dit français, surmonté d'une couronne imitant la couronne impériale et soutenu par deux lions énormes, se trouve dans un cadre ovale ouvragé (feuilles de laurier imbriquées séparées par des fleurs d'églantier) ; il mesure $0^{m},058$ de haut. Il sera facile à reconnaître par son exécution des plus médiocres, il a été relevé sur le volume portant le n° 250 du catalogue de la première vente de M. Destailleur par Morgand, en 1891.

Enfin la neuvième et dernière marque aux armes d'Amsterdam, qui m'est passée sous les yeux et qui n'est pas la moins curieuse, se compose du blason dans un écusson en forme de poire renversée, surmonté d'une grosse couronne impériale et simplement posé sur deux palmes assez maigres que lie, par le bas, un flot de rubans, le tout est entouré d'un trait fort épais, en forme de losange, qui mesure $0^{m},099$ de haut. Malheureusement j'ignore sur quel livre le frottis a été pris, tout ce que j'en ai pu savoir c'est que le volume faisait partie d'un lot dans la vente de Neufforge, faite à Bruxelles par E. Deman (6-11 mai 1889).

Ces neuf marques de livres aux armes de la ville d'Amsterdam représentent-elles toutes celles qui existent ? Il est possible et même probable qu'il en existe d'autres. Nous serions fort reconnaissant aux personnes qui en connaîtraient de vouloir bien nous les signaler ?

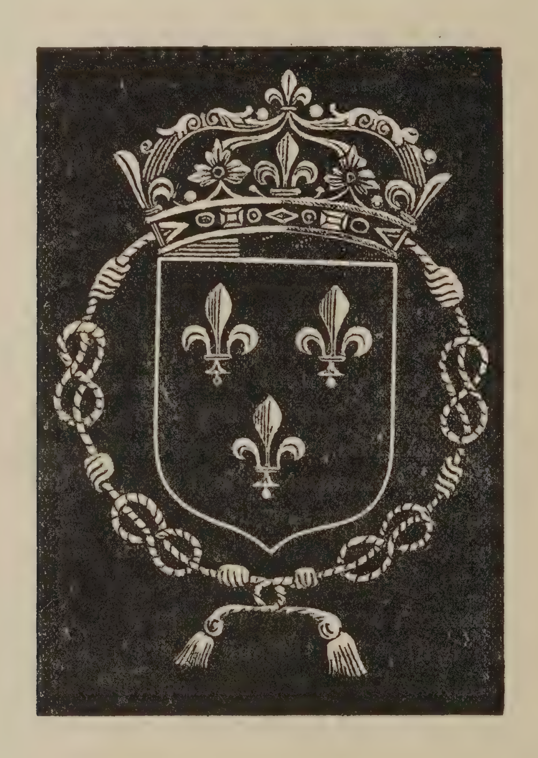
LIVRE AUX CHIFFRES
D'ANNE D'AUTRICHE
ET
DU COLLÈGE DE CLERMONT

Quelques livres armoriés se trouvant soit dans le commerce, soit chez des bibliophiles présentent certaines particularités qui déroutent les recherches et rendent l'attribution de leur provenance sinon impossible du moins longue et difficile. Tel est le cas du volume dont nous allons nous occuper et dont nous devons la communication à M. Henri Leclerc.

C'est un livre grand in-folio intitulé : LA COUR SAINTE... par le R. P. Nicolas Caussin, *Paris,* 1645. Deux volumes reliés en un seul : maroquin noir orné de compartiments de filets à la Duseuil, fleurs de lis aux angles avec les chiffres AA — CC surmontés de la couronne royale de France. Au centre étaient primitivement les armoiries d'Anne d'Autriche entourées de la cordelière de veuve comme on les rencontre si souvent, mais qui par la suite ont été adroitement recouvertes d'un morceau très mince de maroquin noir sur lequel ont été dorées les trois fleurs de lis des armes royales de France, ainsi que le montre notre reproduction.

Mais sur le premier plat les injures du temps ont détruit une portion du maroquin noir de cette pièce et

mis à nu la partition si reconnaissable des armes d'Anne d'Autriche, en y enlevant même l'or, ce qui rend la reproduction à peu près impossible, c'est pourquoi nous avons dû nous borner à reproduire le blason du second

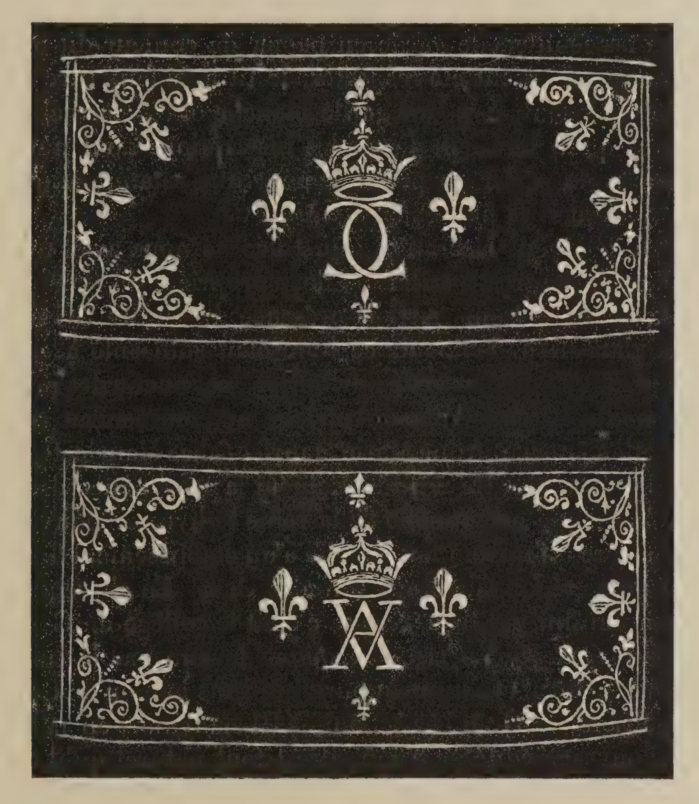


plat seulement, sur lequel du reste une tache blanche très visible au-dessus de la première fleur de lis est aussi produite par la disparition d'un fragment du maroquin rapporté.

Le dos du livre est orné dans le même style, ses entrenerfs y sont chargés des chiffres A.A — C.C — alternés, surmontés de la couronne royale et entourés de

quatre fleurs de lis ainsi que cela se voit sur la reproduction ci-contre.

Les livres dits *classiques* aux armes de rois, de reines, de princes, princesses, ou autres grands dignitaires sont



innombrables ; il n'est pour ainsi dire pas de catalogue de libraire ou de vente dans lequel on ne'n rencontre quelques-uns. Mais ces armoiries ne signifient pas pour cela qu'ils aient appartenu personnellement à ces personnages ; cela signifie qu'ils ont été donnés en prix (*ex munificentia*) pour la distribution annuelle de certains

établissements d'instruction ou bien comme dons à la bibliothèque de ces collèges ou de couvents : ce qui était relaté soit sur l'une des feuilles de garde du volume, soit sur un imprimé ajouté devant le titre (palmarès), et c'est ce qui devait exister dans ce livre. Quoique les feuillets de garde en papier de couleur dit papier peigne, aient été respectés, le titre, le faux titre et probablement aussi une garde blanche ont été arrachés parce qu'ils devaient porter les inscriptions dont nous venons de parler ou probablement une estampille qui en indiquait la provenance (1).

Si déjà cette lacération injustifiée ne nous avait mis en garde contre l'attribution de la propriété du volume à la veuve de Louis XIII la présence du chiffre CC sur les plats et sur le dos de ce livre était suffisante à elle seule pour infirmer cette attribution ; car aucun des prénoms de la reine Anne d'Autriche ne commençait par C, elle s'appelait Anne Marie Maurice (alias Mauricette). Si les deux C entre-croisés excluent la provenance de la bibliothèque personnelle de la reine le livre ne pouvait alors être qu'un don fait par elle à un établissement dont les noms répondaient aux initiales C. C. En cherchant bien j'ai fini par trouver que c'était le collège de Clermont, *Collegium Claromontanum*, devenu par la suite Collège Royal et connu aujourd'hui sous le nom de Collège Louis-le-Grand (2). Louis XIII étant mort en 1643 et l'ouvrage édité en 1645, il est tout naturel qu'il ait

(1) On trouvera d'intéressants détails à se sujet dans la brochure : *Les Agonothètes ou les donateurs de prix à l'Université de Pont-à-Mousson* par l'abbé Charles Hyver. *Pont-à-Mousson, imprimerie Eug. Ory*, 1878, in-8° (Extrait des Mémoires de la Société philotechnique).

(2) Voir : *Les Anciennes Bibliothèques de Paris, églises, monastères, collèges, &c...* par Alfred Franklin. *Paris, Imprimerie Impériale*, 1870, in-4°, tome II, pages 245 et suivantes.

porté primitivement les armes de la Reine entourées de la cordelière de veuve puisqu'elle était alors régente et certainement donatrice de prix.

Il nous reste à chercher pourquoi ces armoiries ont été par la suite recouvertes des armes royales de France qui ont été appliquées avec de l'or manifestement différent de celui des autres ornements et plus brillant. Voici, je crois, pourquoi, et cette explication me paraît plausible : ces générosités vraiment royales ne se faisaient point alors parcimonieusement, c'était en grande quantité qu'on achetait et reliait les livres destinés aux établissements qui devaient profiter de ces largesses, il est possible et probable, que ou bien au collège lui-même, ou bien chez le relieur du roi il soit resté des exemplaires non distribués, et qu'après la mort d'Anne d'Autriche pour les utiliser on ait recouvert ses armoiries de celles du roi Louis XIV, qui fut du reste un des puissants protecteurs du collège comme l'indique bien le nom qu'il prit de Collège Louis le Grand (1).

Voilà pourquoi jusqu'à preuve du contraire j'attribue ce volume au Collège de Clermont, d'autant plus que jusqu'ici je n'ai rencontré aucune marque spéciale de ce collège, armoriée ou non, alors que l'on trouve au contraire beaucoup de livres portant les armoiries de ses donateurs et contenant encore l'ex-dono ou palmarès qui ne laisse aucun doute sur leur provenance.

(1) Voir : *Anciennes Bibliothèques de Paris... &...* par Alfred Franklin — note précédente.

LES BAILLIVY

COMTES DE MÉRIGNY

Certains amateurs, au lieu de faire appliquer leur blason sur les plats de leurs livres avec un fer de reliure plus ou moins grand, les ont fait marquer soit dans les entrenerfs du dos, soit en queue, avec un fer plus petit à leurs armes. C'est ainsi que l'on rencontre assez souvent encore des volumes assez soigneusement reliés et marqués au dos avec le petit blason dont voici



la reproduction avec ses dimensions exactes. Nous l'avons relevé sur le dos du volume : Réflexions sur la politesse des mœurs, avec des maximes pour la Société civile. Suite de réflexions sur le ridicule, par Monsieur l'abbé de Bellegarde. *Paris, Jean et Michel Guignard,* MDCC, petit in-8, veau fauve.

Ce petit blason doit se décrire : « *de gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un triangle taillé à facettes, le tout d'or.* » L'identifica-

tion de ces armoiries n'est pas difficile à trouver avec l'ouvrage de M. de Renesse renvoyant à Rietstap et surtout par la comparaison avec l'ex-libris gravé dont nous allons nous occuper plus loin, c'est le blason des Baillivy, comtes de Mérigny en Lorraine, sur lesquels on trouvera des fragments généalogiques dans Dom Pelletier et dans La Chesnaye-Desbois.

Auquel des membres de cette famille peut-on attribuer cette petite marque ? D'après la composition du fer de reliure, d'après la date d'impression du volume sur lequel nous en avons trouvé l'empreinte, c'est à Ignace de Baillivy, chevalier, dit le comte de Mérigny, brigadier des armées du Roi, lieutenant-colonel du régiment de Rosen-Allemand, qui épousa en 1741 Henriette Armante (*sic*) de Saint-Blaise, fille de Charles Henri, comte de Changy, neveu du comte de Stainville Couronge, etc..., grand-maître de la maison du duc Léopold. D'après un mémoire manuscrit, Ignace de Baillivy aurait été chevalier de Saint-Louis, il est mort en 1771, laissant trois enfants dont l'aîné était Charles-François Xavier de Baillivy, propriétaire de l'ex-libris dont voici plus loin la reproduction exacte.

Ce François Xavier, chevalier, comte de Mérigny, capitaine au régiment de Royal Lorraine cavalerie, donna sa démission dans le courant de l'année 1785, sollicita et obtint la place de Lieutenant des Maréchaux de France à Neufchateau, il habitait alors Nancy ainsi que nous l'apprend sa requête aux Maréchaux de France, dont l'original fait partie du dossier Baillivy, qui nous a été gracieusement communiqué par M. de Sorbier de La Tourasse, actuellement propriétaire des Archives du Conseil héraldique de France.

Tant par les charges occupées par différents de ses

membres, que par ses alliances, et par les fiefs qui lui appartenaient, la famille de Baillivy occupait un bon rang dans la noblesse lorraine; ainsi l'on trouve dans la *Nomenclature générale des Chevaliers de Malte,* pu-



bliée dans le 20e volume du *Nobiliaire* de Saint-Allais, page 248, que Claude-Marie Dieudonné de Baillivy de Mérigny avait été reçu dans l'Ordre le 13 août 1752, c'était le frère de Charles-François-Xavier, propriétaire de l'ex-libris reproduit ci-dessus.

SUPER-LIBRIS

DE

CHRISTOPHE IIe DE BASSOMPIERRE

Le curieux fer de reliure reproduit page 43 avec ses dimensions vraies et une exactitude absolue, se trouve imprimé en or sur les plats d'une couverture de livre, malheureusement vide de l'ouvrage qu'elle contenait, et qui présente tous les caractères des reliures de la seconde moitié du xvie siècle. Ses plats sont bordés d'un encadrement simplement formé de deux traits gras dans chacun des angles duquel on voit un ornement du style de cette époque. On remarquera particulièrement la forme de l'écusson et celle de la couronne (1) qui donnent à ce blason un cachet étranger. Le dos de cette couverture ne porte aucun titre, mais simplement quatre petits culots ou fleurons très simples comme cela se faisait assez généralement à cette époque.

Aucun signe, aucune note manuscrite ne chargent la

(1) Cette couronne dite *à l'antique* devrait régulièrement avoir douze pointes et par conséquent on devrait en voir sur notre reproduction au moins six, on n'en voit que trois, le graveur du fer ayant sans doute trouvé plus facile de l'exécuter ainsi. Palliot nous apprend que ce genre de couronne était spécial aux seigneurs qui avaient des terres en titre de principauté.

portion des gardes en papier blanc qui subsistent sur l'intérieur des plats, et qui sont quelquefois si utiles pour arriver à l'identification du blason. Celle-ci n'était pas facile, étant donné que le susdit blason ne porte aucune indication d'émaux, et que de nombreuses familles ont trois chevrons pour meubles de leur écu ; mais le cimier si caractéristique était heureusement là pour nous y amener.

On trouve en effet dans la collection des ex-libris de la Bibliothèque Nationale une pièce attribuée à François II[e] de Bassompierre, et qui porte (à bien peu de chose près) pour cimier : l'*écusson même des armoiries dans un vol posé sur une couronne à trois pointes absolument semblable à celle de notre super-libris* (1).

Cette identification nous est confirmée par la dédicace gravée d'un ouvrage anonyme peu commun : L'ARMORIAL DANS LE QUEL EST SOMMAIREMENT COMPRIS TOUT CE QUI DÉPEND DE LA SCIENCE DU BLASON..., &c..., &c... *Paris, Pierre Billaine*, 1638, in-4 ; elle représente une Minerve tenant de la main gauche un cartouche sur lequel se trouve le blason des Bassompierre surmonté d'un casque taré de face ayant pour cimier les armes de l'écu dans un vol ; mais ici la couronne à l'antique n'est pas sous le cimier, le graveur l'a placée sur la tête de la Minerve à laquelle il fait tenir de la main droite un étendard portant l'inscription : SOMMAIRE ARMORIAL A MONSIEUR LE MARESCHAL DE BASSOMPIERRE.

D'après cela nous concluons que la couverture vide dont nous venons de nous occuper recouvrait un livre

(1) J'ai reproduit cet ex-libris ainsi que le fer qui nous occupe dans un volume tiré à vingt-cinq exemplaires seulement : *Liste sommaire pour servir à l'étude des Ex-libris lorrains*. Paris, H. Leclerc, 1912, grand in-8.



SUPER-LIBRIS DE CHRISTOPHE IIe DE BASSOMPIERRE

appartenant à Christophe IIe du nom, baron de Bassompierre, seigneur d'Harouel et de Baudricourt, grand maître d'hôtel et chef des finances de Lorraine, etc..., etc..., qui fonda en 1592 le couvent des Minimes de Nancy. De son mariage avec Louise Picart, dite de Radeval, il eut cinq enfants dont l'aîné, François IIe du nom, fut le célèbre maréchal de Bassompierre (voir pour plus de détails le P. Anselme, *Grands Officiers de la Couronne,* tome VII, page 467).



GEORGES-AFRICAIN DE BASSOMPIERRE

Le beau blason et le curieux chiffre AA dont nous donnons les reproductions avec leurs dimensions vraies ont été obtenus avec des frottis pris sur le volume suivant : Le SECOND TOME DES DÉCADES QUI SE TROUVENT DANS TITE LIVE PAR BLAISE DE VIGENÈRE BOURBONNAIS. *A Paris, chez Langelier,* MDCVI, grand in-folio maroquin rouge, encadrement de trois filets sur les plats avec chiffre aux angles. Alcius Ledieu cite un volume absolument semblable intitulé THEATRUM HISTORICUM SIVE CHRONOLOGIAE SYSTEMA NOVUM CONCINNATUM A CHRISTOPHORO HELVICO (1), *Francofurti,* 1628, in-folio, maroquin rouge.

Quoique dans le blason les chevrons se voient remplis de traits qui ne répondent pas du tout aux hachures conventionnelles, puisque celles-ci ne sont entrées dans l'usage courant qu'après 1638, il doit se décrire : « *d'argent à trois chevrons de gueules* » qui est Bassompierre.

Le chiffre est formé de deux lettres A entrecroisées en sens inverse dans lesquelles la barre transversale a été remplacée (par élégance sans doute) par un ornement fantaisiste ne correspondant à aucune lettre de l'alphabet.

(1) Helvicus, professeur de langues orientales à l'Université de Giessen, né en 1581, mort en 1616.

Si l'on cherche alors dans la généalogie des Bassompierre quel était *à cette époque* le membre de cette famille dont les prénoms commençaient par la lettre A on n'y trouve que Georges-Africain de Bassompierre;



c'est donc à lui qu'il faut attribuer la possession des volumes richement reliés qui portent ces marques, et tout ce que l'on sait de lui confirme cette attribution.

Le P. Anselme (*Grands Officiers de la Couronne*, tome VII, page 467), La Chesnaye-Desbois et autres auteurs disent : Georges-Africain de Bassompierre marquis de Remauville, de Baudricourt, &c... Grand

écuyer de Lorraine, gouverneur et bailli de Vosges, avait épousé en 1610 Henriette de Tornielle, il mourut en 1632. — Il possédait un bel ex-libris armorié, anonyme, identique pour ainsi dire trait pour trait au



super-libris reproduit ci-dessus, mais de dimensions un peu plus grandes (0,112 de haut, sur 0,084 de large) qui a été attribué au Maréchal de Bassompierre, mais comme il s'appelait François ce n'est pas à lui qu'ont pu appartenir ces marques.

SUPER-LIBRIS

DE

J.-M.-A. DE BASTARD-SAINT-DENIS

On rencontre de temps en temps soit dans des bibliothèques particulières, soit sur les catalogues des libraires, de beaux livres modernes reliés en maroquin plein par Belz-Niedrée et portant les armoiries dont voici la reproduction avec leurs dimensions exactes ; généralement, dans les angles des plats ainsi que dans les entrenerfs du dos, on voit l'aigle mi-parti de la fleur de lis. Ce blason doit se décrire : « *d'or à l'aigle de l'Empire mi-parti d'azur à la fleur de lis d'or, autrement dit mi-parti de l'Empire et d'une fleur de lis de France* (1), *et sur le tout comme brisure un écusson d'hermine au point d'honneur de la partition et brochant sur le parti* ».

Ce sont les armoiries des Bastard de Saint-Denis, branche cadette des Bastard du Bosq en Armagnac (2).

D'après les renseignements que j'ai pu recueillir dans la région, le bibliophile qui faisait relier aussi luxueusement ses livres était Jean-Marie-Arthur de Bastard-Saint-Denis, troisième et dernier fils de

(1) Voir *Nobiliaire de Guyenne,* par J. Bourrousse de Laffore, tome 3e, page 393.
(2) Voir le même *Nobiliaire,* page 461.

Dominique-Gabriel-Edouard deuxième baron de Bastard-Saint-Denis et de Marie-Thérèse-Elaïs Duffour de La Barthe que celui-ci avait épousée en 1826 (1).

Il était né en 1836 et avait épousé en 1864 Marie



de Malleville, fille du marquis de Malleville, ancien pair de France. Je n'ai pas encore trouvé la date du décès de Jean-Marie-Arthur de Bastard-Saint-Denis, mais il est certain qu'elle n'est pas antérieure à 1872, car le

(1) Voir même volume, page 472.

dernier des volumes que j'ai vus marqués à ses armes portait cette date d'édition.

Après lui, une partie de ses livres passèrent à Mademoiselle Marie-Françoise-Henriette de Raymond, bibliophile et archiviste érudite, morte en 1886; celle-ci après avoir fait don de certains livres à des membres de sa famille, légua tout le reste, ainsi que ses archives personnelles, aux Archives du département de Lot-et-Garonne, comme je l'ai appris de M. R. Bonnat, qui en est actuellement archiviste. Le catalogue des documents faisant partie de ce superbe legs a été publié en 1889 par M. G. Tholin; il se trouve à la Bibliothèque Nationale sous la cote 8° Q 1395. Dans ce catalogue j'ai pu retrouver plusieurs volumes reliés en maroquin plein aux armes de J. M. A. de Bastard-Saint-Denis reproduites ci-dessus, et qui s'y trouvent marqués d'un signe spécial, ce qui confirme ce que je viens de dire. L'un de ces volumes est la Généalogie de la famille Du Chastel de La Howardries &... *Tournai, Malo,* 1872, in-4, qui fait partie de ma bibliothèque.

ARMOIRIES

DE MONSEIGNEUR

E.-F. DE BAUSSET-ROQUEFORT

Nous avons trouvé dernièrement chez un bouquiniste parisien le livre dont voici le titre : PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU CLERGÉ DE FRANCE TENUE A PARIS AU COUVENT DES GRANDS-AUGUSTINS EN L'ANNÉE 1782.... M[r] L'ABBÉ DE BOISGELIN AGENT GÉNÉRAL SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE. *Paris*, 1783, in-folio, belle reliure en maroquin rouge et portant au milieu des deux plats les armoiries imprimées en or que nous reproduisons ci-après à l'aide d'un frottis bien réussi.

D'après nos recherches ce sont les armoiries de Emmanuel-François de Bausset-Roquefort, d'abord vicaire général et chanoine camérier de Béziers, abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Florent (ordre de Citeaux). agent général du Clergé (1), et nommé en 1766 à l'évêché de Fréjus).

D'après l'*Histoire héroïque et universelle de la Noblesse de Provence*... Blois, Migault, 1901, in-4, à la page 21 (tome IV) des Tables Armoriales, les

(1) Dans l'*Almanach Royal* de 1765, page 57 en haut, on trouve : 1764 — M. l'Abbé de Bausset, conseiller du Roy en son conseil d'État, agent général du Clergé, aux Tuileries, cour des Princes.



ARMOIRIES DE Mgr E. F. DE BAUSSET-ROQUEFORT

armoiries des Bausset-Roquefort sont : « *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles à six rais du même (alias molettes d'argent) et en pointe d'une montagne de sept coupeaux d'argent.* »

Sur notre reproduction au lieu d'étoiles d'or, il y a des molettes d'argent, ce qui d'après la description ci-dessus, n'infirme en rien l'attribution, et ce qui s'explique encore par ce fait que le doreur pour composer cette marque s'est servi des pièces qu'il avait sous la main. Il est facile de constater en effet par un examen un peu attentif que ces armoiries n'ont pas été appliquées d'un seul coup avec un fer à dorer, mais successivement avec des pièces indépendantes les unes des autres dont le doreur avait un petit assortiment, chose fréquente à cette époque-là. On voit facilement par exemple que le bas du cartouche broche sur les branches du chevron, que les molettes ne sont pas appliquées symétriquement, que les perles extrêmes de la couronne mordent sur les cordons du chapeau, etc., etc... C'est pourquoi nous avons intitulé cette petite étude : ARMOIRIES et non pas FER de RELIURE de Monseigneur de Bausset.

Comme nous l'avons vu plus haut, le propriétaire de ce livre avait été Agent Général du Clergé ; à la Révolution il émigra en Italie, et mourut à Fiume en 1802, ainsi qu'il est dit à l'article de son neveu Pierre-François-Gabriel-Raymond de Bausset, archevêque d'Aix, dans la *France Pontificale,* archidiocèse d'Aix, première partie, page 278.

On trouvera la généalogie de ces prélats dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye-Desbois, édition Schlesinger, tome II, colonne 575.

SUPER-LIBRIS

DU

COMTE DE BAVIÈRE

A certains moments le marché parisien est envahi par une masse de livres portant tous les mêmes armoiries non déterminées, c'est-à-dire sans indication de nom du propriétaire, on en trouve partout, dans les



ventes aux enchères, sur les catalogues de libraires, voire même sur les quais. Puis peu à peu ils se classent dans les bibliothèques publiques ou privées et ensuite on les voit repasser de temps en temps sur les catalogues avec une attribution plus ou moins fantaisiste ou bien simplement avec les mots : armoiries sur

les plats. Tel est le cas des livres aux armes du comte de Bavière dont nous donnons ici la reproduction exacte au moyen d'un frottis pris sur le volume suivant : TRADUCTION DES ORAISONS DE CICÉRON CONTRE CATILINA, par M. l'abbé de Maucroix, — *Paris, Jacques Estienne,* 1710, in-12 relié en veau.

En rétablissant les émaux non indiqués sur le fer de reliure ces armoiries doivent se décrire : « Écartelé au 1 et 4 *losangé (alias fuselé) d'argent et d'azur de 21 pièces,* qui est du duché de Bavière, au 2 et 3 *de sable au lion rampant d'or* pour le Palatinat du Rhin, et sur le tout en abîme, *un bâton péri en barre d'argent.* Couronne de duc, supports deux lions, le tout posé sur un manteau doublé d'hermine. »

En tenant compte du bâton péri *en barre* comme brisure de bâtardise, on peut affirmer que ces armoiries sont celles de François-Emmanuel-Joseph dit le Comte de Bavière, lieutenant général des armées françaises, fils naturel de l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière et d'Agnès-Françoise de Bouchier, renommée par son esprit et sa beauté, veuve du comte Ferdinand Arco, morte en 1717. Ce qui est confirmé par les extraits suivants d'un manuscrit dont j'ai pu obtenir copie.

En 1838, le roi Louis-Philippe chargea le baron de Bourgoing de prendre à son retour en Allemagne des informations biographiques sur le comte FRANÇOIS-EMMANUEL DE BAVIÈRE, dont le portrait est placé dans les galeries de Versailles. Après les lignes qui précèdent relatives à la naissance de ce personnage on lit qu'il fut élevé en France et nommé colonel du régiment Royal-Bavière, en 1707, à l'âge de 12 ans. Le 1er février 1719, il fut fait brigadier d'infanterie. En 1733, il assista au siège de Kehl entrepris par le maré-

chal de Berwick. Il changea son titre de chevalier de Bavière contre celui de *comte de Bavière,* en 1734, et fut nommé maréchal de camp. C'est en cette qualité qu'il fit la guerre en Allemagne (1734-1735) et assista au siège de Philipsbourg.

L'Électeur de Bavière Charles VII lui accorda en 1735 le grand cordon de l'Ordre de Saint-Georges. Il épousa à Munich, en 1726, la comtesse Marie-Joséphine de Hohenfels, fille naturelle de l'électeur, de laquelle il eut plusieurs enfants, mais dont il ne lui resta qu'une fille, mariée, en 1744, au fils aîné du marquis de Hautefort.

Lieutenant général en 1738, le comte de Bavière servit en 1741 dans l'armée des maréchaux de Belle-Isle et de Broglie en Bohême. Charles VII, proclamé roi de Bohême, lui confia les fonctions de commandant de Prague. Il fit la campagne de 1743 sous le maréchal de Broglie. Ayant été nommé plus tard ambassadeur auprès de Charles VII à Francfort, il quitta ce poste pour rejoindre le roi Louis XV dans son camp devant Fribourg-en-Brisgau.

En 1745, il fut nommé gouverneur de Péronne et fit successivement les campagnes de 1745, 1746 et 1747. Il eût un cheval tué sous lui à la bataille de Fontenoy où il commandait la deuxième ligne d'infanterie, et fut tué lui-même en 1747 à la bataille de Lawfeld à l'âge de 52 ans.

Le comte de Bavière, célèbre par l'élégance de sa vie et l'éclat de ses aventures, avait eu en 1737 avec le maréchal de Richelieu une querelle qui fit beaucoup de bruit à la cour de Versailles.

Ainsi finissent les notes sur le *Comte de Bavière,* mais on peut les compléter et les contrôler en consul tant : La *Chronologie Militaire* de Pinard, volume des

lieutenants généraux ; l'*Histoire de Maurice de Saxe*, par le baron d'Espagnac; les *Mémoires du duc de Luynes*, tomes I, III, IV, VI, IX ; ceux de Barbier, d'Argenson, de Valfons et ceux de Dangeau, ainsi que ceux de Saint-Simon pour la comtesse d'Arco.

Le comte de Bavière était Grand d'Espagne de première classe, il était devenu marquis de Villacerf par l'achat de ce domaine situé en Champagne.



ARMOIRIES

DE

J.-P. BERNARD

MARQUIS DE CORDOUAN

Le blason que l'on voit sur cette intéressante marque doit se décrire « *d'or à la croix dentelée de sable cantonnée de quatre lionceaux adossés de gueules* ». L'identification nous en avait été demandée il y a longtemps déjà par notre ami Henry Houssaye, car le livre sur lequel il se trouve faisait partie de sa bibliothèque et a figuré, comme suit, sous le n° 50 de sa vente après décès : LES ORDONNANCES MILITAIRES DU ROI, RÉDUITES EN PRATIQUE ET APPLIQUÉES AU DÉTAIL DU SERVICE PAR M. (Michel). *Paris, Fr. Léonard,* 1707, in-12, mar. rouge, dos orné, pet. dent., tr. dor. (Rel. anc.).

Bel exemplaire aux armes de J.-Ph. Bernard, marquis de CORDOUAN, chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Le dos de la reliure est orné de ses pièces d'armoiries.

Cette famille Bernard originaire de la province du Maine, y était connue par son ancienneté, ses alliances et ses services militaires ; elle a fourni les marquis de Langey et les marquis de Cordouan dont était Jean-Philippe Bernard, marquis de Cordouan et de Montebise (1) dont nous nous occupons. Il avait été d'abord

(1) Voir A. Mazas et Th. Anne, *Histoire de l'ordre royal et*

mousquetaire dans la seconde compagnie en 1753, puis capitaine-lieutenant de la compagnie mestre-de-camp-générale en 1756, passé à une compagnie en 1762, commission de mestre de camp à la suite des Dragons, le 3 mars 1774. C'est le 7 septembre de cette



même année qu'il fut nommé chevalier de Saint-Louis par le roi Louis XVI.

Jean-Philippe Bernard, marquis de Cordouan, a épousé en 1775 Adrienne-Charlotte Bouthillier, née le 16 juillet 1748, fille de Louis-Léon Bouthillier, marquis de Beaujeu et de sa seconde femme Elisabeth-Marie Dupuy.

militaire de Saint-Louis. Paris, Firmin Didot, 1861, in-8, tome III, page 492.

LES MARQUES AUX ARMES

DES

BERRYER

Nous avons en ce moment sous les yeux *sept* différentes marques de livres portant les armoiries des Berryer (ou Berrier) dont cinq sont imprimées en or sur les plats, et les deux autres sont des ex-libris gra-



vés au commencement du XIXe siècle. Des cinq super-libris, deux ont été reproduits par J. Guigard, l'un dans sa première édition de l'*Armorial du Bibliophile* (1870-1873), l'autre dans la seconde édition (1890), nous y renvoyons le lecteur, et nous allons nous occuper des trois autres par ordre d'ancienneté.

Le premier est celui dont nous donnons ci-dessus la reproduction d'après un frottis que nous avons pris sur Aulii Gelii Noctes atticae cum selectis novisque commentariis, accurata recensione Ant. Thysii et Jac. Oiselli, *Lugduni Batavorum*, 1666, in-8, relié en veau. Le blason doit se lire (en rétablissant les émaux des petites pièces) : « *d'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux quintefeuilles d'azur et en pointe d'une aigle du même.* » Nous l'attribuons à Jean-Baptiste Berryer, maître des requestes en 1678, conseiller d'État en 1718, doyen des maîtres des requestes, mort en 1743.

Le second dont nous possédons des frottis est un peu plus grand, d'une exécution plus soignée et d'une composition plus élégante ; il marquait les Mémoires de Gaudence de Luques, prisonnier de l'Inquisition... &c... *Amsterdam*, 1753, 4 tomes en 2 volumes in-12, ainsi annoncé au n° 17628 du 26e bulletin mensuel de la librairie Morgand, novembre 1889 ; dans les entre-nerfs du dos de ces volumes, on voit les pièces du blason, aiglettes et quintefeuilles alternées soigneusement, poussées en or. Ces livres appartenaient certainement à Nicolas-René Berryer, IIe du nom, né en 1703, lieutenant général de police en 1747, garde des sceaux en 1761, mort en 1762 *sans descendance mâle.*

Le troisième représente le blason dans un écusson ovale posé sur un manteau d'hermine, derrière lequel se trouvent deux masses de chancelier entrecroisées, couronne de duc surmontée d'un mortier.

Cette marque a été relevée sur un Almanach Royal pour l'année 1762 qui figurait sous le n° 1241 du catalogue de la vente de feu Alcan aîné, faite par la maison Labitte et Cie en mars 1890. Nous remarquerons en passant que cet Almanach Royal est celui de l'année

même où mourut ce garde des sceaux, qui était le neveu de Jean-Baptiste Berryer, propriétaire de la marque reproduite ci-dessus.

Il est facile de constater que tous ces fers ou marques de reliure, ont appartenu à des membres de l'ancienne famille Berryer qui s'intitulait Berryer de La



Ferrière ; il n'en est plus de même des deux autres qui sont des *ex-libris gravés* au commencement du XIXe siècle, des deux Berryer, avocats célèbres, lesquels *n'étaient pas du tout de l'ancienne famille Berryer,* quoiqu'ils s'en fussent approprié le blason ! Voir à ce sujet l'article que leur a consacré Borel d'Hauterive dans son *Annuaire de la Noblesse de France,* année 1870, pages 160-161. Ce qui est confirmé dans la Biographie des contemporains de Vapereau, où l'on lit : « Berryer, Pierre Antoine, célèbre avocat, né à Paris

le 4 janvier 1790, était le fils d'un avocat qui s'appelait MITTELBERGER et transforma son nom en Berryer. »

On peut assez facilement croire que, trompé par la similitude du blason des ex-libris gravés avec les armoiries des Berryer anciens, J. Guigard ait commis une erreur en disant que les Berryer avocats étaient de la famille de ceux-ci ; mais ce que l'on ne saurait admettre c'est qu'en faisant *inverser* ces ex-libris en blanc sur noir et supprimant les inscriptions qu'ils portent, il les transforme et présente comme les reproductions de deux fers de reliure qui sont absolument *inexistants*. Pour bien se convaincre de cette extraordinaire transformation, il suffira de comparer la reproduction de l'ex-libris que nous donnons ci-dessus avec le soi-disant fer de reliure aux armes de Pierre Nicolas Berryer représenté à la page 50 du *Nouvel Armorial du Bibliophile*, mais sous lequel manque l'inscription : *Bibliothèque de M. Berryer,* car à part cela l'identité est complète !

SUPER-LIBRIS

DE

MONSEIGNEUR BIENAIMÉ

ÉVÊQUE DE METZ

Le petit fer de reliure dont nous donnons ci-dessous une reproduction avec ses dimensions vraies d'après un bon frottis, se trouve imprimé en or sur un DIURNAL qui appartenait à Monseigneur Pierre-François Bienaimé, évêque de Metz de 1802 à 1806. Ce volume fait partie de la bibliothèque de monsieur l'abbé



Dorvaux, supérieur du Grand Séminaire de Metz, à la gracieuse obligeance duquel nous en devons la communication. D'après le Dictionnaire de Trévoux on sait que le Diurnal « est un livre d'église contenant l'Office Divin qui se récite de jour, c'est-à-dire les Petites heures, Vêpres et Complies : *Diurnarum precum libellus*. Un ecclésiastique porte d'ordinaire un Diurnal dans sa poche ». La petite marque de l'évêque

de Metz est fort simple : sur un écusson à deux échancrures supérieures on distingue les lettres majuscules d'écriture dite anglaise P.F.B. qui sont les initiales de ses noms : Pierre-François Bienaimé, parce que de même que les autres évêques nommés depuis le Concordat jusqu'à l'époque où Napoléon Ier en 1808 leur accorda des armoiries, il n'avait pas de blason et le remplaça par ses initiales dans un écusson entouré des attributs épiscopaux. Monseigneur Bienaimé était né à Montbard le 26 octobre 1737, fut sacré évêque le 9 mai 1802 à Paris, et mourut à Metz le 9 février 1806.



BLASONS ACCOLÉS
DE
BINET ET DE DUFOUR

Les armoiries dont nous donnons ci-dessous la reproduction avec leurs dimensions exactes d'après un frottis, servaient de marque à un joli volume des



Amours Pastorales de Daphnis et Chloé, *s. l.*, 1745, in-8, relié en maroquin vert, auquel le temps a fait prendre une teinte olive.

Ces blasons doivent se décrire, le premier, celui du mari : « *d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'une étoile du même et en pointe de deux épis aussi d'or posés*

en pal » qui est Binet ; le second, celui de la femme : « *de gueules à trois épées d'argent garnies d'or mises en pal, au chef parti : d'azur à une fleur de lis d'or, et d'or à un dauphin d'azur* » qui est Dufour.

La *Gazette de France* nous apprend que c'est celui de Binet de Boisgiroult et celui de sa femme ; il avait épousé le 14 janvier 1751 la demoiselle Dufour fille du s[r] Dufour, contrôleur général de la maison de Madame la Dauphine et maître d'hôtel de la Reine. Leurs Majestés et la Famille royale avaient signé le contrat de mariage, et les fiançailles furent faites dans le grand cabinet de la Dauphine.

Binet de Boisgiroult était le fils du s[r] Binet l'un des quatre premiers valets de la garde-robe du Roi et avait été nommé le 25 novembre 1735 premier valet de chambre de Monseigneur le Dauphin.

La fleur de lis et le dauphin qui forment le chef du blason des Dufour nous paraissent devoir être une concession, rappelant que Louise-Françoise Gosset femme du s[r] Pierre Dufour maître d'hôtel du Roi a été la nourrice de Monseigneur le Dauphin ; elle était première femme de chambre de Madame la Dauphine. Elle est morte à Versailles le 27 mai 1758.

LIVRES AUX ARMES

DU

CARDINAL DE BONNECHOSE

Les armoiries reproduites ci-dessous par photographie directe se voyaient sur l'ouvrage : Jérémie traduit en



françois avec une explication tirée des Saints Pères... &c... par le S^r Le Maistre de Sacy, dernière édition. *Bruxelles, Henri Frick,* 1700, in 12, relié en maroquin rouge. Malgré tous les soins qui y ont été apportés la reproduction du blason n'est pas bien nette,

cela tient à la gravure même du fer de reliure sur lequel les trois figures de l'écusson n'ont pas été suffisamment accentuées. J'ai vu plusieurs livres reliés aux armes de ce cardinal et qui présentaient tous le même défaut, mais avec un peu d'attention on arrive à reconnaître trois têtes humaines. Alors, après comparaison dans les armoriaux, nous décrivons cette marque comme il suit : sur un manteau de pair posé sur une croix patriarcale se voit le blason : « *d'argent à trois têtes de nègres de sable* » surmonté d'une couronne de duc, au-dessous, dans une banderolle de laquelle pend une croix de la Légion d'honneur, on lit la devise : FIDE AC VIRTUTE. Le tout est surmonté d'un chapeau de cardinal dont les glands pendent aux flancs de l'écusson et sur le manteau.

Henri-Marie-Gaston de Bonnechose, né à Paris le 30 mai 1800, avait été destiné à la magistrature; il fut, en effet, procureur du roi à Neufchateau en 1827, puis avocat général à Besançon. En 1830 il entra dans les Ordres où son rare mérite devait le faire remarquer. Il fut nommé évêque de Carcassonne le 30 Janvier 1848, préconisé évêque d'Evreux en 1854 et nommé par décret archevêque de Rouen en 1858. Par la suite il devint commandeur de la Légion d'honneur et fut créé cardinal en Décembre 1863. Il mourut à Rouen le 28 octobre 1883, d'après les registres de l'état-civil.

Les personnes qui voudraient de plus amples détails sur ce prélat pourront les trouver dans : la *Vie du Cardinal de Bonnechose*, écrite en 1887 par Monseigneur Besson et dans l'excellent ouvrage de M[r] le Vicomte de Burey : *Les Archives héraldiques d'Evreux*, Evreux, Herissey, 1890, in 4.

MARQUE DES LIVRES

DE

J.-P. DE BONNET

CONSEILLER AU PARLEMENT DE PROVENCE

Les livres portant les armoiries imprimées en or



reproduites ci-dessus ne sont pas rares, j'en ai rencontrés souvent à une époque où je n'avais pas encore pris la précaution d'inscrire le titre des ouvrages sur

lesquels j'en relevais les frottis. Mais en voici deux sur les reliures desquels elles se trouvaient :

1° — Discours sur l'histoire universelle &c. par Bossuet. *Paris, David,* 1732, in-4, relié en veau ;

2° — Breviarium Parisiense (pars verna) édité en 1767 sous les auspices de Charles Gaspard Guillaume



de Vintimille, archevêque de Paris, in-8, relié en maroquin rouge.

A qui avaient appartenu ces livres ? La question n'était pas facile à résoudre car le fer de reliure n'indiquant pas les émaux du blason et les armoiries des familles portant un cerf élancé étant nombreuses, rien ne pouvait amorcer la recherche. Mais par suite d'un heureux hasard le Breviarium cité ci-dessus portait collé à l'intérieur du premier plat l'ex-libris gravé dont voici la reproduction exacte.

On constate à première vue que moins l'*azur* du

champ la marque extérieure et l'ex-libris intérieur portent le même blason, et la question maintenant se réduit à ceci : à quelle famille appartenaient les armoiries « d'*azur au cerf élancé* (*alias rampant*) *d'argent* » ? Parmi les différentes attributions possibles celle que nous avons adoptée est celle qui a été donnée pour l'ex-libris par M. E. Perrier dans les *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris*, année 1900, page 61, la voici :

« C'est pour Joseph-Philippe de Bonnet, seigneur « de La Baume, de Sainte-Marguerite, et de Costefrède, reçu conseiller au Parlement de Provence, le « 20 Février 1766 que fut exécutée cette marque. « Quelques années avant la Révolution, Mr de Bonnet « avait fait construire à Aix, rue du Bœuf, un superbe « hôtel entre cour et jardin dont il ne jouit pas longtemps, les premiers troubles l'ayant contraint de se « réfugier à Lyon où il périt sur l'échafaud. Armes : « d'*azur au cerf rampant d'argent*. Voyez : Liste des « gentilshommes qui ont fait leurs preuves de Noblesse « pour avoir leur entrée aux Etats tenus à Aix, de 1787 « à 1789, par G. de Montgrand, 1860, page 27. »

C'est généralement dans le midi de la France que l'on rencontre des livres portant ces marques aussi anonymes l'une que l'autre, et il était bon d'en rappeler la provenance pour le cas où l'on trouverait des volumes portant la marque extérieure sans l'ex-libris, ou réciproquement.

LIVRES AUX ARMES

DE LA

VILLE DE BORDEAUX

La description la plus courte et la plus régulière du blason de la ville de Bordeaux que nous ayons rencontrée jusqu'ici, et la plus conforme aux documents anciens, est la suivante : « *De gueules à la ville d'argent sommée d'un léopard d'or ; au pieds des murailles un fleuve d'azur chargé d'un croissant montant d'argent ; et au chef d'azur semé de France* » (voir : Héraut d'armes, *Paris, Victor Bouton,* 1877, tome II, p. 306).

Quoique dans le frottis reproduit ci-contre on voie au lieu du léopard un lion passant, cette seule description suffirait pour identifier le super-libris que nous avons trouvé sur le volume dont voici le titre : QUINTILIEN, DE L'INSTITUTION DE L'ORATEUR AVEC LES NOTES HISTORIQUES... ETC..., par M. M. D. P. (1) *A Paris, chez Pierre Bienfait,* M. D CLXIII, in-4, relié en veau brun. Ce sont là certainement les armoiries de la ville de Bordeaux au XVIIe siècle, mais un heureux hasard nous en a fait trouver une preuve indiscutable dans ce livre lui-même, car c'est un prix du collège de Bordeaux où se retrouve la garde du papier blanc sur laquelle est inscrit le *præmium* qui suit :

Ex munificentia | sex virorum vigilantissimorum | mu-

(1) D'après le *Dictionnaire des anonymes,* c'est Michel de Pure.



ARMOIRIES DE LA VILLE DE BORDEAUX

sarum Burdigalensium in collegio Aquitano | Patronorum.

Ingenuus adolescens de Maluin Burdigalensis | palmare hoc volumen | primum præmium in ejusdem collegii secundæ | grammaticæ meritus et maximo ordinem | omnium concursu ac plausu in theatro | consecutus est anno 1697° die 28 mensis | augusti cujus rei fidem facio chirographo meo.

Barré, *Gymnasiarcha.*

Les personnes qui par la suite trouveront des livres



Ces trois croissants ornent les entre nerfs du dos de certains volumes provenant de la ville de Bordeaux.

portant ce super-libris ou un autre à peu près semblable, mais desquels on aura enlevé les feuillets de garde, ne seront donc pas embarrassées pour en déterminer l'origine, car la reproduction que nous en donnons d'après le Quintilien précité, ne permet guère de confusion. Comme cela peut aussi se trouver sur d'autres livres de même provenance, ajoutons encore que ce volume porte aux angles des plats et dans les entrenerfs du dos trois croissants entrelacés, comme ceux qu'on voit sur les livres ayant appartenu à Diane de Poitiers, allusion probablement au croissant qui figure dans le blason.



ARMES DU PRINCE DE CONDÉ
GOUVERNEUR DE LA BOURGOGNE
ET DU BERRY

ARMOIRIES

DE

HENRI IIe DE BOURBON

PRINCE DE CONDÉ

Les curieuses armoiries qui sont reproduites ci-contre doivent se décrire : « *d'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton péri en bande de gueules* : surmontées d'une couronne fleurdelisée, tenant : un ange. » Nous les avons trouvées sur les plats du livre intitulé : THRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇOYSE, TANT ANCIENNE QUE MODERNE, AUQUEL ENTRE AUTRES CHOSES SONT LES MOTS PROPRES DE VÉNERIE ET FAULCONNERIE, CY-DEVANT RAMASSEZ PAR AIMAR RANCONNET... — *Paris, David Douceur,* 1606, in-folio (1).

Ces armoiries sont celles de Henri de Bourbon IIe du nom, prince de Condé, premier prince du sang, premier Pair et Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne, de Bresse et de Berry, etc. Voir dans *Les Grands Officiers de la Couronne,* par le P. Anselme, page 336, tome I.

(1) Voir dans le *Manuel du libraire* de Brunet (dernière édition), tome IV, colonne 71, article Nicot, les curieux détails qu'il donne sur cet ouvrage et qui expliquent l'intérêt qu'il présentait à cette époque ainsi que la grande vogue dont il a joui.

Il était né à Saint-Jean d'Angély en 1588 et mourut à Paris en 1646. La *Biographie Didot* (par le D[r] Hœfer) lui consacre un article assez sévère, où il est dit d'après Voltaire « que son plus beau titre à la gloire fut d'avoir donné le jour au grand Condé. »

Rien qu'à l'aspect extérieur de ce livre dont la couverture est si richement ornée, on pouvait déjà supposer que cela devait être un prix et en l'ouvrant on en a la confirmation immédiate, car sur la première feuille de garde on voit en deux lignes d'une écriture ancienne : *Philibertus Petit || hoc prætium consecutus est anno 1620.* Ce qui est confirmé par un second feuillet de garde sur lequel on lit le *Præmium* dont voici la transcription que nous donnons complète, non seulement parce qu'il confirme l'attribution des armoiries, mais parce que c'est pour ainsi dire un modèle du genre.

« Ego Claudius Damarron prœfectus Studiorum collegii Sanctæ Mariæ bituricensis Societatis Jesu testor ingenuum adolescentem Philibertum Petit hunc librum in solutæ orationis secundum præmium jure et merito in secunda schola præmiorum distributione esse consecutum ex dono et liberalitate, *illustrissimi ac præcellentissimi Protoprincipis Henrici Borbonii* (1) ad calendas Junias anni 1620. Cujus rei fidem mea manu subscripsi et collegii Sigillum apposui »

« Claudius Damarron. »

Le duc Henri II de Bourbon était donc Agonothète du Collège Sainte-Marie de Bourges ce qui n'a rien d'extraordinaire puisqu'il était gouverneur du Berry,

(1) Nous avons mis ces mots en italiques pour attirer l'attention du lecteur, car ils indiquent les noms du prince.

et il est fort probable qu'on pourra trouver par la suite plus d'un livre portant cette marque curieuse par sa composition, dans laquelle le graveur au lieu de faire tenir le blason par deux anges le fait tenir par un seul.

Inutile de dire qu'il existe bien d'autres volumes aux



armes d'Henri II de Condé, fort différentes par leurs dimensions, par leurs ornements extérieurs et leur exécution : deux ont particulièrement attiré notre attention.

C'est d'abord la marque ci-dessus, reproduite par Guigard dans la 2e édition de l'*Armorial du Bibliophile,* page 45 et que nous avons retrouvée à la Bibliothèque Mazarine sur le volume qui porte la cote

52518 et qui a pour titre FRATRIS PETRI MARTYRIS COILARII STAMPENSIS ORDINIS F. F. PRÆDICATORUM..., etc. *Avenione, Joannis Piot,* 1642, maroquin rouge. Cette marque est très élégante, beaucoup plus belle sur l'original que sur la reproduction fortement réduite de l'Armorial, c'est pourquoi nous en donnons ci-dessus une reproduction avec ses dimensions vraies ; en faisant observer qu'elle n'a pas été faite d'un seul coup avec un fer de reliure, mais composée de pièces rapportées ainsi que de petits fers, ornements des belles reliures de l'époque. C'est certainement un exemplaire d'hommage, on trouve dans l'intérieur la dédicace S° HENRICO BORBONIO PRINCIPI CONDEO..., etc., qui ne laisse aucun doute sur l'attribution, car à la date de 1642 un seul prince de Condé portait le nom d'Henri, c'est le gouverneur de Bourgogne, de Bresse et de Berry, ainsi qu'on peut le constater facilement dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye-Desbois (édition Schlesinger), tome III, col. 758 et suivantes.

L'autre marque, moins belle certainement, se trouve



sur le volume RELATION DE LA DESCENTE DES Anglois EN L'ISLE DE RÉ, DU SIÈGE MIS PAR EUX AU FORT OU CITADELLE DE SAINT-MARTIN ET DE TOUT CE QUI S'EST PASSÉ DE JOUR EN JOUR JUSQUES A LA DÉFAITE ET RETRAITE DES

DITS ANGLOIS. *A Paris, chez Edme Martin*, 1628, pet. in-8, maroquin vert, dentelle, dos fleurdelisé, tranche dorée. Ce livre figurait dans la vente de M. R. Portalis faite à l'hôtel Drouot les 1er-3 avril 1889 et sur lequel nous avons pris le frottis qui a servi à faire la reproduction ci-dessus. Si elle n'est pas d'une grande netteté il ne faut en accuser que l'original lui-même, sur lequel le fer à dorer est entré si profondément dans le maroquin qu'il y a produit des enfoncements et des empâtements tels que les ornements des colliers d'ordres y sont très peu distincts. Toutefois les dimensions de cette marque permettront de la reconnaître facilement, de même que ce détail particulier de la couronne, qui au lieu d'être formée uniquement de fleurs de lis est composée de trois fleurs de lis séparées par deux feuilles d'ache, comme cela se voit aussi sur notre première reproduction hors texte.

On pourra de plus noter ce détail intéressant que le prince Henri IIe de Bourbon Condé accompagnait le Roi à la prise de l'île de Ré dont ce livre relate l'expulsion des Anglais en 1627, et que c'était tout naturel qu'il eût fait mettre cette relation dans sa bibliothèque personnelle.

Mr LE MARQUIS DE BOUZOLS

« Quel était ce marquis dont le nom ne figure pas aux tables des principaux nobiliaires ou armoriaux? » Telle est la question que nous pose un bibliophile à propos d'un volume portant sur sa couverture la marque reproduite ci-dessous.

Il n'est pas extraordinaire que l'on n'ait rien trouvé



à *Bouzols* ni à Bouzoles, ce sont là des noms de fiefs; c'est au nom patronymique qu'il faut chercher. Celui-ci est *Montagu* (alias Montaigu), famille d'Auvergne, qui a fourni un grand maître de Malte. Vu la simplicité de cette marque sans armoiries ni attributs particuliers, il est plus que probable que c'était celle de Joachim de Montaigu-Beaune, marquis de Bouzols, vicomte de Beaune, né à Paris le 26 octobre 1763, capitaine au régiment d'Artois (dragons), mort dans la même ville le 8 janvier 1834, et qui est le dernier de cette famille ayant porté le titre de marquis de Bouzols.

LA BRETAGNE
ET NON PAS
LA PRINCESSE DE SOUBISE

Dans le *Nouvel Armorial du bibliophile, Guide de*



l'amateur des livres armoriés par Joannis Guigard,

Paris, Rondeau, 1890, in-8, à la page 202 du tome I, on voit le blason dont ci-avant un fac-simile *agrandi.* L'auteur à la page précédente donne comme propriétaire de cette marque « Anne de Rohan Chabot princesse de « Soubise, fille aînée de Henri Chabot duc de Rohan, « pair de France, et de Marguerite duchesse de Rohan, « morte le 3 février 1709 agée de 61 ans ».

Après avoir dit que cette princesse avait été une des favorites du roi Louis XIV, Guigard consacre vingt-trois lignes, extraites de Saint-Simon, à donner des détails sur la santé et le régime alimentaire de cette dame, qui n'ont rien à faire avec les armoiries qu'il lui attribue, voici comment il décrit le blason : « *parti de* FRANCE *et de* BRETAGNE *surmonté de la couronne royale avec cette tendre devise au bas* : A MA VIE. » Il dit n'avoir jamais rencontré qu'un volume portant ces armoiries, et il ajoute : « Sans aucun doute la princesse de Soubise adressa ce livre au Roi-Soleil en témoignage de son amour, orné de leurs armoiries liées entre elles comme leurs cœurs le furent hélas ! quelques instants. »

On va voir qu'en dehors de la généalogie de cette princesse, et des détails extraits de Saint-Simon, cet article tout entier n'est qu'un tissu d'erreurs.

1° Les armes des Rohan Soubise sont : « *de gueules à* NEUF MACLES *d'or, parti de Bretagne qui est d'hermine plein* » par conséquent celles qui sont reproduites dans l'Armorial du Bibliophile ne peuvent pas être celles de la princesse de Soubise, puisqu'on n'y voit pas la moindre macle, mais une fleur de lis et une demi-fleur de lis, qui est le blason de France parti de Bretagne comme cet auteur le dit lui-même à la fin de son ébouriffante notice !

Donc rien de Rohan là-dedans, rien de la princesse de Soubise, qui n'aurait pas osé s'affubler des colliers



ARMES DE BRETAGNE

SUR DES LIVRES RELATIFS A CETTE PROVINCE

des Ordres royaux ni de la couronne de France !... Le livre qui portait le blason reproduit par Guigard était donc un de ces nombreux volumes relatifs à la Bretagne ou à ses institutions comme ceux sur lesquels nous avons pris le *frottis dont voici une reproduction avec ses dimensions vraies* (page 87) et qui est absolument identique, moins les susdites dimensions, à celle de l'Armorial du Bibliophile ; on sait du reste que dans ce livre tous les blasons ont été réduits plus ou moins uniformément.

2° L'auteur devait pourtant bien connaître le blason des Rohan puisque dans le même tome I, deuxième partie, aux *Amateurs ecclésiastiques* il le reproduit trois fois pages 159-160 pour des prélats de cette famille ? Ces armoiries ne sont pas celles des Rohan, mais *elles sont encore moins celles de Louis XIV,* de nombreux documents authentiques montrent que lorsque à cette époque les rois de France ne portaient pas de France plein, c'est-à-dire *les trois fleurs de lis seules* sur champ d'azur ils portaient un parti au 1er de FRANCE, au 2e de NAVARRE qui est de *gueules à une chaine d'or mise en orle, en croix, et en sautoir,* ce qui n'a aucune ressemblance avec *hermine plein* qu'on voit sur les reproductions ci-dessus, de quoi on est forcé de conclure que l'unique volume vu par J. Guigard n'a pu appartenir ni à la princesse de Soubise ni au roi Louis XIV !

3° Sous ce blason parti de France et de Bretagne, il y a, dit l'auteur de l'Armorial, *la tendre devise :* A MA VIE et il se trouve autorisé par là à cette étonnante conclusion : « sans aucun doute la princesse de Soubise adressa ce livre au Roi-Soleil en témoignagne de son amour... (voir plus haut) » ! Mais le fait que cette devise se trouve sous un parti de France et de Bretagne aurait dû suffire pour attirer son attention et en ouvrant

le dictionnaire des devises il eût vu : « A MA VIE, devise des ducs de Bretagne, sur les sceaux et tombeaux de cette famille — Devise d'Anne de Bretagne, — Devise de l'Ordre militaire de l'Hermine institué par Jean V en 1365. »

4° La reproduction qui précède a été obtenue avec un frottis pris sur l'ouvrage in-folio dont voici le titre : HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE ET CIVILE DE BRETAGNE par Dom Morice, *Paris,* 1756, et deux volumes, MÉMOIRES SERVANT DE PREUVES A L'HISTOIRE DE BRETAGNE, *Paris,* 1742-1746. Ensemble cinq volumes in-folio veau marbré, planches, *armoiries,* qui formaient le n° 400 de la vente des livres du château de Pontchartrain, faite par Martin, libraire à Paris, 25 et 26 avril 1889. On remarquera que cette reproduction est absolument identique à celle de l'*Armorial du Bibliophile,* moins ses dimensions, bien entendu. — Dans la même vente sous le n° 395 figurait une HISTOIRE DE BRETAGNE COMPOSÉE SUR LES TITRES ET AUTEURS ORIGINAUX par Dom Lobineau, *Paris, Muguet,* 1707, 2 volumes in-folio, maroquin, filets, tranches dorées, portraits, reliure ancienne *aux armes de Bretagne*, dit le catalogue, et cette belle marque ne diffère de la précédente que parce que sous les croix des Ordres Royaux se trouve un fragment du collier de l'*Ordre de l'Hermine* et sous celui-ci une banderole portant la devise : A MA VIE et soutenant le petit animal connu sous le nom d'hermine le tout spécial à la Bretagne.

Dans l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* par Dom Morice, citée plus haut, tome I, pages 139 et 542, tome II, page 354, avant le supplément, page clx, on voit comme culs-de-lampe le blason parti de France et de Bretagne qui ne diffère de nos reproductions que par les ornements extérieurs. De plus dans le tome I,

page 313 se trouve la devise : A MA VIE que tous les auteurs indiquent comme étant celle de la Bretagne. — Je possède encore d'autres curieux frottis pris sur des livres provenant de la Chambre des comptes de Bretagne, de la Société d'Agriculture de Bretagne, etc., qui portent le blason mi-parti de France et de Bretagne, ce qui prouve surabondamment que ces armoiries sont celles de la Province de Bretagne et je me ferai un plaisir de les communiquer aux personnes que cela intéresse.

Après tout ce que l'on vient de voir que reste-t-il de cette histoire tout aussi fautive au point de vue du blason que fantaisiste et erronée aux autres points de vue... ? Sinon la constatation que J. Guigard s'est comme héraldiste grossièrement trompé ! C'est ce que sous la signature G. O. j'avais déjà signalé dans le numéro de mars 1891 d'un petit journal : *La Curiosité Universelle,* qui servait surtout de catalogue à feu Louis Bihn, marchand d'estampes, 69, rue Richelieu

---

SUPER-LIBRIS

DE

ED. DE BREUILLY

Par sa composition comme par son exécution, il



n'est pas difficile de s'apercevoir que cette marque n'est pas ancienne, elle n'en offre pas moins d'intérêt parce que tous les livres qui la portent (du moins tous ceux

qui me sont passés par les mains) étaient reliés en maroquin plein et portaient dans les entre-nerfs du dos le chiffre E. B. en lettres majuscules d'écriture anglaise. Celui qui a servi pour faire la reproduction que l'on voit ci-dessus est le Nobiliaire de Normandie, par E. de Magny, *Paris, chez l'auteur,* 1862, 2 volumes in-8, reliure pleine en maroquin brun foncé.

Comme on trouvait dans l'intérieur un ex-libris gravé aux mêmes armoiries d'Ed. de Breuilly l'identification du super-libris est indiscutable : le blason doit se décrire : « *d'azur au chef cousu de gueules au lion couronné d'or brochant sur le tout*; supports deux lions couronnés. »

D'après les documents assez nombreux anciens et modernes que j'ai pu consulter, la famille de Breuilly était d'ancienne noblesse de Normandie, et l'un de ses membres figurait parmi les défenseurs du Mont Saint-Michel contre les Anglais en 1424. Edmond-Louis-Wilhelm de Breuilly, propriétaire des livres qui nous occupent, était le fils de Louis-François-Joseph de Breuilly, chevalier, et d'Eugénie-Marie-Antoinette Mosselman.

La famille de Breuilly a un fragment généalogique dans le *Livre d'or de la Noblesse Européenne* par M. de Magny, tome III, page 97. — D'après un dossier qui m'a été gracieusement communiqué par M. de Sorbier, directeur du Collège héraldique de France, le chevalier Edmond de Breuilly, chef du nom et d'armes, était en 1862 le dernier représentant de sa famille ; en 1873 il demeurait rue de l'Université, n° 82, je n'ai pu trouver la date de son décès.

LIVRES AUX ARMES

DES

DE BUISSY

On rencontre encore assez souvent, soit chez les libraires soit dans les ventes, des livres bien reliés en veau et qui portent sur leurs plats le blason que l'on voit ci-dessous ; pour notre part nous l'avons trouvé



sur dix ouvrages différents, celui qui a fourni le frottis qui a servi à notre reproduction était : ŒUVRES DIVERSES DE POPE.... *Amsterdam*, 1743, in-8, veau marbré.

Jusqu'ici, à notre connaissance du moins, on ne trouve aucune indication sur la provenance de ces volumes et nous croyons être agréable aux bibliophiles

en leur disant que ces armoiries sont celles de la famille de Buissy.

Le blason doit se décrire : « *d'argent à la fasce de gueules chargée de trois fermaux ou boucles d'argent* (*alias d'or* suivant La Chesnaye-Desbois) », mais comme ici l'émail de la fasce (gueules) se trouve indiqué par les hachures conventionelles il ne saurait y avoir de doute sur l'identification, ce sont bien les armoiries des Buissy. Il n'en est malheureusement pas de même pour l'attribution précise à tel ou tel membre de cette famille voici pourquoi : c'est que dans l'espace d'environ un demi-siècle (moitié du 18[e]) cette famille était représentée par trois branches : les Buissy seigneurs du Mesnil — les Buissy seigneurs de Long — et les Buissy seigneurs de Moro-Mesnil *dans chacune* desquelles on pourrait trouver *au moins* un membre susceptible d'être considéré comme le propriétaire des volumes portant cette marque ; car tous ceux qui nous sont passés par les mains avaient été publiés entre 1743 et 1764. Telle est la raison pour laquelle nous préférons nous abstenir plutôt que de hasarder une attribution que plus tard une inscription ou quelque autre indice trouvé dans un livre à ces armes viendrait démentir.

Dernièrement (Novembre 1921) nous avons trouvé chez M. Vitis, libraire, rue de Chateaudun, deux volumes : Histoire de Maurice de Saxe (anonyme) *A Dresde, Chez Georges Conrad Walter,* MDCCLX, in-12, demi-reliure de l'époque en veau, et portant à la partie supérieure du dos une petite marque aux armes des Buissy différant de la précédente par sa composition et ses dimensions. C'est bien le blason décrit ci-dessus, mais l'écusson du type français, en accolade par le bas, repose sur deux petites palmes

entrecroisées, toute sa partie supérieure est entourée d'une banderolle sur laquelle est inscrite la devise : *Attendre Buissy nuit;* c'est une variante de la devise attribuée aux Buissy par les auteurs : *Attente nuit Buissy.*

Pour cette petite marque on se trouve en face de la même difficulté d'attribution *précise* que pour la précédente, et la réserve s'impose, malgré la facilité avec laquelle on pourrait faire cette attribution à l'un des militaires de cette famille. En plus de la généalogie donnée par La Chesnaye Desbois, édition Schlesinger, tome IV, colonne 490, par de Magny, *Nobiliaire Universel,* tome XV, nous avons consulté un dossier sur les Buissy faisant partie des Archives du Conseil Héraldique de France qui nous a été gracieusement communiqué par M. de Sorbier que nous remercions sincèrement.



MONOGRAMMES

DE

PHILIPPE BURTY

Le petit fer de reliure représentant le monogramme B. R. T. U. Y. pour Burty dont je donne la reproduction ci-dessous figurant sur la couverture du présent travail, pourrait embarrasser certains lecteurs qui ne le connaissent pas et qui n'en trouveraient pas l'explication dans le texte, c'est pourquoi je lui consacre les renseignements que voici. C'est un de ceux dont cet



écrivain s'est servi pour marquer la plupart des livres de sa bibliothèque et pour peu que l'on soit habitué à décomposer les monogrammes, on n'a pas de peine à y retrouver toutes les lettres de son nom. Il a été fait par Aglaüs Bouvenne qui s'adonnait particulièrement on le sait à ce genre de compositions.

Philippe Burty, littérateur, critique d'art et collectionneur, était né en 1830, il mourut en 1890 laissant une curieuse bibliothèque composée de bons livres soigneusement reliés, quelques-uns avec une luxueuse originalité et dont la plupart portaient ce petit mono-

gramme. Quelques-uns cependant en portaient un autre composé des lettres P. B. dans un ovale noir encadré d'un ornement rectangulaire guilloché qui avait été composé par Martin Riester, en voici la repro-



duction, il a été peu employé. La bibliothèque fut vendue dans le courant de l'année qui suivit la mort de son propriétaire, voici le titre du catalogue : CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE PHILIPPE BURTY, *précédé d'une préface par M. Maurice Tourneux.* Paris, Em. Paul, Huard et Guillemin. Vente du 9 au 14 mars 1891 (1383 numéros) il se trouve à la Bibliothèque Nationale avec la cote Δ 37817. On y a joint un exemplaire du *Catalogue de la librairie Brunox,* 7, rue Guénégaud, portant la cote Δ 37818 ; ce libraire s'était rendu



acquéreur d'un assez grand nombre de livres ayant appartenu à P. Burty pour en faire un catalogue spécial. Ces volumes étaient presque tous reliés par Pierson en pleine toile anglaise, genre Bradel, de couleur rouge ou La Vallière et portaient habituellement sur leurs plats cette marque de la cigogne composée par

F. Bracquemond et dont voici la reproduction. Mais ces livres du catalogue Brunox ne sont pas les seuls marqués de cet emblème, il y en a d'autres qui le portent aussi.

Enfin Bracquemond avait gravé sur cuivre un ex-libris qui a été collé dans bon nombre des livres de P. Burty, mais comme il porte son nom en toutes lettres avec la devise *Fidèle et libre* nous n'avons pas à le reproduire ici.

Presque toutes les Biographies donnent avec plus ou moins de détails, celle de Ph. Burty et la liste de ses ouvrages, en particulier le *Dictionnaire Biographique des Contemporains,* par Ad. Bitard, le lecteur pourra s'y reporter.

SUPER-LIBRIS

DU CHEVALIER

M.-G. DE BUSQUET

La marque reproduite ci-dessous avec ses dimen-



sions vraies par photographie directe, se trouvait sur le volume : Renaud, poëme héroïque imité du Tasse par M. Menu de Chomorceau président lieutenant général

AU BAILLAGE DE VILLENEUVE-LE-ROI. *Paris, Moutard,* 1788, in-8, relié en veau fauve avec encadrement de trois filets d'or sur les plats orné d'une fleurette aux angles.

Le blason doit se décrire : « *d'argent à deux bisses* (couleuvres) *de sinople, entrecroisées en forme de cordelière et accompagnées en pointe d'un lion d'azur* qui est de Busquet. Couronne de comte — Croix de Saint-Louis sous le cartouche. » D'après la date de la publication du livre et la présence de cette croix de Saint-Louis on est amené à conclure que l'ouvrage appartenait à Michel-Georges de Busquet, d'une ancienne famille de Languedoc établie en Bourgogne depuis le milieu du XVII[e] siècle.

Voici ce qu'en disent les *Archives généalogiques et historiques de la Noblesse de France,* publiées par Lainé, tome 2[e] : « Michel de Busquet chevalier, sei-
« gneur de la baronnie et chatellenie de Fleury, chef
« de la branche établie en Bourgogne, est né le
« 6 Avril 1734. Il a fait les campagnes de la guerre
« *dite* de sept ans, devint chef d'escadron au régiment
« de *Monsieur* dragons, chevalier de l'ordre royal et
« militaire de Saint-Louis, et gentilhomme ordinaire
« de la chambre de S. A. R. *Monsieur* frère du Roi.
« En 1789 il a siégé aux assemblées du bailliage et
« comté d'Auxerre, représenté par le chevalier de
« Serre son fondé de procuration. Au mois de juillet
« de la même année, commandant à Lyon deux esca-
« drons de son régiment, il parvint, par son courage et
« sa prudence, à dissiper une foule de séditieux qui
« déjà avaient incendié les bureaux de perception et
« les barrières, et qui menaçaient du même fléau plu-
« sieurs autres établissements publics (*Moniteur*). La
« fermeté de cet officier imposa aux rebelles, et pré-

« serva la ville des plus grands malheurs. Michel de « Busquet est décédé le 20 janvier 1822. »

L'Etat Militaire de 1792 indique que Michel-Georges de Busquet fut lieutenant-colonel du régiment de Monsieur, dragons, le 25 juillet 1791.

Il avait épousé le 10 août 1767, Thérèse de Ferré, fille de messire Louis-Edme de Ferré de Nuits et de dame Henriette-Adélaïde de Ganden, dont il eut deux fils.



JACQUES NOMPAR DUC DE CAUMONT

ET

MARIE-LOUISE DE NOAILLES

Quand elles rencontrent des livres portant les armoiries d'un personnage accolées à celles de sa femme, comme c'est le cas de celles que l'on voit ci-dessous, certaines personnes s'empressent d'attribuer sans hésitation la possession de ces volumes à la femme seule, sans se préoccuper autrement des armes du mari... Cette manière d'attribution n'est justifiée du reste par aucune autre raison que leur désir d'augmenter d'une unité *la liste des femmes dites bibliophiles*. Il est pourtant simple et plus naturel d'admettre que les volumes ainsi marqués faisaient partie d'une bibliothèque commune aux deux époux, comme cela se voyait autrefois pour bien d'autres objets du ménage et en particulier sur les pièces d'argenterie. C'est pourquoi, à moins de contre-indications particulières, nous avons adopté ce genre d'attribution pour les blasons accolés, comme ceux que l'on voit ci-contre et dont la description doit se faire : « *d'azur à trois léopards d'or l'un sur l'autre* (Caumont) accolé de *gueules à la bande d'or* (Noailles) » couronne de duc : elles ont été reproduites d'après un frottis pris sur un *Almanach Royal* de l'année 1750, relié en maroquin rouge, lequel d'après ces armoiries

n'avait pu appartenir qu'au duc de Caumont et à sa femme Marie-Louise de Noailles, parce que c'est la seule alliance connue à cette époque entre ces deux familles.

D'après La Chesnaye-Desbois et autres auteurs :



Jacques Nompar appelé LE DUC de Caumont, né le 18 avril 1714, avait épousé le 8 avril 1730 Marie-Louise de Noailles, elle était une des Dames de Compagnie de Madame la Dauphine. Elle mourut au palais du Luxembourg dans sa 72ᵉ année le 22 mai 1782. Le duc de Caumont son mari était mort à Bagnères le 14 juillet 1755.

Nous ferons observer qu'en examinant un peu atten-

tivement cette reproduction, il n'est pas difficile de voir que les armoiries n'ont pas été appliquées d'un seul coup avec un fer de reliure unique, mais avec des pièces différentes appliquées successivement, comme le montrent les deux ovales qui s'entrecroisent au centre, et les deux ornements de style ancien appliqués après coup afin de combler les vides laissés entre eux.



SUPER-LIBRIS

DU MARQUIS

J.-B. DE CHABERT

La belle marque dont nous donnons la reproduction ci-après doit se décrire : « *de...* [*argent*] *à une herse sarrazine de gueules* dans un écusson ovale posé sur une croix de commandeur de l'ordre de Saint-Louis, surmontée d'une couronne de marquis, et entourée du collier de l'ordre des S. S. Maurice et Lazare. » Elle se trouvait sur le livre suivant :

« CONNAISSANCE DES TEMPS A L'USAGE DES ASTRONOMES
« ET DES NAVIGATEURS AVEC ADDITIONS POUR L'ANNÉE
« COMMUNE 1791, PUBLIÉE PAR ORDRE DE L'ACADÉMIE
« ROYALE DES SCIENCES, PAR M. MÉCHAIN. *Paris, Impri-*
« *merie Royale*, 1789, in-8, relié en maroquin rouge. »

D'après le catalogue sur lequel cet ouvrage était annoncé, son propriétaire aurait été un Rochereau d'Hauteville ; mais il n'en est rien, voici pourquoi : d'abord les Rochereau d'Hauteville portent d'*azur à la herse sarrazine d'or* (1) tandis que sur le super-libris il y a une herse de *gueules* ainsi qu'on peut le voir par les fragments de hachures encore perceptibles sur le livre lui-même, quoiqu'ils y soient peu marqués. Ensuite

(1) Voir dans Grandmaison, colonne 467, et dans l'Armorial de Dubuisson, tome II, page 79.

nous ne trouvons nulle part un Rochereau d'Hauteville qui fut commandeur de Saint-Louis, ni même chevalier de cet ordre et encore moins grand-croix de SS. Maurice et Lazare. Le collier de cet ordre est bien



reconnaissable sur notre reproduction par l'entrelacement des Lettres MM et SL.

Nous avons encore rencontré ce super-libris sur deux autres exemplaires du même ouvrage : Connaissance des temps... &c... pour les années 1776 et 1789, ce qui indique comme propriétaire un marin ou un astronome, c'est en effet au marquis Joseph-Bernard de Chabert,

amiral et astronome français, qu'ils ont appartenu pour les raisons suivantes : 1° Parce que le blason est celui de la famille de Chabert (Provence) qui portait comme sur notre reproduction d'*argent à une herse sarrazine de gueules* (1). 2° Parce que l'amiral de Chabert était commandeur de l'Ordre de Saint-Louis (2). 3° Parce qu'il était aussi commandeur des Ordres de SS. Maurice et Lazare dont le collier se voit autour du blason de notre reproduction. 4° Enfin parce que les armoiries sont surmontées d'une couronne de marquis à laquelle il avait droit.

Le marquis de Chabert, célèbre astronome, né à Toulon, le 28 février 1724, mort à Paris, le 1er décembre 1805, fait le sujet d'un intéressant article dans la *Nouvelle Biographie Universelle*, par le Dr Hœfer (Firmin Didot, éditeur), tome IX, colonnes 525 à 529, auquel nous renvoyons le lecteur.

(1) Voir Jouffroy d'Eschavannes, *Armorial Universel*, tome I. Et l'*Histoire héroïque et universelle de la Noblesse de Provence*, par Artefeuil, tome I, page 249.

(2) Voir l'ouvrage de A. Mazas, tome II, page 438.

LES CLARISSES DE THIONVILLE

La petite marque reproduite ci-dessous avec une colombe représentée la tête en haut, c'est-à-dire volant vers le ciel au lieu d'en descendre comme on la voit d'habitude, et accostée des lettres S.S.-P.S. est de nature à intriguer plus d'un curieux. C'est pourquoi nous la reproduisons ici avec le bois gravé qui a servi à la publier dans l'ouvrage de A. Benoit : *Les Biblio-*



philes, les Collectionneurs et les Bibliothèques des Monastères des Trois Evêchés, 1532-1790, Nancy, Wiener, 1884, in-8. C'est la marque des livres du couvent des Sœurs Clarisses de Thionville, où elles ont tenu une maison d'éducation pour les jeunes filles très estimée dans la région. Leur établissement était une filiale du couvent du Saint-Esprit de Luxembourg ; à la Révolution il fut transformé en hôpital.

L'explication des lettres S.S. n'est pas difficile à trouver : Sancti Spiritus ; ce qui l'est moins, c'est celles des lettres P.S. pour lesquelles j'ai proposé Parvæ

Sorores et la traduction *Petites Sœurs du Saint-Esprit* s'appliquerait bien à leur caractère et peut-être aussi à leurs modestes débuts. On pourrait peut-être aussi voir là Pauperes Sorores : Pauvres sœurs, mais Parvæ me paraît plus probable, car leur maison était une filiale de celles de Luxembourg, comme il est dit ci-dessus.



SUPER-LIBRIS

DU COMTE

D. CLÉMENT DE RIS

Parmi les blasons français les armoiries dont la pièce principale est un chevron sont innombrables, mais celles dans lesquelles ce chevron est renversé



sont rares, et malgré cela nous constatons que celles qui sont reproduites ci-dessus ne se trouvent ni dans Rietstap, ni dans les armoriaux usuels ; c'est pourquoi le lecteur nous saura gré, croyons-nous, de lui en indiquer le propriétaire, qui du reste occupa une assez

haute situation sous Napoléon Ier ainsi que sous la Restauration.

Ces armoiries qui sont caractéristiques en effet de celles du 1er Empire se décrivent : « *d'azur au chevron renversé d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une colombe d'argent tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople ; au franc-quartier des comtes sénateurs.* » Elles sont entourées d'une bordure ovale dans la partie supérieure de laquelle se voit la devise PERSEVERANDO, et surmontées d'une couronne de comte. Nous les avons trouvées sur un livre dont voici le titre ; ŒUVRES DE MONTESQUIEU AVEC LES REMARQUES DES DIVERS COMMENTATEURS ET DES NOTES INÉDITES. SEULE ÉDITION COMPLÈTE DIRIGÉE PAR M. COLLIN DE PLANCY (1). *Paris, L. Duprat-Duverger,* 1823, in-8, reliure pleine en cuir de Russie de couleur fauve, doubles filets sur les plats avec fleurons imitant la fleur de lis dans les angles, tranches dorées. A l'intérieur se trouve l'ex-libris bien connu de Yemeniz.

Le blason est celui de DOMINIQUE CLÉMENT DE RIS, sénateur sous le Ier Empire, pair de France sous la Restauration, né à Paris, le 1er février 1750, mort au château de Beauvais (Indre-et-Loire), le 22 octobre 1827. Disons de suite que ce blason n'a pu appartenir qu'à lui parce que : 1° seul de sa famille il fut sénateur ; et que ces armoiries sont conformes à la gravure que donne l'Armorial de Simon, tome I, planche 15 *bis,*

(1) Cet éditeur-auteur très fécond est bien un COLLIN, mais il n'est DE PLANCY que parce qu'il est né dans cette localité, voir à ce propos les *Souvenirs et indiscrétions d'un disparu* : Contemporains — sports — politique — (1815-1891), par le baron de Plancy, ancien grand écuyer du roi Jérome, ancien député — Paris, Ollendorff, 1892, in-12. Et l'article du *Dictionnaire Universel des Contemporains,* par Vapereau, édition de 1870, à l'article Collin (Jacques-Albin-Simon Collin, dit Collin de Plancy).

pour ce dignitaire ; 2° parce que ses descendants n'ont pas conservé le *chevron renversé* dans leur blason quoiqu'ils portent les mêmes meubles, mais avec le chevron dans sa position ordinaire, comme cela se voit pour Athanase-Louis Marie, Clément de Ris, fils aîné de celui qui nous occupe, dans l'ouvrage du Vte A. Révérend : *Armorial du Ier Empire,* tome I, page 230.

Dominique Clément de Ris était le fils d'un procureur au Parlement de Paris, et fut reçu avocat au même parlement en 1786. Il avait acheté en 1787 une charge de maître d'hôtel de la Reine. Lors des premiers troubles de 1789 il se retira dans sa terre de Beauvais. Membre du conseil d'administration du département d'Indre-et-Loire en 1791, il n'en fut pas moins arrêté et conduit à la Conciergerie dont il ne sortit que grâce aux démarches de puissants protecteurs. Après le 9 Thermidor il fut nommé commissaire adjoint de la commission d'instruction publique, et concourut à la formation de l'École Normale. En 1799, il fut nommé sénateur, préteur du Sénat en 1804 ; devint Pair de France le 4 juin 1814, fit partie de la Chambre haute pendant les Cent jours, et fut rappelé à la Pairie le 21 novembre 1819.

Nous avons extrait ces renseignements biographiques d'un manuscrit sur la Chambre des Pairs qui nous appartient, et de l'ouvrage du chevalier de Courcelles : *Histoire Généalogique et héraldique des Pairs de France...* etc... tome VI, page 177, auquel nous renvoyons le lecteur, de même qu'à la *Biographie Didot,* tome X, colonne 794, article Clément de Ris.

CHIFFRES

DE

J.-P. CLERMONT

(DE BORDEAUX)

Qu'ils soient anciens ou modernes, les chiffres ou les monogrammes servant de marques aux livres d'un assez grand nombre de bibliophiles seront avec le temps plus difficiles à identifier que les armoiries. Il est donc toujours bon d'en prendre note quand on connaît bien leur origine. C'est pourquoi nous donnons ci-dessous les chiffres de M. Jean-Paul Clermont, amateur bordelais qui collectionnait spécialement les beaux livres modernes. Il faisait partie de la Société des Cent Bibliophiles et possédait naturellement tous les ouvrages édités par cette Société, ainsi que les tirages exceptionnels d'autres publications et des ouvrages illustrés. Tous ses livres étaient richement reliés par Ruban et marqués de l'un de ses chiffres. — Le plus petit est composé des lettres C. J. P. en simples majuscules d'écriture anglaise dans un ornement de feuillage genre rocaille, qui est ou non entouré lui-même d'un filet polygonal.

Il pouvait être 1° soit frappé directement en or sur les plats des reliures, 2° soit après avoir été préalablement poussé sur une feuille mince de peau être collé

dans l'intérieur des livres comme ex-libris, ainsi que le montre notre reproduction faite d'après un exemplaire qui nous a été gracieusement communiqué par



M. Lanoë, successeur de Ruban. Moins le filet polygonal il figurait sur les plats de l'ouvrage suivant :

1911 **GAUTIER** (Th.). Le roi Candaule, illustré de vingt et une compositions par Paul Avril. Préface par Anatole France. *Paris, A. Ferroud*, 1893, in-8, mar. rouge jans., doublé de mar. bleu avec motifs grecs en mosaïque de mar. rouge, vert, rose, citron, grenat et noir, gardes en étoffe, double garde, tr. dor. sur brochure, couv. (*Ruban*, 1894). (52) 275 fr.

Édition tirée à 200 exemplaires (n° 163) ; un des 100 sur grand vélin d'Arches avec les eaux-fortes en double état : avant la lettre avec remarque et avec la lettre. Spécimen ajouté.

Chiffre de l'amateur frappé en or sur chaque plat.

qui figurait sur le catalogue du mois de décembre 1912 de Mounastre-Picamilh.

Le second fer de reliure, et le plus grand, représente le même chiffre, mais les lettres J. P. C. en majuscules anglaises plus ornées sont entrelacées différemment, comme on le voit ci-dessous.

Nous avons trouvé ce chiffre sur le volume :

1994 **HENNIQUE** (L.). La mort du duc d'Enghien, en trois tableaux. Compositions de Julien Le Blant, eaux-fortes de

Louis Muller. *Paris*, *Testard*, 1895, in-8, mar. bleu foncé, dos orné, 10 filets avec fleurons formant encadrement sur les plats, dent. int., doublures et gardes en moire bleue, double garde, tr. dor. sur brochure, couv., étui (*Ruban*, 1895). (52) 250 fr.

Édition tirée à 300 exemplaires (n° 100); un des 50 sur grand papier vélin de cuve avec les eaux-fortes en double état : avant la lettre avec remarque et avec la lettre. Spécimen ajouté.

Chiffre de l'amateur frappé en or sur chaque plat.

Ce livre figurait aussi dans le catalogue cité plus



haut. Il nous paraît utile d'ajouter que le catalogue de la bibliothèque de M. Clermont n'était pas un catalogue de vente aux enchères publiques, mais un catalogue de livres à prix marqués édité au mois de mai 1909 par M. Mounastre-Picamilh, libraire à Bordeaux, duquel nous tenons la plus grande partie de ces indications avec l'assentiment du propriétaire.

MARQUE

DU

COLLÈGE LOUIS-LE-GRAND

Soit dans les librairies, soit dans les bibliothèques privées on rencontre encore assez souvent des livres, pour la plupart classiques, reliés en veau, plus ou moins ornés, portant au milieu de leurs plats la marque reproduite page 116. Au centre d'une guirlande ovale formée de feuilles de laurier imbriquées le chiffre IHS en lettres ornées et terminées à la manière des fleurs de lis, surmonté d'une croix haussée rayonnante, et accompagné de trois clous de la passion liés par un mince ruban.

En examinant cette marque avec un peu d'attention on s'aperçoit qu'à sa partie supérieure, et directement au-dessus de la branche montante de la croix la guirlande est interrompue pour faire place à un petit chiffre composé des lettres CC. LL. MM. entre-croisées en sens inverse, appelé chiffre Louis XIV. En les dédoublant nous obtenons simplement C. L. M. disons de suite qu'elles signifient Collegium Ludovici Magni, ancien collège des Jésuites devenu collège Louis-le-Grand. Elles ont été mises là probablement dans une intention d'adroite flatterie envers le puissant protecteur du collège, ainsi que pour distinguer ces prix de ceux distri-

bués dans les autres établissements des Jésuites portant aussi le chiffre IHS, emblème de l'Ordre. La provenance est certaine, car nous avons trouvé cette marque sur le volume suivant : HISTOIRE UNIVERSELLE DE LA CHINE, DIVISÉE... &c... par le Pe Alvarez Semedo Portugais...... Traduite nouvellement en Français.... A *Lyon, Hierome Prost,* M.DC.LXVII, in-4, veau ; et par un heureux hasard le livre contient encore à l'intérieur un feuillet blanc portant l'ex-dono suivant : *Ego infra scriptus in regio* LUDOVICI MAGNI COLLEGIO, Societatis Jesu Primarius, testor nobilem et ingenuum adolescentem *Nicol. Claudium du* † *Vauzel* († *Hénin*) *convictorem in dicto Collegio-Palmare hoc volumen Solutæ orationis latinæ Prœmium in septimam ejusdem Collegii classe, meritum esse, et in solemni convictorum concessus consecutum anno Millesimo septingentesimo primo. Die prima mensis Januarii cujus rei fidem chirographo* sigillo-*que feci.*

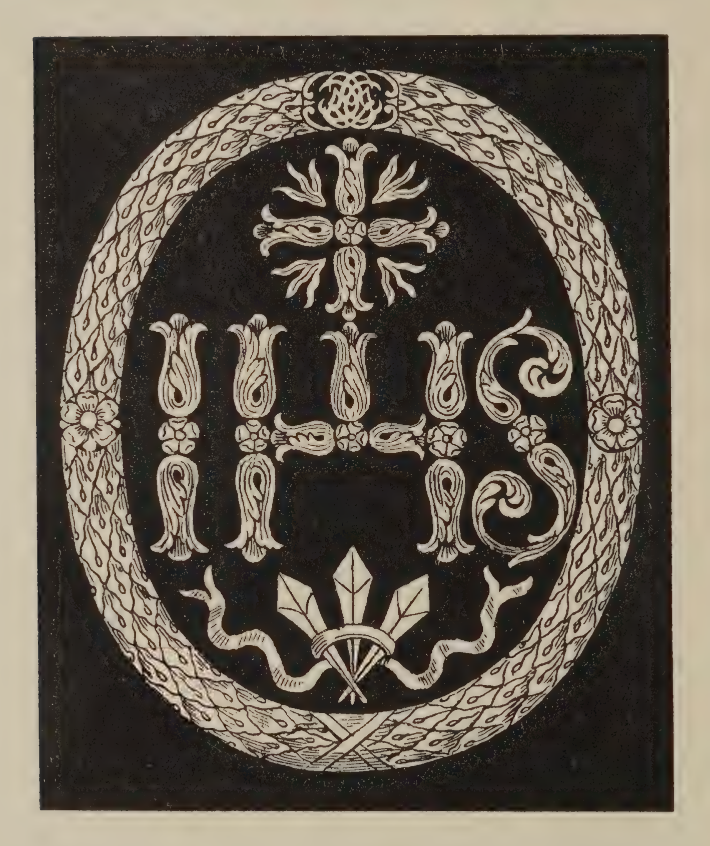
MEGRET, Soc. Jesu.

Cette marque existait avec des dimensions différentes appropriées à la grandeur des volumes, nous l'avons trouvée mesurant 0,118 de haut sur 0,100 de large, appliquée sur l'HISTOIRE DE BRETAGNE, DES ROYS, DUCS, ET COMTES, &c.... par Messire Bertrand d'Argentré, *Paris, Nicolas Buon,* 1618, in-folio, dans lequel le palmarès existe encore. Ce volume se trouvait à la Bibliothèque de la ville de Verdun avant l'abominable bombardement que cette héroïque cité a subi de la part des Allemands dans la dernière guerre.

J'ai relevé cette marque sur bien d'autres volumes encore dont elle indique la provenance, mais qui avaient été dépouillés de leur palmarès, en particulier sur un bel exemplaire de l'ART DES DEVISES, par le Pe Le Moyne, *Paris, Cramoisy,* 1666, in-4, qui portait le numéro 161

de la première vente de M. H. Destailleur (Avril 1891).

Beaucoup de livres donnés en prix dans les collèges



des Jésuites portaient les armoiries des agonothètes qui les avaient généreusement offerts, mais, comme on le voit par celle-ci, leurs grands collèges avaient aussi une marque spéciale, en cas d'insuffisance de donateurs. Cette marque est toujours composée du chiffre des Jésuites I H S dont nous allons nous occuper, elle ne

présente guère que des différences de détails peu importants. Pour être bien fixés reportons-nous au R. P. Ménestrier placé mieux que n'importe qui pour être renseigné à ce sujet : il nous dit dans ses explications sur les blasons des Ordres religieux « les Jésuites portent d'azur au nom de Jésus dans une ovale rayonnante d'or ; au dessous de ce chiffre sacré ils mettent un cœur avec les trois clous de la passion. » Et c'est ce que nous voyons ci-dessous dans la marque de l'ancien collège des Jésuites



de Metz, que j'ai reproduite page 214 de ma *Liste sommaire d'Ex-libris lorrains*. On voit que le fer de reliure du Collège Louis-le-Grand en diffère : 1° par l'absence du cœur soutenant les trois clous ; 2° par l'ornementation des lettres ; 3° par les flammes remplaçant les rayons qu'on voit entre les branches de la croix dans d'autres marques de la même origine.

Sur un beau volume figurant au numéro 1458 de la première vente Destailleur dont le titre est : Ciceronis epistolæ ad Atticum.. &c. *Lugduni, apud Antonium Gryphium*, 1567, in-16, maroquin brun, reliure du xvi[e] siècle, les lettres portent une croix formée de simples traits gras bien nettement arrêtés à leurs extrémités, les trois clous sont simplement appointés comme dans la marque de Louis-le-Grand, mais *sans le cœur* et sans le ruban, l'ovale rayonnante y est remplacée par deux branches de laurier entre-croisées,

Sur les prix donnés au collège des Jésuites de Metz avant 1859 et jusqu'en 1870 le cœur manque aussi, et comme on le voit l'ovale est chargée de l'inscription : *Collegium Metense societatis Jesu.*

Ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte ces varian-



tes ne changent rien à la partie constituante du chiffre des Jésuites, ce sont toujours les lettres IHS surmontées de la croix et soutenues des trois clous qui en font la caractéristique.

Il est encore utile de signaler que ce chiffre I H S surmonté d'une croix a été employé accompagné d'autres attributs par certains couvents ou établissements religieux qui n'avaient rien de commun avec les Jésuites, c'est ainsi que nous le voyons dans le blason de l'abbaye de Saint-Paul des Prémontrés de Verdun, qui avait de nombreux

livres portant la marque ci-contre, et dont le blason doit se décrire en rétablissant les émaux : « *d'azur à une épée et une crosse passées en sautoir, accompagnées en chef du nom de Jésus, et en pointe d'un besant le tout d'or.* » Cette marque est ici représentée au trait seulement parce qu'elle est reproduite avec le bois gravé par A.



Bellevoye pour l'ouvrage de A. Benoit : *Les Bibliophiles, les Collectionneurs et les bibliothèques des Monastères des trois évêchés*, Nancy, Wiener, 1884, in-8.

Quelques personnes pourraient s'étonner de voir une lettre H dans ce chiffre représentant le nom de Jésus, dans lequel cette lettre ne figure pas. L'explication n'est pas difficile à trouver : c'est parce qu'autrefois le nom s'écrivait JEHSUS comme on le rencontre dans les vieux manuscrits, et que la lettre H se prêtait admirablement à l'addition de la croix qu'elle supporte (1).

(1) Nous devons à l'obligeance de notre éditeur l'explication suivante : I H S voudrait dire : Jesus Hominum Salvator.

ARMOIRIES

DES

CORDEBEUF-BEAUVERGER-MONTGON

Les armoiries dont nous donnons ci-dessous la reproduction très exacte au moyen d'un bon frottis se trouvent sur le volume dont voici le titre : Confessions,



de Saint Augustin traduites par le R. P. de Ceriziers, *Paris,* 1681, in-12, relié en veau. Telles que nous les voyons là elles doivent se décrire : *Ecartelé au 1 et 4 de...? à trois fasces de,..? au 2 et 3 échiqueté de...?*

et de...? au chef de gueules. Sur le tout : écartelé en sautoir au 1 et 2 de... à deux fasces de...? au 3 et 4 d'hermine.

Pour les personnes assez nombreuses qui ne sont pas rompues aux difficultés des recherches de ce genre, l'identification de ce blason, sans autres indications, serait je ne dirai pas impossible, mais au moins fort laborieuse, parce que les différents auteurs qui ont parlé de ces armoiries ne les ont ni décrites ni dessinées de la même manière. Pour n'en citer qu'un cas par exemple, facile à contrôler, supposons qu'on veuille faire l'identification au moyen des livres de Renesse et de Rietstap : que va-t-on chercher...? le « sur le tout » à l'article *écartelé en sautoir*... mais il ne s'y trouve point. On ne l'y trouverait pas davantage en cherchant à l'article *trois fasces* ni à l'article *écartelé*. Car c'est seulement à l'article *Fasce sur écartelé en sautoir* que Renesse renvoie au nom de Cordebeuf avec la description : *Ecartelé en sautoir d'hermine et d'argent à deux fasces d'azur* BROCHANT SUR LE TOUT, ce qui n'est pas conforme à ce que nous avons sous les yeux, car il n'y a pas de fasces brochant.

Sans insister davantage disons de suite que dans les différents armoriaux ou nobiliaires que nous avons consultés, le blason qui se rapproche le plus de celui que nous avons reproduit est celui des Beauverger-Montgon, qui devint plus tard celui des Cordebeuf-Beauverger par substitution faite en 1578 à Pierre de Cordebeuf par donation de Pierre de Léotoing-Montgon son grand-oncle. Dans le *Nobiliaire d'Auvergne*, de Bouillet, tome I, page 185, il est décrit : « *Ecartelé* « *au 1 et 4 d'or à trois fasces de sable*, au *2 et 3 échi-* « *queté d'argent et d'azur au chef de gueules* ; *sur le tout* « *burelé d'argent et d'azur flanqué d'hermine.* » Palliot

dans *La Parfaite Science des armoiries,* page 300, nous montre que ce « flanqué » n'est autre chose que notre « écartelé en sautoir ».

Et d'après cette dernière description les armes frappées en or sur les plats du volume : CONFESSIONS DE SAINT AUGUSTIN, &c... sont bien celles des Cordebeuf-Beauverger-Montgon ; il ne nous reste donc plus qu'à en trouver l'attribution. D'après la généalogie donnée par J. B. Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne,* tome II, page 270, il y a de très grandes probabilités pour que le volume portant les armes des Cordebeuf-Beauverger ait appartenu « à Charles-Alexandre de Cordebeuf-« Montgon, prêtre, ministre de Philippe V roi d'Es-« pagne qui l'employa dans diverses négociations en « Portugal et en France, et qui a laissé des Mémoires « imprimés, 1745-1753. Exilé à Douai pour avoir « servi avec trop de zèle les intérêts de Philippe V « contre ceux de Louis XV, l'abbé de Montgon mou-« rut dans cette ville en 1770. En lui s'éteignit la prin-« cipale branche de sa maison. »

SUPER-LIBRIS

DE MONSEIGNEUR

M.-F. COUET DU VIVIER DE LORRY

Ce n'est pas sans raison que nous intitulons cette



petite recherche super-libris et non pas fer de reliure, car il suffit d'examiner un peu attentivement notre reproduction pour s'apercevoir que cette marque de

livre a été exécutée en plusieurs fois avec des pièces indépendantes les unes des autres et qui ne faisaient point partie d'un fer de reliure unique.

La mitre et la crosse ont été appliquées à des distances inégales de la couronne avec de petits fers indépendants de celui du cartouche. On voit que le chapeau a été appliqué après coup au-dessus de l'ornement, parce que le cordon qui fournit la deuxième boucle au-dessus de la mitre, broche sur les deux premiers fleurons de la couronne.., etc... En un mot cette composition quoiqu'agréable à l'œil ne présente ni la régularité ni la correction d'un fer de reliure.

Nous avons pris le frottis de cette marque sur l'ouvrage dont voici le titre et qui figure sans attribution sous le numéro 605 du catalogue illustré de la librairie Belin (Paris, 1910) : SERMONS PRÊCHÉS DEVANT LE ROI PENDANT LE CARÊME DE 1764, PAR M. L'ABBÉ TORNÉ, *Paris*, *Saillant*, 1765, 3 volumes in-12, maroquin rouge, dos ornés, large dentelle à petits fers, tranches dorées. Une reproduction complète par la simili-gravure d'un des plats de cet ouvrage est donnée aux planches dont le catalogue de Belin est amplement illustré.

Il restait à trouver le nom du possesseur de ces livres, ce qui se réduit en somme à la question « y « avait-il à la fin du XVIII[e] siècle un évêque ayant pour « blason : de... à trois fers de flèche de... la pointe en « bas...? ». Nous répondons : assurément oui, et même il n'y en avait qu'un (1) c'était Mgr Michel-François COUET DU VIVIER DE LORRY, dont les armoiries sont : « *de gueules à trois fers de flèche d'argent.* »

(1) Cette affirmation nous est confirmée par un chercheur aussi persévérant qu'érudit M. H. Masson, qui depuis longtemps s'occupe des armoiries du Clergé de France avant la Révolution.

Michel-François Couet du Vivier de Lorry est né à Metz, le 9 janvier 1727, d'une ancienne famille originaire de la Touraine; après avoir été vicaire général de Rouen, il fut évêque de Vence (1764-1769), de Tarbes (1769-1782) (1), puis d'Angers (1782-1790) et enfin évêque de La Rochelle de 1802 jusqu'à sa mort qui arriva le 14 mai 1803 à Paris.

Je possède un autre super-libris aux armes de



Mgr de Couet de Lorry, mais plus petit que celui décrit ci-dessus et dont voici la reproduction. Celui-là est appliqué avec un fer de reliure du style Louis XV, malheureusement il se trouve sur un débris de couverture qui ne peut nous fournir aucune indication utile; la seule chose qu'on puisse en dire, comme du précédent, c'est qu'il n'a pu appartenir qu'à Mgr de Couet puisqu'il était le seul évêque ayant eu ce blason pendant le XVIII[e] siècle.

(1) Voir dans : *Metz, Documents Généalogiques..... etc...* par M. l'abbé J.-F. Poirier. Paris, Lamulle, 1899, grand in-8, page 160.

Ce prélat possède un article dans la *Biographie de la Moselle,* par E.-A. Bégin, au mot Lorry. On trouvera de plus d'autres renseignements sur sa famille dans la *Biographie du Parlement de Metz,* par Emmanuel Michel, page 109.



LE MARQUIS DE COURTANVAUX

ET

M.-A.-C. D'ESTRÉES

Les armoiries dont voici la reproduction d'après un frottis ne sont pas bien difficiles à déterminer, car en



rétablissant les émaux du blason absents sur cette marque on les décrit : « *d'azur à trois lézards d'argent posés en pal, au chef cousu de gueules chargé de trois*

étoiles d'or (Le Tellier) » accolé de : « écartelé, au 1 et 4 *d'argent fretté de sable au chef d'or chargé de trois merlettes de sable* (d'Estrées) au 2 et 3 *d'or au lion d'azur couronné de gueules* (de La Cauchie). » Nous ferons remarquer que la reproduction ne montre que deux merlettes sur le chef du blason d'Estrées au lieu des trois qui devraient y figurer, mais on n'en voyait réellement que deux même assez mal faites sur le livre qui portait cette marque. C'était un volume amusant intitulé : Griselidis, Nouvelles, avec le conte de Peau d'Ane, et celui des souhaits ridicules, *Paris, chez la veuve Jean Baptiste Coignard,* 1694, in-12, relié en maroquin rouge.

Ceci dit, l'attribution suivante s'impose : ce sont les armes du marquis de Courtanvaux accolées de celles de sa femme Marie-Anne-Catherine d'Estrées. Michel François Le Tellier, marquis de Courtanvaux, né le 15 mai 1663, fut reçu en survivance de la charge de Secrétaire d'État le 7 décembre 1681. Il fut fait capitaine-colonel des Cent-Suisses de la Garde du Roi, en avril 1688, puis Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de la Reine en mai 1689. Il est mort le 11 mai 1721. Il avait épousé, le 28 novembre 1691, Marie-Anne-Catherine d'Estrées, fille de Jean comte d'Estrées, Maréchal et Vice-amiral de France ; elle mourut à Paris le 22 avril 1741 âgée de 78 ans. Ces indications sont tirées de l'*Histoire Généalogique et Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne... &c.*, par le P. Anselme, ainsi que du *Dictionnaire de la Noblesse* par La Chesnaye Desbois.

UN DES EX-LIBRIS

DE

CHARLES COUSIN

La curieuse marque reproduite ci-dessous avec ses dimensions vraies, figurant aussi sur la couverture du présent recueil, est une petite vache imprimée en rouge sur un disque d'or qui a servi d'ex-libris à feu Charles Cousin, administrateur du chemin de fer du Nord, amateur délicat et fantaisiste qui ne s'était pas



borné à collectionner exclusivement des livres rares, mais encore des documents et autres objets de curiosité qu'il avait disposés avec art dans ce qu'il appelait lui-même pittoresquement *Son Grenier*. Lequel « grenier » était une fort belle pièce de la maison située au n° 20 de la rue de Dunkerque, mise à sa disposition par la Compagnie du Chemin de fer du Nord comme témoignage de reconnaissance pour les services rendus par lui pendant la guerre de 1870.

Cet amateur, bon vivant et plein d'une verve primesautière, qui s'était donné à lui-même le surnom de

Le Toqué, a rédigé pour ses amis et pour quelques curieux privilégiés : Le Voyage dans un grenier, ainsi que les Racontars d'un vieux bibliophile. C'est dans ce dernier volume que l'on voit reproduit en Chromolitographie le blason de la famille Cousin, dont le premier quartier est *d'or à deux vaches de gueules*, l'amateur en a pris une pour faire la marque destinée à certains objets, porcelaines, tableaux ou autres et qui a été appliquée dans des volumes peu édifiants ainsi qu'il me l'écrivait lui-même : voir sa lettre que j'ai publiée dans les *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris,* année 1902, page 47.

Dans les livres le petit ex-libris à la vache est presque toujours accompagné de l'autre, qui est non moins anonyme, mais très reconnaissable par l'inscription : *Jean s'en alla comme il étoit venu,* ainsi que par la devise : *C'est ma toquade.*

La bibliothèque du Toqué a été vendue aux enchères par le libraire Durel, du 7 au 14 avril 1891 ; son catalogue des plus intéressants est précédé d'une préface pleine d'humour signée Henri Beraldi. Les personnes que les détails biographiques intéressent en trouveront de nombreux dans l'article de feu G. Pawlowski paru dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1891, page 164.

ARMOIRIES
D'ALPHONSE D'ELBENE

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Dans la seconde édition de l'*Armorial du Bibliophile* par Joannis Guigard, page 273, comme dans la précédente, on voit les armoiries n° 1 de la page ci-après, reproduites d'après la première édition de ce livre, avec l'attribution à Mgr Alphonse d'Elbène évêque d'Orléans en 1647, mort le 20 mai 1665, et la légende « d'azur à deux bâtons d'argent *fleurdelisés* passés en sautoir ».

L'auteur de cet Armorial n'ayant dans tout son livre jamais donné la moindre référence sur l'origine des super-libris qu'il décrit, il est impossible de contrôler son attribution, et l'on doit se borner à faire constater qu'on n'a point là sous les yeux les véritables armoiries de Mgr d'Elbène, pas plus que celles d'un autre membre de cette famille. Pour s'en convaincre il suffit de les comparer au véritable blason d'Alphonse d'Elbène que nous reproduisons au-dessous, n° 2, avec la certitude d'une provenance authentique. Nous avons en effet relevé ces armoiries sur le volume suivant : La Morale Chrestienne fondée sur l'Escriture, et expliquée par les SS. Pères,.... etc... Traduite par le R. Père Dom Joseph Mège. *Paris, Savreux,* 1661, in-8, relié en maroquin rouge, qui nous a été obligeamment



N° 1. BLASON ATTRIBUÉ A Mgr ALPHONSE D'ELBÈNE



N° 2. BLASON VÉRITABLE DE CE PRÉLAT

communiqué en 1883 par un membre de la famille, Monsieur S.-G.-J. Menjot d'Elbène, alors attaché au Ministère des Affaires étrangères.

L'*Armorial* dit bien, comme ci-dessus, d'azur à deux bâtons d'argent *fleurdelisés* passés en sautoir, mais ce qu'il reproduit ce sont des *bâtons de Maréchal de France* ornés, *semés* il est vrai de fleurs de lis, lesquels n'ont aucune ressemblance même lointaine avec des bâtons *fleurdelisés héraldiques* tels qu'on devrait les voir là. Ceux-ci ne sont autre chose en effet que des bâtons terminés à leur extrémité supérieure par une fleur de lis héraldique, et dans le cas particulier dont nous nous occupons, à leur extrémité inférieure par trois racines. C'est ainsi qu'on les voit reproduits dans P. Palliot, page 343 de *La Parfaite Science des armoiries,* qui les décrit « bastons fleurdelisés et *enracinés* » et dans beaucoup d'autres auteurs.

Le blason reproduit dans l'*Armorial du Bibliophile* n'est donc point celui de Mgr Alphonse d'Elbène, pas plus que celui de son frère Barthélemy, évêque et comte d'Agen, mort le 4 mars 1663 ; j'ai signalé cette erreur dans un petit journal aujourd'hui disparu et devenu rare, *La Curiosité Universelle,* numéro de mars 1891. — Depuis bien des années j'ai recherché, mais en vain, tant dans les ventes que chez les libraires, des livres portant les armoiries reproduites dans les deux éditions de l'*Armorial du Bibliophile,* les personnes qui en posséderaient sont instamment priées de me le faire savoir ?

SUPER-LIBRIS

DU CHEVALIER (OU CHEVALIÈRE)

D'EON

Le super-libris dont nous donnons la reproduction ci-contre est certainement un des moins connus et l'un des plus intéressants que puisse rencontrer un amateur de livres armoriés, surtout à cause de l'étrange personnalité de son propriétaire. Être successivement en effet : docteur en droit canon et civil, écrivain politique, escrimeur des plus renommés, puis tour à tour sous le costume masculin ou féminin être ambassadeur secret du roi Louis XV auprès des souverains de Russie et d'Angleterre, se distinguer à la guerre comme capitaine de dragons, et avec tout cela trouver encore moyen comme le chevalier d'Eon d'être bibliophile, voilà qui n'est point banal, on l'avouera, et c'est ce qui donnera toujours de la valeur aux livres portant sur les plats les armes du personnage.

Celui sur lequel nous en avons pris le frottis était un in-8 relié en maroquin rouge, — la vie même de la chevalière, lui ayant appartenu personnellement, — et à la fin duquel, sur des feuillets reliés avec le volume, se voit écrit de sa propre main un fragment complémentaire de la généalogie de sa famille.

Ce curieux volume a pour titre :

LA VIE MILITAIRE, POLITIQUE ET PRIVÉE DE DEMOISELLE

CHARLES GENEVIÈVE LOUISE, AUGUSTE ANDRÉE, THIMOTÉE EON OU D'EON DE BEAUMONT, ÉCUYER, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT LOUIS, ANCIEN CAPITAINE DE DRAGONS.... ETC... par M[r] de la Fortelle, 1779, in-8, relié en maroquin rouge.

Ce livre présente encore d'autres particularités. La



première, c'est qu'en face même de ce long titre on a ajouté, en manière de frontispice, un portrait de la chevalière d'Eon entouré d'attributs symboliques civils et militaires : drapeaux surmontés d'un casque de dragon, sabre, caducée, miroir à main, rouleau de manuscrit sur lequel on peut lire ces mots CORRESPONDANCE SECRÈTE DE LOUIS XV ET DE LA CHEVALIÈRE D'EON, puis les armoiries de celle-ci qui sont : « coupé au 1 *d'azur à trois étoiles* (ou molettes) *d'or à six rais,* au 2 *d'argent à un coq au naturel tenant de la patte droite un cœur*

enflammé de...? et une fasce de gueules brochant sur le coupé » (comme sur notre reproduction). Au-dessous de cette composition dans un rectangle est inscrite la dédicace : A LA CHEVALIÈRE D'EON.

Enfin, au-dessous de la gravure, on lit : *composé par B. Bradel qui a gravé en grand le portrait de Mademoiselle d'Eon, communiqué par elle à ce seul artiste. A Paris chez l'auteur rue Saint-Jacques, maison de Mr Desprez. A. P. D. R.* Ce qui veut dire [Avec Privilège Du Roi].

Nous insistons sur ces détails parce que les armoiries de ce portrait, moins les émaux, sont identiques à celles du super-libris, ce que l'on pourra facilement constater au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale cote N_2 où se trouve aussi ce portrait.

La seconde particularité n'est pas moins intéressante. A la fin du livre, c'est-à-dire après la page 176, on a relié plusieurs feuillets de papier sur lesquels se voit, d'une écriture de l'époque : « comme dans cette « généalogie on n'a point fait mention des filles qui « sont issues du mariage d'André d'Eon avec Dlle Marguerite de la Maison, voyez page 115 cy-dessus ; je « rapporterai ici les noms de tous les enfants mâles et « femelles qui sont venus du mariage de *mon* grand « père et grand mère dans le même ordre qu'ils sont « venus au monde et que je les ai trouvé dans le livre « mp̄t de famille écrit par *mon* grand père, *ma* gde mère, « *mon* oncle et puis *mon* père ». Les mots mon, ma, que nous avons fait mettre en italiques dans ce préambule, nous indiquent bien que c'est le chevalier d'Eon lui-même qui a écrit ces notes complémentaires de la généalogie familiale, puisqu'aucun autre que lui n'aurait pu les y employer, et cela confirme encore que le volume a été relié pour lui-même.

Cette généalogie de la maison d'Eon occupe les pages

81 à 176 du livre; elle est couverte de corrections et d'additions écrites de la même main que le fragment complémentaire dont nous venons de parler et qui ne peut être attribué qu'au chevalier.

Nous avons encore remarqué qu'aux pages 163 et 171 du texte imprimé la description des armoiries de la famille d'Eon est : « *d'argent à la fasce de gueules* « *accompagnée de trois étoiles* (*ou molettes*) *à cinq* « *pointes rangées en chef*, et d'un coq à la *patte élevée* « *au naturel en pointe.* » Cela diffère un peu de la représentation des armoiries que l'on voit sur le portrait auquel nous avons renvoyé plus haut, mais à part le cœur tenu par le coq, on voit que le blason tel qu'il est décrit là par M. de La Fortelle, se trouve être encore très bien représenté par le super-libris qui nous occupe.

Nos lecteurs remarqueront que dans cette étude uniquement consacrée à la marque d'un livre nous n'avons rien dit du sexe de son propriétaire; la question ayant été tranchée sûrement après la mort de celui-ci par un examen cadavérique, où l'on a constaté que le personnage était bien du sexe masculin (1).

La *Nouvelle Biographie générale* (Didot, éditeur), tome XVI, colonne 106, dit que dans sa vieillesse le chevalier d'Eon fut obligé pour vivre de vendre ses livres et ses tableaux. On trouvera sur ces ventes et sur le chevalier lui-même un article fort intéressant de M. W. Roberts, traduit par M. D.-H. Gausseron et publié dans le *Courrier du Livre*, n° 27 (25 mars 1896) sous le titre LE CHEVALIER D'EON BIBLIOPHILE.

(1) L'autopsie qui fut faite par deux médecins anglais et le témoignage du médecin de Louis XVIII ne laissent aucun doute à cet égard.

H. D'ESCOUBLEAU DE SOURDIS

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

1593 † 1645

Nous connaissons deux fers de reliure aux armes de



ce prélat et nous ne serions pas étonné qu'il y en eût d'autres. Ils sont tous les deux bien caractérisés et par

la croix à double traverse sur laquelle repose l'écusson, et par celle de l'Ordre du Saint-Esprit et par le blason même qui est bien celui de la famille d'Escoubleau de Sourdis. Les auteurs Segoing, La Chesnaye, Rietstap, le décrivent : « *parti d'azur et de gueules à la bande d'or brochant sur le tout* ». Le manque de concordance qu'on voit entre cette description et la reproduction photographique que nous donnons ici, tient à ce que le fer a été fait *avant* que les hachures conventionnelles ne fussent devenues d'un usage courant (après 1638) ; il se trouve en effet appliqué sur un livre édité à Paris en 1636 et qui a pour titre : Les Familles de France illustrées par les Médailles anciennes et Modernes... *par Iaques de Bie chalcographe.* Le volume est relié en maroquin rouge. On remarquera la façon originale et fantaisiste dont les glands du chapeau viennent flotter au bas de l'écu sur le ruban de l'Ordre du Saint-Esprit.

Henri d'Escoubleau, après avoir été évêque de Maillezais (1615), fut archevêque de Bordeaux en 1628, Commandeur des Ordres du Roi en 1632 ; il était abbé de Royaumont, de Prully, de Saint-Jouin-de-Marnes, &c... On trouvera des détails sur sa vie, sur ses démêlés retentissants avec le duc d'Epernon, dans toutes les biographies ainsi que dans *La France Pontificale* par H. Fisquet, *Métropole de Bordeaux.*

AUTRE MARQUE

DE

H. D'ESCOUBLEAU DE SOURDIS

Dans le *Bulletin du Bibliophile,* numéro de Février



1923, page 105, nous avons donné la reproduction

d'un curieux fer de reliure aux armes de Henri d'Escoubleau, archevêque de Bordeaux, et avons dit qu'il en possédait un autre, c'est ce dernier que nous reproduisons ci-contre, ainsi que le monogramme qui l'accompagnait dans les entrenerfs du volume sur lequel nous en avons pris le frottis. Ce livre a pour titre : NOVUM JESUS CHRISTI D.N. TESTAMENTUM EX BIBLIOTHECA REGIA. *Lutetiæ, ex officina Roberti Stephani,* 1550, in-folio, relié en maroquin rouge, et qui fait partie de la Bibliothèque de la ville de Châlons-sur-Marne.

Ici comme sur la reproduction du fer précédent on



constate des irrégularités dans l'exécution du blason, les émaux n'y sont pas indiqués d'une façon conforme aux règles habituelles, et si l'on s'en rapportait à ce que l'on y voit on le décrirait : *parti au* 1 *d'azur, au* 2 *de...? à la cotice de pourpre brochant*, alors qu'il faut lire : « *parti au* 1 *d'azur, au* 2 *de gueules, à la bande* D'OR *brochant.*» Le chapeau n'a que trois rangées de glands au lieu de quatre qu'il faudrait; mais la croix à double traverse sur laquelle l'écusson est posé montre bien que c'est celui d'un archevêque et que c'est là une simple irrégularité d'exécution. Cela prouve qu'au commencement du XVII[e] siècle les règles du blason

n'étaient pas encore suivies comme elles le furent depuis; et cela n'infirme nullement l'attribution. Le monogramme qui orne les entrenerfs du dos vient encore la confirmer, car il n'est pas difficile de le décomposer en six lettres D.D.E.E.H.S. qui donnent les initiales de Henri D'Escoubleau De Sourdis.

On nous a demandé si la marque reproduite dans la livraison du *Bulletin du Bibliophile* de Février 1923 ne pourrait pas être attribuée à François IV de Sourdis, cardinal et aussi archevêque de Bordeaux, qui était le frère aîné d'Henri? Mais cette marque a été trouvée, comme nous l'indiquons, sur un volume édité en 1636, or l'archevêque François étant mort en 1628, soit huit ans avant l'impression du livre, il ne pouvait l'y faire appliquer, et les deux marques doivent donc être attribuées à Henri d'Escoubleau, archevêque de Bordeaux de 1628 à 1645.

LIVRE AUX ARMES

DE

P.-J. DES URSINS

Certains livres armoriés dont le nom du propriétaire est facile à préciser méritent néanmoins d'attirer l'attention, soit à cause de quelque particularité du blason, soit à cause de la curiosité de leur reliure, ou



simplement à cause de leur provenance même. Tel est le cas de ce volume : Lettere scritte a P. Aretino da molti signori.... *Venezia, Marcolini*, in-8, tome I, qui nous a été communiqué par M. Henri Leclerc, Il est relié en maroquin orange, orné d'un grand milieu à larges bandes noires et de fers peints en rouge, les coins et les plats remplis par de grands fers azurés.

Le dos est orné dans le même genre, les tranches sont dorées et ciselées.

Au centre des plats, dans un écusson ovale, les armoiries, qui sont : « parti, au 1er *bandé de gueules et d'argent, au chef du second chargé d'une rose de gueules, et soutenu d'une divise d'or chargée d'une anguille ondoyante d'azur,* qui est DES URSINS. Au 2e *d'or à six boules de gueules rangées 3, 2, 1, armes anciennes* DES MÉDICIS. » Il va sans dire que nous rétablissons ici les émaux de ces armoiries non indiqués par l'or de la reliure. Ce blason est entouré de l'inscription PAUL IORDAN URS. D. ARAGON.

L'attribution indiquée par le blason se trouve donc ainsi confirmée par l'inscription, on voit en effet dans le *Dictionnaire historique* de Moréri : que Paul Jourdain des Ursins, né vers 1541, comte d'Anguillare... etc.. épousa Marie de Médicis, fille de Come 1er, morte en 1578. On remarquera, ce qui du reste ne change rien à l'attribution, que le même dictionnaire à l'article Médicis dit qu'elle se nommait « Isabelle, née en 1545 femme de Paul Jourdain des Ursins qui la tua en 1578 ».

Ce volume est intéressant par lui-même, par sa reliure de l'époque et par cette particularité que le blason des Médicis n'est pas celui que l'on trouve souvent, où l'une des boules est remplacée par le tourteau chargé de trois fleurs de lis : concession de Louis XII ainsi que l'explique Palliot dans *La Parfaite science des armoiries,* page 635.

CHIFFRE

DU PEINTRE

ÉDOUARD DETAILLE

Les marques de livres les plus petites ne sont pas les moins intéressantes, et je ne cesse de répéter qu'il faut les noter et les décrire dès qu'elles nous passent sous les yeux ; car plus tard elles seront fort recherchées. C'est pourquoi je m'empresse de reproduire ce



petit chiffre, qui se voit imprimé en or sur le dos de la plaquette intitulée : Biographie de Louis Napoléon Bonaparte, président de la République Française, par le général B... *Paris, Napoléon Chaix,* in-16, demi-reliure en maroquin à longs grains vert foncé. Cette plaquette porte la signature du relieur Franz qui m'a affirmé lui-même que c'était bien le chiffre appliqué par lui sur les livres du célèbre peintre Edouard Detaille, et qu'il n'y en avait point de plus grand.

Édouard Detaille était né à Paris en 1848, il y mourut le 24 décembre 1912, ses obsèques eurent lieu le 27 et il fut inhumé au cimetière de l'Est, plus communément appelé cimetière du Père-Lachaise. On trouvera des renseignements biographiques sur lui dans les journaux parisiens du 25 au 28 décembre 1912, ainsi que dans la notice que Mr Henry Roujon a lue dans la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts du 8 décembre 1913.



LIVRE AUX ARMES

DU CARDINAL

J.-J.-X. D'ISOARD

Comme marques de propriété l'on rencontre souvent sur les couvertures de certains livres des armoiries, des chiffres, des monogrammes ou des attributs imprimés le plus souvent en or, quelquefois sans autre matière intermédiaire, de sorte qu'on ne voit que l'empreinte en relief du fer à dorer, il est beaucoup plus rare d'en trouver appliqués avec de l'encre ou du noir, c'est pourquoi j'ai voulu signaler une de ces curieuses exceptions.

Dans le *Bulletin du Bibliophile* (février 1912) j'ai présenté aux lecteurs un petit volume portant sur les plats les mêmes armoiries que celles qui servent de marque d'imprimeur sur le titre et *appliquées avec le même fer ;* en voici un autre qui avec une particularité analogue présente celle dont je viens de parler. C'est encore un petit livre à l'usage du clergé dont le titre est un peu long, mais utile pour ce qui suit : *Ordo* || *Divini officii* || *Recitandi* || *Missæque Celebrandæ* || *justa rubr. novi missalis,* || *per singulos dies anni 1837,* || *Jussu Eminentissimi et Reverendissimi in Christo Patris* DD || JOACHIM JOANNIS XAVERII, *tituli Ss Trinitatis de Monte* || *Pincio, S. R. E. Presbyteri cardi-*

*nalis d'*Isoard, *miseratione divinâ et S. Sedis Apostolicæ auctoritate* Archiepiscopi Auscitani, || *Novempopulaniæ et Navarræ Primatis, etc...* || In lucem editus. || (ici les armoiries du cardinal). Auscis : Apud P. Roger, DD. Archiepiscopi Seminariique Typographum.

Sa belle reliure est en maroquin rouge avec encadrement doré (style de l'époque), mais au milieu les armoiries du prélat au lieu d'être frappées en or, et avec le même fer que sur le titre, *sont imprimées en noir* avec de l'encre typographique vraisemblablement et au moyen d'une marque plus grande absolument identique du reste à celle du titre et qui a servi pour d'autres publications émanant de l'archevêché. J'ai, en effet, sous les yeux un fragment de mandement du cardinal d'Isoard, archevêque d'Auch, portant trait pour trait les mêmes armoiries que celles de la reliure de l'Ordo et de la reproduction que nous en donnons ci-contre.

Le blason se décrit : « *d'argent à une fasce de gueules chargée d'une étoile d'argent et accompagnée de trois loups* (*alias isards*) *naissants de sable*; il est placé sur un manteau d'hermine, avec couronne ducale, posé sur une croix patriarcale ; le tout est surmonté d'un chapeau de cardinal au dessus duquel dans une banderolle se lit la devise : *Lux et Dux.* »

Dans les deux éditions de l'*Armorial du Bibliophile* par Joannis Guigard on trouve un blason attribué au cardinal d'Isoard et qui est différent de celui que nous reproduisons, j'espère avoir l'occasion de revenir sur ce sujet.

Son Eminence le cardinal Joachim-Jean-Xavier d'Isoard était né le 23 Octobre 1766, à Aix en-Provence, il était auditeur de rote pour la France et fut créé baron par lettres patentes du 24 Mai 1823. Il reçut le titre de pair de France par ordonnance du 4 Janvier 1828, ce

ARMOIRIES DE MONSEIGNEUR D'ISOARD



Celles qui servent de marque sur le titre de l'*Ordo*.



Celles qui sont imprimées en noir sur la couverture de cet *Ordo*.

qui explique le manteau et la couronne de duc que l'on voit sur ses armoiries. Nommé archevêque d'Auch, il fut sacré à Paris le 11 Janvier 1829, et mourut à Paris le 7 Octobre 1839.

Les lignes qui précèdent étaient imprimées depuis quelque temps déjà lorsque j'ai reçu de M. le chanoine G. d'Isoard de Chénerilles les renseignements qui suivent et qui les complètent. « M[gr] d'Isoard avait été « élevé avec Lucien Bonaparte. C'est en 1802 qu'il « fut nommé auditeur de rote pour la France, puis « cardinal en 1827. Il fut transféré à l'archevêché de « Lyon le 13 juin 1839, la mort le surprit à Paris où « il attendait ses nouvelles bulles. Son corps fut trans- « porté à Auch pour y être inhumé dans la cathé- « drale du diocèse dont il avait fait l'édification par « sa charité et par ses vertus. »

ARMOIRIES

DE

JEAN D'O, IIe DU NOM

Les livres portant sur leurs couvertures les curieuses armoiries que nous reproduisons ci-après sans être fort communs ne sont cependant pas très rares. J'ai par exemple sous les yeux un Dictionnarium Historicum ac Poeticum.. &c... &c... *Lugduni, Basilius Bouquet,* in-4, sur lequel on les voit, et qui provient de chez un bouquiniste. Il est assez mal conservé du reste, le titre et le faux-titre manquent, mais l'épître au lecteur portant le nom de Ludovic Cloquemin laisse supposer qu'il en est l'auteur. Dans les entrenerfs du dos se trouve un fleuron de l'époque assez semblable à une pomme de pin.

Dans son ouvrage aussi utile qu'intéressant : « *Chartres, notes héraldiques et généalogiques* », M. le comte d'Armancourt cite dix volumes imprimés de 1575 à 1581, qui se trouvent à la bibliothèque de Chartres, portant ces armoiries, ainsi que des inscriptions manuscrites qui vont confirmer notre attribution.

Tel qu'on le voit sur la reproduction le blason doit se décrire : « *d'hermine au chef dentelé d'azur* », casque taré de trois-quarts avec un saint Christophe pour cimier tenant des deux mains sa perche symbolique,

et portant l'enfant Jésus sur ses épaules. Supports à dextre une licorne, à sénestre une femme couverte d'une longue chevelure, toutes deux posées sur une terrasse. L'écu est entouré du collier de l'Ordre de Saint-Michel.

Pour ne point perdre son temps en recherches vaines et par suite fastidieuses, il faut se rappeler que les volumes précités se trouvent dans leur reliure primitive, contemporaine de l'impression du livre, qu'ils sont donc tous de la fin du XVIe siècle, et que par suite il faut tenir peu de compte des hachures d'azur qui couvrent le chef. Ce n'est en effet que dans la première moitié du XVIIe siècle qu'eut lieu l'adoption définitive des hachures conventionnelles dont on se sert encore aujourd'hui pour indiquer les émaux des blasons d'après le système du P. Petra Sancta. Alors ce n'est pas à hermine au chef dentelé d'*azur* qu'il faut chercher, car dans les armoriaux les plus usuels on ne trouve pas de famille portant ce blason : c'est à hermine au chef dentelé d'une autre couleur qu'il faut chercher.

Ce genre d'armoiries est peu nombreux, en procédant successivement par exclusion on s'arrête à la famille d'O, qui porte d'*hermine au chef dentelé de gueules*.

Quel est le membre de cette famille qui dans la seconde moitié du XVIe siècle a pu faire apposer cette belle marque sur ses livres? Cela ne peut être que Jean d'O, IIe du nom, seigneur d'O et de Maillebois, chevalier de l'ordre du Roi, premier capitaine des Gardes Écossaises du Roi François Ier, sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, et grand maréchal de Normandie. Il avait épousé en 1534 Hélène d'Illiers, dame de Manou ; il fut fait chevalier de Saint-Michel en



ARMOIRIES DE JEAN D'O, IIe DU NOM

1563 (1), et mourut d'après d'Hozier (2) en 1570.

M. le comte d'Armancourt a bien voulu rechercher pour nous dans la bibliothèque de Chartres les volumes portant ces armoiries et pouvant confirmer l'attribution qu'il avait lui-même adoptée d'après eux. Ce sont : 1° un in-folio, Appianus Alexandrinus... édité en 1580 (n° 2503) et qui porte la mention manuscrite, *Clarissimus vir Dominus Joannes Do me dono dedit.* 2° Les Histoires de Paolo Jovio comois, évesque de Nocera... &c... in-folio, 1581 (n° 2903), ayant l'inscription : *Clarissimus vir Dux Joannes Do me dono dedit magnifico.*

Voilà donc qui est probant, les livres aux armes de la famille d'O ci-dessus reproduites sont indubitablement celles de Jean, marquis d'O, IIe du nom, chevalier de Saint-Michel. Une observation toutefois se présente immédiatement à l'esprit : comment expliquer que ces volumes ayant été édités après la mort de ce personnage, aient pu être donnés par lui *dono dedit magnifico*... dit la dernière inscription ? D'une seule manière : c'est que ce généreux donateur avait fait une fondation à cet effet qui a perpétué sa libéralité. Et l'on comprend l'utilité de l'étude faite précédemment sur les *Agonothètes.*

Le Laboureur dans *Les Tombeaux* (3), Moréri, *Grand Dictionnaire,* le P. Anselme, La Chesnaye-Desbois donnent des fragments généalogiques de la famille d'O, nous y renvoyons le lecteur.

(1) Ceci nous montre que le fer à dorer portant le collier de cet ordre n'a pu être gravé qu'après cette date.

(2) *Recueil Historique des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, &c...* à la Bibliothèque Nationale, cabinet des titres, nos 1038 à 1049 — 12 volumes in-4.

(3) *Les Tombeaux des personnes illustres, avec leurs éloges, généalogies, armes et devises...* &c... par Le Laboureur. Paris, Jean Le Bouc, 1642, in-folio.

COLLÈGE

DE

DORMANS-BEAUVAIS

Dans le *Bulletin du Bibliophile* — décembre 1912 — nous avons étudié et reproduit deux chiffres P. S. dont sont marqués les livres du Collège du Plessis-Sorbonne (1) ; la plupart des observations que nous avons faites à leur sujet peuvent s'appliquer au monogramme B. D. que nous reproduisons ci-dessous et qui



est imprimé en or sur les plats des livres provenant du collège de Dormans-Beauvais.

Comme on le voit sur cette reproduction faite avec ses dimensions exactes d'après un bon frottis, ce monogramme était appliqué dans les angles des plats, lesquels étaient simplement entourés d'un double filet

(1) Voir plus loin, page 380 : *Chiffre du Collège du Plessis-Sorbonne.*

dont nous avons eu soin de faire respecter la trace dans notre photogravure. Nous ne prétendons pas qu'on ne puisse trouver ce monogramme appliqué au centre même des plats de certains livres comme pour ceux du Collège du Plessis-Sorbonne, nous disons que nous ne l'avons jamais rencontré ainsi : l'analogie entre les deux marques est si grande que cela n'aurait rien d'extraordinaire.

Le Collège de Dormans-Beauvais ainsi nommé du nom de son fondateur Jean de Dormans, évêque de Beauvais, cardinal chancelier et garde des sceaux de France sous Charles V (1370) fut jusqu'à la Révolution un des plus florissants de Paris.

Les personnes qui désireraient de plus amples renseignements sur cet établissement les trouveront dans le : *Théâtre des antiquités de Paris,* par Jacques Du Breuil, Paris, 1612, in-4, pages 714 et suivantes; ainsi que dans l'ouvrage de A. Franklin, cité précédemment : *Les Anciennes Bibliothèques de Paris,...* &c... tome III, pages 343 et suivantes.

FAMILLE DOUBLE

MARQUES DE LIVRES DIFFÉRENTES

La plupart des livres composant la fameuse collection Léopold Double, puis plus tard ceux qu'avait amassés son fils Lucien, étant des volumes anciens et de



provenances célèbres, portant généralement les armoiries de leurs premiers possesseurs, ou étant revêtus de reliures remarquables qu'il fallait respecter, on dut se borner à mettre dans l'intérieur une petite

marque rappelant leur passage chez ces derniers bibliophiles. Ce sont de minces morceaux de peau ou de papier de différentes couleurs sur lesquels sont, dans un ovale, imprimés en or, une tour (cimier de leurs armoiries) et les mots : *Ex museo L. Double*, pour le père, et *Bibliothèque du baron Double,* pour le fils. Ces inscriptions nous dispensent d'en donner ici la reproduction.

Mais, ce qui est moins connu, c'est le fer de reliure exécuté pour marquer les livres modernes aux armes complètes de MM. Léopold et Lucien Double. Nous en donnons la reproduction exacte avec ses dimensions vraies car elle a été obtenue par photographie directe. Le blason doit se décrire : « *Vairé d'or et de gueules à la fasce d'hermine brochant.* » Casque taré de front : cimier : une tour d'argent ; supports : un écureuil à dextre, une hermine à senestre ; devise : Nec Impar Duobus. Il est frappé en or sur le volume intitulé : Martin Double — *Recherches sur la vie de ce célèbre avocat du quatorzième siècle,* par P.-L. Jacob (bibliophile). *Paris, Meyrueis,* 1869, in-8, relié en maroquin plein rouge. — Sous la même couverture à la suite de cette étude, on a relié : Généalogie de la famille Double (Ile-de-France, Languedoc et Provence) par Lucien Double. *Paris, Meyrueis,* 1869, in-8. Et ceci nous conduit à examiner le fer de reliure de Monseigneur Double, car à la page 6 on lit : que Michel-Marie Double, né en 1767, archiprêtre de Montauban, puis évêque de Tarbes en 1832, mort en 1843, était le frère de François-Joseph Double, père du baron Léopold Double, et par conséquent grand oncle du baron Lucien Double, c'est ce dernier qui avait hérité de ce fer de reliure, et de chez lui il est venu en ma possession. En voici la reproduction abso-

lument exacte par la galvanotypie, son blason doit se décrire : « *d'azur à une tour d'argent surmontée d'une croix tréflée du même* », l'écusson surmonté d'une cou-



ronne de duc entre une mitre à dextre et une crosse à sénestre. Le tout sous un chapeau d'évêque, et au-dessous, dans une banderole, la devise : IN HOC SIGNO VINCES. L'attribution étant absolument indiscutable, il faut en conclure qu'à l'exemple d'autres prélats, Monseigneur Double au lieu de garder le blason de sa



famille au moment de son élévation à l'épiscopat, en avait adopté un autre plus en rapport avec ses fonctions religieuses comme le montrent la croix et la devise, et c'est ce que disait Lucien Double.

Si, maintenant, on ouvre le *Nouvel Armorial du Bibliophile* par Joannis Guigard, Paris, Rondeau,

1890, tome II, page 269, on lit : « Double (Pierre-« Michel-Marie), évêque de Tarbes le 23 novembre « 1833, mort le 31 mars 1844 », et au-dessous du blason dont voici un fac-similé agrandi, il en donne la description : « d'argent au chevron de gueules accompagné « en chef de deux molettes du même et en pointe « d'un mont de six coupeaux de sinople ».

Il saute aux yeux que ces armoiries ne sont celles ni de la famille Double ni de Monseigneur Double, et que Guigard s'est complètement trompé ; ce sont celles de la famille de Bausset dans lesquelles les molettes sont quelquefois remplacées par des étoiles (voir les armoriaux). — Trois membres de la famille de Bausset ont été évêques, ce sont : 1° Emmanuel-François de Bausset, évêque de Fréjus, mort à Fiume en 1802, je lui ai consacré une courte notice dans ce travail même à son nom: Bausset; 2° Louis-François de Bausset Roquefort, évêque d'Alais puis de Vannes, mort en 1824 à Paris ; 3° Pierre-François-Gabriel-Raymond-Ignace-Ferdinand, évêque de Vannes, puis archevêque d'Aix, né en 1757, mort à Aix en 1829; lors donc que l'on rencontrera les armoiries des Bausset plus ou moins semblables, entourées des attributs épiscopaux, il faudra pour en faire l'attribution comparer soigneusement ces dates avec celle de l'édition du volume, le genre de sa reliure, les détails de la gravure du fer et autres particularités qui pourraient se rencontrer.

Dans le *Bulletin du Bibliophile*, numéro de janvier 1914, page 63, dans le présent travail au nom de Bausset, j'ai reproduit les armoiries de Monseigneur Emmanuel-François de Bausset, évêque de Fréjus, il suffira de les comparer avec les deux blasons ci-dessus pour être complètement fixé sur l'erreur de J. Guigard.

ARMOIRIES

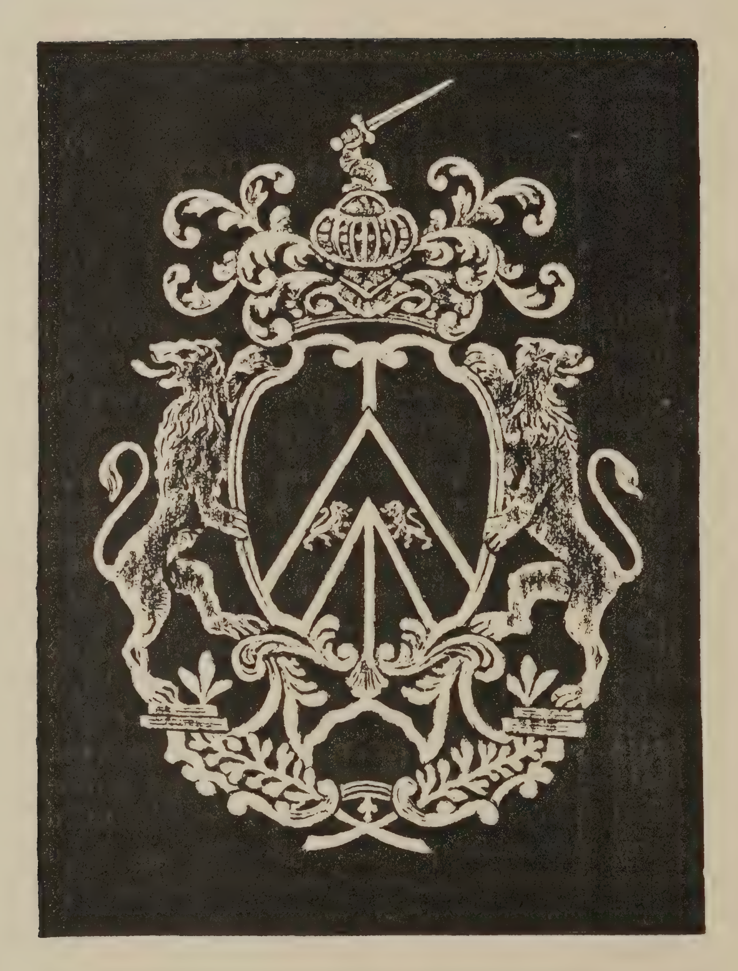
DE

CHARLES-PIERRE DOYEN

Parmi les livres curieux qui faisaient partie de la première vente après décès de V. Sardou, un de ceux qui attirèrent plus particulièrement mon attention était celui que le catalogue décrit sous le n° 105 :

> Frédéric II. Les matinées du roy de Prusse. Manuscrit de 118 pages d'une bonne écriture du xviii[e] siècle, in-4, maroquin rouge, filets, fleurons aux angles, dos orné, tranche marbrée (reliure ancienne)... etc... Reliure avec armoiries mosaïquées sur les plats.

Ces armoiries sont celles qu'on voit reproduites ci-après avec leurs dimensions vraies et que d'après les couleurs du maroquin je lis : « D'or *parti* d'argent, « *au chevron d'azur brochant sur le tout, chargé de deux* « *lions affrontés d'or. Cimier : un dextrochère armé* « *tenant une épée.* » — Pour moi l'identification de ces armoiries ne fut pas de longue durée, parce que c'est un blason *à enquerre,* c'est-à-dire portant métal sur métal contrairement aux règles admises en blason, puisque le champ est parti d'or sur argent, et que depuis assez longtemps déjà je note et recueille ces armoiries chaque fois que j'en rencontre. Il ne me fut donc pas difficile de trouver celle de mes fiches qui



ARMOIRIES DE CHARLES-PIERRE DOYEN

renvoie à Dom Pelletier, page 205, où ces armoiries sont décrites comme il suit avec les détails du cimier. « *D'or parti d'argent, au chevron d'azur brochant sur le* « *tout, chargé de deux lions affrontés d'or ; pour cimier,* « *un dextrochère armé tenant une épée d'argent garnie* « *et munie d'or,* issant d'un tortil d'or, d'argent, et « d'azur; le tout porté d'un *armet morné,* couvert « d'un lambrequin aux émaux et couleurs de l'écu. »

Sauf qu'à la place de l'armet morné indiqué ci-dessus il y a sur le blason de la reliure un casque taré de face, on voit qu'il y a une identité absolue entre les armoiries appliquées sur Les Matinées du roi de Prusse, et celles décrites par Dom Pelletier, pour l'anoblissement de Jean Doyen, garde du corps, le 4 octobre 1628, en raison de ses services militaires, ce qui explique suffisamment le choix du dextrochère armé pour cimier.

D'après mes recherches la possession du manuscrit qui nous occupe doit être attribuée à Charles-Pierre Doyen, fermier général des carrosses et messageries de Lorraine et de Bar, demeurant à Paris, reconnu noble ainsi que ses frères et sœurs par un arrêt du Conseil d'État du 4 juillet 1764, et lettres patentes du 13 août, entérinées à la Chambre des comptes le 31 août 1764, dont j'ai la copie sous les yeux.

EX-LIBRIS

DE

L. DUCHESNE DE LA SICOTIÈRE

Quoique cette marque ait été fort commune il y a quelques années et qu'elle ne présente rien d'extraor-



EX-LIBRIS

Léon DVCHESNE de LA SICOTIERE

dinaire au point de vue de l'exécution, elle me paraît cependant devoir attirer l'attention à cause de la personnalité de son propriétaire qui est l'auteur de nombreux travaux variés et estimés.

Ainsi qu'on le voit sur la reproduction que nous

donnons ci-dessus avec ses dimensions vraies, ce ne sont pas les armes de la famille Duchesne de la Sicotière, mais une espèce d'emblème qui représente une couronne de feuillage imitant un antique stemma dans laquelle se trouve un chêne (par allusion au nom sans doute) auquel est suspendu de chaque côté un paquet de livres, et chargée à la partie inférieure du monogramme D. L. S. (Duchesne de La Sicotière). Au dessous, dans une banderole, se lit la devise : HÆC ARMA EXSUVIASQUE OPERUM MEA QUERCUS MANEBIT, elle est de plus accompagnée de l'inscription « Ex-libris Léon Duchesne de La Sicotière » en lettres capitales romaines.

Pierre-François-Léon Duchesne de La Sicotière, écrivain, archéologue érudit et homme politique, était né en 1812 à Valframbert (Orne) ; il mourut le 28 Février 1895. Il se fit recevoir avocat en 1835 et inscrire au bareau d'Alençon où il fut élu à plusieurs reprises bâtonnier de l'Ordre ; il fut conseiller d'arrondissement puis ensuite sénateur jusqu'aux élections de 1891. Membre et président de la Société des antiquaires de Normandie, il a publié sur l'histoire de cette province de nombreux travaux, sans compter d'autres études sur différents sujets dont on trouvera l'énumération dans A. Bitard (1). Il a de plus, d'après ce biographe, collaboré au journal *Le Droit*, aux *Supercheries littéraires* de Quérard, aux *Anonymes*, à la *Revue des questions historiques*, etc...

(1) *Dictionnaire de Biographie contemporaine française et étrangère*, par Ad. Bitard. Paris, Léon Vanier, 1880, in-8.



ARMOIRIES DE PIERRE DUODO
ET NON PAS DE
MARGUERITE DE VALOIS

LIVRES AUX ARMES
DE
PIERRE DUODO
VÉNITIEN
ET NON PAS
DE
MARGUERITE DE VALOIS

Il y a une trentaine d'années environ parurent sur le marché parisien de beaux livres attribués à Marguerite de Valois. Ils portaient sur leur premier plat les armoiries à la *bande chargée de trois fleurs de lis*, et sur leur second plat cette devise d'un pied de lis (ou d'iris) entouré des mots « EXPECTATA NON ELUDET », ainsi qu'on les voit sur les reproductions ci-contre et ci-après faites d'après des frottis pris sur le volume suivant qui se trouvait dans la troisième vente Techener faite par A. Labitte et Cie les 20-21 mai 1889, numéro 221 du catalogue, et dont voici la transcription :

221. ÆLIANI DE VARIA HISTORIA libri. *Parisiis*, 1584, in-16, réglé, mar. vert, fil. et comp., marguerites sur le dos et les plats, tr. dor. (*Rel. du XVIe siècle*).

Charmant volume de la bibliothèque de MARGUERITE DE VALOIS. Parfaite conservation. Voir la reproduction de cette belle reliure dans l'*Album*.

Dans d'autres ventes aux enchères, sur des catalogues de libraires nous avons retrouvé des reliures absolument identiques, et toujours avec la mention : *exemplaire de Marguerite de Valois,* ou *de la bibliothèque de Marguerite de Valois.* Mais d'où venaient ces livres? On l'ignore... Car le secret sur leur origine fut bien gardé! Enfin à propos de quoi cette attribution extraordinaire qui, alors ni depuis, n'était justifiée par rien, ni par personne, tandis qu'elle était contestée, quoi qu'en dise M. Ernest Quentin Bauchart (1), par l'héraldiste Victor Bouton dans le *Mémorial Diplomatique* (2), par moi chez tous les amateurs ou libraires de ma connaissance, et par tous ceux qui s'occupent sérieusement de blason. Les armoiries que nous voyons sur ces reliures pouvaient-elles être celles de Marguerite de Valois? Mais non, car on sait bien que comme fille du roi Henri II elle portait: DE FRANCE, qui est *d'azur à trois fleurs de lis d'or*; et que comme femme du roi Henri IV elle portait encore *d'azur à trois fleurs de lis d'or, parti du même,* c'est ainsi qu'on les voit sur son portrait en costume de reine d'après Moncornet.

Et après son divorce elle reprenait suivant la règle son blason de fille, c'est-à-dire *d'azur à trois fleurs de lis d'or,* ni plus ni moins, ce qui est bien différent de ce que l'on voit sur les livres dont la possession lui est attribuée, et sur lesquels se trouve ce blason à une

(1) Dans *Les Femmes Bibliophiles de France,* page 146, 8e ligne, on lit : « Aussi nous nous bornerons à constater que ces livres « ont toujours été annoncés, depuis un certain nombre d'an- « nées dans les ventes publiques, comme ayant appartenu à la « fille des Valois et des Médicis, sans que cette attribution, si « arbitraire qu'elle puisse paraître, ait été ouvertement contestée. »

(2) *Mémorial Diplomatique,* du 26 novembre 1887, page 763 du n° 48.



DEVISE DE PIERRE DUODO
ET NON PAS DE
MARGUERITE DE VALOIS

bande cintrée chargée de trois fleurs de lis. Sous aucun prétexte ce blason ne saurait être celui de Marguerite de Valois, car elle ne pouvait en changer à moins de renier sa naissance !

La devise qu'on voit sur le second plat de ces livres ayant pour corps un pied de lis (alias iris) et pour âme les mots « EXPECTATA NON ELUDET » n'est pas davantage la devise de Marguerite de Valois, tous les auteurs qui se sont occupés des devises lui en attribuant trois ou quatre : NON INFERIORA SECUTUS, OU SEQUATUR — SPES MEA — L'ARDOR TEMO E GIELO M'OFFENDE. Pourquoi auraient-ils oublié celle-là... ? On dit bien (1) qu'après son divorce, n'étant plus reine elle aurait voulu remplacer des armoiries auxquelles elle n'avait plus droit par une devise emblématique et trois fleurs de lis disposées selon son caprice, mais ceci est une supposition aussi fantaisiste que ce caprice, car nous venons de dire ce qu'il faut penser de ce changement d'armoiries !

Sans insister davantage sur ces considérations qui pourraient suffire déjà, nous allons démontrer que CE BLASON ET CETTE DEVISE NE SONT PAS A MARGUERITE DE VALOIS mais à PIERRE DUODO, AMBASSADEUR DE VENISE AUPRÈS DU ROI HENRI IV.

Dans le 34e catalogue (1912) de la librairie Henri Leclerc, sous le numéro 9990, se trouvait un Armorial des familles nobles de Venise, qui avait figuré dans la vente Techener sous le n° 1939 et provenait de la bibliothèque d'Horace Walpole, dont il portait encore l'ex-libris. Ce manuscrit n'a d'autre titre que ces lignes : QUI COMINCIA LA VENUTA DELLE NOBIL FAMIGLIE ET CASADE DI VENETIA... Les armoiries de la famille

(1) Voir : *Les Femmes Bibliophiles de France,* par M. Ernest Quentin Bauchart. Paris, Damascène Morgand, 1886, in-8, tome I, page 146, en haut.

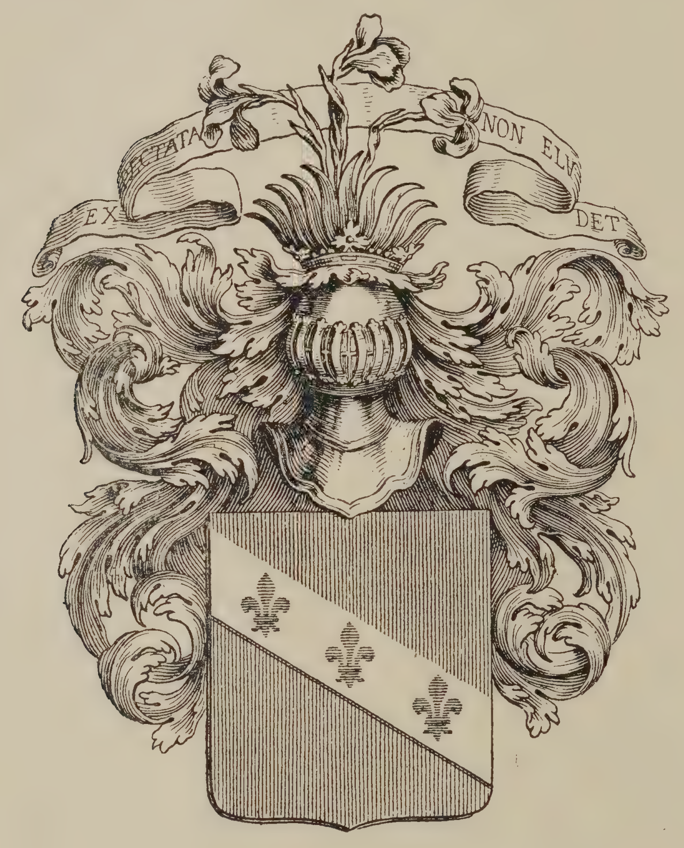
DUODO y sont peintes : *de gueules à la bande d'or chargée de trois fleurs d'azur,* et aussi de *gueules à la bande d'argent chargée de trois fleurs d'azur,* sur un écusson ovale où l'artiste a fait une bande courbée (1) absolument comme celle qu'on voit sur les livres attribués à Marguerite de Valois, de telle sorte que, moins les émaux, la similitude est tout à fait complète. En regard est écrit : « DUODO questi venero « della parti de Lodrin, furon sapientissimi et molto « amati di tutti elemosinarii, et amadori della sua « patria, furono fatii nobili al serrar del Cont° del « 1597. »

Une fois le blason identifié de la sorte, il fallait encore nous occuper de la devise, laquelle ne se trouvait dans aucun des recueils ou autres ouvrages que nous avons pu consulter.

Mais heureusement nous avons rencontré dans *Gli Ex-libris Italiani* de MM. Bertarelli et Prior une pièce qui tranche complètement la question, c'est l'ex-libris d'un Pierre Duodo, qui s'y déclare fils de Jérôme (Hier. Fil.) et que nous reproduisons à la page suivante avec ses dimensions vraies au moyen de l'exemplaire même de M. Bertarelli. Sur le casque qui timbre le blason des Duodo tel que nous l'avons décrit plus haut voilà bien en cimier le pied de lis (ou d'iris) à trois fleurs, sur la banderole voici la devise « EXPECTATA NON ELUDET » que nous trouvons sur les livres attribués faussement à Marguerite de Valois. Maintenant le doute n'est plus permis, les armoiries et la devise de ces reliures sont bien celles d'un DUODO, il ne nous reste plus qu'à préciser lequel.

(1) A la fin de cet article nous reparlerons de cette bande courbée ou *cintrée.*

Dans *Les Femmes Bibliophiles de France,* déjà citées plus haut, M. E. Quentin Bauchart a publié les titres de soixante-douze ouvrages portant le blason et la



PET. DVODO HIER. FIL. *An. 1648.*

Io. Lenfant Sculp

devise qui nous occupent ; en examinant la date d'édition de ces livres on peut constater qu'ils ont presque tous été publiés entre 1569 et 1597, un seul porte la

date ultime de 1611. C'est donc dans la deuxième moitié du XVI[e] siècle que furent faites les reliures et que vivait celui qui les commanda. L'ex-libris de Pierre Duodo que nous venons de reproduire étant daté de 1648 ce ne pouvait être pour lui qu'elles furent exécutées. Des recherches que nous avons faites dans C. Freschot (1), dans l'édition espagnole de Moreri, et de celles que nous avons fait faire à Venise, il résulte que le propriétaire de ces livres ne pouvait être que PIERRE DUODO, AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE AUPRÈS DU ROI DE FRANCE HENRI IV, OÙ IL DEMEURA TROIS ANS.

Voici les renseignements biographiques principaux que nous croyons devoir donner sur ce bibliophile. Pierre Duodo, né en 1554, était le fils de François Duodo auquel on attribue en grande partie le gain de la célèbre bataille de Lépante, et qui fut procurateur de Saint-Marc. Après avoir été commissaire aux confins du Vicentin, Pierre Duodo fut envoyé d'abord comme ambassadeur auprès du duc de Savoie, puis, en 1588, auprès de Sigismond, roi de Pologne, qui le nomma chevalier. Homme instruit et d'un esprit fin, il se lia au cours d'un voyage avec le célèbre architecte Scamozzi qu'il chargea de construire un palais en S. Maria de Zobenigo, lequel conserva toujours le nom de palais Duodo en mémoire de cette famille. En 1594, Pierre Duodo fut envoyé comme ambassadeur auprès du roi Henri IV qui le combla d'honneurs. Il fut ensuite chargé d'une ambassade auprès de l'empereur Rodolphe qui le créa comte Palatin avec toute sa

(1) *Nouvelle relation de la République de Venise.* — Utrecht, Guillaume van Poolsum, 1709, in-12 et *La Nobilta Veneta.....* Historia di D. Casimiro Freschot, in Venetia, 1707, in-12.

famille. Rentré dans sa patrie, il fut nommé conseiller ducal, mais le gouvernement de Venise fit bientôt appel à ses talents diplomatiques l'envoyant en 1603 comme ambassadeur au roi George de la Grande Bretagne. En 1604 il fut chargé de porter les hommages de la République de Venise au nouveau pape Léon XI, et ensuite à Paul V, auprès duquel il fut renvoyé en 1606 pour aplanir les difficultés qui s'étaient élevées entre Venise et le Saint-Siège. L'histoire a enregistré l'origine et la gravité de l'interdit qui résulta de ce conflit, ainsi que l'importance de la mission confiée à Pierre Duodo et dont il s'acquitta avec finesse et habileté.

Il obtint du Pape une indulgence semblable à celle des Sept Églises de Rome, et rentré dans sa patrie, il fit à grands frais bâtir à Monselice sept églises sur la colline historique della Rocca. — En 1607 il gouvernait Padoue dont il réforma l'Université en 1609 et où il fonda la célèbre Academia Delia qu'il dota largement. Pierre Duodo possédait une profonde connaissance des sciences et en particulier de la philosophie ce qui explique la présence de nombreux ouvrages de philosophie qui font partie des soixante-douze volumes cités dans *Les Femmes bibliophiles de France*. Il avait écrit différentes dissertations philosophiques, mais il n'en livra qu'une à l'impression, elle est intitulée : *De l'Ame*.

D'après la chronique il n'eut ni femme ni enfants et mourut en 1611 à l'âge de cinquante-sept ans. Ces renseignements biographiques expliquent suffisamment pourquoi c'est à lui que nous attribuons la possession des livres qui nous occupent et non à son frère Louis sur lequel nous ne savons qu'une chose c'est qu'il fut chef du Conseil des Dix.

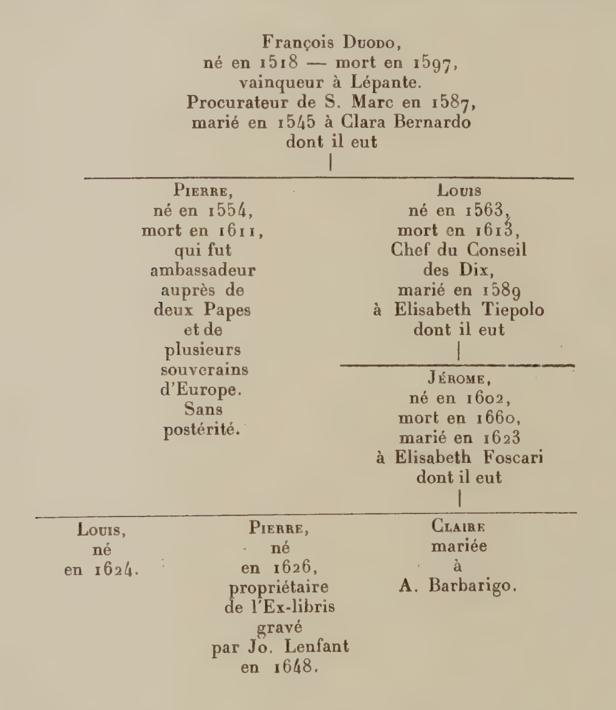
Super-libris de Jérôme Duodo.

Il y a longtemps déjà, un amateur italien m'avait fait envoyer en communication un charmant petit livre qui à première vue me paraissait devoir provenir de la même famille que les volumes attribués à Marguerite de Valois ; mais d'autres travaux m'avaient empêché de m'en occuper d'une façon suivie. L'identification que nous venons de faire des armoiries appliquées sur ces livres, nous fournit l'occasion de revenir à l'attribution de cette jolie reliure dont nous donnons ci-après une bonne reproduction avec ses dimensions vraies. Elle recouvre le volume suivant : A Annaei Lucani Pharsalia sive de Bello civili Cœsari et Pompei. Libri X. Ex emendatione V. C. Hugo Grotius. *Amstelodami, Apud Joannem Jansonium,* 1636, petit in-8, maroquin rouge.



Sur le dos de la reliure en plus du titre qui est simplement LV||CAN||VS, se trouve répété quatre fois un monogramme assez compliqué dont voici la reproduction avec ses dimensions exactes. En étudiant et décomposant ce monogramme avec patience et attention une personne un peu expérimentée y découvrira les lettres suivantes : E. H. I. M. N. O. R. S. V. qui rangées dans l'ordre suivant avec répétition de l'I. donnent le prénom HIERONIMVS. La seule difficulté qui se présente dans la décomposition de ce monogramme est d'y trouver la lettre R dont la branche inférieure oblique ne s'y joint pas exactement avec la boucle supérieure ; mais comme de toutes les lettres de l'alphabet celle-là seule possède un jambage oblique de ce genre, cette particularité force à l'y trouver.

Etant donné que le blason à la bande chargée de trois fleurs de lis est celui des Duodo, on se demande immédiatement si en 1636, date de la publication de ce Lucain, il y avait un membre de la famille Duodo, portant le prénom de Hieronimus (Jérôme, Girolamo) et le petit tableau qui suit nous répond affir-


François Duodo,
né en 1518 — mort en 1597,
vainqueur à Lépante.
Procurateur de S. Marc en 1587,
marié en 1545 à Clara Bernardo
dont il eut

Pierre,
né en 1554,
mort en 1611,
qui fut
ambassadeur
auprès de
deux Papes
et de
plusieurs
souverains
d'Europe.
Sans
postérité.

Louis
né en 1563,
mort en 1613,
Chef du Conseil
des Dix,
marié en 1589
à Elisabeth Tiepolo
dont il eut

Jérome,
né en 1602,
mort en 1660,
marié en 1623
à Elisabeth Foscari
dont il eut

Louis,
né
en 1624.

Pierre,
né
en 1626,
propriétaire
de l'Ex-libris
gravé
par Jo. Lenfant
en 1648.

Claire
mariée
à
A. Barbarigo.

mativement : c'était Jérôme Duodo, né en 1602 mort en 1660, et c'est à lui que nous attribuons la possession de ce curieux volume. Ici se présente une objection : pourquoi cette couronne fleurdelisée qui est particulière aux princes de la maison de France ? Nous avons cherché longtemps ce pourquoi sans trouver d'autre réponse que celle-ci : « il est probable que le



LIVRE AUX ARMES DE JÉRÔME DUODO

« doreur qui a fait cette reliure possédait un fer de ce « blason entouré de palmes avec couronne fleurde- « lisée, mais dans lequel le milieu c'est-à-dire l'écus- « son était vide, après l'avoir appliqué il y aura com- « posé le blason des Duodo par addition de deux traits « et de trois fleurs de lis. » Nous avons vu souvent en effet des armoiries de princes français dans lesquelles les fleurs de lis ont été ainsi frappées dans un entourage plus ou moins approprié ; et ce qui nous inspire cette explication, c'est que sur la reliure le trait supérieur de la bande ne touche qu'incomplètement les bords de l'écusson, ce qui n'aurait, plus que probablement, pas eu lieu si cette bande et les fleurs de lis avaient fait partie d'un fer de reliure complet. On peut encore dire que c'est là une erreur ou une fantaisie du graveur de ce fer de reliure, qui aurait voulu rappeler ainsi et les fleurs de lis du blason, et les lis de la devise, et le nom de l'église Sainte Marie du Lis, bâtie par un Duodo.

Voilà pourquoi nous persistons à attribuer ce petit livre à Girolamo (Jérôme) Duodo, fils de Louis Duodo et d'Élisabeth Tiepolo ; il était sénateur en 1656. Il fit en grande pompe et à grands frais porter sur l'autel de sa famille dans l'église S. Maria Zobenigo, alias du Lis, la relique (un bras) de sainte Justine, don du cardinal Pietro Ottoboni. Il rapporta de Rome, avec le corps de saint Anastase martyr, d'autres reliques, de saint Mathias, des saintes Agathe, Apollonie, Aurélie, qu'il avait reçues en don de S. S. le pape Innocent X. Il mourut en 1660. De son mariage avec Elisabeth Foscari il eut trois enfants : Louis, né en 1624, Claire, mariée au patricien Angelo Barbarigo, et Pierre né en 1626, c'est ce dernier qui fit graver par Jo. Lenfant l'ex-libris qui nous a servi pour

l'identification des armoiries objet de cet article. Pierre Duodo avait encore un autre ex-libris gravé sur cuivre, mais plus petit et portant seulement le blason avec les lettres P. D. et la date 1648, il est cité dans l'ouvrage de M. A. Bertarelli.

D'après ce que nous venons de voir, on connaît donc actuellement quatre marques de livres aux armes des Duodo : celle attribuée faussement à Marguerite de Valois et qui est réellement celle de *l'ambassadeur Pierre Duodo* — celle de la reliure de Lucain appartenant à *Jérôme Duodo* — et les deux ex-libris appartenant à *Pierre Duodo,* fils de ce dernier et neveu du précédent. Les auteurs sont d'accord pour présenter la famille Duodo comme peu nombreuse, mais une des plus puissantes et des plus opulentes de Venise, ce qui explique la richesse des reliures dont nous venons de nous occuper.

Si nous avons consacré à cette étude sur les Duodo plus de développements qu'à certaines autres, nous pensons que nos lecteurs nous en sauront gré néanmoins, parce qu'en leur donnant les preuves et les raisons de nos attributions nous leur avons fait suivre, pour ainsi dire pas à pas, les recherches qu'il a fallu faire pour y arriver. Ils ont pu voir ainsi combien certaines attributions d'armoiries nécessitent de minutieuses investigations, de recherches quelquefois inutiles sur des pistes qu'il faut abandonner, de comparaisons, de contrôles, voire même de vérifications, des affirmations de certains auteurs qui se sont occupés du même sujet. Et ceci nous conduit à revenir sur l'assertion de J. Guigard qui déclare que la *bande cintrée* attribuée à Marguerite de Valois est une *fasce* à cause de sa courbure ! Mais cette apparence de courbure n'a rien que de très ordinaire pour les personnes

habituées à l'étude des blasons anciens et particulièrement de ceux d'Italie, où les écussons ovales sont pour ainsi dire habituels. Le P. Ménestrier, page 11 de son *Abrégé Méthodique des principes héraldiques,* Lyon, Amaulry, 1675, in-12, ne dit-il pas en parlant de la forme de l'écusson : « Les Italiens se servent plus souvent de l'ovale. » Les artistes ayant plus ou moins bombé cet ovale de l'écu, comme pour lui donner l'apparence du relief, ils devaient forcément donner aussi à la bande une courbure qui suivît celle de la bombure. Guigard dans la deuxième édition de son *Armorial du Bibliophile,* tome I, page 92, dit que « cette prétendue « *bande* est une *fasce*, l'écu est en cartouche et pour « en imiter la convexité on a dû cintrer la fasce ce qui « lui donne l'apparence d'une bande. » C'est là-dessus qu'il se trompe complètement, car on peut très bien cintrer une fasce sur un blason ovale sans pour cela lui donner *l'inclinaison* d'une bande. Il se met là du reste en contradiction avec ses propres dessins, car dans le même volume I, troisième partie : *Amateurs ecclésiastiques,* page 215 d'abord, il présente, et cela sans faire la moindre observation, une fasce cintrée dans les armoiries du pape Clément XI — plus loin trois bandes courbées dans le blason de Pie V — une bande courbée accompagnée de fleurs de lis dans celui de Allemand de Montmartin... alors pourquoi ne dit-il pas que ces deux dernières sont des fasces... ? Son explication d'une bande courbée transformée par lui en une fasce cintrée afin de pouvoir l'attribuer à une Valois Saint-Remy est donc une erreur.

Ces observations sur la bande cintrée m'amènent tout naturellement à reproduire ici un article sur les armoiries du cardinal de Bernis que j'ai publié dans le numéro de Janvier 1895 des Archives des Collectionneurs d'Ex-

libris ; *je n'ai qu'à y changer quelques mots de la première ligne, le voici :*

Livre aux armes du Cardinal de Bernis.

Dans une vente faite au mois de février 1895 par



les libraires Ém. Paul et Cie, vente plus intéressante par la qualité des volumes que par leur nombre, nous avons remarqué le petit livre suivant : PRECES MANE ET VESPERE RECITANDÆ AD DIVINAM OPEM IMPLORANDAM IN PRAESENTIBUS GALLIÆ CALAMITATIBUS. *Prières à faire le matin et le soir pour implorer la miséricorde divine dans les calamités qui affligent le Royaume de France.*

Romæ, M.DCCXCII (1792). *Typis sacr. congr. de propaganda fide. Superiorum licentia,* in-12 relié en veau brun avec encadrements sur les plats. Au milieu de ces plats se trouve un blason dont le frottis de la page précédente donne la reproduction avec la fidélité la plus rigoureuse.

A première vue, la reliure de ce volume offre tous les caractères d'une reliure italienne : ce blason circulaire fait par l'application successive de nombreuses petites pièces, cette bande cintrée formée de trois traits courbes pour imiter une bombure, ce chapeau de cardinal (1) avec ses cordons et ses glands appliqués en deux fois et si différents des nôtres, tout cela n'a rien de français. Aussi sans l'indication manuscrite qui se trouve dans l'intérieur, on serait tenté de chercher le possesseur dans la nombreuse série des prélats italiens. Mais sur la première garde du livre on lit, d'une écriture de l'époque :

Ex dono Eminentissimi
Card. de Bernis
Anno 1792 — d'Auribeau.

Au-dessous d'une autre écriture et d'une encre plus pâle on voit encore :

Orné de ses armoiries
(*armé pour le Roi.*)

Ces derniers mots sont la devise de la famille de Ber-

(1) D'après l'usage courant en France pour la distinction des dignités ecclésiastiques par le nombre des rangs de houppes ou glands, ce n'est pas un chapeau de cardinal, car alors il devrait en avoir cinq rangs, or il n'en a que trois rangs ; mais nous avons vu de nombreuses armoiries exécutées en Italie, et voire même en France, où cette règle n'a pas été respectée, dans ce cas-ci cela n'infirme pas l'attribution.

nis. Donc aucun doute à avoir, ce petit livre est bien aux armes du cardinal de Bernis, qui en a fait don à un M. d'Auribeau sur lequel nous n'avons encore trouvé jusqu'ici aucun renseignement. Était-ce quel-



qu'un de la suite du cardinal, ou un des commensaux auxquels celui-ci offrit une large hospitalité tant que ses ressources le lui permirent? Le cardinal était tout dévoué à son pays et à la royauté, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'il eut donné, dans son entourage, ces *prières pour la France* qui se débattait alors dans la tourmente révolutionnaire.

Avant d'aller plus loin, il est intéressant de comparer le blason exécuté en Italie avec les armoiries du même cardinal exécutées en France un peu avant son départ, ce qui fait bien ressortir la différence considérable qui existe à une même époque entre le goût et la manière de faire chez deux nations si voisines.

Cette marque n'a pas non plus été faite d'une seule pièce (1), car sur la reliure elle-même on peut s'apercevoir que la bande a été appliquée après coup dans le champ de l'écu et le lion ajouté ensuite sur celle-ci. Nous l'avons relevé sur un ALMANACH ROYAL POUR L'ANNÉE 1786, relié en maroquin rouge ; il faisait partie de la vente de M. E. Piot (Juin 1891) au catalogue de laquelle il est inscrit sous le n° 728.

Il n'est pas douteux pour nous que l'on trouve encore d'autres marques *différentes* aux armes du cardinal de Bernis (2), car à la fin du siècle dernier, les grands personnages ne se bornaient plus à n'avoir qu'un seul fer à dorer ; ils en avaient souvent plusieurs sans compter les armoiries que les relieurs apposaient comme celles que nous venons de voir en se servant d'entourages ou de cartouche, dont l'écusson central était rempli par eux au moyen de l'application successive des pièces de blason du destinataire. C'est ce qui explique la fréquente disproportion entre les pièces de certains blasons frappés en or sur les plats de quelques livres, où l'on voit par exemple une merlette gigantesque à côté d'un lion minuscule.

François-Joachim de Pierre de Bernis, né à Saint-Marcel-de-l'Ardèche, le 22 mai 1715, d'une famille

(1) C'est-à-dire avec un fer à dorer unique, comme cela se faisait d'ordinaire.

(2) La première édition de l'*Armorial du Bibliophile* par Joannis Guigard en donne déjà une.

noble mais pauvre, fut destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique. Il entra d'abord au chapitre noble de Brioude, puis à celui de Lyon, d'où il alla passer quelque années au Séminaire de Saint-Sulpice. Lorsqu'il en sortit, son éducation, ses belles manières lui facilitèrent l'entrée de la haute société dans laquelle ses vers lui valurent quelque succès, sans grande réussite. Il obtint cependant par l'entremise de M[me] de Pompadour, l'ambassade de Vienne, où il s'acquit beaucoup de considération, si bien qu'à son retour il fut nommé ministre des affaires étrangères. Il eut alors à subir de grandes traverses, car on lui reprocha à tort le funeste traité d'où sortit la guerre de Sept ans terminée par la paix honteuse de 1763. Tombé en disgrâce, exilé dans son abbaye de Saint-Médard, il y resta jusqu'à sa nomination à l'archevêché d'Albi. C'est de là qu'il partit pour Rome, envoyé par les cours de France et d'Espagne pour négocier l'expulsion des Jésuites.

Après le conclave de 1774, où il déploya une grande habileté, il réunit à son titre d'embassadeur celui de protecteur des églises de France. Resté à Rome il fut jusqu'à sa mort environné de faveurs et de considération. La Révolution vint cependant troubler ses dernières années ; lorsqu'en décembre 1790 on lui demanda le serment prescrit par l'Assemblée Nationale il répondit « qu'il en avait déjà prêté deux, l'un à Dieu, l'autre au Roi, et qu'il ne pouvait en faire un troisième ». Ce refus de serment l'ayant fait remplacer, il se trouva dépouillé de presque tous ses revenus. Le chevalier d'Azara, son ami, lui obtint alors de la cour d'Espagne une forte pension. Ce subside lui permit de continuer à recevoir dans son palais les Français qui s'y réfugiaient et auxquels il faisait un généreux accueil. Le

cardinal de Bernis mourut à Rome le 2 novembre 1794, âgé de 79 ans.

Ses poésies, moitié badines, moitié sérieuses, ont plus de brillant que de véritable richesse : elles sont trop fleuries, ce qui donnait à Voltaire l'occasion de le nommer *Babet la Bouquetière*. Sa correspondance avec ce dernier leur est de beaucoup supérieure ; certaines de ses lettres même peuvent facilement soutenir la comparaison avec celles du célèbre philosophe. Un éloge du cardinal de Bernis a été publié à Paris, en 1839, par M. de Feletz dans le *Recueil de l'Académie française*.



C.-D. DU PRAT

CHANOINE DE BRIOUDE

Les marques reproduites ci-dessous d'après de bons



frottis, avec leurs dimensions vraies, sont intéressantes tant au point de vue de leur exécution matérielle dont

une partie est en relief, qu'à celui de leur provenance. Nous les avons relevées sur un exemplaire du volume suivant : EMBLEMATA FLORENTII SCHONOVII I. C. GOUDANI, PARTIM MORALIA PARTIM ETIAM CIVILIA, CUM LATIORI EORUMDEM INTERPRETATIONE : ACCEDUNT ET ALIA QUÆDAM POEMATA. *Goudæ,* 1618, petit in-4, relié en maroquin vert, dont nous devons la communication à M. H. Émile-Paul.

Le blason doit se décrire ; « *d'or à la fasce de sable accompagnée de trois trèfles de sinople.* » Ce sont les armoiries de la famille Du Prat (Auvergne).

On remarque à première vue que par suite de la



façon dont le fer de reliure a été gravé, la fasce ainsi que les trèfles sont en relief et non en creux comme sur la plupart des empreintes de fers, et il semble même que la fasce aurait été primitivement noircie, comme pour montrer qu'elle est de sable, particularité qui facilite d'autant l'attribution.

Sur le dos de la reliure, dans les entrenerfs, se trouve plusieurs fois répétée une des pièces du blason, le trèfle, imprimée en or (dont les feuilles sont élégamment déchiquetées) surmontée d'une couronne de comte et soutenue de deux palmes liées par un mince ruban. Ceci fait supposer un possesseur ecclésiastique, car dans le courant du XVIIe siècle les armoiries des religieux étaient généralement entourées de palmes. Nos recherches dirigées dans ce sens nous ont amené à

conclure que le volume avait été relié pour C.-D. Du Prat, chanoine de Brioude en 1662 ; l'entrée dans ce chapitre conférait en effet le titre de comte, et la couronne qui surmonte le blason confirme encore notre attribution. Ce chanoine était le fils de Jean-François Du Prat, seigneur des Cornets, de la branche des Du Prat de Gondole, qui avait épousé, le 14 novembre 1635, Françoise de Faidides de Chalandras de Saint-Yvoine. Voir : *Nobiliaire d'Auvergne,* par J.-B. Bouillet, tome V, p. 187. On pourra remarquer encore dans l'ornement extérieur du blason cette draperie tombante qui se retrouve particulièrement dans certains cartouches de ceux du XVIIe siècle et cela concorde bien avec ce qui en a été dit ci-dessus.





LIVRE AUX ARMES D'ALEXANDRE DU PUY MONTBRUN

ALEXANDRE DU PUY MONTBRUN

ET

MADELEINE DE SALINS

La reliure dont on voit la reproduction ci-contre avec ses dimensions vraies mérite de retenir l'attention, tant par sa provenance indiscutable que par les particularités que nous allons y constater. Elle recouvre le volume dont voici le titre : SELECTAE CHRISTIANI ORBIS DELICIAE URBIBUS TEMPLIS BIBLIOTHECIS ET ALIUNDE PER FRANCISCVM SWECTIVM EDITIO AUCTIOR. *Coloniæ Agrippinae, sumptibvs Bernardi Gvalteri,* CIↃ. IↃC XXV (1625), petit in-8 relié en maroquin brun. Le titre avait dû être précédé d'un faux titre et de plusieurs feuillets de garde sur lesquels se trouvaient sans doute des inscriptions intéressantes mais qui ont été malheureusement arrachés.

En rétablissant les émaux qui ne sont pas gravés sur le fer de reliure le blason doit se décrire : « *écartelé au 1 et 4 d'or au lion de gueules* (Du Puy) au *2 et 3 de gueules à la bande accompagnée en chef d'une tête de cerf et en pointe d'un cor de chasse le tout d'or* (de Salins). » C'est le blason d'Alexandre Du Puy Saint André Montbrun et de sa femme Magdeleine-Louise de Salins La Nocle, que certains auteurs appellent Louise-Madeleine.

Alexandre Du Puy Montbrun, marquis de Saint-André, était né à Montbrun en 1600. Après une vie militaire aussi brillante qu'agitée il s'était retiré au château de La Nocle où il mourut au mois d'août 1673. D'après *La France Protestante* de Haag, ce fief de La Nocle avait été érigé en marquisat eu égard aux services de son propriétaire.

Madeleine-Louise de La Fin-Salins était fille de Guy de Salins, seigneur de La Nocle, baron de Ternan. Elle mourut le 31 août 1693 à l'âge de 84 ans. De son mariage il n'y avait eu que deux filles, c'est pourquoi le blason écartelé de celui du mari et de celui de la femme n'a pu appartenir qu'à ce ménage. Ce qui vient encore à l'appui de cette attribution c'est que les monogrammes AM qui l'entourent sont formés des initiales des prénoms du mari et de sa femme A = Alexandre, M = Madeleine. Les couronnes qui les accompagnent sont des couronnes de marquis rappelant le titre du propriétaire ; ces monogrammes et couronnes alternés sont répétés cinq fois dans les entrenerfs du dos de la reliure.

Il est bon de remarquer à propos de ces monogrammes que pendant les XVIe et XVIIe siècles la composition des monogrammes comportait les plus grandes latitudes : quelques-uns se composent de toutes les lettres du nom, d'autres sont formés de la lettre initiale du nom unie à celle d'un des prénoms, d'autres comme ici unissent l'initiale du prénom du mari à celle du prénom de la femme, ce qui rend leur attribution des plus difficiles pour ne pas dire impossible lorsque ne se trouve pas à côté soit un blason, soit quelqu'autre indice qui puisse mettre sur la voie.

Les personnes qui désireraient des renseignements plus détaillés sur Alexandre Du Puy Montbrun et sur

sa femme les trouveront dans Moréri, *Grand Dictionnaire historique*, à Puy, où il est qualifié : lieutenant et capitaine général des armées du Roy, généralissime de la République de Venise en Candie... &c.. ; — dans le *Dictionnaire de La Noblesse* par La Chesnaye Desbois, édition Schlesinger, tome XVI, colonne 527 ; — dans *La France Protestante* par Haag, deuxième édition, colonne 948, qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale à la disposition du public.



J. DUVAL D'ESPRÉMÉNIL

ET

F.-A. SENTUARI

Certains super-libris sont tout à la fois intéressants



par la personnalité de leur propriétaire et par le sujet du livre dont ils ornent la couverture : tel est le cas de

celui dont nous donnons ici la reproduction d'après un frottis. Celui-ci a été pris sur un recueil de deux pièces de théâtre dues au président Hénault : « LE RÉVEIL D'EPIMÉNIDE, COMÉDIE, *Berlin,* 1755, in-4, et LE REVENANT OU LES PRÉPARATIFS INUTILES, divertissement en un acte en prose, *Paris,* 1788, in-4. » Ces deux pièces ont été réunies sous une couverture de maroquin vert, avec filets, dos orné, tranche dorée.

On sait par les biographies que les pièces du président Hénault ont eu un certain succès auprès du public. *Le Réveil d'Épiménide* a eu trois éditions ; celle qui figure dans le recueil dont nous nous occupons serait la première puisqu'elle porte la date : Berlin (mais probablement Paris), 1755. Quant au *Revenant,* les biographes n'en parlent pas ; c'est seulement dans le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier qu'il est indiqué comme étant du président Hénault.

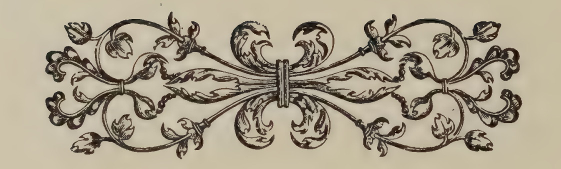
Le blason qui orne la couverture du recueil doit se décrire, « parti : *au 1 de sinople à trois lances d'argent ferrées d'or posées en pal, supportant chacune une tête de Maure de sable tortillé d'argent,* qui est de Duval d'Espréménil ; *au 2 d'azur au chevron d'argent chargé de trois molettes de sable, accompagné de trois croissants d'argent et une champagne de gueules* qui est de Sentuari (Italie). »

Quel était le membre de la famille Duval d'Espréménil qui avait épousé une Sentuari ? C'était Jacques Duval, chevalier, s^gr d'Espréménil, avocat du Roi au Châtelet de Paris, député aux États-Généraux en 1789, et qui joua un rôle important dans la Révolution. Il était né à Pondichéry, le 5 décembre 1745, avait épousé Françoise-Augustine Sentuari, veuve de Jacques de Thilorier. Il fut guillotiné le 22 avril 1794.

La gravure du fer de reliure n'est pas exacte, car

les pièces qui chargent le chevron sont mal exécutées, et la champagne qui devrait seulement faire partie du blason de Sentuari passe jusque sous celui de son mari; mais ces irrégularités n'infirment pas l'attribution.

Pour plus amples détails voir l'article d'Espréménil dans la *Biographie* du Dr Hoefer (Didot), tome XVI, colonne 426.



P. DE FAUCHER

FER DE RELIURE INEXISTANT

Dans l'*Armorial du Bibliophile* par J. Guigard, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1870-1873, à la page 210, deuxième colonne en haut, on voit : Faucher (Paul de) et au-dessous la reproduction d'un fer de reliure. Dans l'édition suivante : *Nouvel Armorial du Bibliophile*....., par Joannis Guigard. Paris, Émile Rondeau, 1890, in-8, tome II, page 209 on lit : Faucher (Louis-François-Marie-Paul de)..... et au-dessous une reproduction analogue à celle que nous donnons ci-contre.

Sur la foi de ces attributions les bibliophiles pourraient donc croire qu'un jour... ils rencontreront des livres portant ces armoiries sur leurs plats, mais on peut leur dire de suite qu'en chercher serait peine perdue, parce que..... ? *parce qu'il n'en existe pas !*... ainsi que nous l'écrit lui-même M[r] Paul de Faucher dans une lettre dont voici la copie textuelle et que je communiquerai volontiers aux personnes que cela peut intéresser.

« A propos de fers armoriés je vous dirai Monsieur « que *je ne connais pas de livres portant sur leurs « plats les armoiries de ma famille.* Celles que je « retrouve dans l'ouvrage de M. Joannis Guigard sont « la reproduction d'un simple ex-libris. Croyez..... » signé : P. de Faucher.

Si maintenant on veut bien prendre la peine de comparer les prétendus fers de reliure donnés par Guigard avec la reproduction de l'ex-libris lithographié que nous donnons ci-contre et avec le fac-simile on verra qu'il y a identité absolue dans le dessin de toutes ces compositions, et que c'est indubitablement cet ex-libris qui a servi à faire, par inversion en blanc sur noir, les marques données dans l'*Armorial du Bibliophile*. Voici les renseignements que M. P. de Faucher m'a donnés sur l'ex-libris :

« C'est celui de Joseph-François de Faucher, mon « trisaïeul, ancien capitaine de cavalerie au service « du Pape son souverain, puisqu'alors le Comtat « Venaissin dépendait de Sa Sainteté. Il avait été pri- « mitivement exécuté par Veyrier un des graveurs « d'Avignon au milieu du XVIIIe siècle. Mais la planche « ayant été perdue depuis longtemps je fis, d'après « un rare exemplaire que je possédais regraver sur « pierre par un jeune artiste de cette ville aujourd'hui « très connu à Paris, Mr Paul Maurou, une reproduc- « tion dont j'obtins quelques tirages pour donner aux « membres de ma famille.

« Des épreuves de ce tirage m'étant restées je les ai « collées dans des volumes de ma bibliothèque où « elles sont encore ; et d'où je les retire quand je veux « comme aujourd'hui en faire cadeau à des amateurs « ou à des amis. »

Et dans une autre lettre M. P. de Faucher me disait que c'était une de ces épreuves qu'il avait envoyée à J. Guigard.

De tout cela il résulte que :

1° *Le fer de reliure* attribué à M. P. de Faucher n'existe pas.

2° Il y a un ex-libris gravé par Veyrier pour Joseph



EX-LIBRIS DES DE FAUCHER



FER DE RELIURE INEXISTANT

François de Faucher mort en 1764, mais qui est à peu près introuvable.

3° M. P. de Faucher a fait reproduire cette pièce en lithographie pour les membres de sa famille, pour lui et quelques amateurs.

4° C'est une épreuve de cette reproduction qu'il a donnée à J. Guigard et dont celui-ci s'est servi pour



fabriquer le *pseudo-fer de reliure,* reproduit dans son *Armorial du Bibliophile.*

Notre érudit collaborateur et ami Louis-François-Marie-Paul de Faucher était né le 3 juillet 1840, après avoir servi dans les zouaves pontificaux en 1860, puis comme capitaine dans les Gardes Mobiles en 1870, il se retira dans sa propriété de Bollène où il se livrait à des travaux historiques, et où il mourut le 23 septembre 1907 à l'âge de 67 ans.

Son blason est : « *d'azur à trois bandes d'or, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine.* »

Il existe un autre ex-libris moderne aux mêmes

armes, c'est celui du frère de notre collaborateur, le commandant Henri-Marie-Hippolyte de Faucher, chevalier de la Légion d'honneur, dont la croix pend sous l'écusson.

Les personnes que cela intéresse trouveront une généalogie complète de la famille de Faucher dans l'*Annuaire de la Noblesse,* par Borel d'Hauterive, année 1870, page 190.



SUPER-LIBRIS

DE

C. FAUCON DE RIS

Le curieux super-libris dont nous donnons ci-contre la reproduction avec ses dimensions exactes, a été obtenu avec un frottis pris sur le volume dont voici le titre et qui avant la dernière guerre faisait partie de la Bibliothèque de la Ville de Verdun : M. Aurelii Cassiodoris Senatoris V. C. Opera omnia quæ exstant..... *Genevæ, sumptibus Petri et Jacobi Chouet,* 1609, in-8, reliure en veau maroquiné. Cette édition des œuvres de Cassiodore n'est pas citée dans le *Manuel du libraire* de Brunet, elle nous a laissé l'impression d'un beau et bon livre.

En rétablissant les émaux absents comme sur les anciens fers, le blason doit se décrire : « écartelé au 1 et 4 *de gueules à une patte de lion d'or mise en bande les griffes en haut,* qui est de Faucon ; au 2 et 3 *d'argent à un taureau rampant de sable le col chargé d'un écusson d'argent surchargé d'une croix de gueules à la bordure engrelée de sable,* qui est de Buccelli. » Casque taré de front surmonté d'un mortier de président supportant, comme cimier, une tête de lion ; au-dessous, collier de l'ordre de Saint-Michel ; supports : deux lions.

Cette marque est indubitablement celle de Claude

Faucon, chevalier, seigneur de Ris..., etc... et ne peut être celle d'un autre membre de sa famille, parce que si quatre de ses descendants furent comme lui présidents d'un parlement, aucun d'eux ne figure sur



les listes des Chevaliers de Saint-Michel que nous avons pu consulter, et n'aurait donc pu en mettre le collier autour de son blason.

« Claude Faucon, chevalier, seigneur de Ris, d'Orangis, de la Borde, de Mesly et de Frainville, con-

seiller au Parlement de Paris en 1567, puis Président des Enquêtes en 1579, premier Président au Parlement de Bretagne en 1587, servit dignement l'État dans les troubles de la Ligue. Il fut fait prisonnier de guerre et racheté par le Roi Henri III ; il avait épousé Etienette Hurault de Mont-Magny, et mourut à Paris en 1601 âgé de 65 ans. » Ces renseignements sont tirés de La Chesnaye Desbois ainsi que du livre *Les Chevaliers Bretons de Saint-Michel,* notices recueillies par le comte d'Hozier et publiées par M[r] G. de Carné, *Nantes,* 1884, in-8, dans lequel on trouvera encore d'autres détails intéressants sur Claude Faucon.

Nous ferons observer que d'après ces documents Claude Faucon de Ris mourut en 1601, alors que le livre sur lequel nous avons pris notre frottis a été édité en 1609. Cette particularité s'explique par le fait qu'en sa qualité de premier Président au Parlement de Bretagne et l'un des personnages les plus importants de cette province, il a pu faire une fondation comme nous l'avons expliqué à l'article des Agonothètes, ou bien que son fils aîné Alexandre se soit servi du même fer que son père, ce qui est arrivé quelquefois dans certaines grandes familles.

SUPER-LIBRIS

DE

JACQUES FAYET

SEIGNEUR DU MAZEL

Si l'on compare le blason de cette intéressante marque de livres avec celui que l'on voit dans l'*Armo-*



rial de Du Buisson, tome I, planche 144, au nom de Fayet, ainsi qu'avec celui qui se trouve reproduit dans d'Hozier, Ve Registre, Ire partie, page 513, on constate la similitude complète qui existe entre ces trois bla-

sons, et l'attribution du super-libris à un membre de la famille de Fayet est bien établie. Voici la description qu'en donne d'Hozier (loco citato) : « *d'azur à une fasce de sable bordée d'or, chargée d'une coquille d'argent accostée de deux étoiles d'or, et accompagnée en chef d'une levrette d'argent courante ayant un collier de gueules bordé et bouclé d'or, et en pointe de trois losanges aussi d'or rangées en fasce.* »

A quel membre de la famille de Fayet attribuer ce fer de reliure ?

D'un côté nous constatons que le volume sur lequel nous en avons trouvé l'empreinte est un M. Manilii Astronomicum...... revu par Scaliger et édité par Mamert Patisson en 1579. D'un autre côté nous remarquons de suite que le style et l'exécution de ce fer sont pour ainsi dire caractéristiques de ceux gravés à la fin du xvie siècle et dont le premier fer de J. de Thou est un bon spécimen. C'est pourquoi nous attribuons celui qui nous occupe à Jacques de Fayet Ier du nom, qualifié noble et seigneur du Mazel (dont on ignore la date de la naissance), marié à Jeanne de Sabran en 1597. Il avait fait son testament le 9 juillet 1626 et mourut avant le 27 août 1629. C'est ce que nous extrayons de d'Hozier (voir plus haut) et qui se trouve reproduit dans le *Nobiliaire Universel de France* par M. de St Allais, tome VIII, page 196, qui a prolongé la généalogie de cette famille jusqu'au commencement du xixe siècle. Dans une addition, tome X du même *Nobiliaire Universel*, il est dit que cette « maison établie en Gévaudan a pris dans les actes le nom de Fayet jusqu'au VIe degré, mais qu'à dater de ce degré les descendants et celui même qui l'a formé ont indistinctement pris le nom de *de* Fayet et de *du* Fayet. »

SUPER-LIBRIS

DE

JACQUES DE FLESSELLES

Tels qu'on en voit la reproduction dans l'*Armorial des Bibliophiles de Lyonnais* (1) ainsi que dans la deuxième édition de celui de J. Guigard, les livres aux armes de Jacques de Flesselles, le dernier prévôt des marchands de Paris, ne sont pas très rares ; ils ont presque tous le type des super-libris appliqués à Lyon dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, par un relieur de cette ville, au moyen d'entourages que l'on pourrait dire banals et de petites pièces d'armoiries ou fers détachés. Mais ce qui est moins connu et plus intéressant, c'est le fer de reliure aux armes de ce personnage dont nous donnons ci-contre la reproduction et que nous avons trouvé sur le volume dont voici le titre : FABLES CHOISIES MISES EN VERS PAR MONSIEUR DE LA FONTAINE AVEC UN NOUVEAU COMMENTAIRE PAR M. COSTE. *Paris, David,* 1757, petit in-8, relié en maroquin rouge. Curieux frontispice de B. Picart, gravé par L. Legrand. Ce volume nous a été communiqué par M. Henri Leclerc.

Les livres ainsi marqués avec un fer de reliure com-

(1) *Armorial des Bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes.* Par MM. W. Poidebard, J. Baudrier, et L. Galle. — Lyon, siège de la Société, 1907, gros in-folio.

plet sont en général beaucoup plus soigneusement et plus élégamment reliés que ceux dont nous venons de parler, aussi ont-ils un caractère plus personnel, pour ainsi dire plus intime, ce qui leur donne plus de valeur.

Jacques de Flesselles (alias Flécelles) magistrat français né en 1721, d'abord intendant de Bretagne, fut



ensuite intendant de Lyon de 1767 à 1784, époque où il devint Conseiller d'État; en 1788 il fut nommé *Prévot des Marchands de Paris*. Il fut assassiné le 14 juillet 1789 d'un coup de pistolet sur le quai Pelletier, et sa tête fut promenée au bout d'une pique au Palais Royal et à travers la ville. Dans la deuxième édition de son *Armorial du Bibliophile,* J. Guigard dit de lui, page 215, « né le 11 Novembre 1730, *mort* en 1790 » ce sont des erreurs de date compliqués d'une regrettable inexactitude d'expression, car pour tout lecteur impartial il y a une grande différence entre *être mort* dans son lit ou

être massacré dans les conditions où le fut ce Prévot des Marchands. Nous relevons ces fautes parce que Jacques de Flesselles n'est pas le seul personnage dont J. Guigard escamote, pour ainsi dire, la mort tragique pendant la Révolution : page 282 de la même édition de son *Armorial,* il a fait de même pour Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI, *mort,* d'après lui, le 22 Avril 1794... S'il tenait tant à son expression mort... il aurait au moins pu dire : *mort guillotiné* le... !

Les personnes qui possèdent des livres aux armes de J. de Flesselles et qui seraient curieuses de plus amples détails sur sa vie, les trouveront dans la *Nouvelle Biographie Générale* (Didot), tome XVII, colonne 900.

Ses armoiries doivent se décrire : *d'azur au lion d'argent accompagné d'un chef d'or chargé de trois tourteaux de sable.*

A propos des livres portant le blason de ce personnage, et reliés pendant son séjour à Lyon, nous disions plus haut que sur beaucoup d'entre eux le super-libris avait été appliqué au moyen d'entourages, d'ornements, et de pièces ou meubles d'armoiries indépendants les uns des autres, et plus ou moins habilement raccordés par le doreur. Si avec l'*Armorial des Bibliophiles de Lyonnais* précité, ou bien avec des livres de provenance certainement lyonnaise, on fait des comparaisons attentives de *plusieurs* super-libris ayant appartenu à d'autres amateurs de la même province, on observera entre eux un certain air de parenté, qu'on pourrait appeler régional ; car dans beaucoup d'entre eux on retrouve les mêmes arabesques, la même coquille inférieure de l'ornement, les mêmes fleurs, etc... mais l'on remarquera aussi que les meubles des blasons y ont été appliqués au moyen de pièces mobiles, c'est-à-dire

indépendantes, dont les dimensions ne sont pas toujours proportionnées entre elles ou à l'espace qu'elles occupent.

Il y a fort longtemps j'ai lu sur un vieux catalogue qu'un relieur lyonnais se chargeait à forfait de l'application des armoiries sur la couverture des livres, au moyen de petits fers spéciaux : aigles, lions, croissants..., etc., dont il disait posséder un grand assortiment, ce qui vient à l'appui de mon observation. Malheureusement à cette époque je n'ai pas pris le titre de ce catalogue et je ne puis donc pas maintenant y renvoyer le lecteur. Il faut encore ajouter que cet ingénieux lyonnais ne fut pas le seul au XVIII[e] siècle à composer ainsi des super-libris, plus d'un relieur parisien a fait de même ; on en a la preuve dans mes articles sur les armoiries de Louis-François Ladvocat, de la marquise de La Queille, etc.

SUPER-LIBRIS

DE

Mgr A. FRÉMIOT

ARCHEVÊQUE DE BOURGES

Ces armoiries se trouvent sur le volume dont voici



le titre, et qui m'a été communiqué par M. Chadenat : MAFFEI JOAN. PETRI, SOCIETATIS JESUS, HISTORIARUM INDICARUM LIBRI XVI... &c... *Cadomi, Jac. Mangeant,*

1614, in-8, veau fauve. Elles doivent se décrire : « *d'azur à trois merlettes d'argent posées deux et une surmontées de trois étoiles d'or posées de même, au chef de gueules brochant sur les deux étoiles du chef* ». Ce sont celles de Mgr André Frémiot, fils de Bénigne Frémiot, président au parlement de Dijon, et de Marguerite Berbisey. Né à Dijon le 26 août 1573, mort à Paris le 13 mai 1641 et inhumé dans l'église de la Visitation Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine. Il fut archevêque de Bourges de 1602 à 1622, siège dont il se démit.

Je dois cette attribution à mon ami H. Masson, bibliothécaire archiviste, qui s'occupe spécialement du blason des évêques de France avant 1789 ; en l'en remerçiant je crois intéressant d'ajouter les quelques renseignements qui suivent.

Dans son *Armorial des Archevêques de Bourges*, édité par Vve Tardy-Pigelet, Bourges, 1909, in-8, M. le marquis Des Méloizes donne la description des armoiries comme suit : *d'azur à une étoile d'or en abime accompagnée de trois merlettes d'argent, 2 et 1, et surmontée de deux autres étoiles aussi d'or, péries à moitié sous un comble de gueules brochant*. Mais il ne faut voir là qu'une différence de lecture irrégulière, car planche VII, numéro 99, la représentation graphique de ce blason est conforme à celle que donne notre reproduction moins les émaux, puisque c'est celle d'un fer de reliure, et à celle que donne Palliot, page 115 de la *Parfaite science des armoiries*. Celui-ci qualifie André Frémiot de « vertueux archevêque de Bourges, qui mourut sous-doyen du Conseil du Roy après avoir été employé en diverses ambassades et négociations... etc... »

Les personnes qui désireraient de plus amples ren-

seignements sur la famille d'André Frémiot les trouveront dans : *l'Armorial de la Chambre des comptes de Dijon* d'après le manuscrit inédit du Père Gautier, etc... par M. J. d'Arbaumont, Dijon, Lamarche, 1881, in-8, page 41, où il est dit que ce prélat était le frère de Jeanne-Françoise Frémiot, femme de Christophe de Rabutin, baron de Chantal, que l'éminence de ses vertus a fait mettre en 1751 au rang des bienheureuses, et que l'on appelle aujourd'hui Sainte Chantal.



RELIURE AUX ARMES

DE

J.-A. GABRIEL

PREMIER ARCHITECTE DU ROI

Quelques marques de livres ne peuvent manquer



d'attirer l'attention par certaines des pièces de leur

blason très caractéristiques et relativement peu communes comme celles que l'on voit ci-dessus, nuée, vol, etc., dont la présence simultanée dans le même écusson permettent d'en préciser le possesseur d'une manière certaine.

D'après les lettres d'anoblissement (mai 1704) et de règlement d'armoiries que l'on trouve dans le Nouveau d'Hozier, n° 146 (folio 3220), le blason est « *d'azur à une fasce ondée d'argent chargée de trois merlettes de sable accompagnée en chef d'une nuée d'argent et en pointe d'un vol d'or* », tel qu'il a été donné à Jacques Gabriel, premier architecte du Roi, directeur de l'Académie de Peinture, inspecteur général des bâtiments du Roi, Contrôleur des bâtiments de Versailles, mais ce n'est pas à lui qu'appartenait le livre sur lequel a été photographié directement notre reproduction, car il est mort en 1742 et le volume est un Recueil de pièces publiées en 1789. La reliure en maroquin vert est ornée d'une des meilleures plaques de la fin du XVIII[e] siècle, entourage de palmes.

Cette reliure n'a pu être faite que pour Jacques-Ange Gabriel, conseiller du Roi, contrôleur général des bâtiments, jardins, arts et manufactures de Sa Majesté, son premier architecte, directeur de l'Académie d'architecture et maître de la garde-robe de Madame.

Il était né à Paris en 1699 et mort en 1782, nous le voyons en effet cité comme premier architecte du Roi dans l'Almanach Royal de 1782, page 538, alors qu'il ne figure plus dans celui de 1783 : toutefois cela n'infirme pas l'attribution, car en examinant attentivement le livre on constate que c'est un *remboîtage* fait adroitement à l'époque même de la publication des pièces qu'il contient et dont la plus importante est :

EXPOSITION DES OBJETS DISCUTÉS DANS LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE FRANCE DEPUIS L'ORIGINE DE LA MONARCHIE, PAR M. LE MARQUIS DE S*** (de Sérent), *Londres et Paris, Maradan*, 1789, in-8°.

Depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle trois membres de la famille Gabriel furent de père en fils des architectes renommés, ils construisirent des monuments remarquables qu'on admire encore aujourd'hui, ils portèrent tous le prénom de Jacques, cependant le dernier dont nous reproduisons le blason avait en plus celui de *Ange*.

Dans presque toutes les biographies on trouvera des renseignements sur les Gabriel, ainsi que sur les monuments qui leur sont dus; enfin on verra leur blason reproduit avec les émaux conventionnels dans le tome I de l'*Armorial* de P.-P. Dubuisson, planche 160.

SUPER-LIBRIS

DE

C.-J.-B. DE GALLOIS

Quoique les deux fers de reliure reproduits sur les pages suivantes soient différents par l'exécution de la gravure, ils ont cependant appartenu tous les deux à Charles-Jean-Baptiste de Gallois (alias Degallois) (1) de La Tour. Le numéro 1 se trouve sur une TOPOGRAPHIE DE L'UNIVERS par l'abbé Expilly, *Paris, Blanche libraire,* 1758, in-8, relié en maroquin rouge. Le numéro 2 est appliqué sur : LA SCIENCE DU GOUVERNEMENT..... etc.. par M. de Réal, grand sénéchal de Forcalquier. *Aix-la-Chapelle, s. d.* (mais d'après Brunet, *Paris,* 1761-64), in-4, relié en maroquin bleu. Ce n'est pas sans raison que nous donnons les titres de ces livres avec leurs dates d'édition, car celles-ci vont prouver d'une façon indubitable que Charles-J.-Baptiste de Gallois fut bien le seul propriétaire des deux volumes.

D'après les armoriaux et nobiliaires le blason des de Gallois (alias Gallois) est : « *de sable au sautoir*

(1) On trouve encore ce nom ortographié : Des Gallois de La Tour — Des Galoys — Des Galloys de La Tour, en particulier dans l'ancienne édition des *Tables de La Gazette de France,* ainsi que dans le *Mercure de France* et dans son *Indicateur,* par J. Guigard.



N° I. PREMIER FER DE RELIURE DE C.-J.-B. DE GALLOIS



N° 2. SECOND FER DE RELIURE DE C.-J.-B DE GALLOIS

d'or », cet émail est du reste très nettement indiqué par un gros pointillé, sur le n° 2.

La Chesnaye-Desbois, d'après Artefeuil (1) et autres auteurs, nous apprend que Charles-Jean-Baptiste de Gallois, chevalier, vicomte de Glené, seigneur de La Tour, Chezelle et Dompierre, né le 12 mars 1715, fut d'abord conseiller au Parlement de Provence en août 1735 ; qu'il devint maître des requêtes le 7 août 1738, fut reçu au Grand Conseil le 10 septembre suivant, et qu'il devint Président le 18 mai 1740. Il fut nommé Intendant de Provence en 1744 et premier président du Parlement d'Aix en 1747, — avait épousé le 26 février 1748, Marie-Madelaine d'Aligre, fille d'Etienne-Claude d'Aligre, second président du Parlement de Paris et de Marie-Louise-Adélaïde Durey de Vieuxcourt. Comme de ce mariage il n'eut qu'une fille, et que d'autre part aucun autre de Gallois ne fut président entre 1758 et 1764, dates de l'édition des livres qui nous occupent, il faut bien admettre que ces deux volumes lui ont appartenu. Si l'on ne prenait garde à ces dates on pourrait croire que le n° 1 appartenait au père de Charles de Gallois, qui lui aussi fut premier président au Parlement d'Aix, mais comme il mourut en 1747 (le 7 mars) ce volume publié onze ans après son décès n'a pu lui passer par les mains !

(1) *Histoire Héroïque et Universelle de la Noblesse de Provence... &c...* — Avignon, veuve Girard, 1757, in-4°.

MARQUE

DU LIBRAIRE

A.-L. GARRAUX

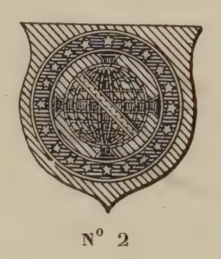
On rencontre dans le commerce ou dans les bibliothèques particulières des livres, presque tous couverts d'une bonne demi-reliure, sur le dos de laquelle se trouve (habituellement en tête) la petite marque reproduite ci-après (n° 1) avec le fer original lui-même et qui représente le blason de l'Empire du Brésil, comme on peut le voir par la reproduction agrandie que nous en donnons à côté (n° 2), pour faciliter la comparaison. Ce blason doit se lire : « *de sinople à la croix potencée de gueules bordée d'or et chargée d'une sphère armillaire aussi de gueules cintrée d'or, la croix entourée d'un cercle cousu d'azur chargé de dix-neuf étoiles d'argent.* » Couronne impériale, l'écu accosté à dextre d'une branche de caféier et à sénestre d'une branche de tabac. A première vue on pourrait donc croire que ces volumes ont appartenu à Don Pedro, ou bien qu'ils proviennent d'une bibliothèque publique du Brésil.

Mais il n'en est rien, c'est une marque particulière que feu A. L. Garraux, ancien libraire, fit exécuter pour ses livres, en souvenir de son séjour au Brésil, et pour indiquer leur contenu ; car il collectionnait spécialement les ouvrages relatifs à ce pays et se constitua ainsi une bibliothèque personnelle importante.

M. A.-L. Garraux, libraire français, avait d'abord été établi à Saint-Paul (Brésil), il revint à Paris un peu avant 1870 et y fit la commission en marchandises pour le Brésil jusque vers 1895. En 1898 M. Garraux publia à la librairie Chadenat un ouvrage intitulé : BIBLIOGRAPHIE BRÉSILIENNE. *Catalogue des ouvrages*



N° 1



N° 2

français et latins relatifs au Brésil (1500-1898) en un volume in-8° de 400 pages qui jouit d'une certaine notoriété.

M. Garraux mourut en 1905. Sa bibliothèque, dont la plupart des livres portaient la marque reproduite ci-dessus, fut vendue en 1907 fournissant la matière d'un catalogue spécial de vente à prix marqués intitulé : *Bibliotheca Brasiliensis*. Paris, Chadenat, de 106 pages contenant 1 759 numéros.

SUPER-LIBRIS

DE

CLAUDE GENNETAIRE

GOUVERNEUR DU LUXEMBOURG

Voici d'intéressantes armoiries qui ne se trouvent pas, comme beaucoup d'autres du reste, dans l'*Armorial du Bibliophile* et qui ont aussi échappé aux recherches des auteurs du livre : *Essai de répertoire des Ex-libris et Fers de reliure des Bibliophiles Lorrains* (1) ; je n'en ai pas non plus fait mention dans la *Liste sommaire pour servir à l'étude des Ex-libris lorrains* (2) parce que ce n'est qu'exceptionnellement que j'y ai reproduit quatre ou cinq super-libris peu connus, le titre même de cette liste indiquant assez qu'elle avait pour objet l'ex-libris, marque intérieure de possession des livres, et non pas toutes les marques, ce qui m'eût entraîné trop loin, car elles sont assez nombreuses.

Tant par la façon dont elles sont exécutées que par leur provenance, ces armoiries sont curieuses et méri-

(1) *Essai de répertoire des Ex-libris et Fers de reliure des Bibliophiles Lorrains*, par le Cte Antoine de Mahuet et Edmond des Robert. — Nancy, librairie Sidot frères, 1906, in-8.

(2) *Liste sommaire pour servir a l'étude des Ex-libris lorrains*, par MM. le Dr L. Bouland et A. Benoit. Paris, H. Leclerc, 1912, grand in-8.

tent de trouver place ici. En rétablissant leurs émaux d'après Dom Pelletier (page 289) elles doivent être décrites comme il suit : « *d'or à la fasce d'azur, accom-* « *pagnée de trois hures de sanglier au naturel, deux en*



« *chef et une en pointe, cimier une hure de l'écu entre* « *deux pennes du même* ». Comme on le voit, c'est donc bien celles que nous avons là sous les yeux, et qui appartiennent à la famille lorraine Gennetaire.

Elles se trouvaient sur le volume dont voici le titre : Tableau raccourci de ce qui s'est fait par la Compagnie de Jésus...,. *A Tournay, Imprimerie d'Adrien*

Quinqué, 1642, in-4, relié en veau brun très usé. Dans l'intérieur on lit le court præmium suivant : Ex liberalitate praenobilis et generosi Domini D. Claudi Genetaire — E rethorica ad logicam 3us Dominicus Baclesse Longuicanus.

C'est donc un prix que nous avons là sous les yeux, et le généreux Agonothète fut, Claude Genetaire (Gennetaire), capitaine dans le Régiment du baron de Beck, gouverneur du Duché de Luxembourg où il épousa en 1751, N. Bosch. Rien ne prouve toutefois que ce fer de reliure n'a pas servi pour marquer d'autres volumes que des prix.

SUPER-LIBRIS

DE

RENÉ DE GOULARD

A propos de la fréquence vraiment désespérante du lion comme pièce unique d'un blason à déterminer, un héraldiste ancien dont pour le moment le nom m'échappe disait qu'en France seulement plus de six cents familles portaient un lion seul ! Le simple énoncé de cette observation suffit à expliquer pourquoi les livres marqués d'armoiries n'ayant qu'un lion pour tout meuble sont si nombreux, et pourquoi les trois quarts du temps ils restent à l'état de problème insoluble. Il faut donc considérer comme une bonne fortune la communication de tout volume de ce genre sur ou dans lequel on trouve un indice pouvant servir à l'identification, et à plus forte raison donnant cette identification elle-même.

Tel est le cas du beau super-libris de René de Goulard de la Boulidière que nous sommes heureux de reproduire ci-contre grâce à l'obligeance de M. Henri Emile-Paul, et qui se trouve sur le volume suivant : XENOPHONTIS | PHILOSOPHICI AC HISTORICI | EXCELLENTISSIMI OPERA QUÆ | QUIDEM EXTANT OMNIA TAM GRÆCE QUAM LA | TINA... ETC... *Basilæ, apud Nicolaum Brylingerum. Anno* M.D.XLV, in-folio relié en maroquin rouge, et qui faisait partie de la bibliothèque du Dr H. B... ven-

due aux enchères les 14-16 mai 1913, au catalogue de laquelle il figurait sous le numéro 311.



SUPER-LIBRIS DE RENÉ DE GOULARD

Les plats de ce volume étaient de plus entièrement couverts d'un semis de petits lions alternés avec le monogramme DD.GG. lesquels sont encore répétés

dans les entrenerfs du dos ainsi qu'on le voit sur la reproduction que nous donnons ci-dessus.

Comme d'après la mode de cette époque la même lettre se trouve répétée et entrecroisée en sens inverse il faut tout simplement y lire D. G. Mais malgré cela on pourrait encore chercher bien longtemps sans la trouver l'attribution de ce blason alors qu'elle est don-



née complément par l'inscription latine que l'on trouve sur la seconde garde blanche et que voici :

« Ego infra scriptus collegii Bituricensis Beatæ Ma-
« riæ Societatis Jesu Studiorum prœfectus testor Inge-
« nuum adolescentem Joannem Duranton Solutæ ora-
« tionis latinæ in quinta classe prœmium secundum
« ex liberalitate et munificentia illustrissimi DD. Renati
« de Goulard de la Boulidière Reginæ ab Elemosi-
« nis (1) Sanctæ Capellæ Bituricensis Thesaurarii
« meruisse et in publico theatro Vigesimo nono Augusti
« consecutum fuisse. In cujus rei fidem chirographum
« hic meum apposui die prima septembris Anno
« Domini Millesimo Sexentesimo Octogesimo primo ».

Lucas Vaubert,
Societ. Jesu.

(1) *L'Etat de la France* de 1677, page 342, indique comme aumônier (par quartier) de la Reine, M. René Goulart de la Boulidière.

René Goulard de la Boulidière était comme on le voit par cette inscription trésorier de la Sainte Chapelle de Bourges et avait fait les frais d'une distribution de prix au collège des Jésuites de cette ville en 1681. C'est le même René Goulard qui fit enregistrer ses armoiries lors de la recherche de 1696, car on trouve dans les manuscrits de d'Hozier, volume de Bourges, folio 15 : René de Goulard, trésorier de la Sainte Chapelle de Bourges, d'*azur à un lion d'or couronné et lampassé de gueules,* ce qui confirme l'attribution en nous indiquant de plus les émaux absents sur le super-libris. L'origine de cette marque est ainsi définitivement fixée, mais l'eut-elle été jamais si un possesseur quelconque du volume en avait enlevé le feuillet portant le præmium, comme cela se voit trop souvent !

La famille de Goulard, alias de Goullard, est originaire du Bordelais ; elle n'est pas éteinte ; on la trouve citée dans La Chesnaye-Desbois, édition Schlesinger, tome IX, colonnes 532 et suivantes.

GOUYON DE MATIGNON

ACCOLÉ DE

LE TONNELIER DE BRETEUIL

Les livres qui portent sur leurs plats les blasons accolés du mari et de la femme sont particulièrement



appréciés des amateurs de volumes armoriés et leur étude est toujours intéressante par les détails qu'elle comporte.

N'ayant sous les yeux ni le titre du livre sur lequel se trouve appliquée la marque ci-contre, ni la date de sa publication, l'attribution précise était moins facile, mais les meubles contenus dans ces deux blasons y aidaient beaucoup, car les armes du mari ne pouvaient être que celles d'un Gouyon de Matignon : « écartelé au « *1 et 4 d'argent au lion de gueules couronné,* au 2 et 3 « *de France au lambel de trois pendants d'argent en chef,* « *et un baton du même péri en bande* » (comparer dans Dubuisson tome II, planche 12). Dans celui de la femme on reconnaît le blason des Le Tonnelier de Breteuil « *d'azur* « *à l'épervier essorant d'argent* ». La question se réduit alors à celle-ci. Y eût-il un Gouyon qui épousa une Le Tonnelier ?... Oui : c'est Louis-Charles-Auguste Gouyon de Matignon comte de Gacé, né à Paris le 22 Avril 1755, mort à Naples le 18 décembre 1773 à l'âge de dix huit ans et huit mois, il avait épousé en 1772 Angélique-Elisabeth Le Tonnelier fille de Louis-Charles-Auguste Le Tonnelier baron de Breteuil ambassadeur à Naples (voir P. Anselme... continuation par P. Potier de Courcy, tome IX, 2e partie, page 296).

La *Gazette de France* nous apprend (1772) que le Roi et la famille Royale avaient signé le contrat de Mariage du comte de Matignon avec demoiselle de Breteuil, fille du baron de Breteuil, ambassadeur près du Roi des Deux Siciles (24 Avril). Ces jeunes époux qui ne furent mariés que pendant deux ans à peine devaient aimer les livres car nous avons trouvé une autre marque à leurs armes, plus grande que la précédente (0,085 de haut sur 0,07 de large) entourée d'une élégante guirlande de fleurs.

UN DES EX-LIBRIS

DE

GRIMOD DE LA REYNIÈRE

Combien de bibliophiles, de libraires, voire même d'amateurs d'ex-libris ont-ils tenu en mains des livres portant cette simple et bizarre étiquette et les ont-ils plus ou moins dédaignés parce que ce n'était pas une belle armoirie ou une jolie gravure signée d'un maître



réputé? C'est que les uns comme les autres ne savaient pas à qui avait appartenu le château de Villers-sur-Orge et ignoraient ce qu'était le *Jury dégustateur*.

Disons donc tout de suite que Villers ou Villiers-sur-Orge appartenait au célèbre Grimod de la Reynière (Alexandre-Balthasar-Laurent) et que le *Jury dégustateur* était une Société de gourmets fondée par lui en compagnie de quelques autres gourmands, qui s'étaient

érigés en tribunal avec la mission de juger les boissons et les mets nouveaux ou autres soumis à leur appréciation dans des séances qui étaient de pantagruéliques repas ! Ce n'est pas ici le lieu de décrire ces séances, les personnes que cela peut intéresser trouveront là-dessus les plus amples détails dans le livre : *Grimod de la Reynière et son groupe, d'après des documents entièrement inédits,* par Gustave Desnoiresterres, Paris, Didier et Cie, 1877, petit in-8.

Si les livres portant cet ex-libris n'ont pas tous la valeur que peut donner une somptueuse reliure, ils ont celle, aujourd'hui si recherchée, de leur provenance, et il est probable qu'après la lecture de ce qui précède les personnes qui auront la chance d'en rencontrer s'empresseront de les mettre parmi les livres rares et curieux de leur bibliothèque.

Dans sa collection d'ex-libris la Bibliothèque Nationale, département des Estampes (cote Kb 134), ne possède pas la pièce reproduite ci-dessus, mais elle en possède deux autres ayant appartenu à l'auteur de l'*Almanach des Gourmands.* Le premier est une simple étiquette typographiée portant les mots : Ex-libris — A. B. L. Grimod de la Reynière — in supremo Senatu patroni — 17 — sur quatre lignes, dans un maigre encadrement de fleurons entouré d'un léger double filet. Il a certainement précédé les deux autres et s'explique par le titre d'avocat auquel Grimod tenait tant dans son excentrique jeunesse. — L'autre est une médiocre gravure héraldique représentant le blason des Grimod de la Reynière, posé sur un socle rectangulaire sur le devant duquel on voit deux livres, une balance, une coupe, un masque... etc... et sur la table verticale duquel on lit en trois lignes : Ex-libris — A. B. L. — Grimod de la Reynière.

SUPER-LIBRIS

DE

P.-F.-B. GUERRIER

SEIGNEUR DE BEZANCE, ETC...

Malgré la petitesse des meubles composant le blason que voici, en l'examinant attentivement on arrive néanmoins à en faire la description suivante : « écar-



telé, au 1 et 4 *d'azur à trois aiglettes d'or et un cœur du même en abîme*, au 2 et 3 *d'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois billettes d'or deux en chef et une en pointe* ». Ce sont les armoiries de la famille Guerrier, seigneurs de Romagnat de Besance, etc. en Auvergne ; nous les avons relevées sur les quatre volu-

mes de l'HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE PAR M. LE SAGE, DERNIÈRE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE. *Paris, chez les libraires associés,* 1747, quatre volumes in-8 reliés en maroquin rouge, qui nous ont été gracieusement communiqués par M. P. Mongin, bibliophile parisien. Ces volumes sont ceux de l'exemplaire du premier tirage (v. Cohen).

Quel est le membre de la famille Guerrier qui en était le propriétaire ? La croix de Malte sur laquelle repose l'écusson et le chapelet qui l'entoure établissent indubitablement que c'est Pierre-Faron-Benoît Guerrier, seigneur de Bezance, Montrognon, Romagnat, &c., car il est le seul membre de cette famille qui fut chevalier de Malte. Il avait été reçu avocat général à la cour des aides de Clermont en 1754, conseiller au Parlement de Paris, et conseiller aux Requestes du Palais en 1763, maître des Requestes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1766, chevalier de Malte le 28 février 1775 ; il mourut président de la Cour des aides de Clermont, après avoir reçu le 5 septembre 1786 des lettres de citoyen de la ville d'Avignon (1).

La *Gazette de France* du 10 mai 1776 dit : « Le S[r] de Bezance, maître des Requêtes, reçoit du grand Maître de Malte une bulle l'autorisant à porter la croix de l'Ordre ce qui est agréé par Sa Majesté. » Faveur peu commune pour un homme de robe.

(1). Ces références sont extraites du *Nobiliaire d'Auvergne* par M. Bouillet, tome III, page 239.

ELIZE GULSTON

On trouvait en France il y a quelques années beaucoup de livres portant soit sur leurs plats, soit dans les entrenerfs du dos le super-libris armorié que nous reproduisons ici avec ses dimensions vraies, ou bien ayant dans l'intérieur l'un (car il y en a plusieurs) des ex-libris représentant le même blason, mais avec des



dimensions et une ornementation différentes. Le frottis qui nous a fourni cette reproduction a été pris sur : HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DU CHATELET BRANCHE PUINÉE DE LA MAISON DE LORRAINE... &C... par le R. P. Augustin Calmet, abbé de Senones. *Nancy, Cusson,* 1741 — in-folio relié en veau, qui fait partie de la bibliothèque de M. L. Germain de Maidy.

Le blason doit se décrire « *d'argent à deux fasces ondées de gueules, à la bande de sable chargée de trois*

besants d'argent brochant sur le tout » dans un ornement qui se rapproche de la forme losangée. Lorsque par hasard on rencontre un volume ayant ce blason à l'extérieur et muni encore d'un ex-libris à l'intérieur l'attribution se trouve toute faite, malheureusement c'est presque toujours le contraire qui arrive, on trouve le volume avec le super-libris seul, et bien plus souvent les ex-libris détachés des volumes qui les contenaient, car on en rencontre dans presque toutes les collections et surtout en abondance chez les marchands. Mais ce que l'on ne trouve pas du tout ce sont des renseignements sur leur propriétaire, Elize Gulston ; c'est pourquoi nous croyons être agréable aux collectionneurs en leur donnant quelques détails biographiques sur cette dame, nous les devons à l'obligeance de M. Garnett, ancien conservateur au British Museum.

D'après les renseignements extraits d'auteurs anglais, en particulier de Nichols dans le *Gentleman Magasine*, nous voyons qu'il n'est guère possible de parler d'Elize Gulston sans s'occuper d'abord de son mari Joseph Gulston, possesseur d'une fortune de 250 000 livres sterling, d'une propriété dans le Hartfordshire d'un rapport annuel de 1 500 livres sterling, et d'une maison à Londres dans Sohosquare. Il dissipa cette fortune en collectionnant des livres et des estampes, en faisant bâtir, et en se livrant à toutes sortes de folles dépenses sauf pourtant à des dépenses immorales. Après toute une série d'expédients il vendit sa bibliothèque en juin 1784 et le roi Georges III fut même un des acheteurs. Puis en 1786 il fut obligé de se défaire de sa collection d'estampes sans rivale !... En dehors des œuvres des grands maîtres cette collection comprenait 8000 portraits d'étrangers, 23 000 portraits d'anglais, 11 000 caricatures et estampes politi-

ques, et 14500 estampes topographiques. La vente dura quarante jours, mais elle ne produisit que 7000 livres, et l'infortuné possesseur accablé de soucis domestiques et d'embarras financiers mourut à Londres le 16 juillet 1786.



Joseph Gulston avait épousé Elisabeth-Brigitte, deuxième fille de sir Thomas Stepeney baronnet, femme aussi dépensière que son mari, célèbre d'ailleurs par sa beauté ainsi que par ses talents et aussi comme inventeur des harnais plaqués. Aquafortiste distinguée, elle grava en 1772 les portraits de son mari

et du docteur Francis Courayer, d'après les peintures de Hamilton. D'après cela il est fort probable que l'ex-libris reproduit ici a été composé et exécuté par elle-même, et non moins probable que c'est elle aussi qui fit marquer une grande partie des livres de l'immense bibliothèque Gulston avec son ex-libris ainsi qu'avec le fer de reliure qui lui ressemble si fortement. Nous ne connaissons pas d'ex-libris portant le nom de son mari, il y en a bien un assez curieux, anonyme, qui a du être gravé pour le père de celui-ci et que le fils a pu employer ; c'est une pièce gravée au burin représentant le blason avec bourrelet et cimier, et avec la devise : *Crescit sub pondere virtus*. Sur un exemplaire que je possède on voit inscrit à la plume et d'une écriture ancienne : *Joseph Gulston 1765*.

Il y a un fer de reliure absolument semblable à celui que nous venons de reproduire, mais plus petit (il ne mesure que 0,026 de haut) ce qui permet de supposer qu'il peut y en avoir de plus grands.

Elize Gulston mourut le 9 mars 1780.

FER DE RELIURE

DE

H. DE HARAUCOURT

Dans son important ouvrage : *Les Bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des Monastères des Trois Evéchés,* Nancy, Wiener, 1884, in-8, Arthur Benoit dit, page 144 : « un grand vicaire doyen du chapitre, Henri d'Haraucourt, eut en 1757 l'ingénieuse idée de faire les frais d'une distribution de prix et de donner des livres à ses armes (1). »

C'est avec le bois gravé dont il nous avait fait cadeau, et dont le tirage se trouve à la page suivante que nous reproduisons ce super-libris, parce que son origine est indiscutable et parce qu'il se rencontre une autre marque ayant les mêmes meubles du blason et attribué aussi à ce prélat, mais sur la provenance et sur l'authenticité de laquelle on ne donne aucun renseignement.

Quoique les émaux n'y soient pas indiqués le blason doit se décrire : « *d'or à la croix de gueules, au franc quartier d'argent chargé d'un lion de sable* », et l'on voit que, comme c'était alors l'habitude pour les ecclésiastiques, l'écusson est entouré de deux palmes.

(1) Voir page 145 les autres détails qu'il donne sur un exemplaire marqué avec ce fer de reliure.

François-Henri de Haraucourt était le quatrième fils de Jean de Haraucourt seigneur de Chambley, Dombasle..., etc,.. et d'Elisabeth de Bossut (voir dans La Chesnaye Desbois, édition Schlesinger, tome X, colonne 276), il avait été reçu chevalier de Malte le 9



Mai 1608, devint grand doyen du Chapitre de la cathédrale de Metz en 1627. Il est mort en cette ville le 26 Juillet 1662. E. Bégin nous apprend qu'il fut inhumé dans la cathédrale, et donne la description de son tombeau (1).

(1) *Histoire de la cathédrale de Metz,* par E.-A. Bégin. Metz, Verronnais, 1842, in-8, tome II, page 116.

EX-LIBRIS

DE

HENRY HARRISSE

Quel est le possesseur de cette petite marque, calquée pour ainsi dire sur l'ex-libris de Charles Nodier (car elle en a même les dimensions) et qui ne porte que deux lettres H entre-croisées, avec l'inscription : EX-



LIBRIS NOV. EBORAC. ? Voilà ce que se demandera sûrement plus d'un amateur dans un avenir assez rapproché peut-être, car maintenant déjà peu de personnes la connaissent, et l'inscription en abrégé Nov. EBORAC. (*Novum Eboracum* = *New York*) n'en indique guère la provenance.

Son propriétaire Henry Harrisse, né en 1829, mort à Paris en 1910, était un écrivain d'une grande valeur,

estimé dans le Nouveau Monde comme dans l'Ancien, car nul mieux que lui ne connaissait tout ce qui a rapport à la découverte de l'Amérique, et son ouvrage *Bibliotheca Americana Vetustissima* restera la source la plus sûre à laquelle devront recourir ceux qui voudront s'occuper de l'histoire du Nouveau Monde.

La bibliothèque de H. Harrisse était composée surtout de livres moins remarquables par le luxe des reliures que par la valeur documentaire de ses volumes, aux-



quels il ajoutait des notes manuscrites et des lettres de ses nombreux correspondants ; car rien ne lui coûtait pour éclaircir les questions dont il s'occupait. Tous les livres de sa bibliothèque ne portaient pas l'ex-libris ci-dessus (obtenu avec un fer de reliure poussé en or sur de minces fragments de peau), beaucoup étaient en demi-reliure, et portaient seulement sur le dos, dans le dernier entrenerf du bas, les deux lettres H., dont nous donnons la reproduction exacte faite par frottis pris sur un des volumes de l'ouvrage *Bibliotheca Americana*, New-York, Sabin, 1870, in-8 et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Chadenat, libraire (1), ainsi que la plupart des détails

(1) Nous prions M. Chadenat d'accepter ici tous nos remerciements.

qui y sont relatifs, car c'est lui qui avait racheté la plus grande partie des livres de la bibliothèque H. Harrisse laquelle avait été vendue aux enchères en 1911. Elle a pu lui fournir la matière d'un intéressant catalogue, en tête duquel se trouve une notice biographique sur H. Harrisse due à la plume autorisée de Mr. Henry Vignaud, son ami.

Dans les numéros 11 et 12 du *Bulletin du Bibliophile* de l'année 1910, se trouve une bibliographie complète des travaux de H. Harrisse donnée par M. Henri Cordier, et qui ne comporte pas moins de 83 numéros. Parmi ceux-ci on rencontre des livres qui n'ont rien de commun avec l'Amérique, tels par exemple qu'une étude sur *La Vie monastique de l'abbé Prévost* sur *le Président de Thou et ses descendants,* qui montrent la variété des connaissances de l'auteur.



EX-LIBRIS

DE

RICARDO HEREDIA

Actuellement certains libraires et quelques bibliophiles, qui ne sont plus jeunes ni les uns ni les autres, peuvent dire à première vue le nom du propriétaire de l'ex-libris nummulaire reproduit ci-dessous avec ses dimensions vraies ; mais d'ici pas longtemps peut-être plus d'une personne ne le reconnaîtra pas et nous



saura gré de lui rappeler que c'est l'ex-libris de Ricardo Heredia, riche bibliophile espagnol, et la marque d'une très grosse bibliothèque. Dans un cercle orné se trouve le monogramme A. D. E. E. H. I. R. avec les lettres duquel il n'est pas difficile de recomposer le nom Heredia, Cette petite pièce a été exécutée par le graveur Stern, elle a été tirée avec les lettres en différentes couleurs, en or et couleurs, et quelquefois en or seulement.

La bibliothèque de R. Heredia fut vendue à Paris par les soins de MM. Émile Paul, Huard et Guillemin dans le courant des années 1891, 1892, 1893 et 1894, car elle a fourni la matière de quatre grosses ventes qui eurent lieu toutes les quatre au printemps de ces années, chacune fournissant un fort catalogue portant

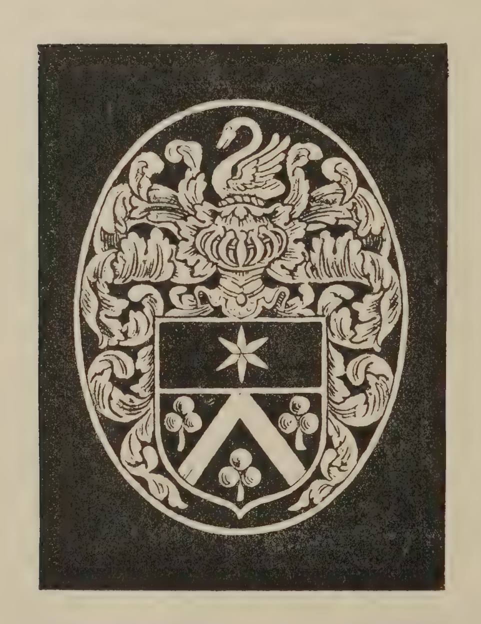


le titre : Catalogue de la Bibliothèque de M. Ricardo Heredia, comte de Benahavis. Paris, Émile Paul... etc.., Ces quatre volumes de format grand in-8 tirés sur papier vélin contiennent un grand nombre de reproductions dans le texte de titres d'ouvrages rares et curieux. Il y en a eu un tirage de luxe sur grand papier de Hollande avec des planches hors texte en photogravure reproduisant des miniatures et des reliures. Ces catalogues ne comprennent pas moins de 8 304 numéros dont quelques-uns représentaient des

réunions de plusieurs ouvrages sur le même sujet. La bibliothèque Heredia était surtout riche en livres espagnols rares et curieux provenant de la Bibliothèque Salva ; celle-ci était un véritable monument bibliographique dont le catalogue, rédigé par son propriétaire, ne comportait pas moins de 4070 numéros sous le titre : *Catalogo de la Biblioteca de Salva, escrito por D. Pedro Salva y Mallen,* Valencia, 1872, deux gros volumes imprimés sur deux colonnes avec de nombreuses reproductions dans le texte de titres de livres et de marques de libraires. Une intéressante introduction faite par l'auteur nous apprend que tous les livres de cette bibliothèque portent la marque de propriété reproduite ci-dessus avec ses dimensions exactes. On rencontre cependant quelques livres sur lesquels cette marque au lieu de montrer les deux mains dans la position horizontale les représente dans une position *légèrement oblique* de haut en bas, ce qui n'en change pas la composition.

M. Heredia ne s'était pas borné à se faire une bibliothèque remarquable par l'achat en bloc de celle des Salva, il l'augmentait successivement en y ajoutant non seulement des livres espagnols mais encore des volumes rares dans d'autres langues, des livres couverts de reliures historiques, comme ce volume aux armes de François I[er] reproduit dans le catalogue illustré. Quoique j'aie vu les ventes de R. Heredia et que j'en possède les catalogues, véritables monuments bibliographiques, je dois confirmation de ces renseignements à l'obligeance de MM. Chadenat et Henri Émile-Paul, auxquels j'offre mes sincères remerciements.





LIVRES AUX ARMES DE A.-B. HINLOPEN

LIVRES AUX ARMES

DE

A.-B. HINLOPEN

(D'AMSTERDAM)

Il y a quelques années passèrent sur le marché parisien des livres anciens et curieux reliés presque uniformément en beau veau fauve, portant sur leurs plats des armoiries identiques et dont la détermination a lassé jusqu'ici la patience des libraires et celle des chercheurs! Elles sont de deux grandeurs différentes proportionnées au format des volumes sur lesquels on les rencontre: pour en faciliter la comparaison et la description nous en donnons ci-contre deux reproductions avec leurs dimensions vraies obtenues avec de bons frottis.

Le plus petit de ces super-libris se trouvait sur: LE CID PAR P. CORNEILLE. — *Paris, F. Targa et Ant. Courbé,* sans date (mais d'après Brunet, 1637), in-12, veau fauve.

Le plus grand, sur: HISTOIRE DE LA GUERRE DES PÉLOPONNÉSIENS ET ATHÉNIENS PAR THUCYDIDE, traduites par Louis Iavsavd d'Uzez, *pour Iaques Chouet,* 1600, in-8, sur le dos duquel se trouve un monogramme dont la décomposition fournit les lettres A. B. E. H. I. L. N. O. P. mais dont la gravure est si menue qu'aucun frottis n'a pu nous la reproduire nettement.

Après de longues et minutieuses recherches dans les

armoriaux français et étrangers nous avons fini par trouver que le blason doit se décrire « *d'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles d'argent, au chef de gueules chargé d'une étoile d'or* », casque taré de front; cimier: un cygne d'argent au vol levé, qui est le blason de la famille Hinlopen, d'Amsterdam. Détail important : on remarquera que le cimier est très exactement représenté sur nos reproductions. Cette attribution à Hinlopen une fois bien établie il devenait intéressant de chercher si dans le monogramme on n'en trouverait pas la confirmation? La voici : les neuf lettres fournies par l'assemblage que nous n'avons pu reproduire, mais qu'on peut très bien distinguer sur le livre étant rangées d'abord dans leur ordre alphabétique régulier sont :

A.	B.	E.	H.	I.	L.	N.	O.	P....		N à redoubler,
		7	1	2	4	3	5	6		8
A.	B.		H	I	N	L	O	P	E	N

mais si on les dispose dans l'ordre indiqué par les numéros que nous avons placés sous chacune d'elles on obtient le nom Hinlopen comme nous l'avons mis audessous en y ajoutant l'N final pris par redoublement comme il arrive souvent aussi pour d'autres monogrammes.

La famille Hinlopen, nombreuse et importante dans la capitale de la Hollande, a un article dans l'ouvrage de J.-E. Elias : *De Vroedschaps van Amsterdam,* Haarlem, 1903, tome I, pages 309 et suivantes, mais nous n'y avons pas trouvé l'explication des lettres A et B, soit comme initiales de prénoms, ou indication d'une charge publique, en langue hollandaise : quoi qu'il en soit, l'attribution à un membre de la famille Hinlopen est certaine.

LIVRES AUX ARMES

DE LA

VILLE DE HORN

(HOLLANDE)

Ainsi que nous l'avons vu pour Bordeaux, Châlon-



sur-Saône, etc..., plusieurs villes à l'exemple de grands personnages faisaient les frais de certaines distributions de prix dans les collèges qui s'y trouvaient, et faisaient

imprimer leur blason en or ou à froid sur la couverture de ces livres.

Tel est le cas de la ville de Horn (Horne, Hoorne, Horna). Ce sont ces armoiries que nous reproduisons ici avec leurs dimensions vraies ; nous les avons relevées sur un volume dont voici le titre : P. Terentii Afri Comediæ sex cum interpretatione..... Curavit Arn. Henr. Westerhovius. *Hagae Comitum, apud Isaacum van der Kloot,* MDCCXXXII, gros in-8 relié en veau brun, avec encadrement orné sur les plats.

En rétablissant les émaux absents comme sur presque tous les fers de reliure, le blason doit se décrire : « *d'argent à un cor de chasse de gueules virolé* « *d'or, suspendu à une cordelière d'azur,* l'écu tenu sur « son poitrail par une licorne de pourpre, cabrée sur « ses jambes de derrière et posée sur une terrasse de « sinople ». Voir figure 42 de la planche 3 du Noord-Hollande, dans *Nederlandsche Gemeentewapens of Wapenbock... &...* par le baron d'Ablaing van Giessenburg. Arnhem, P. Gouda Zuint, 1887, in-folio.

Le *Dictionnaire Géographique* de La Martinière dit « qu'au xviiie siècle la ville de Horn était une des principales et des plus riches villes de Hollande... Les monastères comme dans toutes les autres villes de Hollande, y ont changé de destination. Celui de Sainte-Agnès est présentement *la Cour du Prince,* Princen Hoff ; celui de Sainte-Gertrude est le *Lombard* ou la Banque des emprunts, celui de Sainte-Catherine est *la Monnoye,* celui de Sainte-Marie est *la Maison des Orfelins,* celui de Sainte-Cécile est l'Ecole Latine ». Nous indiquons ce dernier en caractères romains majuscules parce que selon toute probabilité c'est pour cette école que la ville a dû faire les frais de distributions de prix.

PETIT BLASON

DU CHANCELIER

HUE DE MIROMÉNIL

Presque tous les amateurs connaissent les fers de reliure qui marquent les livres du chancelier, je dis *les* car il en eut plusieurs assez semblables, caractérisés par les masses et le mortier qui ornent ses armoiries ; mais ce que l'on connaît moins c'est le petit blason



que dans les derniers temps, il fit appliquer sur le dos de ses volumes dans le dernier entrenerfs en bas. Comme on le voit par la reproduction ci-jointe ce n'est pour ainsi dire qu'une réduction des autres, appropriée à l'espace restreint qu'il occupe, et le graveur n'a pas pu y faire figurer les colliers des ordres qui sont sur les plus grands. Cette petite marque dont notre frottis donne les dimensions exactes a été prise sur le volume intitulé : De la Vieillesse, par Mr Robert, doc-

teur régent de la Faculté de Paris.... etc. *Paris, Louis Cellot,* 1777, in-12, relié en veau marbré. Le blason doit se décrire : « *d'argent à trois hures de sanglier de sable,* » avec le manteau, les masses et le mortier du chancelier. Nous avons encore relevé cette petite marque sur : HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ETAT PRÉSENT DE L'EUROPE... *Londres et Paris, Costard,* 1774, in-12, reliure veau fauve, dos orné.



CHIFFRE

DE MONSEIGNEUR

JAUFFRET

ÉVÊQUE DE METZ

Il pourrait paraître extraordinaire à quelques personnes qu'un évêque eût laissé composer son chiffre avec des ornements peu en rapport avec le caractère ecclésiastique, mais on sait que depuis la Révolution qui avait proscrit l'usage des armoiries, jusqu'au commencement du XIX[e] siècle (1808), les évêques les remplaçaient par leurs initiales, et Monseigneur Jauffret s'était conformé à la loi. Il est très probable qu'un relieur du pays lui a composé ce chiffre à l'imitation de ceux qui étaient à la mode à cette époque et jusque sous la restauration, ainsi qu'on le voit par celui de Madame Adélaïde de Bizemont que nous reproduisons plus loin comme spécimen du genre.

Gaspard-Jean-André-Joseph-*Jauffret* est né en 1759 à la Roque-Brussane (Var). Après avoir été Vicaire général à Lyon, puis Vicaire général de la Grande Aumônerie à Paris, il fut nommé en 1806 évêque de Metz.

En 1808 Monseigneur Jauffret fut nommé baron de l'Empire et reçut pour blason : « *D'or au palmier de sinople terrassé de même, au comble d'azur chargé d'un*

croissant d'argent, au franc quartier des barons évêques » et c'est ce que l'on voit représenté sur un de ses mandements épiscopaux daté de 1822, que j'ai sous les yeux.

Monseigneur G. Jauffret mourut presque subitement à Paris en 1823, il a un article biographique complet et



très intéressant dans *La France Pontificale* par H. Fisquet, dans la *Métropole d'Aix,* première partie, page 266.

Chiffre d'Adélaïde et de Léontine de Bizemont.

Dans une étude sur les ex-libris de la famille de Bizemont qui a paru dans les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris*, année 1900, page 116, il est dit « que ce chiffre se trouve sur la reliure des Œuvres

d'Adélaïde de Bizemont, donnée par elle à sa sœur Léontine ». Alors comme Adélaïde n'avait pas de prénom commençant par la lettre L, tout porte à croire que la réunion dans ce chiffre de A et de L était une délicate attention de la donatrice envers sa sœur



cadette? Puisqu'elle enlaçait ainsi dans le même chiffre les initiales de leurs prénoms et les accompagnait de petits cœurs, ces emblèmes bien connus d'une grande affection. Nous ne reproduisons ici ce chiffre que pour faire voir l'analogie comme composition et couronne avec celui de Mgr Jauffret qui précède.

SCIPION DE JAUSSAUD

ET

SOPHIE DE HEIDEN

Les armoiries dont nous donnons ci-contre la reproduction avec leurs dimensions exactes se trouvent imprimées en or sur les plats de l'ouvrage dont voici le titre : ŒUVRES DE M. DE SAINT MARC, DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX, *Paris, Monory*, 1775, in-8, reliure de l'époque en maroquin rouge.

L'identification de ces armoiries n'était pas facile à faire en raison du nombre des familles qui ont dans leur blason un arbre accompagné d'un chef chargé de trois étoiles, et des familles non moins nombreuses qui portent dans le leur trois fasces, le tout sans indication des couleurs ou émaux de toutes ces pièces, comme cela se voit ici, de même du reste que sur la plupart des fers de reliure. D'autre part si ces blasons ne sont pas cités dans les armoriaux généraux usuels, si les généalogies des familles ne sont données que par fragments incomplets, comme c'est ici le cas pour celle de Jaussaud (1), on se heurte à d'innombrables difficultés !

(1) Dans La Chesnaye-Desbois par exemple, dernière édition (Schlesinger, 1857, tome IV, colonnes 66-67) les renseignements sont aussi succincts que sans continuité.

En rétablissant leurs émaux, les deux blasons qui nous occupent doivent se décrire : celui du mari, « *d'or à un arbre de* SINOPLE *au chef d'azur chargé de trois*



étoiles d'argent » ; celui de la femme, « *d'azur à trois fasces d'argent* », et ce sont bien comme on va le voir les blasons de Jaussaud et de Heiden.

Dans l'*Etat de la Noblesse*, année 1782, page 174 se trouve un fragment généalogique dont nous extrayons les lignes suivantes « Jaussaud à Nimes, en Languedoc ;

« famille noble qui remonte à Jacques de Jaussaud,
« seigneur de Monceaux brigadier des armées du Roi,
« né en 1581. . . . .
. . . .

« Marc-Antoine de Jaussaud, seigneur de Vedelin,
« né en 1707, marié en 1728 avec demoiselle Jeanne
« de Boudet; de ce mariage sont nés : 1° Jean-César
« qui suit ; 2° Scipion de Jaussaud de Gérard Clary,
« né en 1748, cadet de quatorze enfants, marié en
« 1778, avec demoiselle Sophie Comtesse de Hei-
« din (1)...

« Les armes sont : d'or chargé d'un arbre *fruitié*
« de... & en chef d'azur chargé de trois étoiles d'ar-
« gent. »

Rietstap (2e édition) nous apprend que trois familles de Heiden portent *d'azur à trois fasces d'argent*, c'est alors de l'une d'elles qu'était la femme de Scipion de Jaussaud, mais nous n'en avons pas trouvé de généalogie.

On voit donc qu'il y a bien concordance entre les armoiries du super-libris et celles des familles de Jaussaud et de Heiden, ce qui justifie notre attribution. Il ne faut pas confondre la famille de Jaussaud, de Nîmes, avec d'autres Jossaud du Languedoc, dont le blason est *d'azur au lion naissant d'argent au chef d'or chargé de 3 losanges de gueules.*

(1) Heidin est une faute d'impression pour Heiden.

SUPER-LIBRIS
D'ABEL DE LA BLETONNIÈRE

Le super-libris dont nous donnons ci-dessous la reproduction avec ses dimensions vraies, obtenu par



photographie directe, se trouvait sur le volume dont voici le titre : Poemes Dramatiques de T. Corneille. Nouvelle édition... &c... *Paris,* 1722, in-12, relié en veau.

Le blason, en y rétablissant les émaux absents, doit se décrire : « Ecartelé au 1 et 4 *d'or à une ancre de sable,* qui est de La Bletonnière ; au 2 et 3 *d'azur au lion d'or couronné du même,* qui est d'Albert ».

D'après les quartiers de ce blason et d'après la date de publication du livre ce super-libris ne peut être attribué qu'à Abel de La Bletonnière fils de Louis de La Bletonnière, conseiller au bailliage et siège présidial de Mâcon, secrétaire du Roi, qui avait épousé le 5 juillet 1677 Charlotte d'Albert, ce qui explique bien les 2e et 3e quartiers du blason puisque d'ordinaire ce sont ceux de la mère du titulaire.

Abel de La Bletonnière, propriétaire du volume qui a servi à notre reproduction, fut secrétaire du Roi en 1702, il avait épousé le 30 avril 1721 Claudine Des Vignes. Il en eut un fils François-Charles-Albert, seigneur de Salornay, Chevagny, Sathonay et Epierre qui figura aux Etats Généraux de 1789 (1). Ce qui vient enfin confirmer tout à fait notre attribution, c'est que nous avons trouvé dans la collection de notre ami Ed. Engelmann un ex-libris gravé aux mêmes armes et avec l'inscription dans la partie supérieure, mais divisée en quatre portions :

Ex Bibl.	Abelis
De La Ble	tonniere

en deux lignes, comme nous la reproduisons.

(1) Voir : *La Noblesse aux Etats de Bourgogne...* par H. Beaune et J. d'Arbaumont, page 96 (Bailliage de Mâcon) où le blason des La Bletonnière se trouve décrit comme ci-dessus.

PIERRE-ARNAUD II[e] DE LA BRIFFE

Les armoiries dont voici la reproduction avec leurs dimensions exactes obtenues par photographie directe doivent se décrire, en rétablissant les émaux, « *d'ar-*



gent au lion rampant de gueules à la bordure d'argent chargée de SEPT *merlettes de sable* POSÉES EN ORLE » c'est bien ce que nous voyons là, et qui diffère un peu de la description des blasons des de La Briffe donnée par les auteurs qui disent : à la bordure d'argent

chargée de SIX merlettes de sable posées 3 EN CHEF UNE A CHAQUE FLANC, et la DERNIÈRE EN POINTE. Cela n'infirme en rien l'attribution et ne provient que de la difficulté qu'aurait eue le doreur à faire tenir les merlettes régulièrement (c'est-à-dire *rangées*) dans l'écusson ovale qu'il avait adopté, puis par suite pour ne pas laisser trop de vide dans la bordure il a même dû ajouter une merlette au chiffre véritable !

Ces armoiries se trouvent sur le volume : ETRENNES DU PARNASSE POUR L'ANNÉE BISSEXTILE 1788, *Paris, Durand,* 1788, in-12, relié en maroquin vert, avec encadrement de trois filets d'or sur les plats, doublure de tabis rose très fraîche, dos orné avec pièce de titre en maroquin rouge. Ce sont bien les armoiries de Pierre-Arnaud de La Briffe II[e] du nom, chevalier, vicomte de Passy-sur-Marne, Barzy et de Charmeil, seigneur de Brécour-en-Auge, né le 26 janvier 1739 et mort à Paris le 12 février 1788. Il a été successivement *Président du Parlement* de Paris, et *Président du Grand Conseil.* Il demeurait quai des Théatins où il est mort. Il avait épousé en mai 1776 Claude-Marie-Félicité de Bernage, fille de Jean-Louis de Bernage de Vaux, Conseiller d'Etat ; Leurs Majestés et la Famille Royale avaient signé au contrat le 28 mai.

Il avait un fer de reliure gravé conformément aux règles du blason et qui est assez connu.

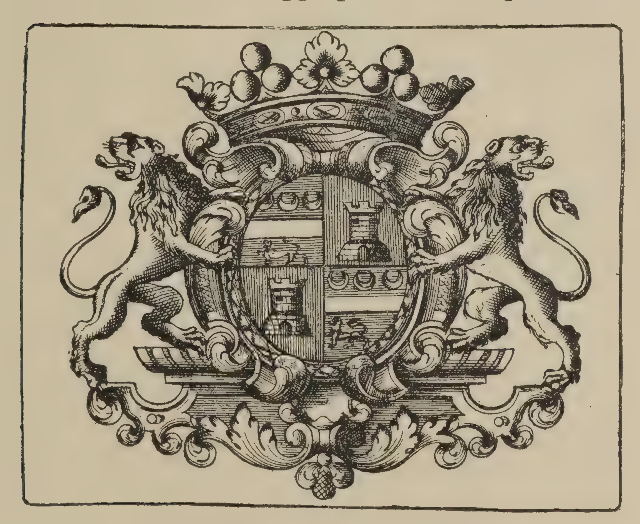
SUPER-LIBRIS

DE

LOUIS-FRANÇOIS LADVOCAT

DOYEN DE LA CHAMBRE DES COMPTES

Quand les armoiries appliquées sur les plats de cer-



EX-LIBRIS DE LOUIS LADVOCAT

tains livres sont correctement exécutées la recherche du nom de leur possesseur n'est pas toujours facile; mais lorsque par suite de fautes dans l'exécution du

blason elles sont irrégulières, l'identification en devient encore plus difficile.

C'est ce qui a lieu pour le super-libris dont nous donnons hors texte la reproduction, lequel se trouve sur une épaisse et solide reliure en maroquin noir d'un Barème, ou livre de comptes faits, dont voici le titre : Le Livre nécessaire a toutes sortes de conditions de F. Barrème....... par N. Barrême... *Se vend à Paris au bout du Pont-Neuf, chez la veuve Macé dans la maison de Barrème,* 1704, in-12.

Ces armoiries sont certainement celles de la famille Ladvocat comme on peut s'en rendre compte en les comparant avec celles de Nicolas Ladvocat secrétaire du Roi.... etc... page 533 du tome II de l'*Armorial de la Chambre des Comptes de Paris,* par M. Coustant d'Yanville, ainsi qu'avec celles de l'ex-libris de Louis Ladvocat reproduit ci-devant et dont nous reparlerons plus loin.

La lecture du blason doit être faite comme il suit : *Ecartelé au 1 et 4 d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de trois croissants d'or rangés en fasce, et en pointe d'un lion passant du même* (Ladvocat), *au 2 et 3 de gueules à la tour d'or* (probablement de La Porte..?)

Les différences que l'on voit entre le super-libris du Barème et les armoiries gravées de l'ex-libris tiennent à ce que les meubles du blason dans le super-libris ont été appliqués après coup au moyen de petites pièces mobiles dans un entourage vide préalablement poussé sur le maroquin. Cela se voit facilement en regardant les deux traits qui dans le quatrième quartier doivent représenter la fasce et qui sont faits avec des filets dont l'extrémité interne vient mordre dans le troisième quartier sur le trait perpendiculaire. Les deux petits lions, les croissants, les tours ont de même été frappés



SUPER-LIBRIS DE LOUIS-FRANÇOIS LADVOCAT

successivement par un doreur peu habile, qui n'ayant pas sous la main de lion *passant* s'est servi d'un lion *rampant,* et qui, peu au courant aussi de l'art héraldique, a composé un quatrième quartier absolument inverse du premier et incorrect.

Malgré ces irrégularités les armoiries imprimées en or sur les plats du volume qui nous occupe sont bien celles des Ladvocat et le livre a dû appartenir à Louis-François Ladvocat, reçu maître des Comptes le 27 Avril 1671 (en remplacement de Louis Ladvocat son oncle) et qui resta en exercice jusqu'au 8 Février 1735, où il mourut doyen de la Chambre des Comptes. Un Barème, ou livre de comptes faits, avait naturellement sa place tout indiquée sur le bureau d'un Maître des Comptes.

Quant à l'ex-libris il doit être attribué d'après les caractères de sa gravure, à Louis Ladvocat, seigneur de Sauveterre, chef du conseil du Grand Condé, secrétaire des Commandements de la princesse douairière de Condé, conseiller d'Etat ordinaire, reçu Maître des Comptes le 23 Mai 1656 et qui resta en exercice jusqu'en Avril 1671 où il décéda : il était l'oncle de Louis-François, propriétaire du Barème qui fait l'objet de cette petite étude.

De l'année 1631 jusqu'en 1790 cinq membres de la famille Ladvocat furent Maîtres des Comptes, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que l'on trouvât d'autres livres marqués à leurs armes. Les personnes que cela pourrait intéresser trouveront des indications sur ces Ladvocat dans l'ouvrage de M. Coustant d'Yanville cité plus haut, et un court fragment généalogique dans La Chesnaye-Desbois (édition Schlesinger) tome XI, col. 250.

FRANÇOIS DE LA GUESLE

ARCHEVÊQUE DE TOURS

En rétablissant les émaux qui ne sont pas indiqués



sur le fer de reliure, les intéressantes armoiries que l'on voit ci-dessus doivent se décrire : « *d'or au chevron de gueules accompagné de trois cors de chasse ou huchets de*

sable, liés de gueules ». Nous les avons relevées il y a longtemps sur un volume in-folio, relié en maroquin brun, c'est un manuscrit portant le titre : SERIES COLLECTARUM LECTIONUM BENEDICTIONUM... &c., qui se trouve à la Bibliothèque de la ville de Tours sous le numéro 173 du catalogue. Celui-ci indique : relié en maroquin *brun* ; en maroquin *olive foncé* nous dit M. Collon, bibliothécaire actuel de la ville, qui a eu l'obligeance de contrôler notre référence, ce dont nous lui exprimons tous nos remerciements. Ces armoiries sont celles de Monseigneur François de La Guesle, prévôt du Chapitre de Brioude, archevêque de Tours en 1597, mort à Paris le 30 octobre 1614 pendant l'Assemblée Générale du Clergé.

Il était fils de Jean de La Guesle, président à mortier au Parlement de Paris et de Marie Pocret, dame du Laureau et de Hanches (en Beauce).

Ceux de nos lecteurs qui voudraient des renseignements plus détaillés sur la famille de La Guesle les trouveront dans : *Les Présidents à Mortier du Parlement de Paris*... &c., par François Blanchard bourbonnais. Paris, C. Besongne, 1647, in-folio, page 299 et suivantes, et dans le *Nobiliaire d'Auvergne* de J.-B. Bouillet, Clermont-Ferrand, 1848, in-8, tome III, page 239 et suivantes. On pourra voir aussi dans ce même *Nobiliaire* de Bouillet, tome I, page 310, que les armoiries de la famille de La Guesle sont les mêmes que celles de la famille de Bournat, alias Bournac, et pourquoi.

CHIFFRE

DE

M.-G. DE LAILHACAR

Les monogrammes et les chiffres que l'on rencontre sur certains livres modernes méritent d'être recueillis et décrits tout aussi bien que ceux dont sont marqués les livres anciens, car si quelques personnes les con-



naissent encore aujourd'hui, qui donc pourra dans quelque temps en désigner le propriétaire ?... On ne saurait se figurer combien en cette matière l'oubli se produit rapidement, nous constatons quotidiennement que certaines marques de livres relativement récentes sont à peine connues de quelques libraires, il est certain que par la suite elles deviendront d'irritants problèmes pour les curieux au même titre que les armoiries anonymes, objets de longues recherches.

C'est pour bien fixer le nom de son propriétaire que nous reproduisons ici le chiffre G L que l'on voit sur certaines reliures modernes généralement sur le dos et en queue.

Les volumes portant cette marque ont appartenu à M. G. de Lailhacar, qui était d'origine basque. Après avoir fait au Brésil le commerce de la librairie, il rentra en France où il mourut en 1912. Il avait aussi un ex-libris gravé représentant son blason : « parti, au 1 *de gueules à un croissant contourné d'or,* au 2 *d'azur à 3 étoiles d'or mises en pal.* » Casque de profil ; cimier : cinq plumes d'autruche ; supports : deux lions, celui de dextre contourné et celui de sénestre couché. Au-dessus, dans une banderole : Ex-libris G. de Lailhacar.

Un livre portant tout à la fois l'ex-libris et le chiffre nous a été communiqué dernièrement par M. Chadenat, ce qui confirme l'attribution.

SUPER-LIBRIS

DE

F. DE LALLEMANT DE LIOCOURT

Dans une vente aux enchères faite du 20 au 26 février 1913 par MM. Émile Paul et Fils et Guillemin se trouvait une collection des *Etats Militaires de la France* qui attirait l'attention parce que sur presque tous les volumes se trouvait le super-libris reproduit ci-après, lequel par son dessin, sa gravure, ainsi que par le brillant de l'or est d'apparence moderne. Voici la transcription du numéro du Catalogue :

729. ETAT MILITAIRE DE FRANCE contenant l'état actuel des troupes, les uniformes et les noms des principaux officiers de chaque corps ; les gouvernements des provinces et Etats-Majors des places... par les Sieurs de Montandre-Lonchamps (et de Roussel) ; 36 vol. (Années 1758 (*origine*) à 1793). — Table historique de l'Etat militaire de France depuis 1758 jusqu'à présent (1766). — Etat militaire de la République française, *pour l'an dix* (*et pour l'an onze*), par l'Adjudant-Commandant Champeaux : 2 vol. — Ens. 39 vol. in-12, dont 37 en

18

v. ant. marb., dos orné, tr. r. et 2 en demi-rel. mar. citron et orange, dos orné.

Importante collection qu'il est très difficile de rencontrer aussi complète.

Les 37 premiers volumes sont aux armes de Ferdinand Lallemant de Liocourt (Lorraine).

L'attribution n'était pas difficile à vérifier, car il



existe deux états d'un ex-libris gravé très connu portant les armoiries : « *d'azur à une fasce d'argent accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une hure de sanglier aussi d'argent* », l'un avec l'inscription : A Monsieur de Lallemant, l'autre avec celle-ci : De Lallemant de Liocourt. Ainsi qu'on le voit par nos reproductions les armoiries de l'ex-libris sont absolument les mêmes que celles du fer de reliure, celui-ci appartenait à Ferdinand de Lallemant de Liocourt, ancien percepteur

des contributions directes, mort à Nancy ; tandis que l'ex-libris gravé est attribué à François-Henri de Lallemant de Liocourt né en 1750 et mort en 1819, ce



qui concorde bien avec le caractère de la gravure.

Ferdinand de Lallemant de Liocourt, propriétaire des Etats militaires de France, objets de cette petite étude, était né à Neufchâteau (Vosges) en 1820 du mariage d'Albert, chevalier de Lallemant de Liocourt avec Marie-Anne-Henriette de Condé de La Croix. D'après une copie de son acte de décès que j'ai sous les yeux, il était retraité à Nancy, où il mourut le 7 octobre 1900, à l'âge de quatre-vingts ans.



SUPER-LIBRIS AUX ARMES DE LA MARQUISE DE LA QUEILLE

LIVRE AUX ARMES

DE

LOUISE-JACQUELINE DE LASTIC

MARQUISE DE LA QUEILLE

L'intéressante marque reproduite ci-contre nous inspire les observations suivantes. On voit souvent dans les bibliothèques particulières ou annoncés dans les catalogues de libraires des volumes portant sur leurs plats deux blasons accolés, celui du mari à gauche (1), celui de la femme à droite ; et l'on s'empresse généralement d'en attribuer la possession à la femme seulement, ce qui grossit avec rapidité la phalange des *Femmes Bibliophiles*. Je n'ai pas la prétention de rabaisser le mérite des nombreuses femmes plus ou moins lettrées qui ont vu leurs armoiries accompagner ainsi celles de leur mari sur les belles reliures d'une bibliothèque, mais je crois pouvoir faire observer avec quelque raison que cela seul ne suffit pas pour leur faire décerner le titre de femmes bibliophiles, car je pense, et bien des amateurs sont de mon avis, que les livres ainsi marqués n'étaient pas plus la propriété exclusive de la femme que celle du mari, mais une propriété commune aux deux époux comme bien d'autres objets mobi-

(1) A gauche par rapport au lecteur ou observateur.

liers et qu'ils portaient pour ainsi dire la marque *du ménage*, ce que des amateurs éclairés désignent sous le nom des deux conjoints comme il suit par exemple : *Livre aux armes du comte de... et de la comtesse.*

Le cas n'est plus le même lorsque la date de l'édition du livre est postérieure à celle de la mort du mari, ce à quoi l'on ne prend pas toujours garde, ou quand les deux blasons accolés sont accompagnés d'attributs extérieurs, comme la cordelière de veuve, indiquant nettement que le volume n'a pu être relié que pour la femme. Et tel est bien le cas des armoiries de Louise-Jacqueline de Lastic dont nous donnons ici la reproduction avec leurs dimensions exactes.

Lorsqu'on examine un peu attentivement cette marque on s'aperçoit sans peine que sous l'ornement inférieur soutenant les blasons, la cordelière de veuve a été ajoutée après coup sur l'empreinte du fer à dorer, elle n'existait donc pas primitivement sur celui-ci. La marquise de La Queille (alias Queuille) avait survécu longtemps à son mari, car celui-ci était mort en 1758 alors qu'elle mourut en émigration à Madrid en 1795, d'après la généalogie de La Queuille, donnée dans le *Nobiliaire d'Auvergne* de Bouillet.

On voit de plus, et cela s'observe sur bien d'autres blasons dorés, que la croix dentelée, sur le blason du mari, ainsi que la fasce sur celui de la femme ne faisaient point partie du fer de reliure employé, mais ont été appliquées par le doreur dans l'empreinte préalable d'un fer d'entourage qui pouvait ainsi servir à de nombreux personnages. La croix n'est pas correcte elle devrait toucher les bords de l'écu de tous les côtés, alors qu'elle ne les touche ni du haut, ni du bas. Ces petits défauts néanmoins n'infirment nullement l'attribution.

Les blasons doivent se lire : « *de sable à la croix dentelée (alias engrelée) d'or,* pour de La Queille ; et *de gueules à la fasce d'argent* pour de Lastic. »

D'après une généalogie de la famille de Lastic publiés à Poitiers en 1868, in-8, Louise-Jacqueline de Lastic était la fille aînée de Jean-Claude de Lastic, marquis de Saint-Jal, vicomte de Comborn et de Beaumont, etc..., lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre de St-Louis, gouverneur de Charleville et de Mézières, qui de son mariage avec Marie-Marguerite Basin de Bezons n'eut que deux filles, celle dont nous nous occupons et Marie-Marguerite, mariée à Claude de Lasteyrie, marquis de Saint-Viame... etc...

Le volume sur lequel se trouvent les armoiries objets de cette petite étude est relié en maroquin rouge, il a pour titre : TRAITÉ DES MALADIES LES PLUS FRÉQUENTES, ET DES REMÈDES PROPRES A LES GUÉRIR. Troisième édition, par M. Helvétius, conseiller du Roy, médecin inspecteur général des Hôpitaux de Flandres. *A Paris, chez Le Mercier, rue St Jacques,* M.DCC.XXIV. Il faisait partie de la bibliothèque du Bon Lucien Double dont il porte l'ex-libris et m'a été communiqué par M. Symes, libraire à Paris.

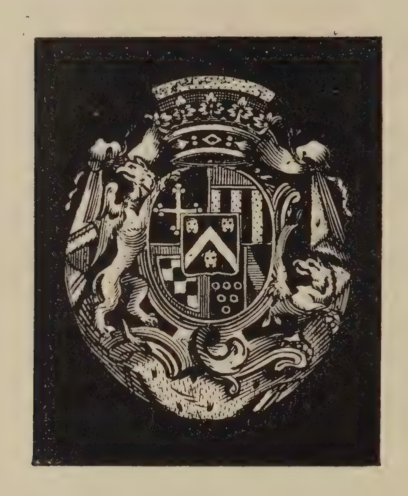


FIGURE I

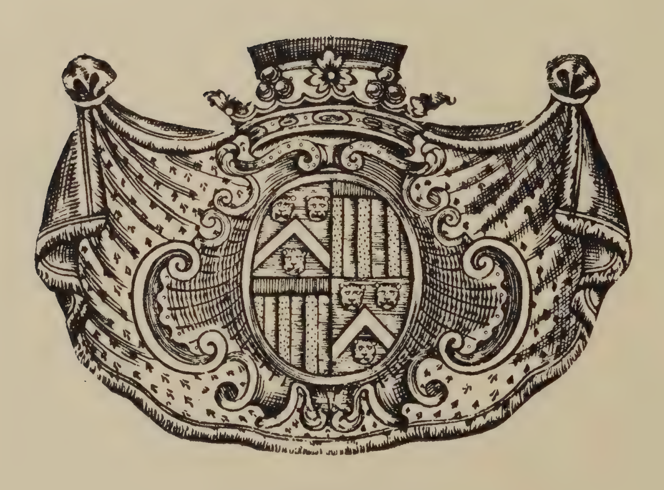


FIGURE 2

SUPER-LIBRIS

DU PRÉSIDENT

E.-R.-M. LE ROUX D'ESNEVAL

Le livre qui porte les armoiries reproduites sur la figure 1 est un des six volumes de l'ouvrage de Diderot : LES ŒUVRES PHILOSOPHIQUES DE M. D*** *Amsterdam, Marc Michel Rey,* 1772, in-8, bonne reliure en veau, qui nous a été communiqué par M. F. Raisin (de Genève) pour en connaître le possesseur.

Cette recherche nous a été grandement facilitée par l'ex-libris reproduit figure 2, qui est celui de Pierre-Robert Le Roux d'Esneval d'abord conseiller (1736), puis président à mortier du Parlement de Rouen en 1741, sur lequel nous trouvons deux quartiers du super-libris qu'on nous demande d'identifier. Il porte en effet : « *écartelé, au 1 et 4 d'azur au chevron d'argent accompagné de trois muffles de léopard d'or* qui est de Le Roux, *au 2 et 3 palé d'or et d'azur de 6 pièces au chef de gueules,* qui est d'Esneval. » La question se réduit alors à celle-ci : Ce livre étant daté de 1772, y avait-il après cette époque un Le Roux d'Esneval qui fut président à mortier?

Le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye-Desbois (édition Schlesinger) se charge de nous répondre affirmativement, car tome XVII, colonne 875, il nous dit : « qu'Esprit-Robert-Marie Le Roux che-

« valier baron d'Esneval... etc.., né le 21 Mai 1747 « conseiller au Parlement de Rouen (1767) en devint « président à mortier en 1770 ». Et dans la colonne suivante le même ouvrage nous donne la description de tous les quartiers du super-libris, la voici : *Ecartelé au 1 d'azur à la croix fleurdelisée d'or,* qui est de Pavilly ; *au 2 palé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules* qui est d'Esneval ; *au 3 échiqueté d'or et d'azur à l'orle de gueules,* qui est de Dreux ; *au 4 de gueules à 6 annelets d'or 3, 2, 1,* qui est de Prunelé ; *au 5 d'argent à la bande d'azur,* qui est de Tournebu ; et sur le tout *d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 muffles de léopard d'or* 2 et 1, qui est Le Roux.

Comme après cet Esprit-Robert-Marie, il n'y eut pas d'autre Le Roux d'Esneval président à mortier et que l'attribution par les quartiers du blason décrits ci-dessus est indiscutable il est certain que les livres portant cette marque ont tous appartenu à Esprit-Robert-Marie d'Esneval, fils de Pierre-Robert Le Roux d'Esneval qui avait été aussi président du Parlement de Rouen en 1741.

EX-LIBRIS

DE

CHARLES LE TELLIER

SEIGNEUR DE MORSAN

Sur le plat intérieur d'un petit manuscrit qui figurait sous le n° 35 du catalogue de la vente aux enchères faite par M. H. Leclerc les 21-22 février 1912, se trouvait l'ex-libris dont nous donnons hors texte n° 1 la reproduction avec ses dimensions vraies, et qu'on y attribuait, d'après un précédent possesseur à Françoise-Gabrielle de Froullay de Tessé (1), comme on le voit par la transcription ci-dessous.

35. RECUEIL de plusieurs recettes très utiles. Manuscrit pet. in-12, de 72 pages écrites, veau brun jasp., tr. marb. (*Rel. anc.*).

Manuscrit de la fin du XVIIe siècle. — Recettes pour des liqueurs, tisanes ou bouillons contre toute sorte de maladies, pour faire des confitures, de l'encre, pour noircir et donner du lustre au maroquin noir, etc.

A l'intérieur du premier plat l'ex-libris de Françoise-Gabrielle Froullay de Tessé, abbesse de Caen, en 1698.

Il y a là une fausse attribution causée probablement

(1) Abbesse de la Trinité de Caen le 22 avril 1696. Elle mourut en 1720.

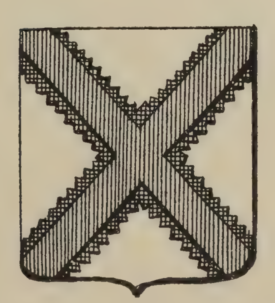
par la communauté de la devise : DURAT CUM SANGUINE VIRTUS AVORUM, et qu'il est utile de signaler pour éviter la propagation de cette erreur. D'après le *Dictionnaire des Devises* de Chassant et Tausin (tome I, page 84) cette devise est en effet donnée à Françoise-Gabrielle de Froullay, abbesse de Caen en 1698, mais sur l'ex-libris les armoiries qu'elle accompagne ne sont pas celle des Froullay, ce sont indubitablement celles de la célèbre famille Le Tellier ; le blason des Froullay dont nous donnons aussi la reproduction n° 2 est d'après les meilleurs auteurs : *d'argent au sautoir de gueules dentelé* (alias *engrelé*) *de sable*.

Il est probable que la personne qui avait fait la première attribution s'était bornée à chercher la devise dans l'ouvrage précité, mais n'avait pas pris la précaution de comparer les armoiries gravées sur la pièce avec celles des Froullay qui sont si caractéristiques. Voyons maintenant à quel membre de la famille Le Tellier a dû appartenir cet ex-libris ?

Le numéro du catalogue reproduit ci-dessus nous dit que le manuscrit est de la fin du XVIIe siècle, la facture générale de l'ex-libris indique aussi qu'il a dû être gravé à cette époque. D'autre part on observe que sur cette pièce les armoiries ne sont accompagnées d'aucun ornement extérieur rappelant une des charges importantes dont les Le Tellier furent titulaires. Ici point de canons, point de drapeaux, point de masses de chancelier, point de balances ou autres attributs de la justice, dont les membres de la famille Le Tellier ne se sont point fait faute d'orner leur ex-libris, point d'attributs religieux non plus ; tout porte donc à croire que cet ex-libris était la propriété d'un membre d'une branche de cette famille dont la situation était plus modeste. C'est pourquoi je l'attribue à Charles Le



N° 1. EX-LIBRIS DE CHARLES LE TELLIER DE MORSAN



N° 2. ARMOIRIES DE LA FAMILLE FROULLAY DE TESSÉ

Tellier, seigneur de Morsan, fils d'Antoine-René Le Tellier, conseiller à la Cour des aides de Paris, et de Françoise Briçonnet. Il fut nommé conseiller au Parlement de Paris le 17 février 1679 et mourut le 12 décembre 1702.

Son fils Michel Le Tellier de Morsan qui fut reçu conseiller au Parlement de Paris le 26 juin 1709, a pu se servir aussi de cet ex-libris (comme cela s'est vu assez souvent) ; La Chesnaye-Desbois dit qu'il vivait encore non marié en 1775.

On trouvera la filiation des Le Tellier de Morsan dans le P. Anselme, tome VI, page 582.



LIVRE AUX ARMES

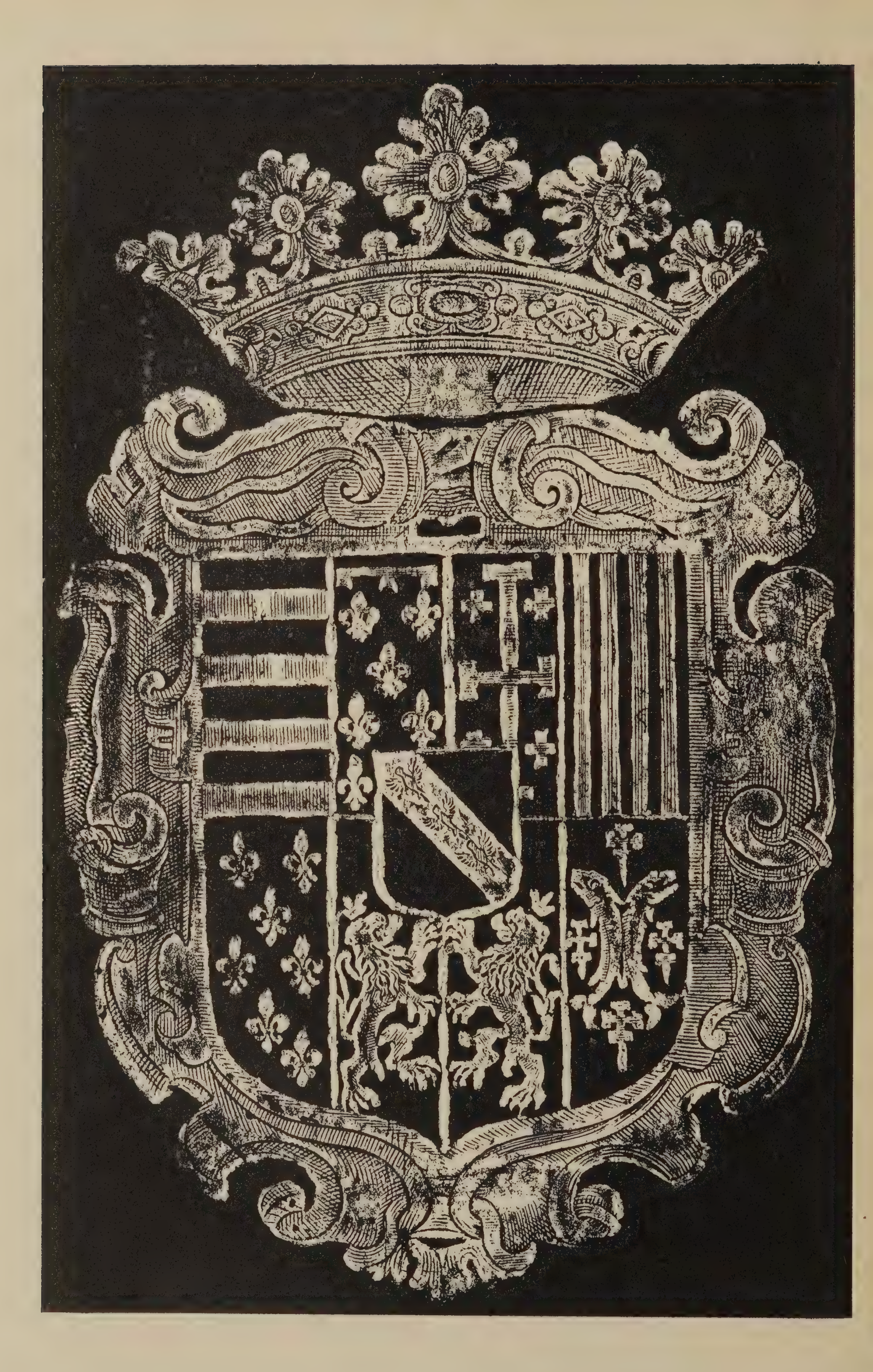
DU PRINCE

CHARLES-ALEXANDRE DE LORRAINE

Les livres de provenance princière dont les armoiries couvrent la presque totalité des plats ne sont pas communs et méritent de retenir l'attention, c'est pourquoi nous donnons ci-après avec leurs dimensions vraies celles du prince C.-A. de Lorraine reproduites par photographie directe et par conséquent avec leurs défauts. Elles se trouvent sur un livre dont les plats mesurent seulement 0,20 de haut sur 0,15 de large, qui fait partie de ma bibliothèque et dont le titre suit: BRABANTIA MARIANA TRIPARTITA, AUTHORE FR. AUGUSTINO WINCHMANS ANTUERPIENSI CANONICO NOBERTINO IN TUNGUERLO... etc... *Antuerpiæ, anno MDCXXXII, Apud Ioannem Cnobbaert typographum juratum*, in-4, relié en veau fauve.

Sur un grand cartouche, ayant bien le caractère des ornements flamands du XVIIIe siècle, se voient les armes de Lorraine surmontées d'une couronne de duc; le tout est circonscrit par un gros trait d'or touchant presque les bords du volume.

D'après la plupart des auteurs et en particulier P. Potier de Courcy, les armes de Lorraine sont: *coupé de huit pièces, quatre en chef et quatre en pointe.* Au 1 *fascé d'argent et de gueules de 8 pièces* qui est de Hongrie, au 2 *semé de France au lambel de trois pendants de gueules* qui est d'Anjou-Sicile, au 3 *d'argent*



à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même qui est de Jérusalem, au 4 *d'or à quatre pals de gueules* qui est d'Aragon. — Au 5 et premier de la pointe *semé de France à la bordure de gueules* qui est d'Anjou, au 6 *d'azur au lion couronné d'or armé et lampassé de gueules* qui est de Gueldre, au 7 *d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules* qui est de Flandres, au 8 *de Bar*. Et sur le tout *d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent* qui est de Lorraine.

Mais ce qui vient confirmer pleinement notre attribution du volume au prince Charles-Alexandre, c'est que le livre, tel qu'il est là, figure sous le numéro 2053 du *Catalogue des livres, estampes, et planches gravées de la Bibliothèque du palais de feu S. A. R. le duc Charles Alexandre de Lorraine de Bar..., etc.*, disposé et mis en ordre par Jo. Ermens. A. Bruxelles, chez Jo. Ermens, imprimeur libraire, Marché au charbon, in-8.

« Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, grand maître de l'Ordre Teutonique, frère de l'empereur François I était fils de Léopold-Joseph (Léopold I) duc de Lorraine et d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, il était né à Lunéville le 12 décembre 1712 et mourut au château de Tervueren le 4 juillet 1780. Malgré quelques revers il fut un grand général, mais surtout un prince et gouverneur habile. Pour ce qui peut nous intéresser il était particulièrement un grand érudit versé dans l'histoire, la philosophie, les mathématiques, la mécanique, etc... Les gens de lettres trouvaient auprès de lui un accès facile, sa bibliothèque, son cabinet de médailles et d'histoire naturelle, tout leur était ouvert. » Extrait du *Dictionnaire historique*, par l'abbé F.-X. de Feller. Paris, Méquignon, 1818, in-8, tome III, pages 68-69.

LIVRES AUX ARMES

DES DEUX

LOUIS DE LUBERT

Les armoiries dont nous donnons ci-dessous deux reproductions avaient jusqu'ici lassé la patience des



chercheurs parce qu'on ne les trouve pas dans les ouvrages que l'on pourrait appeler jusqu'à un certain point les classiques du blason tels que Palliot, le P. Ménestrier, Segoing, Magneney... C'est pourquoi nous pensons que les bibliophiles nous sauront gré de

leur en indiquer la provenance : ce sont celles de la famille DE LUBERT.

Le premier de ces super-libris dont voici la reproduction avec ses dimensions vraies doit se décrire : « *d'argent à une fasce de gueules accompagnée en chef de deux levrettes courantes de sable et en pointe d'un bras de carnation tenant un coutelas.* » Telle est la description donnée par d'Hozier dans l'Armorial Manuscrit, *Paris*, I, 427, et on les voit telles dans le volume du même armorial où les armoiries sont peintes, on peut constater que ce qu'il indique comme *coutelas* est une *épée courte*, comme sur nos reproductions.

Cette marque a été photographiée sur la couverture de l'ouvrage MÉMOIRES DE MESSIRE PIERRE DE BOURDEILLE, SEIGNEUR DE BRANTÔME, contenant les Vies des Hommes Illustres et des grands Capitaines François de son temps. *A Leyde, chez Jean Sambix le jeune, à la Sphère*, 1696, in-12. Edition non citée par le *Manuel du Libraire* de Brunet.

Cet ouvrage appartint à Louis de Lubert, trésorier de la Marine, et auparavant Receveur Général des Finances à Bourges, mort le 8 mai 1705, comme on peut s'en rendre compte par le fragment généalogique que nous donnons plus loin.

Le second fer de reliure dont nous donnons ci-après la reproduction avec ses dimensions exactes a été reproduit aussi par la photographie directe, on voit qu'il diffère du précédent par ses dimensions, son style, sa facture. Nous nous dispensons de décrire à nouveau les armoiries, en remarquant seulement que le *gueules* de la fasce s'y trouve bien indiqué par les hachures conventionnelles. Il se trouve sur l'ouvrage : REMARQUES OU RÉFLEXIONS CRITIQUES, MORALES ET HISTORIQUES, SUR

LES PLUS BELLES & LES PLUS AGRÉABLES PENSÉES, QUI SE TROUVENT DANS LES OUVRAGES DES AUTEURS ANCIENS & MODERNES. *A Paris, chez Arnoul Seneuse,* M. DC. XC. in-12, relié en veau brun.

Ce volume a certainement appartenu à LOUIS DE



LUBERT, d'abord conseiller au Parlement de Paris, qui devint Président de la troisième Chambre des Enquêtes du même Parlement, le 3 septembre 1704. L'ouvrage lui avait été dédié lorsqu'il n'avait encore que douze ans par l'auteur, l'abbé Laurent Bordelon, qui était alors son précepteur et qui mourut chez ce président en 1730.

Le fragment généalogique suivant extrait des documents originaux du Cabinet des Titres à la Bibliothèque Nationale nous donne quelques renseignements sur la famille de Lubert :

I. Charles de Lubert, banquier et secrétaire du Roi, avait épousé Philippe Gueston, fille de André Gueston, marchand à Lyon, il en eut :

II. Louis de Lubert, trésorier général de la Marine et auparavant receveur général des finances à Bourges, mort le 8 mai 1705 ; il prit pour femme Antoinette de Loynes de Parassis, sœur de Madame de Piles, morte le 16 juin 1729, âgée de 86 ans, dont il eut :

III. Louis de Lubert, conseiller au Parlement de Paris, puis Président de la troisième Chambre des Enquêtes, qui épousa en 1700 Marie Marguerite Perrot de Sercourt, nièce de Madame la Présidente de Bretonvilliers, et fille de François-Marie Perrot, seigneur de Meaux, gouverneur des Iles et côtes de l'Acadie, et de Madeleine de La Guide. De ce mariage le Président de Lubert avait eu, entre autres enfants, Mademoiselle de Lubert, née à Paris en 1710, poëte et romancière, qui refusa de se marier, vécut dans la retraite adonnée aux travaux de l'esprit et mourut en 1779 ; on trouve la liste de ses ouvrages dans les biographies.

Rietstap, dans la seconde édition de son *Armorial général,* donne une description du blason de la famille de Lubert qui diffère légèrement de celle qu'on trouve dans d'Hozier que nous avons transcrite plus haut, mais nous avons adopté celle de d'Hozier plus conforme aux *documents originaux* que nous avons sous les yeux.

LIVRES AUX ARMES

DU

PRIEURÉ DE LA MADELEINE

HÔTEL-DIEU DE ROUEN

La bibliothèque du prieuré de La Madeleine, ancien Hôtel-Dieu de Rouen (qui est encore aujourd'hui l'Hôpital), était considérable, car les livres portant ses marques ne sont pas très rares et bien reconnaissables à leur blason, que d'Hozier d'écrit : « *d'azur à trois boëtes*



(boîtes) d'or deux et une, et un chef d'argent à trois croisettes de gueules » c'est ce que l'on voit sur nos reproductions moins les émaux, l'écusson adossé d'une masse prieurale. Le frottis a été pris sur le volume : LE VOYAGE FORCÉ DE BÉCAFORT HYPOCONDRIAQUE, etc. *Paris, Jean Musier,* 1709, in-12, veau ancien.

D'après les nombreux livres qui me sont passés entre les mains ou que l'on m'a signalés, le prieuré de La Madeleine avait trois fers de reliure proportionnés au format des volumes qu'ils marquaient, ils sont à

bien peu de chose près identiques, c'est pourquoi je me suis borné à reproduire le plus petit et le plus grand; celui-ci se trouvait appliqué sur l'ouvrage suivant: CHRONOLOGIE GÉNÉRALE RECUEILLIE PAR LE SIEUR DE VALLES, SECRÉTAIRE ET GÉNÉALOGISTE DU TRÈS CHRÉTIEN



ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. *A Paris,* MDCXXII, in-folio, relié en maroquin rouge.

Le fer de reliure qui servait à marquer les volumes de dimensions moyennes et qui était intermédiaire entre les deux précédents, mais que je ne reproduis pas ici car il leur est semblable, mesurait 0,040 de haut sur 0,035 de large; j'en ai un frottis pris sur le volume intitulé: VOYAGES DE DU MONT, 1699. — Par les titres des trois ouvrages cités ci-dessus on voit que si la bibliothèque de La Madeleine était riche en livres de

toutes sortes et même en ouvrages de médecine, comme par exemple : LA THÉRIAQUE de Moyse Charas, *Paris*, 1668 — et le TRAITÉ DES EAUX MINÉRALES RÉCEMMENT DÉCOUVERTES AU VILLAGE DE PASSY PRÈS PARIS, par Moulin de Marguery, elle était donc ainsi bien garnie d'ouvrages les plus variés.

Plusieurs des livres que j'ai examinés portaient sur le titre l'inscription manuscrite : *Ex L. Bib. Magdal. Rothomag.* et quelquefois une date.



LIVRE AUX ARMES

DE

JOSEPH DE MALARMEY

Parmi les livres armoriés qui se trouvaient dans la vente de feu Benjamin Delessert (1) notre attention a été plus particulièrement attirée par celui qui figurait sous le numéro 242 dont voici la transcription :

242. Les Œuvres de Monsieur Sarasin (publiées par Ménage). *A Paris, chez Nic. Le Gras,* 1685, 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Padeloup.*)

Édition recherchée, beaucoup plus complète que les précédentes. Elle débute par une épître dédicatoire de Ménage à Mademoiselle de Scudéry et par un *Discours* de Pellisson sur les œuvres de Sarasin.

Exemplaire réglé, aux armes de MALARMEY DE ROUSSILLON, en Franche-Comté, provenance des plus rares. Il porte l'*ex-libris* d'un descendant de cette famille et celui du marquis DE COISLIN.

Ce sont bien là en effet les armoiries de la famille Malarmey de Roussillon (en Franche-Comté qui portait : *Ecartelé au* 1 *et* 4 *de gueules à l'escarboucle de huit rais pommetés et fleurdelisés d'argent* (qui est de Malarmey) au 2 et 3 *d'azur à la bande d'or accompagnée de sept billettes du même, posées* 3 *et* 1 *en chef et* 1 *et* 2 *en pointe* (qui est de Mandres). Devise : AMOR IN HONORE ; cri : SANS PEUR, comme on le voit ci-après

(1) Vente du 22 au 25 janvier 1912 par MM. Émile-Paul et fils et Guillemin.

sur la reproduction absolument exacte que nous en donnons d'après le volume lui-même. Car à notre avis, pour des reproductions qui doivent ou peuvent servir plus tard à faire des comparaisons la première des qualités c'est l'exactitude du dessin, avec les dimensions vraies de l'original.

L'identification étant exacte il devenait intéressant de préciser davantage l'attribution en cherchant quel était le membre de la famille Malarmey qui fit appliquer cette marque sur le livre ; c'est ce que nous allons faire.

En examinant le volume on est tout d'abord frappé de ceci que l'or un peu rougeâtre de la reliure n'est pas du tout le même que celui des armoiries, lequel est beaucoup plus jaune et plus pâle. Cela s'explique comme on va le voir ; la reliure étant attribuée à Padeloup a dû forcément être exécutée bien avant 1758, date du décès de ce célèbre relieur (1), le fer au contraire présente comme composition tous les caractères du style Louis XVI, ce qui avec la différence de l'or prouve que l'application du super-libris est postérieure à celle de la reliure, et date de la fin du XVIIIe siècle, époque où les relieurs employaient un or plus pâle.

Alors, ceci établi, quel est le personnage qui vers la fin du XVIIIe siècle fit appliquer cette marque ? Une généalogie que l'on trouve dans La Chesnaye-Desbois nous montre que cela ne pouvait être que Joseph de Malarmey, comte de Roussillon, baron d'Estrabonne, seigneur de Savoyeux... etc. membre de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de la ville de Besançon. Il était né en 1723 à Savoyeux (aujourd'hui dans le département de la Haute-Saône) et figure sur les re-

(1) Voir Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, page 930.



ARMES DE JOSEPH DE MALARMEY

gistres de décès de Besançon comme étant mort en cette ville rue des Matelots, le 12 thermidor an VII (30 juillet 1799) à l'âge de 76 ans et demi. Dans les manuscrits de l'Académie de Besançon on a plusieurs discours de lui, notamment son discours de réception en 1768(1).

Le super-libris ne peut donc être attribué qu'à Joseph de Malarmey parce que : 1° son père Léon de Malarmey était mort en 1743 et n'aurait pas pu employer un fer manifestement postérieur à cette date par sa gravure ; 2° parce que les fils de Joseph étaient trop jeunes pour en avoir un ; 3° parce que l'aîné de ces fils Hardouin-Gaspard-Pascal-Maurice-*Émile de Malarmey* est justement celui qui posséda l'ex-libris, genre étiquette, qu'il colla dans l'intérieur du même livre. Cet ex-libris est formé d'une simple guirlande circulaire entourée d'un filet, exécutée au pochoir (c'est-à-dire au moyen d'un cuivre découpé à jour) et dans le grand vide blanc de laquelle on voit simplement inscrit à la plume, d'une encre de l'époque jaunie par le temps : *Émile de Roussillon*. Nous voyons par là qu'à cette époque déjà l'on ne se gênait guère pour remplacer son nom patronymique par un nom de fief.

D'après M. de Lurion (*Nobiliaire de Franche-Comté*) cet Émile de Malarmey de Roussillon quitta la France à la Révolution pour entreprendre de lointains voyages, puis il cessa de donner de ses nouvelles vers 1801.

Ses biens, ainsi que ceux de son frère François, passèrent à leurs plus proches parentes Mesdames de Marenches et de Barberot d'Autet, ce qui permet de croire que leur famille est éteinte dans les mâles.

(1) Je dois ces derniers renseignements à M. l'Archiviste du Doubs par l'obligeant intermédiaire de M. l'abbé Rossignot, chanoine de Besançon.

Et finalement on conclut que le livre qui vient de nous occuper ayant été édité en 1685, fut d'abord relié par Padeloup dans la première moitié du XVIII[e] siècle pour Léon de Malarmey, gouverneur de Saint-Étienne en Forez, mort en 1743 et père de Joseph de Malarmey. Que celui-ci y fit appliquer son blason vers la fin du XVIII[e] siècle; puis que son fils Émile de Roussillon y colla ensuite son ex-libris avant de partir pour les voyages dont il ne revint pas; de telle sorte que ce volume passa de père en fils entre les mains de trois propriétaires.



LES MALÉZIEU

SUPER-LIBRIS ET EX-LIBRIS

Il est toujours intéressant de pouvoir réunir dans une même étude les marques de livres qui ont appartenu à différentes personnes de la même famille, c'est ce que nous allons faire pour celles des Malézieu dont, à notre connaissance du moins, il n'a pas encore été question dans les publications spéciales.

Cette famille est originaire de l'Ile-de-France, elle portait comme on peut le voir dans les armoriaux, en particulier dans celui de Dubuisson, tome II, planche et page 6 : « *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux lis de jardin d'argent, et en pointe d'un lion d'or.* »

Le super-libris représenté figure 1, avec ses dimensions vraies d'après un frottis, se trouve sur un beau volume : Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ... etc... *A Trévoux, de l'Imprimerie de S. A. S.*, M.DCC.II., in-8, relié en maroquin rouge et doublé aussi de maroquin rouge. C'est à l'intérieur ; sur cette doublure, que se voit imprimée en or la marque reproduite ci-contre. Quoique les émaux du blason n'y soient pas indiqués, l'attribution n'est pas douteuse parce qu'à la date où ce livre fut édité un seul Malézieu pouvait accompagner son blason des masses de chancelier, sur un manteau doublé d'hermine :

Nicolas de Malézieu, seigneur de Chatenay, chancelier de la Souveraineté de Dombes, né en 1650 et l'un des hommes les plus remarquables de son époque. Il était secrétaire général des Suisses et Grisons, précep-

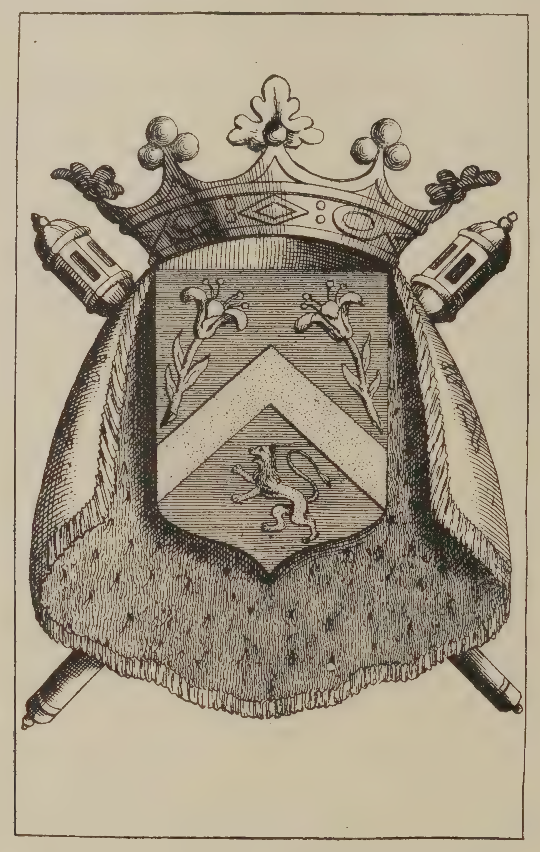


FIGURE N° 1

teur du duc du Maine, auquel il resta fidèle toute sa vie, et membre de l'Académie française en 1701. Son père était Nicolas de Malézieu, écuyer, seigneur de Bray, qu'il perdit étant encore au berceau nous dit la *Biographie Didot* dans un article où les extraordinaires aptitudes du chancelier pour les lettres et les sciences sont hautement appréciées.

C'est encore à Nicolas de Malézieu, chancelier de Dombes, qu'appartint l'ex-libris reproduit figure 2

sur lequel le blason est accompagné des mêmes attributs extérieurs que sur le super-libris, avec l'inscrip-



*Aut curam imponit populis
aut otia Musis.* Claudian.

FIGURE N° 2

tion latine extraite de Claudien et qui s'applique si bien au propriétaire lequel savait marier avec tant

d'habileté les fonctions sérieuses et multiples de ses charges avec la culture des belles-lettres. Nos lecteurs ne sauraient mieux s'en rendre compte qu'en lisant l'article précité de la *Nouvelle Biographie générale* de Didot, signé Victor Fournel, tome XXXIII, col. 43 et suivantes.

Nicolas de Malézieu, chancelier de Dombes, et



FIGURE N° 3

Françoise Faudel, son épouse, ont leurs armoiries enregistrées dans l'Armorial manuscrit de d'Hozier, voir dans le volume : *Versailles*, folio 139.

Le super-libris reproduit figure 3 est celui de Nicolas de Malézieu, fils aîné du précédent et de Françoise Faudel ; il était né en 1672, fut docteur de Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye de Moreille (ordre de Citeaux, diocèse de La Rochelle), fut nommé évêque de Lavaur le 23 avril 1713, sacré le 22 octobre de la même année. Il mourut à Lavaur le 14 mars 1748

à l'âge de 76 ans (1). Nous avons rencontré cette marque des livres de l'évêque de Lavaur sur d'assez nombreux volumes et par une intéressante coïncidence le



FIGURE N° 4

dernier qui nous est passé sous les yeux portait le même titre que celui sur lequel on voit le super-libris de son père, mais d'une autre édition : NOUVEAU TES-

(1) Ces renseignements nous ont été communiqués d'après le P. Armand Jean par M. Eugène Harot, architecte, qui s'occupe spécialement des armoiries du Clergé de France.

TAMENT DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST... etc... *Nouvelle édition revue et corrigée par le R. P. Amelotte, prestre de l'Oratoire, docteur en théologie,* Paris, François Muguet, 1683, très petit in-8, relié en veau fauve.

Le super-libris que l'on voit figure 4, a été reproduit d'après un frottis qui nous a été donné il y a bien longtemps déjà, mais sans le moindre renseignement par une personne aujourd'hui décédée. C'est pourquoi vu l'ignorance du titre de l'ouvrage sur lequel il se trouvait et en l'absence de toute autre référence pouvant servir à une attribution précise, nous nous bornons à le donner ici comme un beau spécimen de super-libris du style de l'époque de Louis XIII; et que l'on pourrait supposer avoir appartenu à Nicolas de Malézieu, écuyer, seigneur de Bray, père du chancelier de Dombes, mais nous nous gardons bien de l'affirmer.

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

MALMAISON

On rencontre encore assez souvent, soit chez des libraires ou chez des amateurs, soit dans les ventes aux enchères, des livres portant sur le premier plat le mot MALMAISON, imprimé en or, comme nous le reproduisons ci-contre, figure 1, d'après un frottis, et sur le dos en queue, le chiffre P. B. dans un petit entourage ovale, figures 2 et 3. Dans la seule vente aux enchères faite le 22 mai 1913 par M. H. Leclerc, nous avons trouvé quatre livres portant ces marques, avec l'attribution : *Bibliothèque de la Malmaison,* ce sont les numéros 26 — 90 — 190 et 197 du catalogue auquel on pourra se reporter.

Parfois on trouve aussi des volumes qui ne portent pas le mot Malmaison sur le premier plat, mais ont seulement le chiffre imprimé en or sur le dos : tel était un exemplaire de l'Histoire des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem &c... par l'abbé A. de Vertot, sept volumes in-12 reliés en veau, que j'ai vus chez le libraire A. More, en 1891 ; mais qui portaient en plus sur le titre un cachet à l'encre grasse : *Bibliothèque de la Malmaison.*

Quelques personnes ont pris ce chiffre P. B. pour celui de Pauline Bonaparte, mais si l'on connaît bien la



FIGURE 2

MALMAISON

FIGURE I



FIGURE 3

vie de cette princesse, ou si on lit sa biographie, on est obligé de renoncer à cette interprétation, car pourquoi aurait-elle fait mettre une marque de propriété sur les livres d'un château qui ne lui appartenait pas?... Et l'on en vient, comme l'a proposé un entrefilet paru dans le *Bulletin du Bibliophile,* année 1859, page 389, à voir dans ces lettres les initiales des deux noms : Pagerie, Bonaparte.

On sait en effet que le château de la Malmaison avait été acheté en 1798 par Joséphine, première femme de Napoléon Ier (1796), qui était née de la Pagerie, et qu'elle y fit établir une bibliothèque d'après les indications de l'architecte Percier.

Presque tous les livres provenant de la Malmaison, que j'ai eus entre les mains et portant ces marques, étaient des ouvrages sur l'art de la guerre, ce qui indique assez la qualité du lecteur auquel ils étaient destinés, et c'est ce qui les fait rechercher aujourd'hui.

BIBLIOTHÈQUE

DE

M. CHARLES DE MANDRE

Les armoiries que nous reproduisons ci-après (fig. 1) se trouvent imprimées en or sur les plats de livres qui ne sont pas très rares, et qui ont quelquefois dans leur intérieur, mais pas toujours, le petit ex-libris gravé à l'eau-forte que l'on voit figure 2; comme celui-ci porte en toutes lettres le nom du propriétaire, la provenance est donc toute indiquée.

Mais comme d'une part l'ex-libris n'a pas été mis dans tous les volumes, et que d'autre part il a été enlevé de beaucoup d'autres, il n'est pas inutile de faire connaître le super-libris. Ajoutons de suite qu'il existe un autre fer pareil, mais plus petit, pour les reliures dont les dimensions ne comportent pas celui qui est reproduit ici de grandeur naturelle.

Sur un écusson de style français se voit le blason : « *d'azur à une bande d'or accompagnée en chef de 4 billettes d'argent* (1) *posées* 2, 1, 1, *et en pointe de trois autres billettes du même posées* 1 et 2. » Il est surmonté d'une couronne de comte de l'intérieur de laquelle

(1) Mais elles doivent être d'or comme sur l'ex-libris, c'est probablement un oubli du graveur qui n'a pas indiqué le pointillé de l'or.



FIGURE 2



FIGURE I

partent deux ornements en forme de lambrequins tombant le long des flancs de l'écu.

A part une différence dans la position des billettes, les armoiries que nous venons de décrire sont celles d'une ancienne famille de Mandre (Lorraine) à laquelle M. Ch. de Mandre prétendait se rattacher, mais nous n'avons pas à insister sur ce point, ne nous occupant ici que des marques de propriété. D'après les titres mêmes des livres sur lesquels nous avons pris nos frottis, et qui se retrouvent à leur numéro correspondant du catalogue de vente, il reste bien établi que ce super-libris est celui de M. Charles de Mandre, maître de forges à la Chaudeau, et conseiller général de la Haute-Saône, mort en 1875.

Ce bibliophile s'était créé la spécialité de faire relier dans ses livres un ou plusieurs autographes de leur auteur, ce qui n'est pas une des moindres curiosités de sa bibliothèque. Celle-ci fut vendue aux enchères par le libraire A. Claudin, du 31 janvier au 9 février 1887, le catalogue comporte 1 714 numéros ; il est précédé d'une intéressante notice par Lorédan Larchey, grand ami du propriétaire, et dans laquelle il se reconnaît être l'auteur de l'ex-libris (1), nous en conseillons la lecture aux amateurs friands de détails intéressants.

(1) Au commencement de cette notice (4e ligne) il dit : « son « ex-libris fut même la cinquième et dernière des eaux-fortes « que j'ai commises en ma vie. »

LIVRES AUX ARMES

DE

A. MARIE

BARON D'AVIGNEAU

Le beau fer de reliure que nous reproduisons ici



avec ses dimensions exactes se trouve, au milieu

d'un semis de fleurs de lis, sur les plats du volume dont voici le titre : ORIGENIS ADAMANTII PHILOCALIA DE OBSCURIS S. SCRIPTURAE.... &c... autore Io. Tarini Andegavi, *Lutetiæ Parisiorum, Sebast. Cramoisy*, 1624, in-4, veau.

En rétablissant les émaux (qui n'y sont pas indiqués) d'après l'*Armorial général* de d'Hozier, *généralité de Bourgogne, Auxerre*, le blason se lit : « *d'or à une bande d'azur chargée de trois fers de dard d'argent et accostée de deux têtes de cerf de gueules posées de profil.* » L'écu est surmonté d'un tortil de baron, sommé d'un casque taré de face, avec bourrelet sans cimier, avec ses lambrequins, et pour supports deux cerfs.

Ces armoiries sont celles d'André MARIE (1), baron d'Avigneau, qui fut président, lieutenant général au bailliage d'Auxerre, et qui fit partie des États Généraux de 1682. Il était fils de Thomas MARIE, seigneur et baron d'Avigneau, qui fut conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage d'Auxerre et maire de cette ville.

Avec sa reliure pleine en veau, qui primitivement devait être rouge, et son semis de fleurs de lis, le livre à première vue a toute l'apparence d'un prix. Par un heureux hasard les feuillets de garde qui précèdent le titre ont échappé aux ravages des destructeurs d'inscriptions et nous trouvons sur l'un d'eux le præmium suivant : *Ego infra Scriptus in collegio Autissiodorensi Societatis Jesu Studiorum praefectus, testor ingenuum adolescentem Nicolaum Girard in publica et solemni Praemiorum distributione ex liberalitate et munificentia Dnj Andrae Marie baronis d'Avigneau, primum hoc*

(1) Nous mettons MARIE en lettres capitales afin de bien faire voir que c'est le nom patronymique.

strictae orationis Grecae premium in Rethorica meritum et consecutum esse. In cujus rei fidem hoc ej testimonium manu mea suscriptum et sigillo collegii munitum dedj Autissiodorj Nonis Septembris anno 1675.

PETRUS DE BILLEMONT
Soc^is Jesu Studiorum praefectus.

Le baron André MARIE avait donc été Agonothête au collège d'Auxerre en 1675, comme le prouve indiscutablement ce testimonium ; mais il n'y aurait rien d'impossible à ce que l'on rencontrât aussi le fer imprimé en or sur d'autres volumes lui ayant appartenu personnellement, car il est bien facile de voir sur le prix que le blason y a été appliqué après le semis de fleurs de lis.

La famille MARIE est originaire de Normandie, elle se divisa en deux branches dont l'une qui s'est établie en Champagne porte un blason différent de celui que nous venons de reproduire, l'autre dont vient André MARIE se fixa en Bourgogne, où elle posséda la baronnie d'Avigneau (1). André Marie, b^on d'Avigneau, donateur du volume qui nous occupe, laissa de son mariage avec Marguerite Nigot trois fils, dont l'aîné André-Zacharie, écuyer Seigneur d'Avigneau, de Nanteau et de Cruzy, fut reçu aux États de Bourgogne en 1748.

Les personnes qui voudraient d'autres renseignements sur la famille Marie d'Avigneau pourront en trouver dans : *La Noblesse aux États de Bourgogne*, par MM. Beaune et d'Arbaumont. — Dans le *Cata-*

(1) Aujourd'hui Avigneau est un petit village du département de l'Yonne. Voir : *Dictionnaire géographique... de toutes les communes de France*, par Girault de Saint-Fargeau.

logue des Gentilshommes de Bourgogne... etc... par MM. Louis de La Roque et Édouard de Barthélemy, page 9, où l'on voit que le Grand Bailly d'Auxerre en 1789 était André-Thomas-Alexandre Marie d'Avigneau. — Dans le *Livre d'or de la Noblesse de France,* par M. de Magny, tome II, page 47.



ARMOIRIES

DE

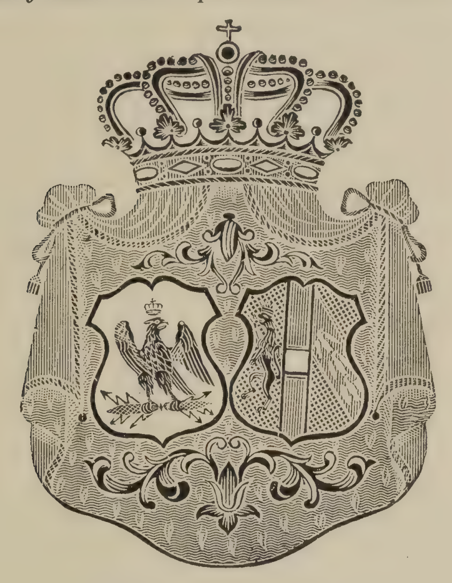
L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE

Les livres portant les armoiries de l'empereur Napoléon I ne sont pas très rares, les fers de reliure qui ont servi à les marquer sont assez nombreux, mais diffèrent peu les uns des autres et seulement par leurs dimensions, nous pensons qu'il n'est point nécessaire de les reproduire ici, car ils sont bien connus. Mais les volumes qui ont appartenu à sa seconde femme, Marie-Louise archiduchesse d'Autriche, sont moins nombreux, et les fers qui ont servi à les marquer sont aussi moins connus : en voici un qui a été reproduit par la galvanoplastie d'après l'original lui-même, et que nous devons à la gracieuse obligeance du Dr Achille Bertarelli dont il est la propriété.

D'après son exécution, et surtout d'après la forme des écussons ainsi que de la couronne, nous croyons qu'il a dû être gravé en Italie, on sait que l'impératrice Marie-Louise était titrée reine d'Italie, comme on le voit dans l'*Armorial du premier Empire* par Simon.

L'empreinte que nous reproduisons doit se décrire : sur un manteau doublé d'hermine deux écussons accolés, le premier celui de Napoléon empereur, le second celui de l'archiduchesse et qu'on lit : *parti de*

deux traits faisant trois quartiers : le 1 d'or au lion de



gueules qui est de Habsbourg, *le 2 de gueules à la fasce d'argent* qui est d'Autriche, *le 3 d'or à la bande de*

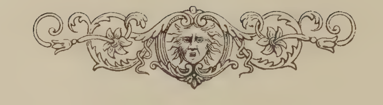


gueules chargée de trois alérions d'argent, qui est de Lorraine. Couronne fermée portant un globe surmonté

d'une croix et que certains auteurs donnent comme étant spéciale aux archiducs d'Autriche.

Le chiffre L. M. pour M. L. en majuscules anglaises ornées, surmontées de la même couronne, est de la même origine ; employé soit seul, soit avec le fer armorié, il devait probablement marquer des livres offerts en présents à la souveraine, ou qui lui étaient dédiés.

Nous en donnons la reproduction au-dessous des armoiries.



LIVRE AUX ARMES

DE

J. MARNAIS DE SAINT-ANDRÉ

GOUVERNEUR DES INVALIDES

D'après Palliot et les meilleurs auteurs qu'on trou-



vera cités à la fin, ces armoiries doivent se décrire : « *de sable au chevron d'or au chef du même, chargé d'une hure de sanglier du champ* ; casque taré de trois quarts ;

cimier: un plumache. » Cette marque frappée en or avec un fer de reliure complet se trouve sur le volume dont voici le titre : IL DRAGONE DI MACEDONIA ESTINTO SOTTO IL GOVERNO ASSUERO ARTARSERSE IL GRANDE. RE DE PERSI E DE MEDI. STORIA E OSSERVAZIONI DI LUIGI MANZI. — Al Serenissimo Ferdinando II. Gran Duca Di Toscana. *In Bologna,* M. D. C. XXXXIII. *Presso Gio. Battista Ferroni. Con licenza de Superiori.* In-4, veau fauve, qui nous a été communiqué par M. H. Leclerc.

D'après nos recherches ce livre a appartenu à Joseph de Marnais de Saint-André, né en 1670, qui fut d'après La Chesnaye (1) : Lieutenant-colonel du régiment Dauphin-Cavalerie, Maréchal des logis de la cavalerie de l'Armée d'Italie en Août 1705, Mestre de camp par brevet du mois de Février 1706, Brigadier le 1er Février 1719, et Inspecteur général de la cavalerie le 9 Septembre 1729, Lieutenant de Roi des Invalides le 1er Juillet 1730, Maréchal de camp le 1er Février 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis avec 4000 livres de pension le 2 février 1737, et Gouverneur des Invalides en Janvier 1738; il est mort sans alliance le 18 octobre 1742, à l'âge de 72 ans.

La famille Marnais (on trouve aussi Marnay et Marnays) est originaire de Grenoble, elle a possédé les fiefs de Verceil, de La Batie ou La Bastie, et de Saint-André, ce qui explique que certains de ses membres sont appelés : Chevalier de Verceil ou Comtes de Verceil, ou Marnais de La Bastie, ou Marnais de Saint-André. Dans Chorier, *Supplément au Nobiliaire du Dauphiné,* tome IV, page 263, ainsi que dans Guy-Allard, *Nobiliaire du Dauphiné* (réimpression) pages 125-6, les armoiries sont décrites comme ci-dessus ;

(1) La Chesnaye-Desbois et Badier : *Dictionnaire de la Noblesse.* — Édition Schlesinger, tome 13, colonne 281.

mais dans P. P. Dubuisson, *Armorial alphabétique des principales maisons et familles du Royaume,* on trouve quelques différences tant dans les noms que dans les blasons. Ainsi tome I, planche et page 45, on voit « de LA BASTIE, Seigneur de VERCEL : écartelé au « premier et dernier, d'or à la hure de sanglier, de « sable, *coupé* de sable, au chevron d'or ; *au 2 et 3* « *d'argent à l'aigle d'azur membrée et languée de* « *gueules.* » Au tome II, page et planche 89, on trouve : « Saint-André, seigneur de Marnais, *d'azur* au che- « vron d'or au chef *d'argent* chargé d'une hure de « sanglier de sable défendue d'argent, *le dit chef sou-* « *tenu d'une devise d'or.* » Les mots soulignés par nous indiquent les différences, mais ces variantes n'infirment en rien l'attribution, je les signale pour les personnes qui n'étant pas très familiarisées avec les petites difficultés du blason pourraient être un instant arrêtées par ces différences.



FIGURE 1



FIGURE 2

VILLE DE MARSEILLE
ET NON PAS
CHRISTINE DE FRANCE

Les livres portant les armoiries de la ville de Marseille ne sont pas rares, soit qu'ils aient été largement donnés en prix par la municipalité de cette ville, soit qu'ils aient été offerts avec ou sans dédicace à cette municipalité ou à quelqu'un de ses membres. Les armes de Marseille sont, on le sait : « *d'argent à la croix d'azur* », la plupart du temps on les rencontre sans l'indication des émaux ainsi qu'on le voit sur les deux reproductions ci-jointes qui sont celles les plus communes, et comme sur la plupart des fers de reliure anciens du reste.

La plus petite de ces marques, figure 1, se trouve sur le volume suivant : L'Échelle Sainte ou les degrez povr monter av ciel composez par S. Jean Climaque abbé du monastère du Mont Sinai,..... tradvits dv Grec en Francois par M. Arnauld d'Andilly. *Paris, Pierre Le Petit,* 1682, in-8, relié en maroquin rouge. En plus du blason la couverture porte un encadrement d'un filet gras, à chacun des angles duquel se trouve une fleur de lis. Ce volume ne peut être qu'un prix, car les gardes de papier peigne ainsi que les gardes blanches sur l'une desquelles devait être inscrit le Præmium ont été enlevées.

Le plus grand de ces super-libris, figure 2, a été pris sur les deux volumes dont voici les titres :

JOURNAL DES FÊTES DONNÉES A L'OCCASION DE L'ARRIVÉE DE MONSIEUR FRÈRE DU ROI, SOUS LA MAIRIE ET L'ECHEVINAGE DE CIPICRÈS... etc... *A Marseille, chez Antoine Faret,* 1777, in-4, maroquin rouge, large dentelle sur les plats, dos orné, tranche dorée (reliure ancienne aux armes de Marseille). Ceci est la transcription du n° 3299 du 17e catalogue d'Alisié, libraire (Janvier 1891).

LA BIENFAISANCE DE LOUIS XVI VO LEIS FESTOS DE LA PAX ; drame lyrique en deux actes et en vers, composé à l'occasion de la paix glorieuse de 1783 (1). *A Marseille, chez Antoine Faret,* 1782, grand in-8, maroquin rouge, filets, dentelle intérieure, coins et dos ornés, tranches dorées (Aux armes de Marseille), n° 3298 du même catalogue. Je possède encore d'autres frottis d'armoiries de la ville de Marseille prises sur des volumes dont les titres portent ce blason gravé sur bois comme marque de libraire, ce qui confirme l'attribution ci-dessus.

Ce n'est point sans raison que je me suis donné la peine de copier complètement les titres qu'on vient de lire, mais parce que d'après leurs dates ils démontrent d'une façon indiscutable l'erreur commise par feu J. Guigard, auteur de l'*Armorial du Bibliophile* dans la seconde édition duquel on trouve, 1er volume, p. 129, que ce blason est celui de « *Christine de France,* « *fille d'Henri IV et* femme de *Victor Amédée I, duc* « *de Savoie, née le 10 Février 1606, morte à Turin le* « *27 novembre 1663.* »

Si l'on veut bien comparer notre reproduction, figure 2 (dimensions vraies) avec celle de l'*Armorial*

(1) Le rédacteur du catalogue a dû transposer ces dates.

du Bibliophile (dimensions réduites) on constatera la similitude absolue de composition et d'exécution qui existe entre ces deux marques ; alors on se demandera comment une princesse morte en 1663 aurait pu faire apposer son fer de reliure sur des livres édités en 1682 c'est-à-dire 19 ans après son décès, et même plus de cent ans après... ! Pourquoi cette fille de roi se serait fait graver ou aurait simplement accepté un fer de reliure absolument dépourvu de la couronne, et autres ornements auxquels elle avait droit... ? Alors surtout qu'elle possédait d'après le même *Armorial du Bibliophile,* même page, un autre fer sur lequel existent ces ornements ? Restituons donc à la ville de Marseille ce qui n'a jamais appartenu à Christine de France.

Nota. — Nous avons dit plus haut que les armoiries de la ville de Marseille sont : *d'argent à la croix d'azur,* c'est en effet ainsi qu'on les rencontre généralement et quelquefois accompagnées de la devise : Actibus immensis urbs fulget Massiliensis. Mais nous devons ajouter qu'on trouve aussi des documents anciens sur lesquels on les voit : *d'argent à la croix de gueules, au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or.* Ou bien encore : *d'azur à la croix pleine d'argent.*



ARMOIRIES DU VICE-AMIRAL C.-L. DE MASSIAC

ARMOIRIES

DU VICE-AMIRAL

C.-L. DE MASSIAC

La curieuse marque de livres que nous reproduisons à la page ci-contre se trouve sur les Fables de La Fontaine, *Paris, Desaint et Saillant,* 1755-1759, 4 volumes in-folio (1); nous avons été obligés d'en réduire la reproduction de près de trois centimètres sur la largeur pour la proportionner aux dimensions de notre ouvrage : en réalité elle mesure 0 m. 135 de large sur 0 m. 165 de haut.

Il est facile de constater à première vue qu'elle n'a pas été appliquée d'un seul coup avec un fer de reliure unique, mais qu'elle a été composée de différentes pièces et ornements appliqués successivement par le doreur pour obtenir cet ensemble assez original. Les quatre portions extrêmes des ancres qui ne se raccordent ni complètement, ni régulièrement par le milieu car la stangue est en partie absente, le montrent suffisamment; nous n'insistons donc pas davantage sur cette particularité de la composition de certains super-libris, nous l'avons déjà signalée à propos du super-libris de Louis-François Ladvocat et nous aurons encore à le faire observer pour d'autres.

(1) C'est la belle édition illustrée par Oudry.

D'après ce que nous avons là sous les yeux, la description doit s'en faire comme il suit : *de ... à une massue de... soutenue par un dextrochère de...* l'écu entouré des mots Bellicae virtutis prœmium, dans un ovale posé sur une grande croix, et au-dessous duquel pend la croix ordinaire de Saint-Louis, car la devise est celle de cet ordre. Couronne de duc. Sur les côtés en haut et en bas quatre fragments d'ancres marines destinés à représenter deux grandes ancres passées en sautoir derrière l'écusson ; supports : deux sauvages armés d'énormes massues. En rétablissant les émaux absents sur cette marque, les armoiries doivent se lire : « *d'azur à un dextrochère d'argent* (*alias d'or*) *tenant une massue du même en pal* » : d'après les ancres et les croix de Saint-Louis ce sont celles de Claude-Louis de Massiac, appelé aussi le marquis de Massiac (1), ancien secrétaire d'État au département de la Marine. Il était fils de Barthelémy de Massiac, chevalier de l'Ordre du Christ de Portugal, ingénieur ordinaire du Roi à Brest, dont les armoiries furent enregistrées par d'Hozier (Bretagne, I, 337) comme suit : d'*azur à une main dextre sortant d'une nuée d'argent et tenant une massue du même.*

Dans la deuxième édition de son *Armorial du Bibliophile,* J. Guigard, tome II, page 346, reproduit un autre super-libris du marquis de Massiac sur lequel la massue est tenue non point par une main seule mais par un avant-bras vêtu. Il y donne pour description du blason : d'*azur à* UNE SÉNESTROCHÈRE *d'or tenant une massue du même,* mais c'est une erreur qu'il commet, car *un* sénestrochère est tout le contraire de ce

(1) Voir : *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye-Desbois, édition Schlesinger, tome XIII, colonne 354.

que nous avons là sous les yeux, puisque c'est une main gauche mouvante du flanc dextre de l'écu et que sur sa reproduction comme sur la nôtre on voit fort bien que la main tenant là massue est une main droite (dextrochère) et qu'elle est mouvante du flanc sénestre.

C.-L. de Massiac ne fut pas un bibliophile ordinaire, comme nous allons le voir par ses états de service. Né en 1686, il était en 1701 sur le vaisseau LE FOUDROYANT, en 1702 sur L'EOLE, et en 1703 sur l'ORGUEILLEUX faisant partie de l'escadre de Coëtlogon qui livra un combat dans lequel elle captura cinq vaisseaux de guerre hollandais. En 1704 il était sur LE HENRI (capitaine Serquigny) au combat de Malgue. En 1707 sur l'ACHILLE commandé par M. de Beauharnais, escadre de Duguay-Trouin, au combat et prise de quatre vaisseaux anglais et il y eut les mains et le visage brûlés. En 1709 il était sur LA DAUPHINE au combat et prise du vaisseau le Glocester. En 1711 et 1712 sur LA BELLONE, il était à la prise de Rio Janeiro. En 1714 il fut blessé d'un coup de fusil au siège de Barcelone. Il avait conquis successivement tous ses grades dans l'artillerie jusqu'à celui de capitaine en 1731 ; il fut nommé capitaine de vaisseau en 1738. En 1743 il conclut un traité de paix avec le bey de Tunis.

C.-L. de Massiac commanda en 1747 le FERME et les vaisseaux destinés à protéger le commerce dans la Méditerranée. Chargé d'escorter un convoi dans le Levant il livra un combat, prit un corsaire de 32 canons, et ramena un convoi de 42 bâtiments sans accident. En 1751 il fut nommé chef d'escadre. En 1752 il remplaça le sieur d'Orves dans le commandement de la marine à Toulon et fut fait commandeur de Saint-Louis. En 1756 il prit le commandement de

l'escadre de Toulon après le départ du marquis de La Galissonnière et fut nommé lieutenant-général des armées navales. En 1758, il fut fait secrétaire d'État au département de la Marine, charge dont il se démit à la fin de la même année.

En 1762 le Roi lui donna la Grande Croix de Saint-Louis et en 1764 il fut nommé vice-amiral des mers du Ponant.

C.-L. de Massiac mourut à Paris en 1770 dans sa 85e année ; les états de service que l'on vient de voir expliquent suffisamment les dignités et les pensions qu'il eut dans l'Ordre de Saint-Louis. On en trouvera le détail dans l'*Histoire de l'Ordre de Saint-Louis* par Alex. Mazas, terminée par Th. Anne. Paris, Firmin-Didot, 1860, in-8, tome II, page 129 et passim ; ainsi que dans les *Tables de la Gazette de France* nouvelle édition par le marquis de Granges de Surgères, tome II, à Massiac.

SUPER-LIBRIS

DU CARDINAL

MAURICE DE SAVOIE

Lorsqu'un libraire ou un bibliophile trouve un livre armorié sa première préoccupation est de connaître le nom du propriétaire primitif, la nationalité de celui-ci est souvent secondaire pour lui, car à notre époque l'extraordinaire dispersion des livres amène en France des volumes de toutes les régions de sorte que la connaissance des armoiries étrangères devient pour ainsi dire indispensable. C'est ainsi qu'étant de passage à Nice un bouquiniste me montra un gros in-folio portant les armoiries reproduites à la page suivante et me demanda de lui indiquer le nom du propriétaire? Ce volume est une grande POLYANTHEA NOVISSIMA IN LIBRIS VIGENTI DISPERTITA... ETC... *Lyon, Anthoine de Harsy*, 1614, in-folio, reliée en veau brun.

A première vue il n'est pas difficile de reconnaître là une des variantes du blason de la Savoie dont voici la description d'après Palliot pages 54-55 (1) : « écartelé, *au 1 et 4 parti, α d'argent au poulain gay ou cheval effrayé de sable, β fascé d'or et de sable de six pièces à la couronne de rue ou crancelin de sinople* qui est de

(1) *La Vraye et parfaite Science des armoiries ou Indice Armorial.* Dijon, Pierre Palliot, 1664, in-folio.

Saxe, *enté par le milieu du bas d'argent à trois bouts d'épée faits en forme de croissants montants de gueules* (1) qui est d'Angrie ; au 2 *d'argent semé de billettes de sable au lion de même brochant* qui est de Chablais ; *au 3 de*



sable au lion d'argent armé et lampassé de gueules qui est d'Aoust (Aoste) ; et sur le tout *d'argent à la croix de gueules qui est de Savoye.* » Ceci une fois bien établi la question se réduisait donc à celle-ci : quel était en 1614 ou peu après le membre de la famille de Savoie qui était cardinal ?

(1) Cette pièce s'appelle plus communément *bouterolle.*

N'ayant alors sous la main aucune généalogie de cette maison me permettant de répondre immédiatement à cette question, je priai M. Eugène Harot qui s'occupe particulièrement d'armoiries ecclésiastiques, de vouloir bien m'aider dans cette recherche, et qui d'après ses notes m'indiqua promptement : « Maurice de Savoie, cardinal diacre de Sainte-Marie in via lata. »

De retour à Paris, il ne me restait donc plus qu'à vérifier l'attribution et à trouver quelques renseignements biographiques sur ce cardinal ; différents ouvrages et en particulier *Les Généalogies historiques des Rois, empereurs... et de toutes les maisons souveraines... etc...* [par Chazot de Nantigny], tome III, page 93, nous les donnent amplement : Voici ceux qui peuvent intéresser nos lecteurs.

« Maurice de Savoie, quatrième fils de Charles-
« Emanuel dit *le Grand*, naquit le 10 janvier 1593, il
« fut nommé cardinal en 1607 (à l'âge de quatorze
« ans) puis grand-prieur de Castille ; il fut choisi pour
« protecteur des affaires de France à Rome et vint en
« 1631 à Paris pour l'éclaircissement de quelques arti-
« cles du traité de Quieras.

« Par le traité de 1642 qui terminait une guerre
« civile, il quitta l'état ecclésiastique pour épouser sa
« nièce Louise-Marie Christine de Savoye dont le
« mariage fut stérile. »

« Il avait eu la principauté d'Oneille, et la lieutenance
« générale du comté de Nice pendant la minorité de
« son neveu. Ce prince travailla ensuite de concert
« avec la France pour retirer des mains des Espagnols
« les places qu'ils occupaient en Piémont. Il mourut
« le 30 octobre 1657 à l'âge de 64 ans.



MARQUE DU CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE METZ

ARMOIRIES DU CHAPITRE

DE LA

CATHÉDRALE DE METZ

Les livres portant la curieuse marque dont nous donnons ici une exacte reproduction ne sont pas très communs, mais ils méritent d'attirer l'attention tant par la bonne exécution de leur reliure que par le sujet même du livre qu'elle recouvre. Celui qui a servi à faire notre reproduction est : SYLVÆ REGLÆ BALTHASARIS DE VIAS NOBILIS MASSILIENSIS AD LUDOVICUM JUSTUM GALLIARUM ET NAVARRÆ REGEM CHRISTIANISSIMUM. QUIBUS SELECTI FRANCORUM ANNALIUM ET POLITIORIS LITERATURÆ FLORES INSERUNTUR. *Lutetiæ, apud Nicolaum Buon, Via Jacobea,* MDCXXIII. Beau frontispice de Mellon.

Placé dans un ornement en losange à l'imitation de ceux de Le Gascon, le blason doit se décrire : « de... ? à un dextrochère vêtu de... ? mouvant du flanc sénestre, tenant une épée en pal de... ? et accostée de deux pierres ou cailloux de... ? C'est exactement ainsi qu'on le voit reproduit sur l'ouvrage : CÉRÉMONIAL DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE METZ RENOUVELÉ PAR MESSIEURS LES VÉNÉRABLES PRINCIER DOYEN, CHANOINES ET CHAPITRE DE L'ÉGLISE EN L'ANNÉE 1694. *A Metz, chez la veuve François Bouchard, imprimeur et*

Marchande libraire, rue de la vieille tappe, MDCXCVII, in-4. Titre sur lequel entre la date et le nom de l'imprimeur se trouve en guise de marque de libraire un bois gravé représentant ce blason et sur lequel les deux pièces figurant les pierres ou cailloux ont une forme angulaire des plus caractéristiques. Mais là comme sur le fer de reliure les émaux du blason ne sont pas indiqués et nous ne les avons jusqu'ici rencontrés nulle part.

Ce n'est pas sans raison que le Chapitre de la Cathé-



drale avait adopté ces pièces du blason : les pierres rappellent le martyre de Saint Etienne patron de la cathédrale ou Grande Église, et l'épée celui de Saint Paul patron particulier du Chapitre, celui-ci formait un corps spécial et avait dans l'ancien cloître, à côté et en dehors de la cathédrale, une église propre ou chapelle de communauté dont Saint Paul était le patron. Nous devons cette explication à M. l'abbé Dorvaux le savant directeur du grand séminaire de Metz.

Dans son précieux ouvrage : *Les Bibliophiles, les Collectionneurs et les Bibliothèques des Monastères des Trois Évêchés,* Nancy, Wiener, 1884, in-8, à la

page 120, Arthur Benoit dit : « Voici le fer armorié du Chapitre, j'en dois la communication à M. Poinsignon, relieur à Nancy », sans autre indication ; en voici la reproduction avec le bois gravé lui-même imprimé dans son livre. On remarquera que dans ce blason les deux pierres sont représentées avec une forme ronde assez semblable à des besants, bien différente de la forme irrégulière des cailloux représentés sur notre cliché ; mais cela n'infirme en rien l'attribution, car dernièrement on voyait encore dans la Cathédrale des affiches apposées par le Chapitre, et ornées de ces armoiries dans lesquelles les pierres sont ainsi arrondies. Et de plus il existe actuellement encore dans la Cathédrale de vieilles chaises en bois dont le dossier est marqué sur la traverse du haut avec un *fer à brûler* présentant la même particularité.

Dans son remarquable livre sur *Metz ancien* M. le baron d'Hannoncelles reproduit le blason de la Cathédrale tel qu'on le voit sur notre cliché ; mais il n'en donne pas non plus les émaux.

LIVRE AUX ARMES

DE

P. BACHASSON DE MONTALIVET

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Les livres portant des armoiries du Ier Empire sur leur reliure ne sont pas très communs, c'est pourquoi il est toujours intéressant de les signaler et d'en prendre la description lorsqu'on les rencontre par suite d'un heureux hasard. Celui dont les armoiries sont reproduites ci-contre nous a été communiqué par M. H. Leclerc. Il mérite d'attirer l'attention tant par sa reliure que par sa provenance.

C'est un in-4 de 30 pages intitulé : PRÉCIS HISTORIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 1811 DANS LA VILLE DE CAEN, LORS DU PASSAGE ET PENDANT LE SÉJOUR DE NAPOLÉON-LE-GRAND, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN, MÉDIATEUR DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE, ET DE MARIE-LOUISE D'AUTRICHE SON AUGUSTE ÉPOUSE IMPÉRATRICE ET REINE. Sans nom d'auteur, ni d'éditeur et sans date. Imprimé par J.-H. Stone.

Le volume est luxueusement relié en maroquin rouge à longs grains, les plats sont entourés d'une large bordure formée de petits ornements variés du goût de l'époque, séparés par des filets d'encadrement et d'un

élégant aspect. L'intérieur est doublé de moire bleu de ciel entourée d'une bordure de composition originale très soigneusement appliquée.

Les armoiries qu'on voit au centre des plats sont



indubitablement celles de Jean-Pierre Bachasson de Montalivet : ministre de l'Intérieur de 1809 à 1814, Pair de France, Intendant général de la liste civile, Grand Officier de la Légion d'honneur... etc... En rétablissant les émaux absents comme sur la plupart des fers à dorer, elles doivent se lire : « *d'azur à un griffon rampant d'or, les ailes levées, la queue passée entre les*

jambes, au franc quartier des comtes ministres, qui est d'azur à une tête de lion arrachée d'or. » Cette attribution est d'autant plus certaine, que ce sont bien les armoiries des Bachasson de Montalivet et qu'à cette date nul autre que lui n'avait droit au franc quartier de comte ministre de l'Intérieur. Voir pour ce franc quartier l'*Armorial Général de l'Empire Français*, par Henri Simon, tome I, planche 14 et page 6 du texte.

Les personnes qui désireraient de plus amples renseignements sur ce ministre ainsi que sur ses descendants les trouveront dans l'*Armorial du premier Empire*, par le vicomte A. Révérend, tome I, pages 40-41.

SUPER-LIBRIS

DE MONSEIGNEUR

DE MONTAUT DES ILLES

Les armoiries qui sont reproduites ci-dessous se trou-



vent sur les plats du livre dont voici le titre : L'ÂME SUR LE CALVAIRE CONSIDÉRANT LES SOUFFRANCES DE JÉSUS-CHRIST... &c... *Paris, Société Typographique, chez*

Méquignon fils, 1817, petit in-8, relié en veau brun raciné, avec filets sur les plats accompagnés intérieurement d'une petite bordure de l'époque, dos orné.

On s'aperçoit à première vue que ces armoiries sont celles d'un évêque du Ier Empire. Elles doivent se décrire : « *d'azur à deux mortiers de guerre d'argent mis en pal, au franc-quartier de gueules chargé d'une croix alaisée d'argent* (quartier de baron évêque); l'écu sommé d'une toque à trois plumes entre une mitre et une crosse. Au-dessous, croix de la Légion d'honneur ; le tout surmonté d'un chapeau d'évêque. »

Avec l'*Armorial du Ier Empire* de Simon, tome II, planche 54 et page 68, il est facile de s'assurer que ce blason est celui de Monseigneur de Montaut, évêque d'Angers ; moins le franc-quartier ce sont les armoiries bien caractéristiques des Montaut, ducs de Navailles ; mais on ne trouve pas de filiation rattachant les Montaut des Illes à ceux-ci.

L'ouvrage du Vte A. Révérend (1), tome III, page 264, permet de compléter cette attribution comme il suit : « Charles Montaut des Illes, baron de l'Empire, « avec transmission à l'un de ses neveux, par lettres « patentes du 5 octobre 1808, évêque d'Angers (9 avril « 1802), chevalier de la Légion d'honneur; né à Lou- « dun le 30 avril 1755, mort à Angers le 29 juillet « 1839, était fils de Charles-Pierre Montaut des Illes, « conseiller du Roi et procureur en l'élection de Lou- « dun, et d'Élisabeth Rambault. »

(1) *Armorial du premier Empire. Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon I.* Par le Vicomte A. Révérend — Paris. Au Bureau de l'Annuaire de La Noblesse, 1896, in-8.

CHIFFRES

DE

MADAME DE MONTESPAN

Les armoiries qui ornent les livres ayant appartenu à Françoise Athénaïs de Rochechouart devenue Madame de Montespan sont bien connues, elles sont reproduites dans *Les Femmes Bibliophiles de France* par E. Quentin-Bauchart, tome I page 351, dans des catalogues illustrés, et dans l'*Armorial du Bibliophile*, ce sont celles de la famille de Rochechouart: « *fascé ondé, enté d'argent et de gueules de six pièces* » mais ce qui l'est beaucoup moins, ce sont les chiffres qui marquaient certaines reliures de ses volumes en particulier celles qui ne portent point ses armoiries.

Sur la page ci-après nous en reproduisons deux qui se trouvent, l'un au milieu des plats, figure 1, l'autre aux angles, figure 2, de la couverture, malheureusement vide, d'un volume in-4 en maroquin rouge, portant au dos le titre Hist. des Favor., les entrenerfs étant ornés chacun du plus petit de ces chiffres. Cette couverture nous a été communiquée naguère par M. Henri Leclerc.

En étudiant ces chiffres avec un peu d'attention on voit assez facilement qu'ils sont formés chacun des lettres F.F.-R.R. entrecroisées en sens inverse pour former l'ensemble élégant du chiffre dit Louis XIV. Quelques personnes pensent qu'on peut y trouver aussi une lettre A laquelle répondrait naturellement au pré-



FIGURE 2



FIGURE I

CHIFFRES DE MADAME DE MONTESPAN

nom d'Athénaïs. Elle serait formée par les deux jambages droits (c'est-à-dire montant) de la lettre R, et pour la traverse horizontale par l'entrecroisement médian des boucles de ces mêmes lettres R? Mais si l'on examine plus sévèrement notre reproduction de la figure 2, on s'aperçoit que cela n'est pas admissible, car les traits qui devraient se confondre en haut pour former la pointe de la lettre A sont très manifestement séparés l'un de l'autre près du bord de la couronne, et que les boucles des courbes qui devraient toucher transversalement ces traits en sont encore plus nettement séparées. Comme notre reproduction du chiffre de la figure 2 est exacte nous laissons donc complètement de côté cette addition d'une lettre A au chiffre qu'elle représente, et qui n'en a pas besoin du reste pour répondre aux noms de sa propriétaire.

Quant à l'attribution même, elle est certaine et voici pourquoi : on trouve ces chiffres appliqués aux angles de certains livres qui en même temps portent au milieu des plats les armoiries précitées de Madame de Montespan. L'un de ces volumes par exemple figurait sous le numéro 1304 de la vente après décès du baron J. Pichon, au catalogue de laquelle on pourra se reporter.

Sur un autre livre : CONFÉRENCES DE CASSIEN... TRADUITES EN FRANÇAIS PAR LE S^r DE SALIGNY. *Paris, Savreux*, 1665, relié en maroquin rouge, et qui nous a été communiqué par le libraire Th. Belin, la séparation des jambages montant des lettres R est encore plus manifeste.

Dans notre collection de frottis il existe trois dimensions de ces chiffres ; 0,022 — 0,029 — 0,058 qui sont appropriées aux différents formats des livres, mais il est possible qu'il y en ait d'autres que nous n'avons pas rencontrées.



I. RELIURE AVEC ARMOIRIES ET AVEC CHIFFRES

ARMOIRIES ET CHIFFRES

DE

PHILIPPE DE MORNAY

Les reliures aux armes et aux chiffres de Philippe de Mornay sont toujours curieuses et recherchées par les amateurs, surtout lorsqu'elles recouvrent des livres dont il est lui-même l'auteur, comme celles dont nous donnons ici les reproductions et que nous allons étudier. Dans le nombre assez grand de ces volumes qu'il nous a été donné de pouvoir examiner au cours de nos recherches nous avons choisi ces deux ouvrages parce que leur provenance est indiscutable. Le premier, en effet, porte à l'intérieur en manière d'ex-libris les armoiries peintes de ce célèbre écrivain et celles de Charlotte d'Arbaleste sa femme ; et le second des inscriptions manuscrites signées de lui qui rendent l'attribution absolument incontestable.

Philippe de Mornay en faisant orner ses livres, à l'extérieur des lettres Φ (pour Ph) puis CC entrelacés (pour Charlotte), et à l'intérieur des armoiries peintes de celle-ci, n'entendait-il pas montrer que ces volumes portant ainsi une marque que nous pourrions qualifier de *marque de ménage,* ne devaient pas être sa propriété personnelle exclusive, mais que l'usage devait lui en être commun avec sa femme, qui par la culture de son

esprit était capable de les apprécier et de s'en servir. La *Biographie générale* (Didot) par le D[r] Hœfer, tome XXXVI, colonne 618, nous dit en effet que Mme de Mornay était « une femme accomplie en toutes sortes de vertus » nous pensons donc que plus d'une fois ses mains ont dû manier les volumes reliés à son chiffre ainsi qu'à celui de son mari.

Presque toutes les reliures avant appartenu à Philippe de Mornay que nous avons examinées peuvent se réduire à deux types bien caractéristiques, celles qui portent des armoiries accompagnées de chiffres, celles qui ne portent que des chiffres seulement, mais lorsque nos lecteurs auront vu les deux reproductions si caractéristiques qui illustrent cet article, ils sauront bien vite reconnaître la provenance d'autres volumes portant des marques plus ou moins semblables.

I. La première reproduction que nous donnons plus haut, page 348, a été (pour l'accommoder plus avantageusement au format de notre livre), réduite d'environ quatre centimètres, mais elle n'en représente pas moins, aussi matériellement que peut le faire un frottis, le premier plat du livre dont voici le titre : A WORKE CONCERNING THE TREWNESSE OF THE CHRISTIAN RELIGION WRITTEN EN FRENCH... BY PHILIP OF MORNAY LORD OF PLESSIE MARLIE. Begunne to be translated into English bey syr Philip Sidney... etc... *Imprinted at London for Thomas Cadman,* 1587, in-8 carré, relié en maroquin rouge ancien. C'est la traduction en anglais du célèbre ouvrage : *De la Vérité de la Religion Chrétienne contre les Athées, Épicuriens, Payens, Juifs, Mahumedistes, et autres infidèles, par Philippes de Mornay sieur du Plessis Marly.* A Anvers, de l'imprimerie de Christophe Plantin, 1581, in-4°, et qui eut aussi une traduction en italien.

En face du titre, en manière de frontispice, se trouve peint sur une feuille de vélin le blason des Mornay, *burelé de gueules et d'or de dix pièces* (1), *au lion de sable brochant sur le tout ;* cimier : le lion de l'écu ; supports : deux licornes d'argent ; devise : ARTE ET MARTE. Et dans chaque coin le chiffre composé d'un Φ brochant sur deux C entrecroisés. A la fin du volume une autre feuille de vélin porte les armoiries peintes de Charlotte d'Arbaleste qui sont : parti, au 1 de Mornay comme ci-dessus ; au 2 d'Arbaleste qui est *d'or au sautoir engrelé de sable cantonné de quatre arbalètes de gueules.* Et dans les coins les mêmes chiffres. En examinant notre reproduction on s'assurera facilement de ceci : qu'aucune des lettres ΦCC n'empruntant aux autres quelque partie constitutive elles ne forment pas un monogramme mais bien un chiffre, lequel se trouve encore répété une fois sur le dos du volume dans des feuillages en dessous du titre.

II. La belle reliure portant seulement les chiffres sans le blason, que nous reproduisons plus loin, page 353, au moyen d'un bon frottis, a été réduite d'environ trois centimètres sur la largeur, mais cette réduction ne nuit pas à l'exactitude des détails. Les deux plats du livre sont entièrements couverts d'une riche ornementation dans le style de l'époque, composée d'un gros chiffre central qu'entoure un double cadre formé de filets par trois, dont les jonctions aux angles sont cachées, pour les plus extérieurs par des flammes et pour les intérieurs par des fleurs de lis. L'intervalle qui sépare ces filets se trouve complètement rempli d'une part avec

(1) Quelques auteurs, dont le P. Anselme, indiquent seulement huit pièces. — Rietstap dit fascé d'argent et de gueules de huit pièces.

des Φ entrelacés, et d'autre part avec des C entrecroisés. Comme nous venons de le dire au milieu de l'encadrement se trouve un grand chiffre formé d'un Φ brochant sur deux C, il est entouré d'un rameau de laurier du côté gauche et d'une palme à droite. Le reste du fond est rempli par un semis d'S barrées dites S barrées ou S fermées, emblème de la fidélité. Cette reliure couvrait un volume qui faisait partie de la vente du baron Ach. Seillière, faite par C. Porquet du 5 au 14 mai 1890, où il figurait sous le numéro 85 du catalogue, dont voici du reste la transcription.

85. DE L'INSTITVTION, VSAGE ET DOCTRINE du Sainct Sacrement de l'Eucharistie en l'Eglise ancienne, ensemble comment, quand et par quels degrez la messe s'est introduite en sa place ; le tout en quatre liures par Messire Philippes de Mornay. *A la Rochelle, par Hierosme Haultin,* 1598, in-4, grand papier, mar. rouge, dent. à feuillages, semis de marguerites, de Φ. et de C. entrelacés sur le dos et sur les plats, tr. dor.

Très bel et très précieux exemplaire donné par l'auteur à sa fille Marthe de Mornay. On lit sur la garde du volume les lignes autographes suivantes :

Au recto : *Pour ma fille Marthe de Mornay.*

Au verso : *Philippes de Mornay. Arte et Marte. Duplessis.*

L'Esprit et la Force vient de Dieu.

Ce livre est donné à ma fille Marthe de Mornay à laquelle je souhaite toute benediction spirituelle et temporelle.

Plus bas : *Vitae socia Virtus. Mortis comes Gloria.*

PHILIPPES DE MORNAY.

C'est la première édition de cet important ouvrage de Philippe de Mornay qui dut à notre avis être relié primitivement pour lui et dont il fit ensuite cadeau à sa fille comme l'indiquent les inscriptions précédentes.



II. RELIURE AVEC CHIFFRES SANS ARMOIRIES

Si l'on compare nos reproductions du blason et des chiffres de Philippe de Mornay avec celles données dans la seconde édition de l'*Armorial du Bibliophile* par Joannis Guigard, tome II, pages 376 et 377, il est facile de voir que ces dernières sont défectueuses, celle du chiffre particulièrement où les C ne dépassant pas le jambage montant du Φ se confondent et semblent former une lettre O déprimée. Mais ce qui est plus important, c'est qu'il y attribue à Auguste-Joseph-Christophe-Jules, marquis de *Mornay-Montchevreuil,* mort en 1852, le fer de reliure que nous reproduisons plus loin et qui est celui du comte Pierre de *Mornay-Soult* né en 1837. Ayant écrit à ce dernier en 1898 à propos du susdit fer de reliure que je possède j'ai reçu de lui les intéressants renseignements que voici.

« *Observations au sujet des articles*
« *Mornay et Mornay-Soult*
« insérés au 11ᵉ volume (pages 376 et 377) de l'ou-
« vrage intitulé : *Nouvel Armorial du Bibliophile,* par
« Joannis Guigard — Paris, Émile Rondeau — 1890.

« Mornay (Philippe de), seigneur du Plessis-Marly
« et de la Forest-sur-Sèvre, plus connu sous le nom
« de du Plessis-Mornay. Né à Buhy (et non Bussy) en
« Vexin, français, le 5 novembre 1549 ; mort à la
« Forest-sur-Sèvre, le 9 novembre 1623, âgé de 74 ans.

« La description des armes est exacte, sauf que le
« lion n'est pas morné (1), la branche de Mornay étant

(1) Ici l'erreur de Guigard est excusable, car il n'est pas le seul à l'avoir commise, le P. Anselme, dans *Les Grands Officiers de la Couronne,* tome VI, page 278 et suivantes, donne quatre fois les armoiries des Mornay avec la description « burelé d'argent et de gueules au lion *morné* de sable, couronné d'or brochant sur le tout » ; mais quatre fois aussi, le lion représenté sur son dessin est très longuement *lampassé* comme celui qu'on voit sur notre reproduction.

« l'aînée de celle d'Estouteville. Il est, au contraire, « armé et lampassé d'or, comme la couronne.

« Du Plessis n'a jamais été ministre de Henri IV. « Voici d'ailleurs ses qualifications : conseiller d'État; « capitaine de 50 hommes d'armes ; gouverneur du « château, de la ville et sénéchaussée de Saumur; « surintendant (d'abord du royaume et des finances, « puis de l'ancien domaine de Navarre) [fonctions « qu'il quitta, en 1616, lorsque le domaine fut réuni « à la Couronne].

« Du Plessis ne fut jamais un *fougueux* calviniste, « mais au contraire fort calme et fort sage, toujours « entièrement dévoué à la royauté. C'est à ces qualités « qu'il dut la si haute situation qu'il occupa morale- « ment dans l'Église protestante de France et qui lui « valut le surnom de « Pape des Huguenots ».

« Du Plessis fut un homme d'épée aussi. C'est lui « qui, avec son escadron de volontaires, rétablit la « situation compromise de l'armée royale, à Ivry, et « décida la victoire.

« Si la Bibliothèque Nationale possède un lot consi- « dérable de livres et de manuscrits venant de du Ples- « sis, il s'en trouve également un certain nombre à la « bibliothèque de l'Université de France, et particu- « lièrement le manuscrit des mémoires de Mme de « Mornay, Charlotte Arbaleste de la Borde. M. Guizot, « dans la notice qui précède la publication de ces « mémoires, faite, en 1868, par sa fille Mme de Witt, « pour la Société de l'Histoire de France, estime que « ce manuscrit est l'original, de la main de Mme de « Mornay, qu'elle écrivit pour son fils, Philippe de « Mornay des Bauves, lequel fut tué, en 1605, à l'en- « treprise de Gueldres, étant volontaire à l'armée du « prince d'Orange, Maurice de Nassau. Le dernier

« chapitre : « Discours de la mort de dame Arbaleste, « femme de messire Philippe de Mornay, seigneur du « Plessis-Marly », et les deux sonnets qui le suivent, « sonnets authentiquement composés par du Plessis, « seraient de sa main sur le manuscrit. Enfin, ce qui « confirme M. Guizot dans son opinion, c'est la quan- « tité de notes marginales qui se trouvent sur le manu- « scrit et qui concernent, pour la plupart, des événe- « ments de famille : naissances, mariages, morts, etc.

« Un autre manuscrit de ces mémoires existe à la « Bibliothèque Nationale, mais il y manque le dernier « chapitre et les sonnets ; il est également veuf de toutes « notes en marges. M. Guizot pense que c'est une copie « de l'autre, et qu'elle a dû être faite par Élizabeth de « Mornay, dame de Fontenay, la deuxième fille de « du Plessis et de Charlotte Arbaleste.

« Il y a lieu, dans la notice, d'écrire « Arbaleste » et « non *d'*Arbaleste.

« Quant aux armes de celle-ci, elles sont exactes à « l'exception de l'expression « accompagnée » de « 4 arbalestes de gueules. C'est « *cantonné* » qu'il faut « dire.

« L'article de M. Guigard est absolument erroné, « en ce qui touche le fer de reliure, ou marque de « bibliothèque au blason écartelé de Mornay et de « Soult de Dalmatie.

« La bibliothèque dont il s'agit a été la mienne. « D'ailleurs le marquis de Mornay, désigné dans la « notice, n'a jamais joint à son nom celui de Soult de « Dalmatie. Je suis le premier et le seul ayant ce « droit.

« En conséquence, je propose la rectification sui- « vante :

« Mornay-Soult de Dalmatie (Pierre, comte de), né

« à Paris, en 1837, lieutenant-colonel de cavalerie,
« depuis marquis de Mornay-Montchevreuil, par la
« mort de son frère, fils de Jules-Auguste-Joseph-
« Christophe, marquis de Mornay-Montchevreuil, et
« de Hortense-Joséphine-Louise Soult, fille du maré-
« chal-général, duc de Dalmatie.

« La bibliothèque qu'il avait formée lui-même, et
« qui se composait de livres précieux : art militaire,



« équitation, tournois, blason, la plupart reliés en
« maroquin à ses armes, a été vendue les 25 et 26 fé-
« vrier 1874. Quelques-uns de ces livres portent éga-
« lement à l'intérieur, sur le plat, un ex-libris non
« héraldique.

« Les armes de mon fer de reliure sont : *Écartelé*
« *aux 1 et 4, burelé d'argent et de gueules de dix pièces,*
« *au lion de sable couronné, armé et lampassé d'or,*
« *brochant sur le tout,* qui est Mornay ; *aux 2 et 3,*
« *d'or à un écusson de gueules, en abyme, chargé de*
« *3 têtes de léopard d'or (2 et 1), au chef de duc impé-*
« *rial, de gueules semé d'étoiles d'argent,* qui est Soult
« de Dalmatie. Devise : « Arte et marte ».

« D'ailleurs, l'empreinte, sauf le nombre du bure-
« lage, est exacte. Deux lions au naturel, comme sup-
« ports, et la couronne de comte.

« Comme curiosité, on pourrait ajouter ceci : La
« maison de Mornay a eu une branche qui s'est éteinte
« en Suède, en 1610. Celle-ci portait la même devise :
« Arte et marte », qui se trouvait être celle de l'ordre de
« la noblesse de ce pays. Paris, janvier 1898.

« Marquis DE MORNAY. »

Voici la reproduction du petit ex-libris non héral-



dique dont il est question plus haut. Il se compose des lettres M.S en majuscules anglaises liées dans leur milieu par une couronne de comte au-dessous desquelles une petite banderole porte la devise *Arte et Marte.* Le tout est circonscrit par un cordon circulaire sur lequel on lit : Ex libris — Mornay-Soult. La couronne de comte qui réunit les lettres montre que cet ex-libris a été fait avant l'année 1893 où son propriétaire devint marquis de Mornay par la mort de son frère aîné. Jusqu'à lui tous les membres de cette famille ont porté les armoiries pleines des Mornay comme on les a vues ci-dessus, c'est lui qui les écartela de celles de Soult de Dalmatie,

après qu'il eût été autorisé par décret impérial en 1858 à ajouter à son nom celui de son grand-père maternel.

Nous nous permettrons d'ajouter qu'il était grand amateur de belles reliures et qu'il en avait fait exécuter quelques-unes par Hardy-Mennil imitant celles de Philippe de Mornay, particulièrement sur des livres dont celui-ci était l'auteur.



FER DE RELIURE

DU MARQUIS ET DE LA MARQUISE

DE NARBONNE-LARA

La petite marque dont on voit ci-contre la reproduction par photographie directe et avec ses dimensions exactes est intéressante comme le sont en général celles qui représentent les armoiries du mari accolées de celles de sa femme. Elles ont été prises sur la reliure en veau fauve d'une plaquette qui avait fait partie des bibliothèques d'Adolphe Audenet et du D[r] Desbarreaux Bernard dont elle porte les ex-libris à l'intérieur ; c'est un recueil de cinq pièces petit in-8, dont la première a pour titre : L'ARRIVÉE DU BRAVE TOULOUSAIN ET LE DEVOIR DES BRAVES COMPAGNONS DE LA PETITE MANICLE. *A Troyes, chez Pierre Garnier, sans date,* mais à la fin le permis d'imprimer porte la date de 1731. La dernière a pour titre; LE TESTAMENT ET LES DERNIÈRES PAROLES REMARQUABLES DU SIEUR MICHEL MORIN. Elle est en vers burlesques, dit son avertissement, et n'a point de permis d'imprimer.

En rétablissant les émaux des blasons, ainsi que les petits détails qui y manquent voici la description de cette marque : armoiries du mari, « écartelé au 1 et 4 *de gueules à deux chaudières fascées d'or et de sable en chacune des quelles huit serpents de sinople issant de chaque côté des anses,* qui est de Lara ; au 2 et 3 *de gueules plein,* qui est de Narbonne. » Le blason de la

femme est « écartelé au 1 et 4 *d'argent à la bande d'azur accompagnée de six roses de gueules rangées en orle,* qui est Roger de Beaufort, au 2 et 3 *d'azur à un lévrier rampant d'argent à la bordure crénelée d'or,* qui est de Canillac, et sur le tout, *d'or semé de croisettes de sable au lion du même brochant sur le tout,* qui est de Mont-



boissier ». Ce sont les armoiries de Louis-Henri-Manrique de NARBONNE, marquis de NARBONNE-LARA, vicomte de Saint-Girons, né à Toulouse le 6 juillet 1825, mort à Paris le 19 avril 1900, qui avait épousé le 8 avril 1856, Elisabeth-Rhingarde-Héraclée de MONTBOISSIER BEAUFORT CANILLAC (voir : A. Révérend — *Titres et confirmation de titres sous le IIe Empire,* page 451).

La vente de la Bibliothèque de la marquise de Narbonne-Lara eut lieu en juillet 1911 au château de Nescus, près de La Bastide de Lérou (Ariège).

LIVRES AUX ARMES

DE

L.-F. NÉEL DE CRISTOT

Ces volumes ne sont pas d'une grande rareté, ceux que le hasard nous a fait rencontrer jusqu'ici étaient



reliés en veau, mais en bonnes conditions et portaient sur leurs plats les armoiries de ce prélat imprimées en or avec le fer de reliure dont nous donnons ci-dessus

la reproduction avec ses dimensions vraies. Le frottis a été pris sur l'ouvrage dont voici le titre : LE FAISCEAV DE MYRRHE DE L'ÉPOVSE DU CANTIQVE OV LE RECVEILLEMENT INTÉRIEVR ET L'ENTRETIEN DE L'AME AVEC DIEV AV DEDANS DE NOVS... par le sievr de S. M. B. P. S. *A Rouen, chez Iean Le Boullenger,* MDCLXVII, in-12, veau. Les lettres S. M. B. P. S. sont les initiales qui déguisent le nom de l'auteur : Saint Mamert Beaulieu, Prêtre Séculier.

Le blason doit se décrire : « *d'argent à trois bandes de sable, au chef de gueules,* » ce sont les armoiries de Louis IIIe, François Néel de Christot, alias Cristot, évêque de Séez depuis 1740 jusqu'en 1775. Il était né à Rouen en 1698 d'une noble famille de robe, fut licencié ès lois, conseiller clerc au Parlement de Normandie en 1710, ordonné prêtre quelques années après.... Les personnes que sa vie intéressent en trouveront tous les détails dans *La France Pontificale* par H. Fisquet, pages 89 et suivantes. D'après la *Gazette de France* il mourut à Paris dans l'abbaye de Saint Victor à l'âge de 77 ans.

Dans le *Catalogue et Armorial du Parlement de Normandie* par Steph. de Merval, il est cité page 111.

CHARLES NODIER

La marque de Charles Nodier qui figure dans l'ornement de la couverture du présent ouvrage et qui porte son nom en toutes lettres n'a pas besoin d'explications, ce célèbre bibliophile ayant un article dans presque toutes les biographies modernes.

J.-B.-A. NOURRISSON

Si les livres que l'on rencontre se trouvaient toujours dans leur intégrité première, la détermination de leur provenance serait quelquefois assez facile, car ceux-ci contiennent des indices qui peuvent mettre sur la voie et amorcer les recherches ; le contraire est malheureusement le plus fréquent : une inscription manu-



scrite ou une signature ont été brutalement surchargées, un præmium a été déchiré, un ex-libris détaché...

Lorsqu'un livre porte une indication pouvant nous aider, il faut donc s'empresser d'en prendre note et la signaler. C'est ce que nous faisons pour la petite marque dont voici la reproduction avec ses dimensions vraies, et dont le propriétaire serait peut-être toujours inconnu si M. P. Mougin, bibliophile parisien, ne possédait plusieurs volumes portant au dos cette simple lettre N mais ayant encore dans l'intérieur l'ex-libris gravé de J.-B.-A. Nourrisson. Cet ex-libris lui-même

étant anonyme a nécessité des recherches assez longues lesquelles ont établi que c'est celui de Jean-Baptiste-Antoine Nourrisson, chevalier du Ier Empire, puis substitut du Procureur général de la Cour de justice criminelle du Doubs et membre du Collège électoral de ce département ; il était né à Lyon, le 22 novembre 1768, nous n'avons pas trouvé la date de



son décès. Après avoir servi dans les dragons si l'on en juge par le casque et le sabre qui sont sous le blason, il était entré dans la magistrature et y demeura jusqu'à la Restauration. Lui-même nous l'apprend dans l'inscription latine qu il a mise sur la tablette de son ex-libris et qui est datée de 1815 : « Après avoir servi ma patrie dans les camps et dans le prétoire je ne puis plus la servir maintenant que par mes vœux. » En 1815, en effet, il ne faisait plus partie de la Cour de Besançon, car son nom cesse de figurer à l'Almanach Royal en 1814-1815.



SUPER-LIBRIS DE PALTEAU DE VEYMERANGE

LIVRE AUX ARMES

DE

PALTEAU DE VEYMERANGE

La curieuse marque dont nous donnons ci-contre une reproduction avec ses dimensions vraies se trouvait sur le volume dont voici le titre et qui fait actuellement partie de la riche collection de Madame Porgès, dont le catalogue le décrit ainsi :

« 240. LA GUÉRINIÈRE — École de Cavalerie,
« contenant la connaissance, l'instruction et la conser-
« vation du cheval, avec figures en taille douce, par
« M. de La Guérinière, écuyer du Roi. Paris, 1751,
« in-folio maroquin rouge, dentelle, milieu orné du
« cheval galopant dont la selle est ornée d'armoiries ;
« les coins sont ornés des mêmes armoiries surmontées
« d'un soleil. »

J'ai trouvé le même super-libris sur un plat de livre plus grand, richement orné et dont les coins sont garnis du chiffre P. V. dans un ovale entouré de branches de laurier surmonté d'une couronne de comte au-dessus de laquelle rayonne un soleil,

A première vue on est fort intrigué, tout autant par l'originalité de la composition que par les dimensions de ce grand super-libris et l'on pense avec juste raison que si l'on connaissait le nom de son propriétaire on en aurait l'explication.

J'ai cherché longtemps, mais sans succès, dans les armoriaux et dans les livres où les blasons sont rangés par pièces, car aucun ne nous indique d'armoiries analogues. C'est en cherchant dans les ex-libris gravés que je suis arrivé à résoudre cet agaçant problème : j'ai retrouvé en effet un ex-libris exécuté dans le cou-



rant du XVIIIe siècle qui porte simplement le nom de : VEIMERANGE dont voici la reproduction avec ses dimensions exactes, et dont le blason doit se décrire : « Écartelé au 1 et 4 *d'argent à une palme de... sur-* « *montée d'une étoile de...* au 2 et 3 *d'or à une barre* « *de gueules chargée de trois fers de lance d'argent* « *dans le sens de la barre accompagnée de trois étoiles* « *du même deux en chef et une en pointe*. Couronne « de comte ; supports : deux aigles. » Dans la partie

inférieure de l'ornement peu commun qui supporte le blason on lit simplement *De Veimerange,* ce qui est l'amorce de nos recherches. Quel était donc ce De Veimerange qui dans la seconde moitié du XVIIIe siècle s'était fait graver cette pièce ? Tous les nobiliaires que j'ai pu consulter ainsi que les documents tant imprimés que manuscrits du cabinet des titres à la Bibliothèque Nationale sont muets à son sujet. C'est dans l'ouvrage de l'abbé Poirier (1) que



l'on trouve ceci page 482 : « PALTEAU I, Gabriel Fois, « écuyer seigneur de Veymerange, conseiller du Roi, « commissaire des guerres, premier secrétaire de l'In- « tendance, mort paroisse St-Simplice le 31 Janvier « 1760. Il avait épousé Reine Foise Wendel (aujourd'hui « de Wendel) et c'est par son mariage avec elle qu'il « était devenu seigneur de Veymerange, car ce fief « appartenait à la famille de Wendel ». Depuis l'année 1746 jusqu'à 1760 époque de sa mort l'*Almanach Royal* au chapitre *Commissaire des guerres* ne le désigne que sous le nom de PALTEAU sans autre indication.

Si maintenant l'on compare le blason de cet ex-libris gravé et celui de notre hors texte dont voici une reproduction faite avec un frottis plus net, on voit malgré leur petitesse, que les meubles du blason sont absolu-

(1) METZ. Documents généalogiques d'après les registres des paroisses, 1561-1792. *Paris, Lamulle,* 1899, in-8.

ment semblables et posés de la même manière dans les quartiers ainsi que sur l'ex-libris. C'est qu'en effet nous avons là sous les yeux les armoiries du père (ex-libris) et celle du fils (super-libris). Ce dernier figure dans la *Biographie du Parlement de Metz* par Em. Michel, Metz, 1853, in-8, page 401, ainsi qu'il suit : « Palteau, Gabriel Claude, écuyer s^gr de Veyme-« range, conseiller du Roi, commissaire des guerres, « conseiller au Parlement de Metz 14 Février 1776, « intendant des postes aux chevaux relais et messa-« geries de France en 1785 ». Il avait été Intendant des Armées du Roi, comme l'indique l'*Almanach Royal* de 1783, page 179, où l'on voit : « Palteau Veimange « chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, « intendant des armées du Roi, surnuméraire à Paris ». Ce qui justifie la croix d'ordre qui pend sous le blason du super-libris. Il est probable qu'il avait dû succéder directement à son père dans la charge de commissaire des guerres car on le trouve déjà inscrit comme tel dans les *Almanachs Royaux* de 1761, 1762 et 1763 qui suivent la mort de celui-ci : « Palteau de Veimerange, « Metz ».

On comprend facilement qu'en sa qualité d'Intendant Général des Postes, Gabriel-Claude Palteau devait posséder bon nombre d'atlas, de cartes et de livres de grand format luxueusement reliés et pour lesquels il fallait une marque assez grande, il l'avait donc fait exécuter sur un *cheval au galop*, c'était pour ainsi dire une marque professionnelle, la devise ADDIDIT ALAS (il leur ajoute des ailes) est allusive en quelque sorte à la rapidité des courriers qui semblaient voler sur les grandes routes de France ?

Sur un très grand plat de reliure portant la marque reproduite en tête de cet article, les angles sont remplis

par un chiffre P. V. également entouré de rinceaux, qui est fait avec les initiales de son nom P (Palteau) V (Veymerange). Tous ces détails confirment l'attribution de cette curieuse marque à Gabriel-Claude Palteau de Veymerange (alias Weymerange) Intendant Général des Postes de 1785 à 1789.



EX-LIBRIS

DE

J.-F. PARGUEZ

PRÊTRE FAMILIER

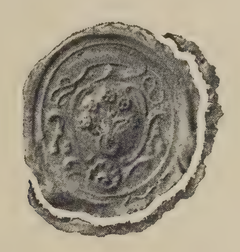
Presque toujours les marques de livres, qu'elles soient extérieures (super-libris) ou intérieures (ex-libris)



offrent au chercheur habituellement doublé d'un curieux d'intéressantes observations, c'est le cas de l'ex-libris du *prêtre familier* Jean-François Parguez. La repro-

duction que l'on en voit ci-contre est due à la gracieuse obligeance de M. Henri Parguez, un des représentants actuels de cette famille, qui a bien voulu nous donner des renseignements biographiques sur le titulaire.

L'abbé Parguez est né en 1733 à Pontarlier, son père Hugues Fr., membre de la municipalité, était d'une ancienne famille de cette ville Dès 1762 il fut vicaire de Notre-Dame de Pontarlier, aumônier du couvent des Annonciades (d'où le chapeau d'abbé mitré qui surmonte ses armoiries), il était *prêtre familier* des églises



de Pontarlier; plus loin nous reviendrons sur ce titre.

Pendant la Révolution il se réfugia en Suisse et mourut à Fribourg en Mars 1795. — Un de ses frères résidait à Paris où il exerça jusqu'en 1787 la charge de sous-bailli du Temple ; parmi ses neveux l'un qui fit les campagnes de la Révolution et de l'Empire, mourut en 1829 maréchal de camp : un autre est resté célèbre dans le monde des arts par la collection de lithographies qu'il avait réunie dès l'apparition des premiers essais.

Ainsi qu'on le voit sur l'ex-libris les armes des Parguez sont : « *d'azur au croissant d'argent surmonté d'une branche d'immortelle à cinq fleurs aussi d'argent.* » Dès le début du XVIIe siècle ils portaient ces armes, on en trouve de nombreux exemples dans les pièces notariées des archives du Doubs sur lesquelles les membres de cette famille ont apposé leur cachet en cire. Quand l'Empe-

reur conféra le titre de baron au neveu de l'abbé, on mit dans son écusson à côté des armes de cette concession celles que l'on voit ci-contre et figurant dans d'Hozier pour Pierre Parguez, qui avait fondé les premières manufactures de draps à Besançon.

Pour les personnes que cela peut intéresser disons que les *Familiarités* (réunion de *prêtres,* dits *Familiers*) étaient particulières à certains diocèses et spécialement à celui de Besançon. Les familiers aidaient le curé dans la célébration des offices, ils assistaient aux obsèques, et surtout acquittaient les anniversaires ou autres fondations pieuses. Mais certains familiers ne formaient ainsi une espèce de communauté que dans les grandes paroisses, dans les petites un seul familier suffisait, il vivait ordinairement avec le curé ou dans son voisinage. Ces familiers étaient présentés le plus souvent par le magistrat ou les notables et choisis d'habitude parmi les membres les plus estimés des familles de la région, ils étaient à titre d'enfants du pays particulièrement aimés des populations et jouissaient d'une grande considération.

Dans les Mémoires de Droz sur Pontarlier imprimés en 1760 il est dit que « les prêtres familiers des trois curés de la ville ont été réunis de tous les temps pour acquitter les fondations suivant les plus anciens testaments. »

Plus tard ils furent aussi appelés *Chapelains de la Clergie de Pontarlier* et reçurent en 1660 des statuts de Mr Claude de Mesmay vicaire général; ceux-ci furent augmentés le 3 Septembre 1680 par l'archevêque Antoine Pierre de Grammont, et restèrent en vigueur jusqu'à la Révolution. Je dois ces derniers détails à l'obligeance de M. l'abbé Boillot, archiprêtre de Pontarlier.

LIVRE AUX ARMES

DE

E.-D. PASQUIER

Les livres portant sur leur couverture des armoiries de l'époque du Premier Empire ne sont pas communs, il est donc toujours intéressant de les noter au passage ; et d'en donner une reproduction qui pourra plus tard servir utilement pour découvrir le propriétaire primitif d'autres volumes chargés des mêmes armoiries.

La reproduction du blason d'Etienne-Denis Pasquier, que nous donnons avec ses dimensions réelles, a été faite au moyen d'un frottis pris sur le volume dont voici le titre : MANUEL DE L'ANATOMISTE... etc... par J. P. Maigrier — *Paris, J. S. Merlin*, 1811, in-8, reliure en papier. Ce frottis légèrement retouché est bien semblable à l'original.

Comme cela se voit le plus souvent le fer de reliure ne porte pas les hachures conventionnelles représentant les émaux du blason. Il n'en faut pas moins faire la lecture de ce blason comme l'indiquent les armoriaux : « *de gueules au chevron d'or accompagné en chef à dextre d'un croissant d'argent, et en pointe d'une licorne du même : au franc-quartier des barons conseillers d'état,* qui est échiqueté d'azur et d'or. Toque de velours noir retroussée de contrevair et surmontée de trois plumes. »

Les personnes que ces détails intéressent plus particulièrement pourront comparer la reproduction que nous donnons ici avec l'*Armorial général de l'Empire*



Français... par Henri Simon — in-folio, volume I, planche 50 et page 49.

On sait qu'Etienne-Denis Pasquier, baron de l'Empire par lettres patentes du 27 novembre 1808, devint par la suite Duc, Procureur général au Conseil du sceau des titres, Ministre et Garde des sceaux, Pair de

France, Président de la Chambre des Pairs, Chancelier de France... etc.

La *Nouvelle Biographie Générale*... etc... par le Dr Hœfer, tome XXXVI, col. 298 et suivantes, lui consacre un intéressant article. On pourra aussi trouver des renseignements sur ce personnage dans l'ouvrage estimé du vicomte A. Révérend : *Armorial du Premier Empire,* Paris, 1897, in-8, tome IV, page 11, ce qui nous dispense de nous étendre plus longuement sur le propriétaire de ce volume.



UN DES EX-LIBRIS

DU BARON

J. PICHON

Nous ne donnons ci-dessous cette petite marque anonyme que parce qu'elle est reproduite comme ornement de la couverture du présent travail et pour éviter des recherches à ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas encore vue.

C'est un petit ex-libris imprimé en or avec un fer de



reliure sur de minces morceaux de peau ou de papier généralement de couleur verte foncée.

Ainsi que je l'ai écrit dans les *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris*, année 1898, page 3, les livres anciens qui sont parvenus jusqu'à nous couverts de leur reliure de l'époque doivent, pour garder toute leur valeur, rester autant que possible dans leur intégrité primitive et ne sauraient voir l'intérieur du premier plat

couvert d'une gravure plus ou moins large qui en certains cas pourrait les détériorer. Aussi à l'exemple des Nodier, des Didot, et d'autres grands bibliophiles s'était-il fait exécuter ce petit ex-libris dont le texte nous montre bien le culte qu'il avait voué aux anciennes reliures, ces précieuses reliques du passé... DIERUM ANTIQUORUM ; ce qui du reste ne l'empêcha pas d'avoir des ex-libris gravés qui ont été reproduits dans l'article cité plus haut, ainsi que plusieurs fers de reliure qui y ont été reproduits.

CHIFFRE DU COLLÈGE

DU

PLESSIS-SORBONNE

Dans le tome I, page 414, de son savant ouvrage sur les bibliothèques de Paris, M. Alfred Flanklin dit à l'article du Collège du Plessis, qu'il ne connaît qu'une seule marque des livres de cette maison, se composant de deux lettres P. S. entrelacées (c'est celle que nous reproduisons, d'après lui, ci-dessous) et qu'on la trouve



frappée soit aux quatre coins de la couverture, soit sur le dos des volumes donnés en prix aux élèves.

J'ai eu dernièrement l'occasion d'en rencontrer une autre, qui, si elle n'a pas encore été signalée jusqu'ici, n'est probablement pas très rare, vu qu'elle figure sur un prix donné par cet établissement et que par conséquent il doit y en avoir eu beaucoup d'autres faites dans les mêmes conditions ; nous donnons ci-contre,



CHIFFRE DU COLLÈGE DU PLESSIS-SORBONNE

hors texte, la reproduction complète de la reliure qui la porte.

Au milieu d'un ovale formé par l'entrecroisement de deux branches de laurier on voit les deux lettres P. S. entrelacées et cantonnées de quatre fleurs de lis. Ici elles ne sont pas ornées comme celles du chiffre reproduit plus haut. La reliure entière est elle-même semée de fleurs de lis entourées d'un encadrement rectangulaire, dit en dentelle, fait à la roulette et dans les quatre angles duquel se trouve répété ce chiffre P. S.

Le volume que recouvre cette reliure figurait sous le numéro 355 du catalogue de la vente aux enchères faite par M. H. Leclerc, les 21 et 22 février 1912, à l'Hôtel Drouot et dont voici le texte :

355. SCUPOLI (Laur.). Pugna spiritualis, italice scripta a R. P. D. Laurentio Scupolo. Novissime latine reddita a D. Olympio Masotto. *Lutetiae Parisiorum, apud Dionysium Thierry*, 1664, pet. in-12, frontisp., basane fauve, pet. dent., semis de fleurs de lis ; aux angles et au milieu chiffres PS entrelacés ; mêmes chiffres dans les compart. du dos, tr. dor. (*Rel. anc.*).

Volume donné en prix à Claude-Nicolas Henin par le Collège Richelieu (Collegium Sorbonæ Plessis), en 1694, selon l'inscription sur le feuillet de garde.

Il m'a paru intéressant de donner ici la copie complète de l'inscription que porte le volume parce qu'elle fixe d'une façon indiscutable la provenance du livre la voici : « Ego infra scriptus doctor Sorbonicus Collegii « Sorboniæ plessis moderator et magnae spei adolescentem Claudium Nicolaū Henin in solemni prœmiorum distributione alterum memoriæ prœmium « in Secundo ordine jure ac merito consecutum esse. « 18 Augusti 1694. »

J. Gobinet.

Lorsqu'elles vendent des livres bien des personnes croient ne rien faire de mieux que d'enlever soit ces ex-dono manuscrits ou imprimés qui accompagnaient les prix et que pour cette raison l'on désigne sous le nom de *prœmia,* soit les noms ou autres inscriptions que portent certains volumes. Elles se trompent ; cela n'augmente pas la valeur du livre, mais lui en enlève plutôt, car si aujourd'hui on recherche beaucoup les *livres à provenance,* on achètera plus volontiers celui dont la provenance est connue, si modeste qu'elle soit, qu'un livre quelquefois plus beau mais dont l'origine est inconnue. Or enlever les prœmia, barbouiller les notes manuscrites, raturer les signatures, c'est détruire tout ce qui pourrait aider à retrouver la provenance du volume et cela va sûrement à l'encontre des intérêts du vendeur. Lors donc que l'on rencontre un livre portant encore une de ces indications que j'appellerais volontiers son *passeport,* on doit s'en féliciter et noter immédiatement le résultat de cette heureuse trouvaille qui facilitera l'identification d'autres volumes plus ou moins mutilés : c'est ce que je viens de faire. — Pour les détails relatifs au collège du Plessis-Sorbonne je renvoie le lecteur à l'ouvrage précité de M. Alfred Franklin : *Les Anciennes Bibliothèques de Paris, Églises, Monastères, etc...* Paris, Imprimerie Impériale, 1867, in-4.

SUPER-LIBRIS

DE

NICOLAS PSEAUME

ÉVÊQUE DE VERDUN

Quoique j'en possède plusieurs frottis la reproduction qu'on voit ci-contre n'a pas été obtenue avec l'un d'eux, mais avec le bois gravé pour A. Benoit (1) qui est d'une remarquable exactitude et dont il me fit cadeau à l'époque où nous avions projeté et commencé un nouveau travail sur les *Marques de livres* en Lorraine.

Ce qui m'incite à donner ici cette marque de livres c'est quelle ne figure pas dans le *Nouvel Armorial du Bibliophile* de J. Guigard et qu'elle présente quelques particularités qui peuvent intéresser les curieux. Comme elle a été gravée du vivant de son propriétaire il n'est pas douteux qu'il en ait approuvé sinon commandé les détails. On remarque d'abord l'orthographe du nom PsAULme au lieu de Pseaume qu'on trouve dans les auteurs, ce qui s'explique par ceci qu'elle devait être l'ancienne orthographe du nom, car on trouve dans le *Nobiliaire du Duché de Lorraine et de Bar,* par le duc René : « Pierre PsAULme, anobli en 1549 » c'était le

(1) Voir : *Les Bibliophiles, les Collectionneurs et les Bibliothèques des Monastères des Trois Evêchés.* Nancy, Wiener, 1884, in-8°, page 15.

père de l'évêque de Verdun. Les trois lettres en capitales ont été mises par moi pour frapper l'œil.

Pour la description du blason les armoriaux donnent : « *d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une gerbe du même* ». Mais le fer de reliure représente la fasce chargée d'une aigle éployée (aigle impériale) que l'on croit avoir été



ajoutée là pour rappeler que Verdun était vassale de l'Empire ; Com... (es) Vird... (unensis) nous dit l'inscription.

M. R. Richebé, numismate érudit, nous indique que les armoiries, sceaux et cachets de N. Pseaume se trouvent reproduits dans : Dony, *Monographie des sceaux de Verdun,* Verdun, 1890, et qu'un jeton est reproduit dans le catalogue de la collection Robert.

On peut observer encore que sur cette marque le blason n'est accompagné d'aucun autre ornement extérieur qu'une crosse tournée en dedans (crosse d'abbé) rappelant que Pseaume était abbé de Saint-Paul des

Prémontrés de Verdun, où il était entré dans l'état ecclésiastique.

Après la mort de ce prélat sa riche bibliothèque fut partagée entre le chapitre de la Cathédrale et celui de La Madeleine. Voir les notes biographiques données sur lui par Dom Pelletier dans le *Nobiliaire ou Armorial Général de la Lorraine et du Barrois,* page 670.



FER DE RELIURE

ATTRIBUABLE A

E. RAVEL

Avoir trouvé un fer de reliure, et n'avoir pas pu pendant plusieurs années rencontrer des livres marqués



de son empreinte, est une chose bien peu commune, c'est cependant ce qui a lieu pour celui dont voici la reproduction absolument fidèle par la galvanoplastie, et c'est ce qui m'engage à la donner dans ce travail,

avec l'espoir qu'un bibliophile plus heureux pourrait en rencontrer un et voudrait bien me le signaler.

Les émaux du blason se trouvant indiqués sur la gravure du fer par les hachures conventionnelles sa description doit se lire : « *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent* (*alias d'or*) *et en pointe d'un lévrier d'argent.* » Ecusson piriforme adossé d'un bâton pastoral dit aussi masse prieurale ; couronne de comte ; supports : deux lévriers. Ce sont les armoiries de la famille RAVEL dans le Comtat Venaissin.

D'après l'*Histoire Héroïque et Universelle de la Noblesse de Provence,* par Artefeuil, tome II, page 298, Lazare Ravel, seigneur des Crottes et de Montmirail, conseiller au Parlement en 1712, a eu de son mariage avec Thérèse de Luguet quatre enfants dont *le troisième, Etienne, fut ecclésiastique.*

Le bâton pastoral qu'on voit derrière l'écusson permet de croire que le fer appartint à Etienne Ravel... mais je n'ai aucun renseignement *probant* à cet égard.

LA VILLE DE RENNES
ET NON PAS
CHARLES-ALEXANDRE JOUVEN

Dans le *Nouvel Armorial du Bibliophile* par Joannis Guigard, Paris, E. Rondeau, 1890, in-8, tome II, page 266, se trouve un blason attribué à Charles-Alexandre Jouven, mais on va voir que c'est le blason de la Ville de Rennes plus ou moins dénaturé.

Les livres portant sur leurs plats les armoiries dont on voit plus loin la reproduction ne sont pas rares du tout : j'ai eu longtemps dans ma bibliothèque le volume intitulé : Matth. Beroaldi Chronicum, Scripturæ Sacræ autoritate Constitutum. *Apud Anton. Chuppinum,* 1575, in-folio relié en veau et qui pour moi devait être un prix. J'en acquis la confirmation par un autre exemplaire qui figurait sous le n° 2483 du 588e *Bulletin du Bouquiniste* d'Aubry, du 1er septembre 1884 et qui portait les mêmes armoiries mais sur le feuillet de garde duquel se lisait le præmium dont voici la copie :

> *Ego infra scriptus Societatis Jesu sacerdos et in collegio Rhedonensi studiorum præfectus testor ingenuum adolescentem Philippum des Cardes in schola humanitatis primum solutæ orationis græcæ. præmium jure meritum et consecutum esse*

ideoque hum librum solemnibus ludis ex perpetua almæ Civitatis Rhedonensis liberalitate in frequenti Senatus ordinumque omnium conventu in publica præmiorum distributione accepisse. In cujus rei fidem hic nomen adscripsi et nostræ Societatis sigillum apposui.

Rhedonis die 27 Aug. 1655

Georgius de Launay.

En 1891 M. le bibliothécaire de la ville de Rennes a



eu l'obligeance de m'envoyer plusieurs frottis *absolument semblables* à celui dont voici la reproduction avec le titre des volumes sur lesquels ils ont été pris, ce sont des in-folios dont les plats sont ornés d'encadrements à filets avec des coins à branchages, le dos semé de fleurs de lis et d'hermines avec le monogramme I H S des Jésuites, luxe que pouvait se permettre la municipalité d'une ville comme Rennes pour une *perpétuelle libéralité,* dit le præmium. D'après les auteurs les armoiries de Rennes se décrivent : « *palé d'argent*

et de sable de six pièces, au chef d'argent chargé de trois (ou quatre) mouchetures d'hermine. » Certains auteurs et en particulier M. de Juillac disent : au chef d'hermine, l'écu sommé d'un cercle comtal, *orné d'une cordelière d'argent ;* et, moins le nombre des mouchetures, c'est bien ce qui est représenté sur nos reproductions. Pour faciliter les comparaisons qui suivent, nous donnons ci-dessous la reproduction du super-



libris de Rennes sur laquelle nous avons fait enlever l'ornement ovale qui l'entoure.

Si maintenant l'on compare les super-libris authentiques de la ville de Rennes avec celui attribué à Ch.-Alex. Jouven dans l'*Armorial,* tome II, page 266, on constate que celui-ci est une reproduction incomplète et dénaturée des premiers ; on y a supprimé l'ornement extérieur et la cordelière, on a pointillé les pals d'argent pour représenter de l'or, mais ils sont répartis de la même manière le premier pal à dextre étant noir, la composition générale est identique : même écusson du type français, mêmes rameaux de laurier pour entourage, même couronne à neuf perles, et ce qui est encore plus caractéristique, *même petit ornement en*

accolade qui, dans les marques de Rennes, surmonte la couronne. Cette dernière similitude suffirait pour faire voir aux moins clairvoyants que le super-libris attribué à Jouven a été composé en dénaturant ceux de la ville de Rennes.

D'autre part pourquoi un chevalier de Saint-Louis aurait-il oublié de suspendre sa croix au ruban liant les rameaux de laurier sous son blason, alors qu'il aurait fait mettre un ornement *inutile et inexplicable* au-dessus de la couronne ?

Il existe en Dauphiné une famille Jouven (alias Joven) dont les armoiries sont : « *d'azur à trois pals d'or, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine*, et non pas quatre comme les représente le dessin de l'*Armorial;* on se demande alors avec raison pourquoi l'un de ses membres aurait changé le nombre des meubles de son blason ?

Les constatations précédentes montrant que le fer de reliure attribué dans l'*Armorial* à Charles-Alexandre Jouven n'est autre chose que celui de Rennes dénaturé, on demande alors à voir un livre portant l'empreinte authentique de celui des Jouven ? Si quelqu'un peut présenter ce livre il rendra service à tous les bibliophiles et je m'empresserai de publier sa rectification.

EX-LIBRIS

DE

FRANÇOIS DE RÉQUY

Le curieux ex-libris reproduit ci-dessous avec ses dimensions vraies d'après une pièce qui malheureusement a été déchiquetée avec adresse suivant tous les contours du dessin, ne figure ici qu'à cause de l'origi-



nalité de son blason. Car si l'on comprend facilement que deux mains unies en forme de foi (suivant l'expression héraldique) peuvent tenir un bouquet, il paraît plus difficile de le faire tenir par trois mains, à moins d'admettre que la troisième tienne elle-même les deux autres étant refermée sur elles, comme semble bien l'indiquer la gravure.

D'après ce que l'on y voit, d'après l'Armorial général manuscrit de d'Hozier, tome XIV, page 122, numéro 68 du 1er registre de Toulouse, la description du blason de Réquy est « *d'azur à trois mains jointes d'argent tenant un bouquet de trois roses d'or.* » Jusqu'ici nous n'avons trouvé cette description nulle part ailleurs ; mais nous avons reçu de M. Eug. Harot, héraldiste érudit, la note que voici :

« Sur une thèse gravée exposée dans la salle des « séances de la Société archéologique du Midi de la « France, il y a les armes (de dédicace) *Dom. Fran-« cisco de Réquy supremi occitaniæ senatus decano inte-« gerrimo ;* c'est l'écu du croquis ci-dessus (il accompa-« gnait ces lignes) timbré d'une couronne de comte et « supporté par deux lions ayant la tête détournée. » Cet écusson est conforme à la description et à la peinture données par d'Hozier.

Quoique la famille de Réquy (alias Réqui) dut être importante, puisqu'en 1657 un de ses membres Pierre de Réquy était capitoul de Toulouse, les documents sur elle sont peu nombreux. D'après ceux qui nous ont été fort obligeamment signalés par M. Moudenc, archiviste de la Haute-Garonne, nous attribuons l'ex-libris à François de Réquy, conseiller au Parlement de Toulouse de 1682 à 1748, à cette époque il était le Doyen du Parlement ainsi qu'il résulte de son testament qui se trouve dans les Archives Notariales de la Haute-Garonne. D'après Al. Du Mège il serait mort le 31 mars 1748.

Si quelque collectionneur possédait déjà ou rencontrait cet ex-libris dans son intégrité première, nous le prions instamment de vouloir bien nous le communiquer ou au moins de nous en avertir.

AD.-CH. DE ROMILLEY

ET

ANNE-DIANE DAUVET

Les deux blasons accolés que l'on voit plus bas ont été fidèlement reproduits d'après un bon frottis pris



sur l'ouvrage dont voici le titre : Histoire de la ligue faite a Cambrai entre Jules II pape, Maximilien I empereur, Louis XII roi de France, Ferdinand V roi d'Aragon et tous les princes d'Italie contre la République

DE VENISE. Anonyme (mais par l'abbé Dubos). *A Paris, chez Chaubert,* 1728, in-12 allongé, relié en maroquin rouge, lequel nous a été communiqué par M. Henri Leclerc.

En rétablissant leurs émaux d'après les auteurs, ces armoiries doivent se décrire, celles du mari : « Écartelé *au 1 et 4 d'azur à deux léopards couronnés d'or* qui est de Romilley (alias Romilly), au 2 et 3 *de sable semé de fleurs de lis d'argent* qui est de Belleforière. » Celui de la femme : « *bandé de gueules et d'argent, la première bande d'argent chargée d'un lion de sable* qui est de Dauvet. » Toutefois on remarquera qu'ici c'est la seconde bande qui est chargée d'un lion, mais cela n'infirme en rien l'attribution.

Alors les généalogies nous apprennent que Adolphe Charles de Romilley, comte de Mausson, marquis de la Chesnelaye, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de la ville de Fougères, etc..., eut deux femmes, la première Louise-Marguerite Ranchin qui mourut en novembre 1727 ; la seconde Anne-Diane Dauvet Desmaretz qu'il avait épousée en août 1728 et qui mourut à Paris en 1731, âgée de vingt-deux ans. Les blasons accolés de Romilley et de Dauvet sont expliqués par cette dernière alliance ; le livre qui les porte n'a pu être relié qu'entre 1728 date du mariage et 1731 date du décès de la seconde femme ; il est bien peu probable que cette reliure ait été faite pour la femme seule, elle devait faire partie d'une bibliothèque commune aux conjoints.

On trouvera des renseignements sur ces deux personnes dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye-Desbois, édition Schlesinger, tome XVII, col. 580, pour le mari, et tome VI, col. 786, pour la femme.

CHARLES DE RONCHEROLLES

Le curieux fer de reliure dont nous donnons ci-contre la reproduction par la photographie directe, et avec ses dimensions vraies, couvre presque entièrement chacun des deux plats d'un petit volume(1) dont voici le titre : CAII SVETONII TRANQUILLI DE XII CÆSARIBVS LIBRI OCTO. CUM INDICE RERUM MEMORABILIUM PERNECESSARIO..... &... *Parisiis, apud Claudium Morellum,* MDCXXIII, pet. in-8; il est dans sa reliure originale en veau brun, à dos plat orné d'un mince encadrement formé par une fine dentelle, et porte pour titre, simplement en trois lignes : SVE || TON || IVS.

Le blason doit se décrire : « Ecartelé au 1 et 4 *d'argent à deux fasces de gueules,* qui est Roncherolles, au 2 et 3 *d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or,* qui est Hangest, et sur le tout *de gueules à trois pals de vair, au chef d'or,* qui est Chatillon ». Les quartiers de Hangest sont là pour rappeler qu'Isabelle de Hangest, héritière des baronnies de Heuqueville et de Pont-Saint-Pierre, femme de Jean de Roncherolles, porta par ce mariage (1367) les fiefs de Heuqueville et de Pont-Saint-Pierre dans la maison de Roncherolles, d'où les aînés de cette maison furent depuis connus sous les noms de barons de Heu-

(1) Le livre ne mesure que 0,121 mill. de hauteur alors que le fer en mesure 0,092.

queville et de Pont-Saint-Pierre. Sur le tout, Chatillon est là pour Pierre de Roncherolles IIIe du nom,



mari de Marguerite de Chatillon, fief dont il devint seigneur par la mort de son beau-père.

D'après la date de la publication du livre, le type de la reliure et le style du fer à dorer, nous attribuons la possession de ce curieux volume à Charles de Roncherolles, baron de Pont-Saint-Pierre, etc...,

né le 23 avril 1610, sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur au Parlement de Rouen, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, etc..., mort le 16 novembre 1643.



MARQUES DES LIVRES

DE

MM. LUCIEN ET LÉON DE ROSNY

Quand, en plus des chiffres, monogrammes ou emblèmes qui ornent les entrenerfs du dos, ou les angles des plats, les livres portent un blason, celui-ci aide beaucoup à trouver le nom de son possesseur (préoccupation fréquente des amateurs), mais ce qui se présente plus souvent, lorsqu'ils n'ont absolument sur leur couverture que ces chiffres, monogrammes ou emblèmes, le problème devient beaucoup plus difficile, surtout si la composition même du monogramme n'est pas très claire. C'est ce que montre en particulier le monogramme qui sert de marque aux livres de M. Lucien de Rosny, dont voici la reproduction exacte d'après un frottis pris sur le volume intitulé : HISTOIRE DE L'ABBAYE DE LOOS... &c... par Lucien de Rosny — *Lille,* 1877, in-8.

En examinant patiemment ce monogramme, on finit par y débrouiller, non sans peine, les lettres L. R. F. en majuscules d'écriture anglaise, car les boucles de ces lettres et leurs jonctions sont des plus fantaisistes.

C'est ainsi que le jambage principal de la lettre L porte à sa partie médiane, mais en dehors au lieu d'être en dedans, une petite corne destinée à figurer le trait médian de la lettre F, et cela parce qu'il doit servir de jambage vertical à cette lettre F dont le petit trait est caractéristique, et dont la partie supérieure transversale est unie à la boucle supérieure de la lettre R, sans compter qu'elle est entrelacée dans les branches d'une ancre entortillée de sa gumène.



Ces lettres, comme on le voit, ne renseignənt guère sur ce que l'on cherche c'est-à-dire le nom du propriétaire ? Mais un autre livre qui, lui, a certainement appartenu à celui-ci, résout le problème, car il porte son blason imprimé en or sur les plats du volume avec le monogramme dans les angles, indiquant ainsi tout à la fois le nom du propriétaire et les lettres dont se composent le monogramme. C'est un livre intitulé : MÉLANGES DE PHILOLOGIE, D'ARCHÉOLOGIE, LÉGISLATION... ETC... par Lucien de ROSNY-FOUQUEVILLE. — *Londres, Nichols printing office, Chandos Street,* 1857, in-8, relié en peau de *loutre*.

Voici la reproduction exacte de ce fer de reliure qui n'est lui-même que celle de l'ex-libris du même écrivain composé et dessiné par son fils M. Léon de Rosny.

Le blason doit se lire : « *de gueules au chevron d'or accompagné d'une bordure de sable,* casque fermé, taré de trois quarts, cimier: une ancre entortillée de sa corde, devise en lettres imitant la gothique : PRUDENS PER TERRAS NOTUSQUE PER ÆQUORA NAUTA. »

Voici quelques renseignements peu connus sur le propriétaire de ces marques.

Lucien-Joseph Prunol de Rosny, né le 2 février 1810,

à Valenciennes, est mort dans sa propriété de Levallois-Perret pendant le second siège de Paris sous la Commune en 1871. C'était un travailleur infatigable, joignant à une grande érudition un certain talent de



dessinateur et d'aquarelliste ; il avait été pendant quelque temps un des employés supérieurs de la maison centrale de détention de Loos (Nord). Il fut l'un des fondateurs du *Comité d'archéologie américaine*, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Etudes historiques, membre de nombreuses sociétés

savantes. La liste des travaux qu'il a publiés occuperait trop de place ici, malgré qu'elle soit bien inférieure à celle des études qu'il avait en préparation.

Amateur intrépide de curiosités il avait amassé les éléments d'un certain nombre de collections... Citons : une collection *électorale* ou d'imprimés les plus divers relatifs aux élections, une de *Passeports* de tous les temps, une de *Billets d'enterrement* et de *Lettres de faire part,* des autographes, des portraits, des gravures, des documents révolutionnaires, un herbier... etc...

Sa bibliothèque était considérable, une partie en fut



détruite pendant la guerre de 1870 à Nogent-sur-Marne, et une autre partie fut vendue aux enchères en 1874 par le libraire Chossonnery ; on en trouve le catalogue à la Bibliothèque Nationale, Cote Δ 34884. Enfin après le prélèvement de certains dons à des établissements scientifiques, le reste fut gardé par son fils M. Léon de Rosny dont nous parlerons plus loin.

Pour tout ce qui touchait à ses études favorites M. Lucien de Rosny était d'une érudition bien connue, mais ce qui l'est moins c'est l'originalité qu'il avait apportée à faire recouvrir certains de ses livres avec des matières inusitées jusque-là dans le vêtement des livres... telles par exemple que la peau de taupe, la toile cirée, la peau de chat avec les poils, le caoutchouc cendré (vulcasiné), la peau de phoque... etc... à la fin du

catalogue de vente cité plus haut, le libraire a mis un index indiquant les numéros dont les reliures sont les plus extraordinaires et auquel nous renvoyons les amateurs de fantaisies peu banales.

Après celle de son père, la marque des livres de M. Léon de Rosny n'est pas moins susceptible de piquer la curiosité des amateurs ; car ici point de blason, pas d'initiales, rien qui puisse mettre sur la voie, et amorçer une recherche ; c'est un petit hibou posé sur un rouleau, les ailes déployées comme prenant son vol, et dont la tête affecte l'apparence évidemment voulue et cherchée d'une tête humaine. Nous avons trouvé cette marque sur le volume dont voici le titre : La Morale de Confucius — Livre sacré de la piété filiale, traduit du Chinois par Léon de Rosny. *Paris, Maisonneuve, éditeur,* 1893, in-12, demi-reliure en maroquin noir, exemplaire de l'auteur, qui nous a été communiqué par M. Chadenat, libraire, ainsi que le volume relié en peau de loutre, cité précédemment, aux armes de Lucien de Rosny.

M. Léon de Rosny, ethnographe et orientaliste distingué, était né à Loos (Nord), le 5 août 1837 ; en 1852 il entra à l'Ecole des Langues Orientales, où plus tard (1868) il fut nommé titulaire de la chaire de Japonais. Nous ne le suivrons pas ici dans toutes les phases de sa carrière, on les trouvera, avec la liste de ses nombreux ouvrages, dans les biographies modernes et en particulier dans celle de Vapereau, édition de 1870. Nous ajouterons seulement qu'outre des aptitudes variées il avait par hérédité celle du dessin et qu'il avait exécuté lui-même sa petite marque de livres, ainsi que l'ex-libris de son père.

H. ROUILLÉ

MARQUIS DU COUDRAY

Nous avons vu précédemment à propos du petit fer de reliure du chancelier Hue de Miroménil que dans la seconde partie du XVIII[e] siècle certains bibliophiles, et non des moindres, faisaient appliquer leurs armoiries sur le dos des reliures de leurs livres ; en voici un autre exemple. La petite marque reproduite plus loin avec ses dimensions vraies au moyen d'un bon frottis, se trouvait sur le volume dont voici le titre : EXTRAIT DES ASSERTIONS DANGEREUSES ET PERNICIEUSES EN TOUT GENRE (anonyme, par Roussel de La Tour ainé, les abbés Minard et Gouget). *Paris, P. G. Simon,* 1742, in-8, relié en veau, qui nous a été communiqué par A. More, libraire à Paris, en 1891.

Le petit blason que nous avons là sous les yeux doit se décrire « *de gueules à trois mains sénestres appaumées d'or, au chef du dernier chargé de trois molettes de gueules.* » Dans son *Histoire Généalogique des Pairs de France*, tome III, en tête de la généalogie de la famille Rouillé, le chevalier de Courcelles dit : de gueules à trois GANTELETS sénestres d'or ; au chef du même chargé de trois molettes d'éperon de gueules. Mais comme sur les autres documents que nous avons pu consulter il est dit TROIS MAINS, comme sur la reproduction il n'y a rien qui indique nettement que ce sont des gantelets nous nous en tenons à l'indication des trois mains, qui



H. ROUILLÉ
ET MARIE D'ABADIE

est du reste la plus usitée, et nous attribuons la possession du livre à Hilaire II[e] Rouillé, seigneur du Coudray, de Cuisy, de Boissy, etc... dit le marquis du Coudray, né en 1716, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780, mort en émigration le...? après une longue carrière militaire, qu'on trouvera dans l'ouvrage du chevalier de Courcelles cité plus haut.

Le marquis du Coudray eut deux femmes : la première



était Catherine de Saint Cristau de Montauzet et il se remaria à Pau, le 2 avril 1753, avec Marie d'Abadie, fille de Bertrand d'Abadie, conseiller au Parlement de Pau ; c'est donc pour celle-ci que fut exécutée la belle reliure dont on voit ci-contre la reproduction hors texte. Elle recouvre un curieux ouvrage intitulé : FIGURES DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, ACCOMPAGNÉES DE RÉFLEXIONS PROPRES A DONNER L'INTELLIGENCE DE CE MYSTÈRE. *Paris, Chereau,* sans date, in-8, relié en maroquin vert, ouvrage entièrement gravé non cité par Brunet.

Le blason d'Abadie (Béarn) doit se décrire : « *d'or à un arbre de sinople, au lévrier de gueules accolé d'argent attaché à l'arbre par une chaîne du même, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* »

QUELQUES LIVRES

DU MARÉCHAL

DE SAINT-ARNAUD

Jusqu'ici nous n'avons pas encore rencontré d'autre marque de livres ayant appartenu au maréchal de Saint-Arnaud que celle dont voici la reproduction. Sans affirmer que l'on n'en trouvera peut-être pas



d'autre, nous nous bornons à faire connaître celle-ci. Elle se compose de deux bâtons de maréchal entrecroisés en sautoir avec une branche de chêne et un rameau de laurier, au-dessus desquels on a mis en lettres gothiques S^t-A.

La provenance de cette marque une fois bien établie, ceux qui la rencontreront par la suite ne seront pas

embarrassés pour en faire l'attribution. Elle se trouve sur un livre de ma bibliothèque : PROMENADES PITTORESQUES A HYÈRES..... ETC... par M. A. Denis, *Toulon*, 1853, grand in-8. L'attribution est ici indiscutable parce que sur le faux-titre se trouve la dédicace manuscrite: « *à Monsieur le Maréchal ministre de la guerre hommage de l'auteur A. Denis* » et qu'en 1853, date de la publication, le ministre de la guerre n'était autre que le maréchal de Saint-Arnaud, mort en Crimée en 1854 après avoir remporté la victoire de l'Alma.

Il n'est pas nécessaire de retracer longuement ici la brillante carrière de ce général ; les personnes que cela intéresse la trouveront dans la *Biographie générale*, de Firmin Didot, par le Dr Hœfer, article Leroy de St Arnaud, tome XXX, colonne 897.

Les livres de cette provenance ne sont pas d'une grande rareté, j'en ai rencontré un dernièrement sur le catalogue à prix marqués du libraire Mounastre-Picamilh, de Bordeaux, c'était un cartulaire de l'abbaye de Savigny, suivi du petit *Cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, publiés par Aug. Bernard. Paris, Imprimerie impériale, 1853, 2 vol. in-4.



EX-LIBRIS DE P.-C. PECQUOT DE SAINT-MAURICE

EX-LIBRIS
DE SAINT-MAURICE

La marque dont voici la reproduction ci-contre se trouve encore assez souvent sur le premier plat intérieur d'anciens livres ou dans les collections d'ex-libris, elle n'est donc pas très rare, mais ce qui l'est davantage et intrigue souvent ceux qui la rencontrent, ce sont des renseignements sur son propriétaire, car bien des personnes se demandent : qui était donc ce S[gr] de Saint-Maurice? Si l'on cherche dans les armoriaux les plus connus et pour ainsi dire usuels on n'y trouve rien qui mette sur la voie. Si on cherche à Saint-Maurice dans les rares ouvrages qui ont des tables de concordance entre les noms de terre et les noms patronymiques on trouve, par exemple comme dans celle de La Gazette de France (1), sept personnes portant le nom de Saint-Maurice, mais on constate qu'aucune d'elles n'a les armoiries de l'ex-libris.

C'est sur une de mes anciennes fiches relevées antérieurement au cours d'autres recherches que j'ai trouvé la référence : « PECQUOT DE SAINT-MAURICE » qui renvoie au *Petit Dictionnaire héraldique,* par Jacques Chevillard le fils.

(1) *Répertoire historique et bibliographique de La Gazette de France...*, etc., par le marquis de Granges de Surgères — Paris, H. Leclerc, 1904, 2 volumes grand in-4.

Si, alors, on consulte à la Bibliothèque Nationale le d'Hozier manuscrit, on trouve à *Paris,* tome I, page 803 : « Pierre Pecquot, seigneur de Saint-Maurice, conseiller du Roy, secrétaire des finances, greffier ordinaire du Conseil d'État de Sa Majesté, et Catherine de L'Atteignant son épouse, portent : « *d'argent à trois merlettes de sable deux et une, écartelé d'azur à un arbre arraché de trois racines d'or,* accolé d'*azur à trois coqs d'or couronnés du même deux en chef et un en pointe* » (c'était le grand'père de Pierre-Claude qui fit graver l'ex-libris) (1).

Suivant ces indications il ne restait plus qu'à trouver quelques renseignements plus détaillés sur ce Seigneur de Saint-Maurice, ils nous sont fournis par les *Dossiers Bleus,* n° 514, feuille 6 :

Pierre-Claude Pecquot, Seigneur de Saint-Maurice, né le 13 février 1687, qui a été successivement substitut du Procureur général au Parlement de Paris, conseiller au même Parlement, fut nommé Président de La Chambre des Comptes de Paris en 1722. Cette nomination fixe d'une manière certaine l'attribution de l'ex-libris qui porte en toutes lettres : in Suprema Rationum Curia Prœsidis, parce que Pierre-Claude Pecquot est le seul de sa famille qui ait occupé cette charge.

(1) Cette description concorde avec le blason de l'ex-libris, à part que le champ des 2e et 3e quartiers y est dit d'*azur* alors que sur l'ex-libris il est de sinople ; cette petite différence ne change rien à l'attribution, car ces variations dans les émaux des armoiries sont des plus fréquentes, de même que l'intervention des quartiers de l'écartelé comme cela se voit aussi pour cette même famille Pecquot dans le *Petit Dictionnaire* de Chevillard, ainsi que dans Dubuisson : *Armorial Alphabétique des Principales Maisons et Familles du Roiaume...,* etc. — 1752, 2 vol. in-12.

Le *Mercure de France* nous apprend qu'il avait épousé au mois de juillet 1719 une demoiselle Chaumont, fille d'Antoine Chaumont, seigneur d'Ivry-sur-Seine, conseiller secrétaire du Roy, maison Couronne de France, et de Catherine Barré. — L'*Almanach Royal* de 1723 indique parmi les Présidents de la Chambre des Comptes : Messire Pierre-Claude Pecquot de Saint-Maurice, Rue de Richelieu près la Fontaine.

On pourra compléter ces renseignements sur la famille de Pierre-Claude Pecquot, en consultant à la Bibliothèque Nationale : les *Pièces Originales,* n° 2 220, les *Dossiers Bleus* cités plus haut, le *Mercure de France*..., etc....

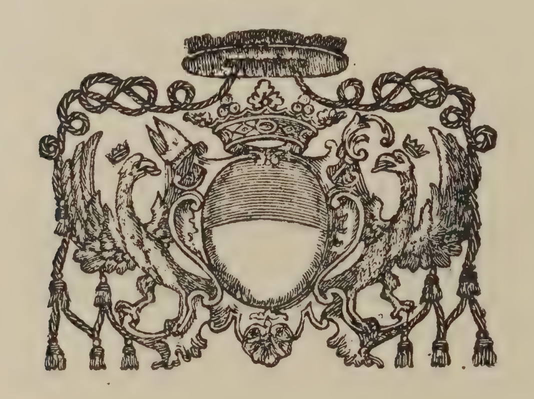


EX-LIBRIS

DE

F.-G. DE SALUCES

Nous avons dit combien les marques de livres avec des armoiries étrangères étaient nombreuses en France, et combien lorsqu'elles sont anonymes, cela



complique les recherches nécessaires pour en faire l'attribution, parce qu'il est tout naturel de commencer celles-ci par les armoiries de familles françaises portant le blason qui s'y trouve. En voici un exemple qui ne peut manquer, croyons-nous, d'intéresser nos lecteurs.

Sur chacun des cinq volumes de l'ouvrage intitulé

Le Comte de Valmont ou les Égarements de la raison... &c... par M... *Paris, Moutard,* 1777, in-12, reliure en veau marbré de l'époque, se trouve l'ex-libris dont voici la reproduction avec ses dimensions vraies, et que nous décrivons comme il suit.

Sur un cartouche de style Louis XV, orné d'une mitre et d'une crosse, se voit le blason : « *d'argent au chef d'azur* », couronne de marquis surmontée d'un chapeau de sinople à trois rangs de houppes, supports deux aigles. Dimensions : 0,060 de large sur 0,045 de haut. A première vue on pourrait croire que le blason est : *coupé d'azur sur argent,* mais avec un peu d'attention on s'aperçoit que l'argent est légèrement plus grand que l'azur (de 2 millimètres) et que c'est bien un chef qu'il faut voir là.

Si maintenant nous cherchons parmi les membres de l'épiscopat français, quel était celui qui à la fin du 18e siècle portait ces armoiries, nous n'en trouvons point ; et forcément l'idée vient de chercher dans les familles étrangères un dignitaire qui aurait eu ce blason. Nous ne trouvons que François Gaetan de Saluces, ce qui nous amène inévitablement à consulter l'excellent ouvrage de MM. Bertarelli et Prior : *Gli Ex-libris Italiani,* dans lequel nous trouvons, page 330, la description de l'ex-libris qui nous occupe, avec son attribution à « François Gaetan de Saluces, du rameau « des seigneurs de Cardé [Cardet] qui fut abbé de « Caramagna (1), aumônier du Roi en 1750, maître « des cérémonies de l'ordre de l'Annonciade (novem- « bre 1780) et mourut en 1793 dernier rejeton de

(1) Caramagne, importante abbaye du Piémont qui est mentionnée dans les *Généalogies historiques des Rois Empereurs &c... et de toutes les maisons souveraines...* [par Chazot de Nantigny]. Paris, Giffart, 1736, in-4, tome II, page 160.

« sa branche. » Je profite de l'occasion pour parler ici d'un ex-libris aux armes d'un autre Saluces.

A une certaine époque (vers 1890, je crois) on trouvait assez abondamment dans le commerce, des ex-libris d'Alexandre de Saluces, l'un d'eux a été utilisé par moi pour faire la première couverture des *Archives des*



Collectionneurs d'Ex-libris : pour les personnes qui n'ont pas cette revue en voici la reproduction. L'ouvrage de Bertarelli cité plus haut, page 331, nous apprend « qu'il était né à Turin le 12 octobre 1775,
« qu'il fut ministre de la guerre, chevalier de l'Annon-
« ciade, et président de l'Académie Royale des Scien-
« ces de Turin. Il est l'auteur de l'*Histoire militaire*
« *du Piémont*, imprimée à Turin en 1818 (1). Il mou-
« rut le 10 août 1851.

(1) Voir la Table méthodique de la dernière édition du *Manuel du libraire* par Brunet, colonne 1425, n° 26310.

LIVRES AUX ARMES

DE MONSEIGNEUR

DE SAUNHAC-BELCASTEL

Malgré son apparente uniformité l'étude suivie des fers de reliures, ou marques extérieures de propriété des livres, est fertile en observations assez curieuses. Une de ces particularités assez intéressantes sur laquelle nul jusqu'ici (à ma connaissance du moins) n'avait attiré l'attention, c'est que certaines personnes se sont servi du même cuivre gravé tout à la fois comme fer de reliure et comme marque d'imprimeur, ou vignette du titre de quelques livres. De ce nombre est Mgr de Saunhac-Belcastel, évêque de Perpignan, dont le fer de reliure a servi en même temps comme vignette du titre pour des publications imprimées pendant son épiscopat et de marque extérieure de propriété, c'est ce qui saute aux yeux les moins exercés en examinant les deux reproductions ci-contre que j'ai fait exécuter d'après un petit volume qui fut certainement celui du prélat. C'est un ORDO || DIVINI OFFICII RECITANDI || MISSÆQUE CELEBRANDÆ || JUXTA RITUM BREVIARII AC MISSALE ROMANI || AD USUM DIŒCESIS ELNENSIS || PRO ANNO DOMINI BISSEXTILI 1840. = [JUSSU ILLUSTRISSIMI AC REVERENDISSIMI || IN CHRISTO PATRIS D D JOANNIS FRANCISCI || DE SAUNHAC-BELCASTEL ELNENSIS EPISCOPI. =



Armoiries imprimées en noir sur le titre de l'*Ordo*.



Les mêmes imprimées en or sur la couverture du livre.

(Ici la marque gravée). — *Perpiniani, Ex typis J. B. Alzine* || MDCCCXL., petit in-octavo, avec jolie reliure pleine en maroquin rouge, doubles filets sur les plats et coins ornés.

Voici sur Monseigneur de Saunhac-Belcastel quelques renseignements biographiques qui m'ont été fournis par une personne de la famille.

Jean-François de Saunhac dernier rejeton de la branche de Castan, est né le 13 janvier 1765. Étant clerc tonsuré il fut pourvu en 1786 par Jean-Jacques de Saunhac, baron d'Ampiac, son cousin, de la chapellenie d'Escorbiac, vacante par la démission de Gabriel de Saunhac, chanoine doyen de Saint-Christophe.

Après la Révolution Jean-François de Saunhac fut vicaire général de Cahors et il eut en cette qualité une audience flatteuse du pape Pie VII en 1814. Il fut nommé par le roi en 1817 à l'évêché rétabli de Perpignan, et sacré en 1824. Ce vénérable prélat qui était le doyen des évêques de France mourut le 9 Décembre 1853.

Les armoiries de la famille de Saunhac sont : « *d'or au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules, entouré de douze carreaux de gueules posés en orle.* » Notons en passant que sur la gravure qui fait l'objet de ce petit article, les émaux du blason se trouvent bien indiqués par les hachures conventionnelles pour le champ et pour les billettes, mais ne le sont pas pour le lion, ce qui du reste n'infirme en rien l'attribution.

LIVRE AUX ARMES

DE LA COMTESSE

DE SHREWSBURY

Lorsqu'elles sont françaises les armoiries frappées sur les plats des livres offrent souvent de grandes difficultés aux personnes qui cherchent à en retrouver les possesseurs primitifs, autrement dit à en faire l'identification ; les difficultés sont encore plus grandes lorsque ces armoiries sont étrangères. — Tel est le cas de celles que nous reproduisons ci-contre ; et je crois que les amateurs me sauront gré de leur en indiquer l'attribution.

Étrangères elles le sont indubitablement : 1° par la couronne qui les surmonte ne ressemblant pas aux couronnes françaises, et 2° surtout par les pièces peu communes qui accompagnent le chevron au deuxième du parti. Ces pièces d'après les uns, avec Hugh. Clark et Thomas Wormull, sont des *chapeaux de dignité* (cap of dignity), d'après les autres *des chapeaux de tournoi.*

J'ai vu quelques livres reliés en maroquin et portant ces armoiries, le frottis que nous reproduisons ci-contre a été pris sur le volume figurant au n° 708 de la vente S. Turner (mars 1878) : Les Mémoires de feu Monsieur le Duc de Guise (rédigées par Ph. Goibaud du Bois et publiés par Saint-Yon, secrétaire du duc). *Paris, Edme*

Martin et Sébastien Cramoisy 1668, in-4, maroquin rouge, filets, encadrements à la Du Seuil, tranches dorées, ancienne reliure avec armoiries sur les plats.



La forme de la couronne nous indique d'abord que ces armoiries sont anglaises. Le blason est : « *parti au 1 de gueules au lion d'or à la bordure engrelée du même* qui est de Shrewsbury ; au 2, *d'argent au chevron de*

gueules accompagné de trois chapeaux d'azur (que d'autres disent morions) qui est de Cardigan. » Et le Burkes Peerage de 1862 à l'article Shrewsbury, sixième colonne en bas nous indique en effet : qu'Anna-Maria de Cardigan a épousé le comte Françis de Shrewsbury, qui mourut en 1667 des suites d'une blessure reçue dans un duel avec George Villiers, deuxième duc de Buckingham. Ce dernier, dit-on, était l'amant de la comtesse de Shrewsbury ; celle-ci se remaria par la suite tout en conservant néanmoins son titre et sa position. Elle mourut en 1702. Quoique le livre dont nous nous occupons ait été publié et relié après la mort du mari, nous observons que les armoiries de la comtesse de Shrewsbury ne sont pas entourées d'une cordelière de veuve ainsi que c'était l'usage autrefois ; d'autre part comme on trouve des livres à cette marque datés d'abord de 1660 et plus tard de 1688, époque assez proche de la mort de cette dame on peut conclure qu'elle n'eut pas d'autre fer de reliure. Voir dans la *Biographie générale* par le Dr Hœfer, à l'article de Charles Talbot, tome XLIV, colonne 788, ce qui est dit sur la comtesse de Shrewsbury.

MARQUE

DU

SÉMINAIRE DE NANTERRE

On rencontre assez souvent soit dans le commerce, soit dans les bibliothèques privées, des livres qui sont presque tous reliés en maroquin rouge, avec des tranches dorées et portant imprimée en or la marque reproduite ci-après avec ses dimensions exactes. On n'en trouve généralement aucune attribution, ou bien celle qu'on leur donne est erronée, telle que les Augustins de Lyon par exemple, car ceux-ci avaient un blason très différent qu'on voit sur leur ex-libris gravé. Disons de suite que ce curieux fer de reliure servait à marquer les livres et particulièrement les prix du collège ou séminaire de Nanterre, en voici la preuve indiscutable.

Dans le bel in-folio sur lequel nous avons pris le frottis reproduit ici se trouvait au devant du titre un feuillet relié avec lui et portant l'inscription suivante :

Ego infra scriptus in regio collegio Nemethodorensi, prefectus studiorum testor ingenuum adolescentem Antonium Franciscum Baudron convictorem in dicto collegio, palmare hoc volumen secundum græcæ orationis in gallicum sermonem Versæ præmium in rhetorica ejusdem Collegii meritum esse et in solemni distributione consecutum, anno 1722 die 1° mensis septembris.

Signé : Chervin.

La signature du préfet était accompagnée du cachet de l'établissement portant cet emblème avec la devise : *Super emineat Charitas* qui accompagne souvent le cœur



percé d'une ou de deux flèches dans les blasons des Augustins.

On voit par les Dictionnaires géographiques de P. Deschamps, de l'abbé Chevin et autres que Nemetodurum c'est Nanterre, d'où Nemethodurum, et Ne-

methodorensi, ce qui établit donc que *le livre est un prix du collège* de NANTERRE. Cet établissement (v. Dom Vaissette, tome II, page 418) était dirigé par des chanoines réguliers qui y enseignaient les humanités. Ils avaient adopté les règles de l'ordre de Saint-Augustin, rien d'extraordinaire alors à ce qu'ils aient pris pour armoiries le cœur enflammé qui se retrouve dans presque toutes celles des Augustins, ainsi qu'on le voit dans la petite marque de leur couvent de Metz reproduite dans ma *Liste Sommaire pour servir à l'étude des Ex-libris lorrains*, page 60 (1).

Mais le Collège de Nanterre n'employait pas qu'un seul fer pour marquer ses prix, il en avait un plus petit proportionné aux dimensions des livres et qui est la réduction *absolument fidèle* du grand qui nous dispense de le reproduire ; il mesure $0^{m},060$ de haut sur $0^{m},044$ de large. Les livres qui en portent l'empreinte sont encore plus nombreux que ceux qui portent celle du grand fer, nous en possédons au moins vingt frottis ! Dans le nombre il en est un qui a retenu particulièrement notre attention c'est : ARRIANI NICOMEDIENSIS DE EPICTETI PHILOSOPHI, PRŒCEPTORIS SUI DISSERTIATIONIBUS LIBRI IIII SALUBERRIMIS AC PHILOSOPHICA GRAVITATE EGREGIE CONDITIS... Jacobo Scheggio medico physico Tubingensi interpreta. *Basileæ, J. Oporinus,* 1553, in-4, relié en veau maroquiné rouge, filets sur les plats, tranches dorées. Dans l'intérieur de ce volume se trouve un testimonium plus court dont voici la copie exacte :

(1) Dr Ludovic Bouland et A. Benoit. *Liste Sommaire pour servir à l'étude des Ex-libris lorrains*. Paris, H. Leclerc, 1912, grand in-8.

†

Ego infra scriptus in regio collegio Nemethodorensi prefectus studiorum, in quarta classe doctrinæ Christianæ præmium meritum et consecutum esse Franciscum Bitant testor.

F. G. Viard.

Ces marques du collège de Nanterre ont été pour nous l'occasion de recherches sur ce collège, ainsi que sur les armoiries des autres établissements des Augustins (qui presque toutes contiennent un cœur enflammé) mais leurs descriptions ne sont pas indispensables ici, ce qui précède suffit pour prouver l'attribution des livres portant la marque reproduite plus haut, alors même qu'ils n'auraient pas de præmium à l'intérieur.



EX-LIBRIS

DE

A.-L TENANT DE LATOUR

Parmi les petites marques anonymes dont il me paraît utile de fixer le nom du propriétaire figure l'ex-libris de A. L. Tenant de Latour dont on voit la reproduction ci-dessous avec ses dimensions vraies. C'est un petit blason que l'on doit décrire : « *d'or à l'ancre de...?*



à triple trabe, accostée de deux étoiles, ou molettes, de sable » couronne de comte, supports deux lions contournés ; le tout posé sur un ornement en accolade ornée, auquel est suspendue la croix de la Légion d'honneur. Nous n'avons pas trouvé jusqu'ici de livres portant cette marque imprimée en or sur les plats.

Antoine-Louis Tenant de Latour, né à Saint Yrieix (Haute-Vienne), en 1808, mort à Sceaux le 27 août 1881, était le fils de Jean-Baptiste Tenant de Latour, ancien garde du corps, puis chef du personnel des Postes et

bibliothécaire du roi Louis-Philippe au château de Compiègne.

Antoine Tenant de Latour, élève de l'Ecole Normale, fut professeur au collège Henri IV. Le roi Louis-Philippe lui avait confié l'éducation du duc de Montpensier, auprès duquel il resta, après 1848, comme secrétaire de ses commandements et dont il partagea l'exil. — Poète et littérateur il occupa un rang distingué parmi les auteurs contemporains ; la liste de ses ouvrages et de ses traductions se trouve dans toutes les Biographies.

Sa bibliothèque fournit la matière de deux ventes aux enchères. La première fut faite par A. Durel, du 18 au 23 mai 1883, elle comptait 1 634 numéros. La seconde fut faite par la maison Em. Paul et fils et Guillemin, le 5 juin 1903, elle comprenait 183 numéros dont la plupart étaient accompagnés d'envois d'auteurs ou d'autographes. Aux amateurs curieux de détails biographiques, nous recommandons les lignes qui se trouvent en tête de ce dernier catalogue, dues à la plume de M. Louis Guimbaud, qui font bien apprécier le caractère élevé de l'homme bienfaisant et délicat qui s'appelait A.-L. Tenant de Latour.

THIROUX D'ESPERSENNE

ET LE

COMTE DE MONDÉSIR

Les marques de livres aux armes des Thiroux qu'elles soient extérieures (super-libris) ou intérieures (ex-libris), anonymes ou non sont nombreuses, mais comme ces armoiries, par la nature, le nombre et la disposition des pièces du blason sont bien faciles à reconnaître



nous n'avons pas besoin de les reproduire toutes ; bornons-nous à en étudier deux qui méritent d'attirer plus particulièrement l'attention et qui serviront à identifier facilement les autres. La famille Thiroux portait : « *d'argent à la fasce d'azur chargée de trois bandes d'or, accompagnée en chef d'une croix ancrée de gueules et en pointe de trois têtes de lion arrachées de sinople.* » Nous commençons par le petit super-libris de Thiroux

d'Espersenne reproduit ci-dessus et qui se trouve appliqué au dos du volume : Terentii Comoediæ sex, *Londini, typis J. Brindley,* MDCXLIV, in-12, relié en maroquin vert. Ce qui ne saurait manquer d'arrêter et d'intriguer les bibliophiles ce sont les deux lettres TE que l'on voit sous l'écusson dans l'ornement ? Que



signifient ces lettres ?... Nous avons fini par trouver qu'elles s'expliquent par les initiales du propriétaire T = Thiroux E = d'Espersenne dans le but de différencier ses livres d'avec ceux d'autres membres de la famille lesquels portaient d'autres noms de terres, faisant appliquer leurs armoiries sur les plats des volumes sans y ajouter d'initiales.

François Thiroux, seigneur d'Espersenne, né le 12 septembre 1714, devint conseiller au Grand Conseil par provision du 26 août 1736 et grand rapporteur en la Chancellerie de France en 1739, puis maître des requêtes de l'hôtel du Roi. Il était le beau-frère de

Marie-Geneviève-Charlotte Darlus devenue la femme de Louis-Lazare Thiroux, seigneur d'Arconville, laquelle s'est fait connaître comme écrivain sous le nom de Mme d'Arconville. Il était l'oncle de Thiroux de Mondésir dont voici l'ex-libris reproduit avec ses dimensions vraies.

Comme bien d'autres le comte de Mondésir avait supprimé son nom patronymique, mais le blason indique de suite que c'était un Thiroux, et la généalogie de cette famille nous apprend ce qui suit. Alexandre-Louis Thiroux, *comte de Mondésir,* était le fils de Mme d'Arconville, né en 1739, mort à Paris en 1822 ; il avait été lieutenant général des armées du Roi, chevalier puis commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. On a de lui : MANUEL DU DRAPEAU, PAR UN OFFICIER DE DRAGONS. Paris, 1781, in-12 et MANUEL POUR LE CORPS DE L'INFANTERIE. Paris, 1781, in-12.

ARMOIRIES
DU COMTE
ET
DE LA COMTESSE DE TOULOUSE

Si nous voulions suivre l'exemple des auteurs qui attribuent à la femme seule toutes les armoiries où l'on voit deux blasons accolés sur le même ornement ou sous la même couronne, nous ne manquerions pas d'intituler cet article : livre aux armes de la comtesse de Toulouse, ce qui augmenterait avantageusement la liste des femmes bibliophiles. Mais nous ne le faisons point parce qu'ici rien ne vient appuyer cette manière de voir, et parce qu'il est beaucoup plus rationnel à notre avis d'admettre que ces armoiries sont un blason d'alliance commun aux deux époux, servant à marquer les livres des bibliothèques qui leur étaient non moins communes.

D'après toutes les probabilités les armoiries que nous reproduisons ci-contre doivent être la marque des livres du château de Rambouillet où le comte et la comtesse de Toulouse vécurent dans la plus parfaite union ; elles se trouvaient sur un volume dont voici le titre : LA VÉRITABLE GRANDEUR D'AME, OU RÉFLEXIONS IMPORTANTES.....&C... PAR LA MARQUISE DE*** [Magnanne]

Paris, Delusseux, 1725, in-12 carré, relié en maroquin rouge (1).

En rétablissant les émaux absents sur cette marque, les blasons doivent se décrire : le premier, « *d'azur à trois fleurs de lis d'or* (*France*) *au bâton de gueules péri en barre* » pour Louis Alexandre de Bourbon, légitimé



de France, *comte de Toulouse*, duc de Damville, de Penthièvre, de Rambouillet, pair, amiral, et grand veneur de France... etc... né en 1678, mort en 1737. Le second, « *de gueules à la bande d'or* (Noailles) » pour Marie-Sophie-Victoire de Noailles, qui était veuve depuis 1712 du marquis de Pardaillan-Gondrin. Cette nouvelle union avait eu lieu dans la chapelle du palais

(1) Le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier donne un titre un peu différent : *Véritable* (*la*) *grandeur d'âme, avec un traité du vrai et du faux point d'honneur; par le marquis de* *** (MAGNANNE). Paris, Delusseux, 1725, in-16, 3e édition.

archiépiscopal de Paris le 22 février 1723, elle fut rendue publique le 4 septembre de la même année.

Louis-Alexandre de Bourbon, plus connu sous le nom de comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan, fut amiral de France, il se montra à la hauteur de ce commandement à la bataille contre les flottes anglaise et hollandaise devant Malaga en 1704, ce qui lui valut le collier de l'ordre de la Toison d'or. Après il se retira au château de Rambouillet où il vécut aimé autant qu'estimé et dans lequel il termina ses jours en 1737 à la suite de l'opération de la pierre. La comtesse lui avait survécu longtemps, elle mourut à Paris le 30 septembre 1766.

La plupart de ces renseignements sont extraits de l'*Histoire des grands officiers de la couronne,* par le P. Anselme, 3e édition, tome I, page 176 ; du *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-Desbois, édition Schlesinger, tome XIV, colonne 984 ; et de la *Biographie générale* de Didot, par le Dr Hœfer, tome XLV, colonne 531, auxquelles nous renvoyons les personnes curieuses de plus amples détails.

LIVRES AUX ARMES

DE

L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Les livres portant les armes de l'Université de Paris peuvent être divisés en deux catégories : dans la première on distinguera ceux qui lui appartenaient en propre, et dans la seconde ceux qui ont été donnés par elle en prix, et qui sont bien distincts car les premiers ne portaient que les armoiries seules, tandis que les seconds au contraire portaient sur le premier plat les armoiries de l'Université surmontées de la couronne étoilée et sur le second plat un écusson surmonté d'une couronne de comte et entouré de deux palmes entrecroisées nouées par un ruban.

Gravées sur bois, ou autrement, les armes de l'Université de Paris se rencontrent sur les nombreux documents qui en émanent : actes, placards ou affiches, estampilles, palmarès ou ex-liberalitate, &c... mais là, comme sur les fers de reliure, les émaux du blason sont, ou bien tout à fait absents, ou fautifs ou incomplets, c'est pourquoi nous allons les rétablir ci-dessous d'après différents auteurs : « *d'azur à trois fleurs de lis d'or, et mouvante du chef, sortant d'une nuée d'argent une main tenant un livre de gueules.* » Cette indication de l'émail du livre (gueules) nous a été fournie par les REMARQUES SUR LA DIGNITÉ, RANG, PRÉSÉANCE ET JURIDIC-



ARMOIRIES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

TION DU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS, (écrites) par César Egasse du Boulay recteur et greffier de l'Université; *Paris, Pierre Bresche,* 1688, in-4, dont nous devons la communication à Mr E. Lesenne.

Par la comparaison de beaucoup de livres et de frottis pris sur un très grand nombre de volumes nous avons pu constater que l'Université possédait six fers de reliure, dont un grand, quatre moyens et un petit,



proportionnés aux dimensions des volumes qu'ils marquent, en voici l'énumération succincte.

Le plus grand destiné aux in-folios ne montre que le blason sans autre attribut, dans un entourage ovale formé par une palme à dextre et un rameau de laurier à senestre noués en bas par un petit ruban, c'est celui qui est reproduit hors texte avec ses dimensions vraies.

Des quatre autres, dont deux avec le blason et deux avec les palmes, nous ne reproduisons ici que deux, car ils sont *absolument semblables* ne différant que par leurs dimensions : Ceux qui représentent le blason mesurent l'un $0^{m},07$ de haut et l'autre $0^{m},05$ de haut,

c'est ce dernier qui est reproduit ici d'après un frottis : on remarquera que la couronne surmontant le cartouche est composée d'étoiles au lieu de fleurons comme d'habitude et que l'écusson est posé sur deux masses surmontées chacune d'une fleur de lis, car l'Université était royale.

Pour les deux fers aux palmes comme pour les précédents nous ne reproduisons que le plus petit des



deux et qui fait pendant à l'autre. Et l'on voit de suite qu'ici la couronne étoilée spéciale à l'Université se trouve remplacée par une couronne à neuf perles et que les masses ont disparu ; c'est que les nombreux livres portant ces marques étaient tout spécialement reliés ainsi pour être donnés en prix aux étudiants à la suite du grand concours annuel de la Sorbonne entre les élèves des divers collèges de Paris. Cela nous est montré par quelques-uns de ces livres (*rari nantes*) qui contiennent encore leur testimonium ou palmarès indiquant de quel collège faisait partie le lauréat. Nous

avons eu la chance d'en rencontrer deux ou trois et nous pouvons donner ci-dessous la reproduction de de l'un d'eux, montrant de plus que ces prix étaient dus à une fondation faite par un véritable et généreux agonothète le chanoine Louis Le Gendre, en 1746.

Nos RECTOR & Universitas Studii Parisiensis Dilecto nostro Filio *Petro Paijs Dumoulin Santonensi* in *Rhetoricâ* Collegii nostri *Cardinalitii* Auditori.

SALUTEM in Domino. Cùm in Litterariis Concertationibus, quæ Supremi Senatûs Decreto die 8 Martii 1746, ex posthumâ liberalitate V. C. D. LUDOVICI LE GENDRE, Ecclesiæ Parisiensis olim Canonici & Succentoris, apud Academiam nostram institutæ sunt, *secundum* inter omnes ex totâ Academiâ nostrâ selectos Ordinis tui adolescentes *Recentiores* locum *orationis tum latine, tum gallice scriptæ, tum etiam orationis græcæ in gallicam conversæ* consecutus sis, Nos tuos in Litteris progressus remunerare simul & stimulare cupientes, hoc te Præmio donatum volumus.

DATUM Parisiis sub sigillo nostro Rectorio anno Domini *1780.*

die *vero septimâ* mensis *augusti 1780.*

Binet, Rector.

La plus petite et dernière des marques aux armes de l'Université qui me soit passée sous les yeux ne diffère de celles des livres donnés en prix que par ses dimensions seulement, même blason, même couronne étoilée, mêmes masses fleurdelisées, elle mesure $0^{m},025$ de haut, il n'est donc pas nécessaire de la reproduire ici. Elle figurait sur la couverture du : CALENDRIER ET LISTE DES NOMS, SURNOMS ET DEMEURES DE MESSIEURS LES GRANDS MESSAGERS JURÉS DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS, sans nom d'auteur, 1785, petit in-12, relié en veau, qui nous a été gracieusement communiqué par M. Eug. Lesenne collectionneur émérite de documents sur Paris.

Nous pourrions facilement nous étendre davantage sur les marques armoriées de l'Université, comme les cachets ou estampilles à l'encre grasse par exemple, mais nous croyons que les détails qui précédent suffiront à nos lecteurs, nous préférons attirer leur attention sur un fer de reliure qui présente avec elles une grande ressemblance par les meubles du blason qui sont les



mêmes, et qui en diffère cependant par les attributs extérieurs : c'est celui de la

Confrérie des libraires de Paris.

En voici la reproduction avec ses dimensions vraies obtenue par frottis pris sur le volume qui figurait sous le numéro 182 au catalogue de la vente de feu Alkan aîné, faite par V[ve] Labitte le 24 mars 1890. Il avait pour titre : RÈGLEMENT POUR LA LIBRAIRIE ET IMPRIMERIE DE PARIS *arresté au Conseil d'État du Roy le 28 Février*

1723. Paris, Le Mercier, 1731, in-12, relié en maroquin olive.

On remarque d'abord que le cartouche ou entourage qui supporte le blason est bien différent de ceux des fers de l'Université, plus ouvragé, plus élégant, mais l'œil le moins exercé est frappé par l'étrangeté des trois fleurons de la couronne qui ne sont pas des feuilles d'ache comme cela pourrait être, et qui ressemblent plutôt à des fleurs de bleuets ou de chardons... ? nous ne les avons jamais rencontrés ailleurs, et jusqu'ici nous n'en avons trouvé l'explication nulle part.

En terminant j'ajouterai encore les détails qui suivent et peuvent intéresser certains lecteurs.

La grande marque de l'Université reproduite hors texte au commencement de cet article se trouve sur : Historia Universitatis Parisiensis — *Parisiis, Franciscum Noel*, 1665, in-fol., veau brun ; à la Bibliothèque de Metz, cote A, 663.

César-Egasse Du Boulay, mort en 1678, fut historiographe, recteur et greffier de l'Université, il pouvait mieux que personne d'autre en décrire le blason : « le Sceau du Recteur, dit-il, *est comme celui de l'Université :* « un livre de *gueules* feuillé d'or sur trois fleurs de lis de même, appelé proprement *Sigillum Rectoriæ.* »

Le *Dictionnaire de Trévoux,* édition de Nancy, 1740, après l'explication du mot Messager ajoute « il n'y avait autrefois si petit bourg qui n'eût son messager *Royal* et son messager de *l'Université.* »

JOSEPH-ALPHONSE-OMER

ET

COSME-ALPHONSE DE VALBELLE

Parmi les livres aux armes des Valbelle que les bibliophiles ont dû rencontrer souvent et dont la provenance est connue se trouvent ceux de Marguerite-Delphine de Valbelle, mariée à André-Geoffroy son cousin et ceux de Joseph-Alphonse, évêque de Saint-Omer, dont les blasons sont reproduits dans l'*Armorial du Bibliophile*, c'est pourquoi nous les laissons de côté pour nous occuper de ceux qui sont peu ou pas connus, mais qui méritent cependant de l'être.

Nous commençons par le petit super-libris dont nous donnons ci-dessous la reproduction avec ses dimensions exactes d'après un frottis pris sur le volume dont voici le titre : La Philosophie du bon sens, ou Réflexions philosophiques sur l'incertitude des connaissances humaines..., par M. le marquis d'Argens, *A la Haye, chez Pierre Paupie*, MDCCXLIV, in-12, veau marbré. Nous possédons encore bien d'autres frottis pareils, en particulier celui pris sur l'Histoire des Grâces... par Meunier de Querlon, *Paris,* 1769, in-8, bien relié en veau écaille.

En rétablissant les émaux absents, le blason doit se décrire : « Ecartelé au 1 et 4 de *gueules à la croix vidée, cléchée et pommetée d'or,* au 2 et 3 *de gueules au lion*

rampant d'or, armé, lampassé et couronné du même, sur le tout d'azur à un lévrier rampant d'argent qui est de Valbelle. » La présence simultanée de la devise FIDELIS ET AUDAX et du cri ou légende VERTU ET FORTUNE (v. Artefeuil, tome II, page 474) montre bien que ce sont les armoiries des Valbelle. A quel membre de cette famille appartenait cette marque ? A Joseph-Alphonse-



Omer, marquis de Valbelle (de la branche de Meirargues de Rians) né le 19 juin 1729, mestre de camp du régiment de Berry cavalerie en 1749, maréchal de camp en 1762 et lieutenant général de Provence ; c'était, dit-on, un bibliophile et un collectionneur intrépide, il mourut en 1778.

Nous devons à l'auteur érudit des *Bibliophiles et Collectionneurs Provençaux* (1) la connaissance du

(1) *Les Bibliophiles et les Collectionneurs Provençaux anciens et modernes,* par Emile Perrier. Marseille, Barthelet et Cie, 1897, in-8.

beau super-libris dont on voit ci-dessous la reproduction obtenue par frottis avec ses dimensions exactes.

L'attribution de cette belle marque à Cosme-Alphonse de Valbelle, marquis de Montfuron, se trouve toute



indiquée par le blason de Valbelle décrit plus haut et par la croix de Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis sur laquelle il repose.

On trouve en effet dans La Chesnaye-Desbois (édition Schlesinger, tome XIX, colonne 375) : « Cosme-« Alphonse de Valbelle marquis de Montfuron en Pro-

« vence, comte de Ribiés en Dauphiné, né le 2 mai « 1691 a été nommé brigadier des armées du Roi le 1[er] « février 1719 et COMMANDEUR de l'ordre de Saint-Louis « en 1722. » D'après la *Gazette de France*, il mourut à Paris, le 20 avril 1732, dans sa 42[e] année. C'est nous qui avons souligné le mot Commandeur pour bien montrer l'exactitude de l'attribution. Cette branche des Valbelle de Montfuron est différente de celle des Valbelle de Meirargues-Rians dont était Joseph-Alphonse-Omer qui précède.

SUPER-LIBRIS

DE

DOM A. VALLADIER

Les livres portant le blason même de leur propre



auteur sont rares, c'est ce qui nous a incité à reproduire ci-contre le fer de reliure de A. Valladier, abbé de Saint-Arnould de Metz, dont une bonne empreinte se

trouve sur le volume dont voici le titre : Metanealogie Sacrée. *Sermons sur tous les évangiles du Caresme preschés à Paris à Saint-Jacques de la Boucherie, l'an 1609 au Roy, par André Valladier, docteur en théologie, abbé de Saint-Arnould de Metz, ordre de Saint-Benoit, aumonier et prédicateur ordinaire du Roy,* à Paris, chez Pierre Chevallier, in-8, avec un frontispice de L. Gaultier. Ce volume se trouve à la bibliothèque de Metz avec la cote Q. 399. Le blason reproduit ci-contre de grandeur naturelle doit se décrire : « *d'or au sautoir de sable cantonné de quatre roses de gueules tigées de sinople* » qui est celui de la famille Valladier en Forez. Nous ferons observer toutefois que sur notre reproduction le sautoir porte des hachures de gueules par suite d'une erreur dans la gravure.

Avant de devenir abbé de Saint-Arnould en 1611, dom André Valladier avait été longtemps jésuite, prédicateur du Roy et comme l'indique le titre même du volume cité plus haut c'est un de ses très longs sermons (944 pages) qui est publié là sous le titre de *Metanealogie ;* il ne figure pas dans la liste des ouvrages du savant abbé qui sont cités à la page 120 de la Notice historique sur l'Abbaye royale de Saint-Arnould, publiée par le général Le Puillon de Boblaye, Metz, Rousseau-Pallez, 1857, in-8 et dans laquelle dom Valladier est cité souvent. Voir son article dans le *Dictionnaire Historique* de l'abbé X. de Feller.

SUPER-LIBRIS

DE

L. VAN DER BURCH

La curieuse marque dont nous donnons ci-dessous la reproduction fidèle obtenue avec un frottis, se trouvait sur un livre figurant au n° 214 du catalogue de la vente aux enchères faite le 1er mars 1913 par M. H. Leclerc, à l'Hôtel Drouot. Voici la copie de ce numéro :

214. VANDER-BURCHIUS (Lamb.). Sabaudorum ducum principumq. historiae gentilitiae libri duo. *Ex officina Plantiniana, apud Christophorum Raphelengium, Academiae Lugduno-Batavae typographum,* CIↃ. IC.IC(1599), pet. in-4 de 10 ff. prélim. non chiff., 250 pp. chiff., 4 pp. non chiff. et 4 tableaux généalogiques, vélin (*Rel. anc.*).

Exemplaire relié aux armes de l'auteur et offert par lui à Théodore Henesius, ainsi que le constate une note autographe en latin, sur le titre.

Ouvrage orné de blasons gravés en taille-douce dans le texte.

D'après notre frottis la description de ces armoiries est : « *parti, au 1 d'hermine à trois étrilles de...*; au 2 *de... au chevron de.... chargé de trois fleurs de.....* » Casque tourné de trois quarts à senestre, couronné ;

cimier : un vol banneret chargé d'une étrille ; lambrequins de... et d'hermine. Le tout est circonscrit par un cordon ovale sur lequel on voit la devise : DOMINE QVIS



SVSTINEBIT, et en bas les lettres L. V. B. La dédicace manuscrite du titre est : *Nobilissimo viro Theodoro Heneysio Lamberti Vanderbuchii amicitiæ ergo d. d.*

En tenant compte du nom de l'auteur de ce livre, de

la dédicace manuscrite, ainsi que des initiales qui sont dans le bas du cordon, il était tout naturel de chercher d'abord dans les armoriaux le blason de Van der Burch et on l'a trouvé conforme avec le 1 du super-libris : « d'*hermine à trois étrilles de gueules ;* casque couronné ; cimier : une étrille de gueules entre un vol à l'antique d'hermine, » (1) nous n'avons pas à tenir compte du 2 qui est une armoirie d'alliance probablement celle de la mère de L. Van der Burch. Le blason qui nous occupe est donc bien la marque personnelle de l'auteur du livre, LAMBERT VAN DER BURCH. Cette attribution est du reste confirmée par quelques pièces de vers laudatives adressées à l'auteur par plusieurs personnes, en particulier par le célèbre philologue Scaliger, elles se trouvent après le titre et sont accompagnées des armoiries gravées de Lambert van der Burch, ce qui ne permet aucun doute.

Pour le livre, objet de cette petite étude, on a eu la bonne fortune de trouver facilement l'identification des armoiries puisqu'elle est en quelque sorte fournie par l'ouvrage lui-même, comme nous venons de le voir, et qu'il a suffi d'un simple contrôle dans les armoriaux ; mais il en serait autrement si l'on rencontrait des volumes autres que celui-là portant le même super-libris imprimé en or ou à froid et sans la moindre indication, il faudrait alors chercher assez longtemps avec plus ou moins de peine, et c'est ce que nous allons éviter à l'amateur par cet article.

D'après la *Nouvelle Biographie universelle* du Dr Hœfer, éditée par F. Didot, tome VII, colonne 809,

(1) Voir dans Rietstap à BURCH. — Voir *Armorial ancien et moderne de la Belgique*, par Jules Bosmans. Bruxelles, 1889, in-8, dont les descriptions ne diffèrent que par un détail insignifiant du cimier.

Lambert van der Burch, historien flamand, était né à Malines en 1542, il mourut à Utrecht en 1617. Son principal ouvrage est justement ces *Sabodorum ducum principumque historiæ gentilitiæ...* dont un exemplaire vient de nous occuper et qui eut deux éditions, l'une en 1599 et l'autre en 1609.



MARQUES DE LIVRES

DANS LA FAMILLE

VARENNE

« *D'azur à la jumelle d'or accompagnée de trois demy-vols d'argent, deux en chef et un en pointe* » telles sont les armoiries enregistrées par d'Hozier pour Claude Varenne et Jacques, son frère, en 1696 ; telles sont aussi les armes que l'on voit sur les marques de livres que nous reproduisons plus loin. Tant sur des catalogues de librairies que dans des bibliothèques publiques ou privées on trouve en effet un super-libris et deux ex-libris que nous allons examiner successivement et pour l'étude desquels nous avons dressé un petit tableau généalogique des membres de cette famille depuis 1680 jusqu'à 1794, d'après une monographie qui a été rédigée par M. A. Albrier et publiée à Lyon par Vingtrinier, 1872, in-8, sous le titre La famille Varenne de Fenille d'après des documents authentiques.

I. — Le super-libris dont voici la reproduction se trouvait sur deux ouvrages dont les titres sont : Mémoires pour servir a l'histoire de France de 1515 a 1611. *Cologne,* sans nom d'auteur ni d'éditeur, 1719, in-8, relié en veau (1).

(1) Voir ce qu'en dit le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de A. Barbier, tome III, colonne 236.

Et Satyre Ménippée — Dernière édition enrichie de figures en taille-douce.. &c... *à Ratisbonne, chez les héritiers de Mathias Kerner* (1), 1726, trois volumes petit in-8; lesquels figuraient sous le numéro 6191 du troisième catalogue de feu A. Labitte en 1890. Nous avons noté que ces trois volumes portaient tout à la fois l'empreinte du fer à dorer à l'extérieur des plats, et à



l'intérieur le premier des deux ex-libris dont nous allons nous occuper. D'après les renseignements fournis par la brochure de M. Albrier et la concordance des dates, nous attribuons ce super-libris à Claude Varenne, né à Semur-en-Auxois le 4 octobre 1659, mort à Dijon le 12 juillet 1734 et qui fut un des plus célèbres avocats du Parlement de Bourgogne. « Ses « factum et plaidoyers sont des modèles de perfection « par l'arrangement des faits, par la force et les agré-

(1) Mais il faut y voir : *Bruxelles, Foppens.*

« ments du style, par la solidité des preuves » est-il dit dans la *Description du duché de Bourgogne,* par Courtépée, 2e édition, Dijon, 1848, tome III, page 488.

Claude Varenne fut pourvu d'un office de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et des finances le 28 février 1699. Cette charge lui attribuait tous les privilèges de la noblesse, aussi le voit-on



se qualifier en 1723 du titre d'écuyer. Et tout cela justifie bien la propriété d'un fer de reliure.

II. — L'ex-libris reproduit ci-dessus n'est pas rare. il abonde dans le commerce, et l'on en trouve de nombreux exemplaires dont les traits les plus forts, qui devraient être les plus noirs par conséquent sont d'une extrême pâleur, alors que les autres presque complètement effacés laissent à peine percevoir les hachures du blason, ce qui indique une usure considérable du cuivre par de nombreux tirages succes-

sifs. D'après son style et son exécution, nous attribuons cet ex-libris à Pierre Varenne, trésorier au ravitaillement de Bourgogne jusqu'en 1738, et fils de Claude Varenne dont nous venons de parler ; ayant hérité comme étant l'aîné de la bibliothèque de

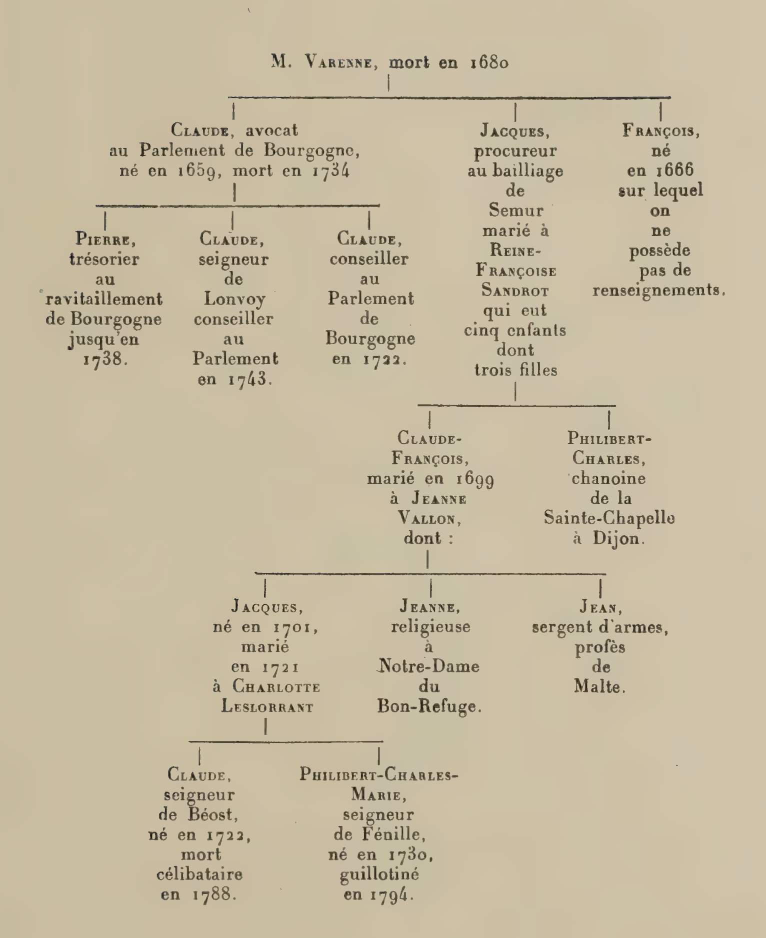


son père, il est naturel qu'il ait fait ajouter son ex-libris dans les livres qu'elle contenait, ce qui explique la présence de cet ex-libris dans les volumes déjà marqués du super-libris et cités plus haut. Quant aux exemplaires de l'ex-libris tirés sur la planche usée, il est probable qu'ils furent employés par un ou peut-être plusieurs de ses descendants.

III. — Cet ex-libris du style de l'époque Louis XV, plus beau que le précédent et signé Durand, se com-

pose des armoiries de la famille dans un écusson ovale, sur un cartouche rocaille incliné, surmonté d'une couronne de marquis ; supports : deux lions dont l'un est couché. Au-dessus, l'inscription : M^r DE FÉNILLE, dans une banderole, dont les plis se mêlent à des fleurs et feuillages délicats retombant gracieusement sur les côtés et donnant à l'ensemble le cachet du style Pompadour. Le tout repose sur des nuages dans une éclaircie inférieure desquels se voit la signature du graveur Durand.

Cet ex-libris est celui de Philibert-Charles-Marie Varenne de Fénille né en 1730, receveur des tailles de l'élection de Bourg-en-Bresse, savant agronome, guillotiné en 1794. Ce personnage n'est pas un descendant du fameux avocat Claude Varenne, possesseur du fer de reliure, comme on pourrait le croire d'après la similitude des armoiries, mais son arrière-petit-neveu. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur le tableau généalogique succinct que nous avons établi pour faciliter notre étude ; mais où nous n'avons fait figurer que les membres de cette famille pouvant nous intéresser.


M. Varenne, mort en 1680
Claude, avocat au Parlement de Bourgogne, né en 1659, mort en 1734
Jacques, procureur au bailliage de Semur marié à Reine-Françoise Sandrot qui eut cinq enfants dont trois filles
François, né en 1666 sur lequel on ne possède pas de renseignements.
Pierre, trésorier au ravitaillement de Bourgogne jusqu'en 1738.
Claude, seigneur de Lonvoy conseiller au Parlement en 1743.
Claude, conseiller au Parlement de Bourgogne en 1722.
Claude-François, marié en 1699 à Jeanne Vallon, dont :
Philibert-Charles, chanoine de la Sainte-Chapelle à Dijon.
Jacques, né en 1701, marié en 1721 à Charlotte Leslorrant
Jeanne, religieuse à Notre-Dame du Bon-Refuge.
Jean, sergent d'armes, profès de Malte.
Claude, seigneur de Béost, né en 1722, mort célibataire en 1788.
Philibert-Charles-Marie, seigneur de Fénille, né en 1730, guillotiné en 1794.

LE CHEVALIER DE VEYGOUX
(DESAIX)

Si quelque jour vous avez la chance de rencontrer un livre portant cet ex-libris sans prétention, amateur distrait ou peu au courant de la concordance des noms



de fiefs avec les noms patronymiques, ne manquez pas de vous en saisir parce que c'est un livre qui a certainement appartenu au célèbre général Desaix. Ne dites pas comme je l'ai entendu naguère : « Le chevalier de *Veygoux* ?... qui ça... ? » ne retirez pas cet ex-libris du livre qui le porte, quand même sa reliure ne serait

qu'en simple veau marbré de l'époque, car il montre indiscutablement l'authenticité de son origine et indique sa place parmi les livres dits *à provenance* si recherchés aujourd'hui. D'après les armoriaux, la famille Des Aix ou Desaix portait, « *d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or*, » ainsi qu'on le voit sur notre reproduction.

Louis-Charles-Antoine Desaix (on trouve aussi le nom orthographié Des Aix) était le deuxième fils de Silvain Desaix « *qui avait rendu hommage au roi en raison du fief de* Veygoux *et autres lieux* » ; il était né le 17 août 1768 et fut tué à la bataille de Marengo le 14 juin 1800. — Après avoir passé plusieurs années à l'École militaire d'Effiat, il entra sous le nom de *chevalier de Veygoux* dans le régiment de Bretagne. D'après ses biographes « c'est pendant cette période antérieure à la Révolution qu'il se montra avide d'instruction et d'étude pour tout ce qui se rapportait à l'art militaire », c'est évidemment à cette époque qu'il s'était constitué une bibliothèque pour laquelle il avait fait graver cet ex-libris. Nous ne le suivrons pas dans sa brillante carrière, les personnes que cela intéresse trouveront tous les renseignements qu'elles désirent dans la *Biographie Didot,* tome XIII, colonne 725 ; ainsi que dans l'*Encyclopédie du XIXe siècle,* tome VIII, page 43 où par suite d'une faute d'impression il y a Desaix de Voy*goux* au lieu de *Vey*goux... etc...

ARMOIRIES

DE

CLAUDE-ENOCH VIREY

Dans la deuxième édition de l'*Armorial du Bibliophile*, par J. Guigard, tome II, page 472, on lit : « Virey « (Claude-Enoch) né à Lassenay en Chalonnais, pre- « mier secrétaire du prince de Condé, puis conseiller « secrétaire et notaire de la maison et couronne de « France, mort à Châlon-sur-Saône, le 25 juillet 1636. » Plus loin la reproduction très réduite des armoiries avec la description suivante :

« Écartelé au 1 et 4 d'azur à deux *quenouilles* d'ar- « gent mises en sautoir, au 2 et 3 de gueules *semé* « *d'abeilles et de roses, à la fleur de lis en cœur*, le tout « d'or. Devise : HUC ITER EST ». Dans cette transcription les mots en italiques y ont été mis ainsi par nous pour faire saisir rapidement combien ils sont *estropiés* dans cet article qui est tout à fait fautif.

Claude-Enoch n'est pas né à Lassenay mais, à Sassenay en 1566 (v. *Biographie portative universelle*) où il mourut en 1636. Il n'y a pas en Bourgogne de localité du nom de Lassenay, comme il est facile de le constater dans le *Dictionnaire de toutes les Communes de France*, mais il y a bien Sassenay à huit kilomètres de Châlon-sur-Saône.

Si maintenant on compare la description et la reproduction du blason données dans l'*Armorial* avec la

reproduction ci-contre obtenue au moyen d'un très bon frottis et avec ses dimensions exactes, on constate : 1° que les meubles décrits par Guigard comme étant des *quenouilles* sont en réalité deux *flèches ;* 2° que les quartiers 2 et 3 ne sont pas *semés d'abeilles* dont *il n'y a aucune* trace dans ces quartiers, mais de *fleurs* que



l'on a confondues avec des mouches à miel ; 3° qu'il n'y a pas seulement *une fleur de lis* en cœur mais bien *cinq fleurs de lis* qui font partie du semé et dont quatre ne laissent voir que leur moitié l'autre étant coupée par la ligne qui limite les quartiers ; 4° que les fleurs, les roses et les fleurs de lis ne sont pas *le tout d'or* mais bien de *gueules* ainsi que l'indique Palliot, non pas dans le texte, mais à la table de la *Vraie et Parfaite Science des armoiries,* au nom de Virey, en bas de la première

colonne de cette feuille qui n'est point paginée. Il en résulte que le blason estropié dans l'*Armorial*, comme nous l'avons dit plus haut, doit en réalité se décrire : « Écartelé au 1 et 4 *de gueules à deux flèches d'or en sau-* « *toir la pointe en haut,* au 2 et 3 d'or *semé de fleurs de* « *lis, d'œillets et de roses de gueules.* » C'est ce que confirme l'*Armorial de la Chambre des comptes de Dijon,* par J. d'Arbaumont, Dijon, Lamarche, 1881, in-8, qui consacre un article à Enoch Virey dans lequel les armoiries sont décrites : « *deux traits* d'or en sautoir, « la pointe en haut, en champ de gueules ; écartelé « d'or semé de fleurs de lis, d'œillets et de roses rouges « ou de gueules. »

La devise hVc ITER EST qui se trouve dans l'*Armorial* est fautive aussi, car sur les originaux on lit : hAc ITER EST comme on la voit sur notre reproduction.

Pour le blason du fer de reliure de Jean-Christofle Virey, fils de Claude, qui est reproduit dans la deuxième colonne de la page 472, on retrouve les mêmes fautes indiquées ci-dessus, et qui existaient déjà pour ce même Jean-Christofle dans la première édition de l'*Armorial*. Nous les avions alors charitablement signalées à l'auteur en lui disant : « pourquoi le fils aurait-il changé en quenouilles les deux flèches du blason paternel ?.. » On voit qu'il n'en a tenu aucun compte pas plus que des flèches entrecroisées plusieurs fois très nettement dans l'entourage des armoiries et dont la présence lui eût montré la justesse de l'observation. On pourra remarquer encore que dans la première édition de l'*Armorial*, tome II, page 241, dans la description des 1 et 4 du blason il y a : la QUENOUILLE, alors que dans la reproduction qui la surmonte on voit réellement DEUX quenouilles !

LIVRES AUX ARMES
DE VITRY-LE-FRANÇOIS
ET A CELLES
DE LA VILLE DU HAVRE

Nous avons à dessein réuni dans le même article les armoiries de ces deux villes, à cause de la similitude de leur écusson qui, dans les fers de reliures particulièrement, ne diffèrent que par des détails ne sautant pas aux yeux à la première inspection ; car elles ont toutes deux un blason dans lequel on trouve les mêmes meubles disposés de la même manière, la salamandre dans les flammes et les trois fleurs de lis rangées sur le chef. Certains détails toutefois permettent de les différencier sûrement ainsi qu'on pourra le constater sur les reproductions accompagnant les descriptions qui suivent.

Il n'y a pas longtemps encore les livres aux armes de Vitry-le-François reproduites ci-dessous se rencontraient assez souvent, soit dans les ventes, soit sur les catalogues de libraires et dans les bibliothèques publiques ou privées ; ces armoiries sont bien reconnaissables et nos lecteurs ont déjà dû les voir plus d'une fois. La marque dont voici la reproduction avec ses dimensions exactes se trouve sur la couverture de l'ouvrage suivant: Discours sur l'Histoire Universelle a Monseigneur le Dauphin..., par Messire Jacques Bénigne Bossuet,

évêque de Meaux. *A Rouen, de l'Imprimerie Privilégiée*, MDCCLXXXIV, in-12, reliure en veau, tranches marbrées. — Le blason doit se décrire « *d'azur à une salamandre d'or la queue retroussée, couronnée du même, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or et soutenu d'une* DIVISE *aussi d'or* » ce qui est très recon-



naissable ici par le pointillé qui la couvre (et qui du reste est la seule marque d'émail indiquée par la gravure). Cette divise, alias devise, qui répond si bien à son nom puisqu'elle divise le chef et le champ, est dans ce cas spéciale au blason de Vitry, lequel est surmonté d'une grosse couronne royale de France. — La bibliothèque de Vitry-le-François possède un ouvrage marqué de la même façon, c'est l'HISTOIRE DE BERTRAND DUGUESCLIN, par M. Guyard de Berville, *Lyon, Périsse*, 1821, 2 volumes in-12, sur lesquels la divise est nettement indiquée et pointillée.

Le fer de reliure dont voici la reproduction avec ses dimensions vraies servait à marquer les prix du collège de Vitry au milieu du XVIIIe siècle ; on voit que la couleur du champ de son blason, azur, y est indiquée nettement par des hachure transversales, le chef chargé de trois fleurs de lis en est bien séparé par un *gros*



trait qui remplace la *divise,* mais blanc et sans pointillé; malgré cela le livre n'en est pas moins aux armes de Vitry-le-François, c'est un volume intitulé : Les Beaux Arts réduits a un même principe (par l'abbé Batteux), *Paris, Durand,* 1747, petit in-8, relié en veau marbré, tranches rouges. A l'intérieur sur le verso du premier plat se trouve collé le palmarès, ou prœmium, dont voici la reproduction :

ANNO partæ per Christum Salutis 1769, à Victoriacencis Collegii Fundatione prima 187 : ab ejusdem per DOCTRINÆ CHRISTIANÆ professores instauratione 105, in SOLEMNI PRÆMIORUM DISTRIBUTIONE facta impensis Magistratuum et Civium, Die Augusti 172.

Ingenuus Adolescens *Nicolaus Daniel Gillet in quinta classe auditor Solutæ orationis Gallicæ,* Lauream feliciter ac merito consecutus est. In quorum fidem Præsentes manu nostra subscriptas Regii Collegii nostri Sigillo munivimus, die et anno quibus supra.

Phil. Barbe
Regii Collegii
Victoriacensis
Præfectus.

et qui ne laisse aucun doute sur son origine ; c'est un prix du Collège des Frères de la Doctrine Chrétienne donné aux frais de la municipalité et des habitants de Vitry, car cet établissement était le collège de la ville. La légère différence qui existe entre cette reproduction et la précédente ne tient qu'à son exécution par le graveur. Les deux livres d'après lesquels ont été obtenues les reproductions font partie de notre bibliothèque mais nous possédons encore d'autres frottis où l'on trouve des armes semblables sans compter tous ceux que nous devons à M. E. Jovy, l'érudit bibliothécaire de Vitry, qui a publié lui-même une étude sur les armoiries de Vitry-le-François dans les VARIÉTÉS NUMISMATIQUES VITRYATES, par le Dr L. Mougin.

Nous allons voir maintenant que les armoiries de la ville du Havre quoique contenant les mêmes meubles que celles de Vitry peuvent cependant en être différenciées sans peine. Le blason dont nous donnons la reproduction ci-après avec ses dimensions vraies d'après un frottis que nous devons à la gracieuse obli-

geance de M. Millot, bibliothécaire de la ville du Havre, figure sur le livre dont voici le titre : Relation de l'arrivée du Roi au Havre de Grâce, le 19 septembre 1749 et des fêtes que se sont données a cette occasion, *Paris, de l'imprimerie d'Hippolyte Louis Guérin et de*



Louis François Delatour, 1753, in-folio. Ce beau volume appartient à la bibliothèque de la ville du Havre.

La description du blason en est facile puisque les émaux y sont indiqués par les hachures conventionnelles : « *de gueules à la salamandre d'or* (quoiqu'elle ne soit pas pointillée) *au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or* ». Ecusson ovale sur un cartou-

che orné en bas de branches de laurier, en haut de palmes, et le *tout surmonté d'un soleil rayonnant.*

Alors on remarque facilement : 1° que le champ de l'écusson est de gueules et non pas d'azur comme dans celui de Vitry ; 2° qu'il n'est pas séparé du chef par une *divise* comme dans celui-là, mais simplement par un trait, en un mot suivant l'expression héraldique c'est un *chef cousu* ; 3° quoique d'or réglementairement, les fleurs de lis n'y sont pas non plus pointillées ; 4° qu'au lieu de la grosse couronne royale de France, comme dans celui de Vitry, il est surmonté d'un soleil. Pour être juste nous devons signaler que certains auteurs donnent à la ville du Havre une Salamandre *d'argent* ce qui ne change rien à l'attribution ci-dessus, au contraire.

Enfin nous avons encore trouvé dernièrement un livre marqué aux armes du Havre, mais avec un fer qui s'il est absolument semblable à celui que nous avons reproduit était gravé beaucoup moins finement. C'est : Annales Romaines ou Abrégé chronologique de l'histoire Romaine depuis sa fondation jusqu'aux empereurs (Anonyme, mais par Philippe Macquer), *Paris, J. C. Hérissant,* 1756, in-8, relié en veau.

MARQUES DES LIVRES

DU COMTE

JAMES WALDEGRAVE

Par suite de circonstances que souvent nous igno-



rons, de grandes bibliothèques ont été vendues en Angleterre et bon nombre de livres qui en pro-

viennent ont été transportés en France ; c'est ainsi qu'on rencontre de temps en temps de beaux volumes portant sur leurs plats les armoiries du comte Waldegrave dont voici la reproduction exacte d'après des livres qui sont passés entre nos mains. En particulier, d'après Les Amours pastorales de Daphnis et Chloe (par Longus), sans lieu ni date, petit in-8, relié en maroquin vert, dos orné, filets, tranches dorées (reliure ancienne) qui figurait sous le n° 153 d'une vente aux enchères faite à l'hôtel Drouot par feu A. Labitte, les 28-29 mars 1887. Le blason doit se décrire : « *parti d'argent et de gueules.* Couronne de « comte, supports : deux chiens braques ou dogues, « colletés d'une couronne murale, le tout posé sur un « manteau de pair. » Nous devons noter en passant que sur le catalogue cité plus haut de la vente de 1887 le volume est attribué au *comte de Lalain,* mais c'est probablement par suite d'une confusion avec un autre livre armorié de la même vente... ? car la famille de Lalain porte : « *de gueules à dix losanges d'argent.* »

Voici quelques renseignements sur le comte Waldegrave extrait des *Burke's Peerage* et autres. James IIe comte de Waldegrave était né en 1715, il devint gentilhomme de la Chambre du roi d'Angleterre George II qui le choisit en décembre 1752 pour gouverneur et trésorier de George III lequel était alors prince de Galles, ainsi que du prince Edward duc d'York. Deux jours après il fut nommé membre (et prit place à la table) du Conseil Privé. En 1757 il fut fait chevalier de la Jarretière, et nommé conseiller de la Cour de l'Echiquier (Ministère des finances). Il s'était marié en 1756 avec Mary 2e fille naturelle de Sir Edward Walpole, de laquelle il n'eut que des filles. Il mourut à Londres en 1763. La *Nouvelle Biographie générale*

(Didot) lui consacre un article plus détaillé, voir tome XLVI, colonne 499-500.

On rencontre dans le commerce trois ex-libris aux armes des comtes Waldegrave, dont l'un a certainement appartenu au comte James II, en voici la repro-



duction d'après une épreuve originale qui fait partie de la collection de M. R. Richebé. Cet ex-libris est tellement semblable au fer de reliure de ce bibliophile qu'on qu'on ne saurait avoir de doute à cet égard.

Je ne saurais dire à quelle époque fut vendue, soit en totalité, soit en partie, la bibliothèque du comte Waldegrave, il doit y avoir déjà longtemps puisqu'en 1887 on en trouvait déjà dans le commerce de belles épaves.

C.-F.-D. WALDNER DE FREUNDSTEIN ET NON PAS L'AMIRAL VILLARET DE JOYEUSE

Dans le deuxième volume (seconde édition) de son *Armorial du Bibliophile,* Joannis Guigard reproduit



les armoiries appliquées sur des livres et dont nous donnons ci-dessus une empreinte obtenue avec le fer original lui-même, voici l'attribution qu'il en donne : « Villaret de Joyeuse (Louis-Thomas), *chevalier dc*

« *l'Ordre du mérite militaire,* né à Auch en 1750, mort « à Venise le 24 juillet 1812. D'or à *trois monts* de « sable *rangés en fasce,* sommés chacun d'un corbeau « *du même.* » Dans cette transcription nous mettons en *italiques* les mots qui constituent des erreurs, ainsi que nous allons le démontrer.

Pour commencer on constatera que l'amiral Villaret de Joyeuse n'était pas chevalier du Mérite Militaire, car il fut nommé chevalier de Saint Louis en 1783 (1) et que l'un exclut l'autre! Ensuite l'auteur de l'*Armorial* passe sous silence la grande croix sur laquelle repose l'écusson : ne l'a-t-il pas vue...? ou bien sa présence le gênait-elle pour l'attribution...? Et en effet à l'époque où fut gravé le fer de reliure, c'est-à-dire avant la Révolution de 1789, Villaret n'était encore grand-croix d'aucun ordre ; ce n'est qu'en 1805 qu'il fut fait grand-croix de la Légion d'honneur, et voilà qui suffit déjà pour mettre en doute l'attribution de Guigard et la faire contester, car à cette époque on n'aurait pas mis sur une grande croix le blason d'un personnage qui n'y aurait pas eu droit réellement.

Les armoiries de la famille Villaret ne sont pas semblables à celles qu'on voit sur le fer, elles sont d'or à TROIS MONTS de GUEULES MOUVANTS DE LA POINTE, sommés chacun d'un corbeau de SABLE, en voici la reproduction fidèle d'après le cachet même de l'amiral dont une empreinte nous a été obligeamment envoyée par une personne de sa famille. Sur le fer, comme dans Guigard, ce ne sont pas des monts mais des POINTES qu'il faut voir, pour s'en assurer il suffit de comparer les reproductions avec la pièce qu'on appelle pointe dans

(1) Voir *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis,* par A. Mazas, tome II, page 392.

n'importe quel traité du blason ; et ces pointes sont de sable alors que les MONTS des Villaret sont de gueules. Il y a donc erreur dans l'indication des pièces ainsi que dans celle de leurs émaux, et il s'en suit que ce *blason n'est pas celui d'un Villaret de Joyeuse.*

Maintenant, cette attribution étant écartée, rétablissons la description du blason comme elle doit être faite d'après la figure de l'*Armorial* et d'après notre reproduction « d'argent à trois pointes de sable accostées, « mouvantes de la pointe, et sommées chacune d'un



« oiseau de *gueules* », puis cherchons à qui ces armoiries devaient appartenir ?

Il n'est pas difficile de s'assurer que ce sont les armoiries de la famille Waldner de Freundstein (Alsace), voir Rietstap par exemple, dont la description est conforme à ce qui se voit sur les reproductions de l'*Armorial du Bibliophile* ainsi que de notre fer de reliure, et qui indique de plus que les oiseaux sont de GUEULES, alors que les corbeaux des Villaret sont de sable.

Dans la famille Waldner de Freundstein se trouve-t-il un membre qui fut grand-croix de l'Ordre du Mérite Militaire ? Oui certainement, c'était Christian-Frédéric-Dagobert, comte de Waldner et de Freundi stein, né le 4 avril 1712, maréchal de camp le 1er ma- 1758, *Grand-croix du Mérite Militaire* le 10 mars

1759 (1) et lieutenant-général le 25 juillet 1762. On trouvera sa généalogie dans La Chesnaye-Dubois, édition Schlesinger, tome XIX, colonne 966, et ses états de service dans les tables de la *Gazette de France*.

C'est certainement au comte C.-F.-D. Waldner de Freundstein et à lui seul qu'il faut attribuer la marque de livres objet de cette rectification, tout ce qu'en dit Guigard est faux. — La famille Waldner de Freundstein est une des notables familles d'Alsace, et plusieurs de ses membres ont eu des ex-libris gravés dont les blasons avec indication des émaux viennent confirmer encore notre attribution.

(1) Dans l'*Histoire de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis* par A. Mazas, tome I, page 500, il est dit que le comte de Waldner, maréchal de camp, fut un des deux premiers Grand-croix de l'Ordre du Mérite Militaire.

SUPER-LIBRIS

DE

B.-F. WALL

GOUVERNEUR DE HAM

Quoique les livres sur lesquels on rencontre ces armoiries soient assez communs, celles-ci ne figurent pas dans l'*Armorial du bibliophile,* c'est pourquoi nous croyons rendre service aux amateurs en publiant les renseignements suivants sur leur propriétaire.

Nous avons pris le frottis servant à notre reproduction sur un tome dépareillé de l'ouvrage : Bibliothèque Françoise, ou Histoire de la Littérature Françoise... etc... par M. l'abbé Goujet, chanoine de S. Jacques de l'Hopital. *Paris*, *P. J. Mariette,* 1744, in-12, relié en veau, faisant partie de notre collection ; nous avons encore trouvé cette marque sur d'autres volumes, ainsi que sur des couvertures vides.

Nous attribuons cette marque de bibliothèque à Balthazar-François Wall, seigneur des Menus et autres lieux, ancien lieutenant au régiment des Gardes Françaises, qui était Gouverneur pour le Roi des villes et château de Ham, en Picardie, le 21 Janvier 1735.

D'après la reproduction que l'on a sous les yeux le blason doit se lire : « *d'or à la croix de sable chargée de cinq lionceaux du champ* ». Cimier : un dextrochère tenant une badelaire — devise : aut cæsar aut nullus.

Ce blason est conforme à celui qui est décrit et reproduit par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont dans leur ouvrage : *La Noblesse aux Etats de Bourgogne,* page 327, à propos des lettres de reconnaissance de noblesse obtenues par Barthelémy-François Wall, ancien lieu-



SUPER-LIBRIS DE B.-F. WALL

tenant des gardes françaises, gouverneur des ville et château de Ham, lesquelles furent produites pour la réception de son parent Patrice Wall aux Etats de 1763. On pourra remarquer une légère différence dans les prénoms : *Barthelémy*-François au lieu de *Balthazar*-François, mais il ne peut y avoir de doute sur la personnalité de ce gouverneur de Ham à la fin du XVIIIe siècle.

La Chesnaye-Desbois, dans son *Dictionnaire de la Noblesse,* édition Schlesinger, tome XIX, colonnes 968 et suivantes, consacre une notice à l'ancienne et illustre maison de Wall, originaire d'Angleterre dont une branche s'établit en Irlande, et de laquelle était issu ce Balthazar-François Wall, gouverneur de Ham, qui nous occupe. Il y est dit que « cette généalogie a été « dressée sur un mémoire présenté au Roi, et sur les « lettres patentes de noblesse de nom et armes de Bal- « thazar-François Wall, gouverneur de Ham, dont les « titres ont été présentés à Sa Majesté le 11 Mai 1747. »

Enfin la *Gazette de France* indique « 1754, mort du Sr Wall, gouverneur des ville et château de Ham (5 Octobre) ».

SUPER-LIBRIS

DE

MICHEL WODHULL

Les livres portant cette marque étaient assez communs à Paris il y a une trentaine d'années, plus d'un libraire et d'un amateur les connaissent encore de vue, mais ce que l'on connaît bien moins c'est le nom du grand bibliophile anglais leur premier propriétaire : plus d'un nous sera certainement reconnaissant de le lui faire connaître, c'est Michel Wodhull, né en 1740, mort en 1816.

Ce nom ne nous a été révélé que par les armoiries dont on voit ci-après la reproduction exacte avec leurs dimensions vraies, reproduction obtenue par la photographie directe d'une reliure en veau fauve, malheureusement privée de son contenu, lequel nous est cependant révélé par l'inscription du dos : Erasmus in eleg. L. Vallae.

Ces armoiries doivent se décrire « Parti : au 1 *d'or à trois croissants de gueules,* qui est de Wodhull, au 2 *d'hermine à la fasce de gueules chargée de trois coquilles d'argent* qui est d'Ingram, blason de la femme de M. Wodhull. »

Ce bibliophile émérite, ayant hérité de son père une fortune considérable, fit bâtir sur le domaine de sa famille à Thenford un beau manoir dans lequel il plaça

ses livres. Il avait épousé la fille de J. Ingram of Wolford (Warwickshire) dont il eut trois enfants, mais qui moururent tous avant lui.

En plus de ses traductions des tragédies d'Euripide, il était l'auteur de différents poèmes. A partir de 1764 jusqu'à son décès Wodhull fut un collectionneur acharné



de livres rares et curieux. Sa splendide bibliothèque était particulièrement riche en belles éditions des classiques grecs et latins, il possédait aussi des livres en remarquables conditions dont quelques-uns avaient appartenu à Francois Ier, Grolier, Henri II, Diane de Poitiers, Longepierre et autres célèbres collectionneurs francais, ainsi que des ouvrages reliés par Boyet Derome, Monnier. Les livres reliés pour lui étaient le

plus souvent marqués avec le fer à ses armes parties de celles de sa femme reproduites ci-contre.

De son vivant M. Wodhull avait fait deux ventes de ses livres : l'une en 1801, l'autre en 1803, chez Sotheby. Le reste de sa bibliothèque paraît avoir été gardé à Thenford jusqu'en 1886, où un parent M.-J. E. Severne, membre du Parlement, le fit vendre par Wilkinson, Sotheby et Hodge. C'est probablement de cette dernière vente que provenaient les livres qui refluèrent en France et ont fourni matière à la présente recherche (voir dans *English Book Collectors,* by William Younger Fletcher. London, Kegan Paul, 1902, in-4).



PRIX DU COLLÈGE
D'YPRES

La marque reproduite ci-contre, numérotée figure 1, se trouve sur les plats d'un volume petit in-8, relié en veau marbré, ayant pour titre : Analogia veteris ac novi testamenti, in qua primum status..... etc., auctore Martino Becano Societatis Jesus theologo. *Duaci, Derbaix,* M.DCC.LXIV., dont nous devons la communication à l'obligeance de M. J. Deschamps de Pas, de Saint-Omer.

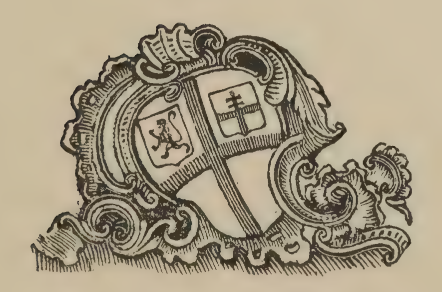
En comparant la figure 1 avec la figure 2, il est facile de constater qu'à part un trait dans le petit écusson du deuxième canton de la croix, le blason y est absolument le même et se lit : « *d'argent à la croix de gueules cantonnée, au 1 d'un petit écusson au lion de sable, au 2 d'un autre petit écusson aussi d'argent à la croix de gueules, dont la branche montante supérieure est remplacée par une croix patriarcale de Lorraine de sable.* »

Nous croyons bien faire en consacrant une petite étude à cette marque car les personnes qui s'occupent de livres armoriés s'aperçoivent souvent que si les blasons français ne sont pas toujours faciles à identifier les blasons étrangers sont encore plus difficiles ; surtout s'ils appartiennent à des villes ou à des corporations parce qu'on ne les trouve pas souvent dans les armoriaux généraux. Tel est le cas de ce super-libris, qui à première inspection se fait remarquer par son blason ne portant ni casque, ni couronne, ni lambre-

FIGURE I



FIGURE 2



De Wet der Zaele ende Casselrye van IPER.

quins, ni supports, le tout s'y trouvant remplacé par l'espèce de cartouche sur lequel il repose. Cette particularité eût suffi déjà pour diriger nos recherches sur les armoiries de villes ou de communautés ; mais elles ont été heureusement abrégées par la lecture du *testimonium* suivant qui se trouve au verso de la garde, en face du titre :
« E classe humanitatis ad eloquentiæ gradum facienti
« probo ac ingenuo adolescenti Jacobo Hynderiech.
« Ipris in aulà Collegii — 26 Augusti 1777. »

En l'absence de cette inscription nous serions quand même arrivés à la détermination du blason par comparaison avec celui que nous reproduisons au-dessous figure 2, d'après un almanach de Bruges dont voici le titre : DEN GROOTEN BRUGSCHEN ALMANAK... *Tot Brugge,* 1764, petit in-8, à la page 216 duquel il se trouve surmontant l'inscription flamande qui doit se traduire . *Les magistrats du conseil et de la Chatellenie d'Ypres.* D'après notre érudit correspondant, M. J.-B. Verliet, auquel nous devons les renseignements qui suivent, « la traduction littérale des mots *de Wet* est *la loi,* qui « n'aurait ici aucun sens, et qui doivent être interprétés « par : *les magistrats* ce qui s'explique facilement, car « l'inscription forme le titre de la liste même du bailli, « des échevins, et des conseillers d'Ypres en 1764. « Le petit écusson au lion de sable est là pour Flan- « dre : Ypres dès son origine, comme le prouve un docu- « ment de 1820, était administrée par un officier du « comte de Flandre, par des échevins et des conseillers. « L'officier représentant le comte et nommé par lui à « vie portait le titre de bailli, plus tard celui de *grand* « *bailli de la ville et de la chatellenie,* il était comme « mandataire du seigneur chargé de sauvegarder les « droits et les prérogatives du comte de Flandre. A « Ypres l'autorité administrative émana toujours de la

« commune, c'est-à-dire de la bourgeoisie; les échevins « administrateurs de la commune jugeaient toutes les « affaires civiles, en matière criminelle ils avaient haute, « moyenne et basse justice (1). Ceci explique suffisam- « ment la présence du petit écusson au lion de Flandre.

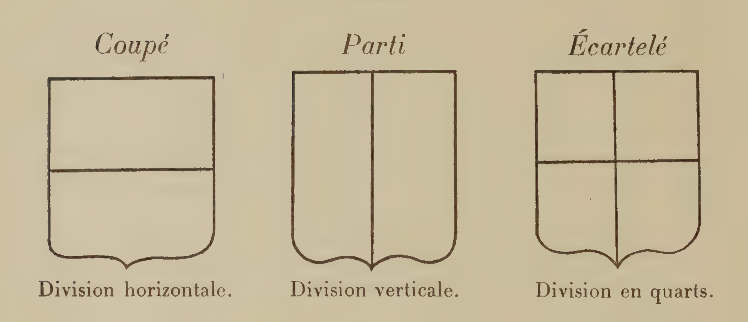
« Voici une note qui fera comprendre les détails de « l'autre petit écusson du 2e canton. Par lettres confir- « matives du 26 février 1844 le Roi a autorisé la ville « d'Ypres à faire usage de ses *anciennes armoiries* (légè- « rement rectifiées et qui sont : *coupé d'argent sur* « *gueules, le premier chargé d'une croix patriarcale de* « *gueules et le second d'une croix de vair.* »

D'après cela, à part de légères différences dans l'exécution des gravures on se rend bien compte des détails qui ne sont pas, ou qui sont irrégulièrement rendus dans les armoiries du super-libris et de l'almanach : ainsi le blason de Flandre étant d'*or au lion de sable* on constate que l'or manque dans ces dessins. Le blason du deuxième canton pour Ypres devant être *coupé d'argent sur gueules le 1 chargé d'une croix patriarcale de gueules, et le 2 d'une croix de Vair* on voit que dans les deux pièces qui nous occupent ces croix sont mal rendues et leurs émaux fautifs : mais l'inscription flamande ne laisse aucun doute, puisqu'elle dit que ce sont les armoiries de la Régence ou Magistrats d'Ypres. L'attribution du super-libris reste donc parfaitement établie, et les personnes qui par la suite rencontreront des livres portant cette marque, mais dépouillés du præmium, sauront que ces livres sont certainement des prix du collège d'Ypres.

(1) Ces renseignements sont donnés d'après l'ouvrage de Vandenpeereboom: *Essai de numismatique Yproise.*

SPÉCIMEN DES PARTITIONS

ou divisions de l'écusson.



Division horizontale. Division verticale. Division en quarts.

PIÈCES PRINCIPALES

de blasons citées dans ces tables.

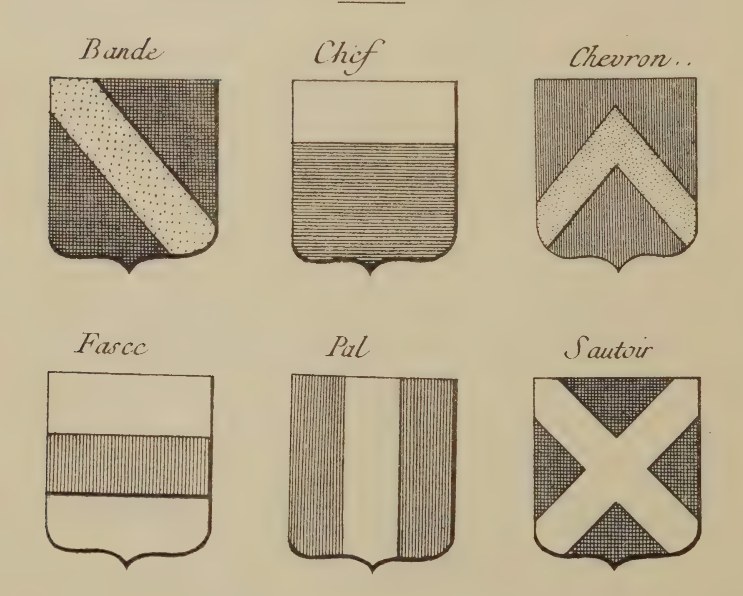


TABLE ALPHABÉTIQUE
PAR PIÈCES
DES BLASONS

Certaines personnes auxquelles les règles et les termes de l'art héraldique ne sont point familiers pourraient avoir un peu de peine à comprendre quelques-unes des descriptions contenues dans ce livre. C'est pour leur en faciliter la lecture que nous avons rédigé cette table spéciale dans laquelle toutes les pièces d'un même blason sont citées par ordre alphabético-numérique, avec le nom du titulaire et renvoi à la page où s'en trouve la reproduction ; de telle sorte qu'il suffit pour ainsi dire de savoir bien lire et compter avec un peu d'attention pour trouver promptement un blason déjà vu ou décrit.

De plus nous accompagnons cette table d'une planche, sur laquelle les divisions de l'écusson et les *principales pièces* des blasons citées dans le livre sont représentées, de telle sorte que le chercheur les reconnaisse facilement et ne soit pas arrêté dans sa lecture, l'exemple suivant va le montrer.

Supposons qu'un amateur ait acheté un livre portant des armoiries semblables à celles de notre page 274, que voit-il dans l'écusson ? Une fasce, 2 étoiles, 1 hure ; il ne saurait se tromper sur la nature de ces pièces... alors

en cherchant dans la table à *Étoiles, 2, accompagnant fasce,* il trouve : Lallemant de Liocourt, page 274, il en serait de même s'il cherchait à *Hure, 1, accompagnant fasce.* Les pièces qui sont contenues dans les blasons étant généralement faciles à reconnaître, on voit qu'il suffit de les compter et de chercher dans la table à leur nom et à leur nombre, pour trouver rapidement l'identification des armoiries recherchées.

ÉTOILES

ÉTRILLES

FASCES

LETTRES



TABLE

DES

NOMS DE PROPRIÉTAIRES DES MARQUES



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.


L. BOULAND